

L'Étude du paysage culturel du canal Rideau Tronçon d'Ottawa

*Document présenté à Parcs Canada, à la Commission de la capitale nationale
et à la Ville d'Ottawa par Matrix Heritage*

2026



Parks
Canada

Parcs
Canada



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION



Cette publication a été produite en 2024 dans le cadre d'un partenariat réunissant Parcs Canada, la Commission de la capitale nationale et la Ville d'Ottawa.



TABLE DES MATIÈRES

4	Notes techniques
7	Synthèse administrative
11	1: Introduction
14	1.1 Raison d'être
16	1.2 Encadrement du projet
16	1.3 Aire de l'étude
16	1.4 Intervention dans les paysages culturels
21	1.5 Synthèse des secteurs pittoresques
22	1.6 Consultation des Autochtones
22	1.7 Participation du public
23	2: Évolution du paysage du Tronçon d'Ottawa
23	2.1 Histoire
34	2.2 Environnement
36	3: Structure cadre de planification et de conservation
37	3.2 Parcs Canada
39	3.3 Commission de la capitale nationale
40	3.4 Ville d'Ottawa
41	3.5 Services publics et Approvisionnement Canada
43	4: Énoncé de l'importance du paysage culturel du Tronçon d'Ottawa
43	4.1 Avant propos
44	4.2 Description du lieu historique
45	4.3 Valeurs patrimoniales du Tronçon d'Ottawa
49	4.4 Éléments caractéristiques
51	5: Secteurs pittoresques
53	5.1 Vallée d'accès
61	5.2 Secteur pittoresque de l'esplanade
69	5.3 L'avenue Laurier à l'avenue Bronson
81	5.4 Lac Dow

91	5.5 Hartwells à Hog's Back
99	5.6 La promenade Reine-Élisabeth
109	5.7 La promenade du Colonel-by et de la promenade Echo
118	6 : Ensemble des recommandations sur la conservation et sur la gestion – Tronçon d'Ottawa
118	6.1 À propos des recommandations
119	6.2 Avis du public
119	6.3 Objectifs
120	6.4 Recommandations
123	7 : Conclusion
124	8 : Renvois
127	9 : Sources
132	10 : Remerciements
133	11 : Appendices
133	Appendice 1 : Énoncé de valeur universelle exceptionnelle du site du patrimoine mondial du canal Rideau, 2007
137	Appendice 2 : Commission des lieux et monuments historiques du Canada : Objectifs de commémoration du lieu historique national du canal Rideau, mise à jour de décembre 2011
138	Appendice 3 : Synthèses des documents de planifications-cadres de la CCN
141	Appendice 4 : Synthèse du Plan officiel de la Ville d'Ottawa
144	Appendice 5 : Le secteur spécial du canal Rideau – Extraits du Plan officiel d'Ottawa
146	Appendice 6 : Cartes de base
152	Appendice 7 : Les biens fonds patrimoniaux désignés dans l'aire de l'étude
153	Appendice 8 : Les ponts du Tronçon d'Ottawa
156	Appendice 9 : Synthèse de la consultation publique

Liste des cartes

12	Carte 1 : Le canal Rideau, lieu historique national
15	Carte 2 : Aire de l'étude, Étude du paysage culturel du canal Rideau – Tronçon d'Ottawa
19	Carte 3 : Tronçon d'Ottawa – Secteurs pittoresques 1 à 5
20	Carte 4 : Tronçon d'Ottawa – Secteurs pittoresques 6 à 7
29	Carte 5 : Les principales constituantes du canal Rideau – Tronçon d'Ottawa
55	Carte 6 : Secteur pittoresque de la vallée d'accès
63	Carte 7 : Secteur pittoresque de l'esplanade
71	Carte 8 : Secteur pittoresque compris entre l'avenue Laurier et l'avenue Bronson
73	Carte 9 : Parc du ruisseau Patterson
74	Carte 10 : Parc Brown's Inlet
83	Carte 11 : Secteur pittoresque du lac Dow
93	Carte 12 : Secteur pittoresque du poste d'éclusage de Hartwells et de Hog's Back
101	Carte 13 : Secteur pittoresque de la promenade Reine-Élisabeth
111	Carte 14 : Secteur pittoresque de la promenade du Colonel-By et de la promenade Echo
134	Carte 15 : Site du patrimoine mondial du canal Rideau : zone tampon de 30 mètres, Tronçon d'Ottawa 1/3 – Entre la rivière des Outaouais et le ruisseau Patterson
135	Carte 16 : Site du patrimoine mondial du canal Rideau : zone tampon de 30 mètres, Tronçon d'Ottawa 2/3 – Entre le pont de l'avenue Pretoria et le lac Dow
136	Carte 17 : Zone tampon de 30 mètres du site du patrimoine mondial du Canal Rideau, Tronçon d'Ottawa 3/3 – Entre le lac Dow et le poste d'éclusage de Hog's Back
146	Carte 18 : Carte principale pour les cartes de base
147	Carte 19 : Carte de base 1 du Tronçon d'Ottawa – Entre la rivière des Outaouais et la rue Somerset
148	Carte 20 : Carte de base 2 du Tronçon d'Ottawa – Entre la rue Somerset et la rue Clegg
149	Carte 21 : Carte de base 3 du Tronçon d'Ottawa – Entre l'avenue Second et l'avenue Bronson
150	Carte 22 : Carte de base 4 du Tronçon d'Ottawa – Entre l'avenue Bronson et le poste d'éclusage de Hartwells
151	Carte 23 : Carte de base 5 du Tronçon d'Ottawa – Entre le poste d'éclusage de Hartwells et la Baie Mooneys

Notes techniques

Abbreviations

AFUSDTI	approbation fédérale de l'utilisation du sol, du design et des transactions immobilières
BEPF	Bureau d'examen du patrimoine fédéral
BPF	bien patrimonial fédéral
CBPR	Compagnie Bytown and Prescott Railway
CCN	Commission de la capitale nationale
CDF	Commission du district fédéral
CEO	Commission d'embellissement d'Ottawa
CNA	Centre national des Arts
DCP	district de conservation du patrimoine
DPP	Déclaration provinciale sur la planification
EPCCR	Étude du paysage culturel du canal Rideau – Tronçon d'Ottawa
Icol	Lieutenant-colonel
LHN	Lieu historique national du Canada
LHN de la FEC	Lieu historique national du Canada de la Ferme expérimentale centrale
NCSM	navire canadien de Sa Majesté
Partenaires	Parcs Canada, Commission de la capitale nationale et Ville d'Ottawa
PO	Plan officiel
RCN	région de la capitale nationale
RRPC	Réseau des rivières du patrimoine canadien
SPAC	Services publics et Approvisionnement Canada
SPC	secteur prioritaire de la conception
SPM	site du patrimoine mondial
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Ouvrages consultés

Les sections historiques de ce rapport puisent leur information dans des sources imprimées et électroniques primaires et secondaires, dont la plupart sont listées dans la section Sources du rapport. Nous avons limité les notes de renvoi aux citations directes ou aux idées attribuables à certaines sources.

Des visites sur le terrain et des travaux de recherche, ainsi qu'un programme de consultation publique sont venus éclairer cette étude. Pour consulter le public, on a entre autres tenu des réunions en table ronde avec des groupes communautaires, des entreprises, des voyageurs et des propriétaires de biens-fonds, monté des kiosques pour la consultation en présentiel à Ottawa et mené un sondage en ligne qui a permis de rejoindre plus de 2 600 personnes.

Terminologie

Capitale : Dans ce rapport, nous employons le terme « capitale » pour désigner les activités et les plans de la capitale du Canada — Ottawa — et de la région de la capitale nationale. Cette région s'étend jusqu'à la frontière qui sépare l'Ontario du Québec et constitue officiellement le siège du gouvernement fédéral.

Ville : Le terme « Ville » portant le V majuscule désigne l'administration municipale de la Ville d'Ottawa. Sans le V majuscule, ce terme désigne la population générale d'Ottawa.

Bien patrimonial général : Dans ce rapport, nous employons le terme « bien patrimonial fédéral » ou « BPF » pour désigner les édifices qui appartiennent au gouvernement fédéral dans le Tronçon d'Ottawa et qui sont reconnus à titre d'édifices patrimoniaux par le Bureau d'examen du patrimoine fédéral. En mai 2021, le sigle « BPF » a remplacé l'ancien terme « édifice fédéral du patrimoine » ou « EFP » et s'entend de tous les biens immobiliers aménagés sur les terrains fédéraux et portant au moins une des désignations suivantes :

- site du patrimoine mondial de l'UNESCO;
- lieu historique national;
- bien patrimonial fédéral;
- phare patrimonial;
- gare ferroviaire patrimoniale.

Noms de lieux géographiques et autres appellations

officielles : Dans la plupart des cas, sauf lorsqu'il faut apporter des précisions, nous employons dans ce rapport les noms de lieux officiels actuels et les conventions actuelles pour les noms des édifices et des rues pour les immeubles, les routes, les ponts, les secteurs et les quartiers auxquels on a donné une nouvelle appellation, qui ont été reconstruits ou qui faisaient déjà partie d'une autre municipalité.

Appellations organisationnelles : Dans ce rapport, nous employons les appellations organisationnelles actuelles, par exemple Parcs Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada. Dans ce rapport, nous employons aussi le sigle « CCN » pour désigner le groupe d'organismes qui a pour mandat de planifier l'aménagement de la capitale du Canada, soit la Commission d'embellissement d'Ottawa (CEO) (1899-1927), la Commission du district fédéral (CDF) (1927-1958) et la Commission de la capitale nationale (CCN) (depuis 1959), même si le mandat et la structure organisationnelle des deux organismes précédents étaient différents de ceux de la CCN telle qu'elle existe aujourd'hui. Nous employons dans ce rapport, seulement dans les cas où il faut préciser l'information, la dénomination spécifique des organismes prédécesseurs.

Tronçon d'Ottawa : Le Tronçon d'Ottawa désigne la partie nord du canal Rideau entre la rivière des Outaouais et la périphérie nord de la baie Mooneys en amont du poste d'éclusage de Hog's Back.

Canal Rideau : Le Lieu historique national du canal Rideau du Canada est un cours d'eau de 202 kilomètres qui traverse un couloir de collectivités entre la rivière des Outaouais et le lac Ontario. Il comprend le canal Tay jusqu'à Perth. Le bien immobilier désigné comprend le lit du canal jusqu'au bief d'amont et les terrains associés aux postes d'éclusage et aux barrages.

Site du patrimoine mondial du canal Rideau : Ce site comprend l'ensemble du canal Rideau, ainsi que le Lieu historique national des Fortifications-de-Kingston et le Lieu historique national du Fort-Henry à Kingston, ce qui représente une superficie totale de 21 454,81 hectares. Le site est cerné par une étroite zone tampon de 30 mètres.

Couloir Rideau : Le couloir Rideau décrit généralement l'ensemble de l'aménagement du canal Rideau, dont les collectivités, les routes et les paysages aménagés sur toute la longueur de ce canal et qui sont visuellement, historiquement, socialement ou économiquement associés au cours d'eau.

Rivière du patrimoine canadien de la voie navigable

Rideau : Le canal Rideau, le canal Tay et la rivière Rideau à Ottawa portaient ensemble la désignation de rivière du patrimoine canadien de la voie navigable Rideau en 2000.

Arbres remarquables de la CCN : Les arbres recensés par la Commission de la capitale nationale parmi les arbres remarquables de la capitale du Canada sont importants du point de vue de leur maturité, de leurs dimensions exceptionnelles et de leur vulnérabilité; ils représentent le reliquat d'un ancien écosystème et poussent dans un lieu historique. Ils ont été plantés durant une cérémonie ou un événement à caractère culturel par une importante personnalité publique ou politique et sont représentatifs des anciennes pratiques horticoles de la région ou concourent à l'intégrité structurelle du paysage environnant.

Synthèse administrative

Le canal Rideau, qui s'étire sur 202 kilomètres en Ontario, relie la rivière des Outaouais au lac Ontario. Il est consacré comme site du patrimoine mondial (SPM) de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (appendice 1), comme Lieu historique national du Canada (LHN) (appendice 2) et comme rivière du patrimoine canadien (RPC).

L'Étude du paysage culturel du canal Rideau – Tronçon Ottawa (l'Étude du Tronçon d'Ottawa) a été réalisé dans le cadre d'un partenariat réunissant Parcs Canada, la Commission de la capitale nationale (CCN) et la Ville d'Ottawa (la Ville). Cette étude donne suite aux recommandations du *Plan directeur des lieux historiques nationaux du Canal-Rideau et du Blockhaus de Merrickville* (2022), qui invitent à mener d'autres études du paysage culturel du canal Rideau, à la directive de l'UNESCO dans l'inscription du canal Rideau comme SPM pour mener une nouvelle étude et une analyse complémentaire de l'aménagement visuel du canal, à la pratique et à la politique de la CCN selon lesquelles il faut faire appel à une approche du paysage culturel pour décliner et analyser la valeur de patrimoine culturel des terrains fédéraux de la capitale, ainsi qu'aux obligations liées à la mise en œuvre du secteur spécial du canal Rideau du Plan officiel de la Ville d'Ottawa qui obligera à décliner et à analyser le Tronçon d'Ottawa comme paysage culturel.

L'aire de l'étude du projet du Tronçon d'Ottawa correspond à la section de 8,2 kilomètres du canal Rideau comprise entre l'extrémité nord de la baie Mooneys, un peu au sud du pont Hog's Back, et les écluses d'Ottawa sur la rivière des Outaouais, dont une zone tampon de 30 mètres et le premier ensemble de biens-fonds au delà de cette zone tampon. L'aire de l'étude correspond essentiellement aux limites du secteur spécial du canal Rideau exposées dans leurs grandes lignes dans le Plan officiel de la Ville d'Ottawa, ainsi qu'à la section de 200 mètres comprise entre le poste d'éclusement de Hartwells et les terrains situés du côté nord est de la baie Mooneys et administrés par Parcs Canada.

L'aire de l'étude représente un paysage exceptionnel du canal Rideau, non seulement en raison de sa localisation dans un secteur urbain fortement développé, mais aussi du fait de l'ingénierie du canal et de l'impact réciproque de la croissance et du développement urbain de la Ville sur ce canal, puis du canal sur la Ville. Le canal Rideau est un chenal à plans d'eau successifs qui, par opposition à un canal entièrement excavé, est caractérisé par la liaison de cours d'eau préexistants afin de créer une voie navigable, souvent en construisant des barrages pour hausser les niveaux de l'eau et aménager des profondeurs navigables. On constate l'application de cette technique dans la plus grande partie du Tronçon d'Ottawa, surtout au lac Dow, dans lequel une partie du marais existant a été regroupée

Le pont Mackenzie en direction du Centre national des Arts. Crédit : Mark Fryars



avec les remblais de terre pour aménager le lac, ainsi que dans la section de la ravine naturelle, dans laquelle une zone cuvette a été élargie et approfondie grâce à des travaux d'excavation minimes. L'autre partie du Tronçon d'Ottawa est constituée de chenaux, dont une tranchée entre Hog's Back et le lac Dow, entre le lac Dow et la ravine naturelle (tranchée de Mutchmor), et une longue tranchée profonde entre la ravine naturelle et les écluses d'Ottawa au niveau de la rivière des Outaouais.

La méthodologie de l'Étude du Tronçon d'Ottawa respecte la structure cadre exposée dans le document de la CCN intitulé « Travailler avec les paysages culturels : un guide pour la région de la capitale nationale », qui s'inspire d'une recommandation nationale et internationale sur les paysages culturels. Après une courte synthèse de l'histoire et des conditions de l'aire de l'étude, nous présentons l'Énoncé de l'importance du Tronçon d'Ottawa, ainsi que les sept secteurs pittoresques du paysage qui déclinent les valeurs contributives et les éléments caractéristiques, qui se décrivent le mieux à une moindre échelle que l'ensemble du Tronçon d'Ottawa. L'Étude prévoyait un programme de consultation publique réalisé grâce à des dialogues en ligne avec les parties prenantes, à des kiosques de consultation en présentiel du public et à un sondage électronique.

L'Étude du Tronçon d'Ottawa comprend l'Énoncé de l'importance de ce tronçon, qui est différent de l'Énoncé de l'importance du canal Rideau. L'Énoncé de l'importance du Tronçon d'Ottawa fait état des valeurs qui sont inextricablement liées au SPM et au LHN du canal Rideau, en priorisant toutefois les valeurs qui émergent du canal, point de mire pour les efforts d'urbanisme et de planification de la Ville et de la CCN ainsi que des organismes prédécesseurs pour les 125 dernières années, de même que sur les valeurs écologiques qui ont été si souvent mises en lumière dans le cadre du programme de consultation publique.

Les Lignes de conduite pour la conservation et la gestion du Tronçon d'Ottawa comprises dans l'Étude s'adressent aux partenaires, à tous les ordres de gouvernement et aux gardiens du territoire. S'agissant des partenaires, ces lignes de conduite sont destinées à apporter un éclairage sur leurs différentes obligations dans l'examen des projets d'aménagement du territoire, de même qu'à permettre d'élaborer des programmes et des projets internes liés au Tronçon d'Ottawa.

Les recommandations portant sur l'ensemble du Tronçon d'Ottawa sont reproduites dans la section 6 (Ensemble des recommandations sur la conservation et sur la gestion). On recommande :

1. d'adopter l'**Énoncé de l'importance du Tronçon d'Ottawa** comme source d'information supplémentaire pour l'expertise des impacts et pour faire des recommandations sur la conservation du paysage culturel, la maîtrise de l'impact sur le Tronçon d'Ottawa et l'expertise de l'à propos des nouveaux programmes et événements;
2. de prioriser la **conservation des éléments caractéristiques** du Tronçon dans les décisions d'aménagement du territoire pour les propositions internes et externes dans l'aire de l'étude;
3. de veiller à ce que les sections du Tronçon d'Ottawa qui ont un lien étroit avec la **planification et l'embellissement de la capitale** (surtout les secteurs hors des trois postes d'éclusage et du secteur pittoresque de l'esplanade) respectent généralement les principes de Frederick Law Olmsted Sr et de son fils Frederick Law Olmsted Jr, dont les travaux et les idées ont influé essentiellement sur une grande partie des périodes au cours desquelles la CEO et la CDF ont exercé leurs activités. Les modèles de conception du paysage doivent s'inspirer de la nature et miser sur l'importance des compositions dans l'ensemble;
4. de tenir compte des outils potentiels de conservation prévus dans la Loi sur le patrimoine de l'Ontario, dont les **districts de conservation du patrimoine**, comme moyens de valoriser en priorité la conservation dans le développement et le changement. Pourraient faire partie des aires potentielles de l'étude pour les districts de conservation du patrimoine :
 - a. les biens-fonds donnant sur la promenade Reine Élisabeth et proches de cette promenade, entre la rue Somerset et le pont du Queensway (périmètre exact à préciser);
 - b. les biens-fonds donnant sur la promenade Reine Élisabeth et proches de cette promenade entre l'avenue Pretoria et le pont Bronson (périmètre exact à préciser);
 - c. les biens-fonds donnant sur la promenade Echo et sur la promenade du Colonel By entre l'avenue Hawthorne et l'avenue Bronson (périmètre exact à préciser);
 - d. les biens-fonds surplombant le parc des Commissaires (périmètre exact à préciser);

5. de faire appel aux outils potentiels prévus dans la Loi sur l'aménagement du territoire pour réglementer les travaux d'aménagement dans le secteur spécial du canal Rideau et pour adopter des lignes de conduite dans les travaux d'aménagement à l'échelle d'un quartier ou d'un site. Pourraient faire partie de ces outils :
 - a. un **plan secondaire, un plan de conception communautaire ou des politiques propres aux secteurs**, qui viendraient éclairer les demandes de permis d'aménagement, dont celles qui portent sur les modifications du Plan officiel, sur les modifications du Règlement de zonage, sur les approbations des plans d'implantation, sur les dérogations mineures et sur les consentements, entre autres;
 - b. un **règlement municipal sur les permis d'aménagement ou sur les permis de planification communautaire**, ce qui consisterait à regrouper les demandes listées ci dessus dans le même permis, qui serait délivré en conformité du Règlement municipal relatif aux permis de planification communautaire. La Ville d'Ottawa met actuellement à l'essai le système de délivrance des permis de planification communautaire dans d'autres secteurs de son territoire, selon le dénouement de ce projet pilote, la Ville pourrait envisager de mettre en œuvre le permis de planification communautaire dans le Tronçon d'Ottawa;
6. d'envisager de créer un **secteur pittoresque pour le secteur spécial du canal Rideau** conformément à la section 4.5.13 du Plan officiel de la Ville d'Ottawa. Cette section permet à la Ville de recenser les secteurs ayant valeur de patrimoine culturel qui pourraient tirer parti des lignes de conduite sur la conception qui permettront de conserver et d'analyser ces secteurs. Pour le Tronçon d'Ottawa, ces lignes de conduite pourraient reprendre celles qui se trouvent dans la politique 4) du secteur spécial du canal Rideau dans la section 6.6.2.2, à savoir :
 - 4) l'alinéa (i) de la politique 4) a) : les travaux d'aménagement doivent respecter les modèles existants de l'empreinte, la hauteur, la volumétrie, l'échelle, les marges de retrait et le caractère paysager des bâtiments par rapport au paysage de rue correspondant. Ce paysage de rue sera déterminé par les propriétés de faible hauteur existantes sur un des deux côtés de la même rue ou sur les deux côtés, s'il y a lieu, dans le même quadrilatère que les propriétés visées;
 - 4) l'alinéa (iii) de la politique 4) a) : il faudra examiner attentivement le lien visuel entre le site et le canal, dont les promenades fédérales voisines ou proches et la préservation des arbres matures en assurant la continuité des modèles du paysage existant, l'orientation des bâtiments et la préservation des panoramas donnant sur le canal et offerts depuis ce canal.
7. Ce document comprend un échantillon de **points de vue, de belvédères ou de panoramas importants**, d'après la preuve historique et l'opinion généralement admise, de même que ceux qui correspondent aux résultats de la consultation publique menée dans le cadre de ce projet. Nous recommandons de procéder à une analyse et à une évaluation complémentaires pour mettre au point les moyens de conserver et de protéger, en faisant appel à un mécanisme approprié, les points de vue indiqués dans le présent document ou dans d'autres documents;
8. d'envisager de mettre en œuvre un processus de **protection des arbres** dans lequel les propriétaires fonciers et des promoteurs immobiliers concluent des accords non seulement pour s'engager à protéger des arbres sur les propriétés attenantes dans le cadre des projets d'aménagement, mais aussi à mettre en œuvre des stratégies d'atténuation à long terme pour assurer la survie des arbres, surtout dans les cas où le couvert forestier est important pour masquer les éventuels aménagements;
9. Mettre au point une **stratégie d'interprétation** pour le Tronçon d'Ottawa, en tâchant d'encourager un plus grand nombre de groupes et de particuliers à devenir des ambassadeurs pour la conservation des valeurs du patrimoine culturel et naturel du secteur, de même qu'à mieux comprendre les points de vue des Autochtones. On pourrait par exemple offrir des programmes d'incitation ou des activités de formation aux partenaires communautaires en contrepartie d'une meilleure participation aux services d'interprétation à offrir, par exemple dans les visites à pied, les conférences et les visites en bateau menées par la collectivité, entre autres;
10. Envisager d'utiliser la petite **parcelle de Mooney's Bay**, dans le secteur Ottawa du canal, pour offrir des services d'interprétation liés à l'environnement naturel du canal Rideau;

11. de **minorer la signalétique** (surtout les panneaux indicateurs éclairés) et les autres éléments de la pollution visuelle qui peuvent avoir un impact négatif sur la qualité visuelle des points de vue et des précieuses constituantes du Tronçon d'Ottawa. Dans les cas où il faut prévoir des panneaux indicateurs et d'autres éléments d'orientation, il faut les dimensionner attentivement, faire appel à des éléments dont la conception est d'une grande qualité et les placer dans les endroits qui ne nuisent pas à la valeur de patrimoine culturel du canal;
12. de s'assurer que toutes les **nouvelles fonctions et commodités** comme les quais et les points d'accès des embarcations ou les cafés terrasses aménagés dans le Tronçon d'Ottawa sont compatibles avec les éléments caractéristiques du canal et des autres lieux patrimoniaux, dont les parcs, les édifices et les ponts;
13. de respecter les **principes du Plan lumière de la capitale de la CCN** dans l'éclairage des édifices et des espaces sur les rives du canal Rideau, dont le principe 1 (Adopter des pratiques de gestion environnementale responsables), le principe 2 (Révéler la beauté du paysage central de la capitale), le principe 5 (Équilibrer le rôle de la lumière et celui de l'obscurité) et le principe 6 (Collaborer et coordonner pour appuyer l'image nocturne globale);
14. d'envisager de mener l'analyse complémentaire de **l'impact des dérèglements climatiques** sur l'environnement naturel et sur les activités récréatives qui se déroulent sur le canal Rideau.
15. Il faut consigner par écrit et gérer, dans la mesure du possible, les **ressources archéologiques** recensées dans le paysage culturel du canal Rideau, conformément aux protocoles et aux politiques pertinents.

Le lecteur trouvera des lignes de conduite propres à chaque secteur pittoresque dans la section correspondante.



Lithographie de W.H. Bartlett des écluses d'Ottawa, en 1841, depuis la rivière des Outaouais. On aperçoit à gauche le quai Fitzgibbon, le débarcadère et le bateau à vapeur Shannon. On aperçoit au dessus la maison du lieutenant colonel By, nichée dans les arbres, sur la colline Major. Les écluses se trouvent au centre; le bâtiment de l'intendance et les logements des officiers sont aménagés de part et d'autre. Crédit : Musée Bytown, P1408.

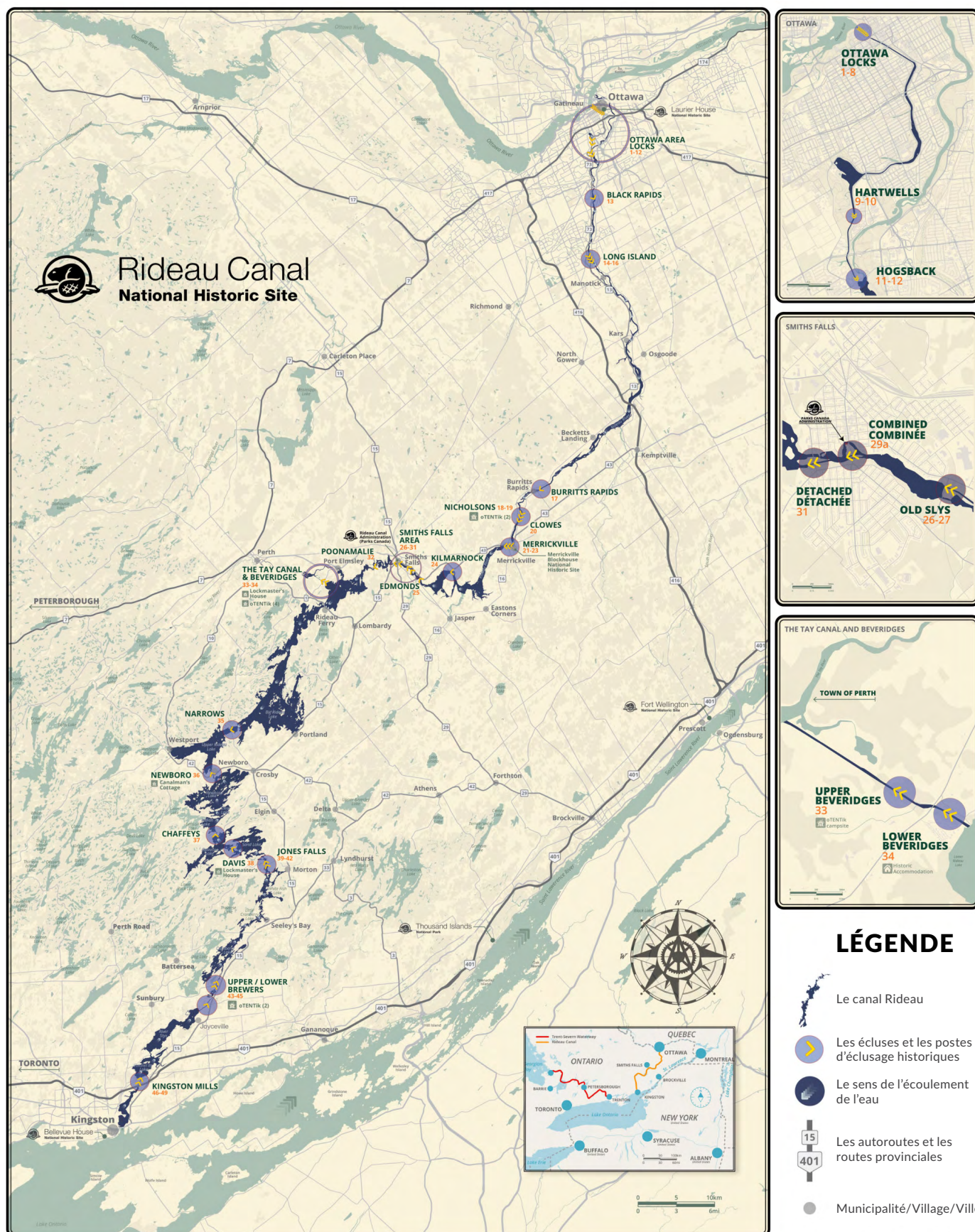
1: Introduction

Ensemble, Parcs Canada, la Commission de la capitale nationale (CCN) et la Ville d'Ottawa (la « Ville ») (les « partenaires ») sont tous appelés à jouer un rôle dans la gestion du canal Rideau et du paysage associé, comme on peut le constater dans leurs politiques et leurs plans. L'Étude du paysage culturel du canal Rideau – Tronçon d'Ottawa (l'Étude du Tronçon d'Ottawa) se veut un document-cadre sur les responsabilités des trois organismes partenaires dans la conservation du patrimoine dans les travaux qu'ils réalisent dans l'aire de l'étude.

Le tronçon d'Ottawa, qui comprend le canal et les terres situées de part et d'autre dans la partie centrale d'Ottawa, fait partie du territoire traditionnel de la Nation algonquine Anishinabée.

L'histoire et le caractère du Tronçon d'Ottawa sont intrinsèquement liés au canal, mais aussi à l'ensemble de l'histoire d'Ottawa et de la capitale du Canada. Le canal Rideau a été construit rapidement comme ouvrage de génie militaire dans des conditions difficiles à partir de 1826. Sa vocation militaire n'avait plus d'importance presque aussitôt qu'il a été officiellement mis en service, seulement six années plus tard, en 1832.

Il est rapidement devenu une voie commerciale et un moyen de développer la région pour la peupler. À partir du milieu du XIX^e siècle jusqu'au début ou au milieu du XX^e siècle, le canal a été un haut lieu pour la navigation saisonnière et les activités de loisirs qui se déroulent toute l'année.



Carte 1 Le canal Rideau, lieu historique national. Crédit : Parcs Canada.

L'ensemble du canal s'étend sur 202 kilomètres entre Ottawa et Kingston et comprend le petit canal Tay jusqu'à Perth en Ontario. Le canal Rideau porte la désignation de lieu historique national (LHN) du Canada, de rivière du patrimoine canadien (RPC) et de sites du patrimoine mondial (SPM) de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Pour les visiteurs et les résidents, le Tronçon d'Ottawa est connu à la fois parce qu'il fait partie du cours d'eau et qu'il constitue la pièce maîtresse d'un réseau de promenades, de parcs, d'espaces verts et de sentiers piétonnables qui en font l'une des caractéristiques les plus emblématiques de la région de la capitale nationale.

Le rôle que le canal était appelé à jouer comme voie militaire défensive explique qu'Ottawa (qui s'est appelée Bytown jusqu'en 1855) ait été sélectionnée comme capitale du Canada en 1857. Les baraques militaires construites dans les années 1820 et 1830 sur la Colline des Casernes (aujourd'hui la Colline du Parlement, qui surplombe la vallée d'accès menant au canal) et les fortifications proposées ont permis d'exprimer le potentiel de la Ville comme capitale. Le chantier de construction du canal a aussi permis de préserver la plus grande partie du terrain de part et d'autre du cours d'eau militaire, soit les terrains de l'Ordonnance, qui sont devenus le socle de nombreuses propriétés fédérales phares dans le Tronçon d'Ottawa. Les militaires britanniques ont gardé la mainmise sur le canal Rideau jusqu'en 1856, année au cours de laquelle la propriété et l'exploitation du canal ont été cédées à Canada-Ouest pendant des dizaines d'années.

En 1899, l'ambition du canal Rideau de devenir une infrastructure panoramique de la capitale a pris forme avec la création de la Commission d'embellissement d'Ottawa (CEO). La CEO a été fondée par le gouvernement du premier ministre sir Wilfrid Laurier pour embellir Ottawa et visait à mettre à l'honneur la valeur récréative et esthétique du canal. Le plan d'aménagement d'un parcours panoramique (aujourd'hui appelé la promenade Reine-Élisabeth) le long du canal faisait partie des premières initiatives de la CEO. La planification de l'ensemble du réseau de promenades et la volonté d'aménager les espaces naturels et disponibles sur les rives du canal, de la rivière des Outaouais et de la rivière Rideau afin de créer un réseau de parcs et de boulevards liés étaient essentiellement le fruit des travaux de l'architecte paysagiste Frederick Gage Todd, à qui la CEO a demandé en 1903 de proposer un « plan pour les parcs et les améliorations générales de la capitale ».¹

Malgré de nombreux investissements publics dans le canal et en dépit de son importance pour la navigation commerciale et récréative, l'avenir du canal Rideau n'a pas été entièrement assuré au début du XX^e siècle, à l'époque où les canaux ont été essentiellement délogés par les chemins de fer et les routes. En 1910, le Canadien Pacifique a proposé d'utiliser le lit du canal Rideau comme tracé pour sa voie ferrée. Les journalistes et certains résidents étaient d'accord avec ce plan, qui faisait du canal « un vecteur de maladies qui n'était d'aucune utilité pour qui que ce soit, sauf quelques chasseurs de canards ».² Dans le plan de 1915 pour la capitale, appelé couramment le Plan Holt, on proposait de recouvrir d'une large esplanade et de routes des parties du canal au nord de l'avenue Laurier.

La désignation du canal Rideau à titre de LHN, d'abord comme lieu d'importance historique en 1925, puis comme site historique, était essentielle pour assurer la conservation de la voie navigable. Depuis 1972, le canal relève de la compétence de Parcs Canada, qui continue aujourd'hui de l'exploiter, de le conserver et de le gérer. Le paysage qui s'étend au delà des parois du canal est du ressort de la CCN, de la Ville et de nombreux propriétaires fonciers du domaine privé et du domaine public.

« Nous nous sommes rendus non loin du canal Rideau, dans les magnifiques champs libres couverts de neige d'un blanc pur, sous un magnifique clair de lune. C'était inspirant pour l'âme. »

Crédit : Bibliothèque et Archives Canada, William Lyon Mackenzie King, journaux intimes, le 1^{er} février 1901.

1.1 Raison d'être

Cette étude consiste à examiner le Tronçon d'Ottawa, en mettant l'accent sur un segment distinct du canal Rideau qui est inséparable du canal à titre de LHN, de SPM et de RPC.

Les objectifs de l'Étude du Tronçon d'Ottawa consistaient à :

- recenser et exprimer les valeurs patrimoniales du Tronçon d'Ottawa en tant que paysage culturel d'importance internationale, capitale et locale;
- constituer un document cadre pour Parcs Canada, la CCN et la Ville d'Ottawa (les partenaires) afin d'éclairer leurs différents plans, examens des projets d'aménagement et programmes liés à l'aire de l'étude;
- faire avancer encore plus la relation professionnelle de collaboration entre les partenaires dans leurs travaux sur les rives du canal Rideau.

Pour Parcs Canada, qui administre le Lieu historique du canal Rideau et le site du patrimoine mondial de l'UNESCO dans le cadre de son vaste système de lieux naturels et historiques protégés, l'Étude du Tronçon d'Ottawa est aussi destinée à permettre d'éclairer et d'étayer :

- les cibles exposées dans le Plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada du canal Rideau et du Blockhaus-de-Merrickville (2022) pour :
 - décrire et consigner les paysages culturels et les valeurs patrimoniales de cinq postes d'éclusage pour étayer les initiatives de conservation, les activités d'interprétation et les authentiques perspectives de l'expérience à offrir aux visiteurs;
 - aider les représentants du Comité directeur de la Stratégie d'aménagement du corridor Rideau et le Groupe consultatif technique des planificateurs à recenser et protéger les valeurs du SPM, de sa zone tampon et de son contexte;
 - mettre au point des plans d'implantation des postes d'éclusage qui font état des priorités pour les améliorations à apporter au site afin de promouvoir l'expérience à offrir aux visiteurs, d'augmenter le nombre de visites sur le terrain, d'améliorer l'accessibilité et de rehausser la sécurité des opérations de la voie navigable;
- prendre connaissance des demandes de permis d'aménagement qui pourraient avoir des incidences sur les valeurs patrimoniales du canal Rideau et de son contexte;
- faire périodiquement le point des évaluations de la conservation et des obligations de dépôt des rapports.

Pour la CCN, cette étude viendra éclairer et étayer :

- les plans à long terme et les lignes de conduite se rapportant aux terrains sur les rives du canal, dont le Plan de secteur du cœur de la capitale, les Lignes directrices pour la planification et la conception des promenades et le Plan des terrains urbains de la capitale, les projets et programmes menés par la CCN et la gestion permanente des terrains sur les rives du canal, dont le réaménagement de la passerelle du ruisseau Patterson et les nouveaux projets d'animation;
- l'examen des projets à réaliser sur les rives du canal et soumis à l'approbation du gouvernement fédéral en vertu de la Loi sur la capitale nationale et de la Loi sur l'évaluation d'impact;
- Les programmes destinés à promouvoir le rayonnement public et l'appréciation du canal (ainsi que son interprétation), menés par la CCN ou réalisés en partenariat avec d'autres organismes.

Pour la Ville d'Ottawa, l'Étude du Tronçon d'Ottawa viendra étayer :

- la mise en œuvre du secteur spécial du canal Rideau dans le Plan officiel d'Ottawa;
- les examens des demandes de permis d'aménagement qui pourraient avoir des incidences sur les valeurs patrimoniales du canal Rideau et de son contexte en deçà et au delà du périmètre de ce secteur spécial;
- le recensement des programmes qui pourraient être envisagés relativement à l'accès public, à l'utilisation et à l'appréciation du Tronçon d'Ottawa.



Carte 2 Aire de l'étude, Étude du paysage culturel du canal Rideau – Tronçon d'Ottawa.
Crédit : Ville d'Ottawa, 2023.

1.2 Encadrement du projet

L'Étude du paysage culturel du canal Rideau – Tronçon d'Ottawa a été codirigée par un partenariat réunissant Parcs Canada, la CCN et la Ville d'Ottawa. Chacun des trois partenaires est un intendant des valeurs patrimoniales du canal Rideau et de son paysage culturel. En partenariat et dans le cadre de leurs propres programmes, Parcs Canada, la CCN et la Ville d'Ottawa aident à gérer le paysage culturel et réunissent des groupes divers pour mettre à l'honneur, promouvoir et valoriser la voie navigable.

1.3 Aire de l'étude

L'aire de l'Étude du Tronçon d'Ottawa correspond à une section de 8,2 kilomètres du canal Rideau qui se déverse dans la rivière des Outaouais depuis la baie Mooneys un peu au sud du pont Hog's Back, à l'endroit où le canal se sépare de la rivière Rideau (Carte 2). L'aire de l'étude comprend le canal, les terrains fédéraux sur les rives du canal, la zone tampon de 30 mètres associée à l'inscription du SPM, ainsi qu'une propriété au delà des terrains fédéraux ou de la zone tampon de 30 mètres. L'aire de l'étude correspond généralement aux limites du secteur spécial du canal Rideau exposées dans le Plan officiel de la Ville d'Ottawa, en plus de la section de 200 mètres du canal au sud du poste d'éclusage de Hartwells jusqu'à la baie Mooneys. Le lecteur trouvera dans l'appendice 6 (Cartes de base) l'ensemble complet des cartes illustrant le Tronçon d'Ottawa.

Dans la foulée des enquêtes menées dans le cadre de cette étude et de la consultation des partenaires, nous avons modifié l'aire de l'étude originelle représentée dans la carte 2 pour exclure des parties des quartiers du parc Courtland et de la terrasse Rideauview comprises entre le poste d'éclusage de Hartwells et la baie Mooneys et qui ne sont pas immédiatement voisines du canal Rideau et de ses ruisseaux. Ce changement est constaté dans l'appendice 6 (Cartes de base) et dans la cartographie du poste d'éclusage de Hartwells jusqu'au secteur pittoresque de Hog's Back.

1.3.1 Propriétés

Le Tronçon d'Ottawa comprend environ 400 propriétés privées et plusieurs propriétés institutionnelles, dont le Lisgar Collegiate Institute, l'Église Unie Southminster et le Centre Rogers. Pour en accélérer la consultation, les lieux patrimoniaux désignés sont listés dans l'appendice 7 (Biens fonds patrimoniaux désignés dans l'aire de l'étude) et sont compris dans les cartes du secteur pittoresque. D'autres bâtiments et ouvrages, dont les ouvrages du canal, sont listés dans les descriptions correspondantes des secteurs pittoresques recensés.

Voici les terrains fédéraux majeurs de l'aire de l'étude :

- le canal Rideau, administré par Parcs Canada, dont trois postes d'éclusage : Ottawa, Hartwells et Hog's Back;
- deux promenades de la CCN : la promenade Reine-Élizabeth et la promenade du Colonel By, ainsi que leurs sentiers polyvalents associés;
- cinq parcs de la CCN qui se trouvent en totalité ou en partie dans l'aire de l'étude : le parc Major's Hill, le parc de la Confédération, le parc du ruisseau Patterson, le parc des Commissaires et le parc Hog's Back.
- les parties de la Ferme expérimentale centrale (FEC) à l'est de la promenade Prince of Wales, dont l'Arboretum du Dominion de la FEC et de Jardin écologique Fletcher;
- l'Édifice Major-général George R. Pearkes (quartiers généraux du MDN);
- l'Édifice du Sénat du Canada (aussi appelé le Centre de conférences du gouvernement ou l'ancienne gare Union);
- le Centre national des Arts.

La Ville d'Ottawa est propriétaire de la promenade Echo et d'une partie de l'espace du parc Brown's Inlet.

1.4 Intervention dans les paysages culturels

L'Étude du paysage culturel du Tronçon d'Ottawa fait appel à une structure cadre inspirée des pratiques de conservation du Canada et d'autres pays et d'avis documentés dans le document intitulé « Travailler avec les paysages culturels : un guide pour la région de la capitale nationale » (appelé ci après « Travailler avec les paysages culturels »), mise au point par la CCN.³

Deux définitions de la notion de « paysage culturel » citées dans le document « Travailler avec les paysages culturels » sont intimement liées et sont appliquées dans cette étude. La première définition correspond à « un ensemble d'idées et de pratiques bien ancrées dans un lieu. Les « idées et pratiques » sont ce qui lui donne son caractère naturel; le « lieu » est ce qui en fait un paysage. Cette définition comprend des valeurs intangibles comme les expériences, les rituels et les convictions parties de l'histoire du paysage culturel. Elle tient compte des commentaires livrés dans le programme de consultation sur le Tronçon d'Ottawa. Elle exprime une grande appréciation des expériences offertes dans le paysage et valorise les occasions de participer activement au paysage grâce aux loisirs, dont les visites touristiques en voiture, à vélo, à pied, la méditation, la participation aux événements et d'autres activités. Il y a aussi une deuxième définition du « paysage culturel », qui est plus couramment utilisée. Selon cette définition, un paysage culturel est « une étendue géographique ayant été modifiée ou influencée par l'activité humaine, ou à laquelle l'homme donne une signification culturelle spéciale », et « est reconnue officiellement pour sa valeur patrimoniale »⁴.

Indépendamment de la définition du « paysage culturel » qui est utilisée, comme l'explique le document « Travailler avec les paysages culturels » :

les paysages culturels s'entendent parfaitement de systèmes [dynamiques], dans lesquels des éléments tangibles et intangibles existent dans une relation les uns envers les autres. C'est ce qui confère aux paysages culturels une certaine tolérance au changement, puisque l'objectif de la conservation consiste à pérenniser la relation évolutive entre les idées et le lieu.

Il peut exister différentes définitions et valeurs pour le même lieu physique, de sorte qu'il est possible que des paysages stratifiés et chevauchants se fassent jour. Si la reconnaissance est l'un des outils essentiels de la conservation, l'analyse de la variété des paysages culturels qui sont présents dans un secteur donne probablement lieu à des décisions plus judicieuses dans l'aménagement du territoire.

Les Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO divise encore les paysages culturels dans trois grandes catégories : les paysages « conçus et créés intentionnellement par l'homme », les paysages « essentiellement évolutifs » et les paysages « associatifs ».⁵ Voici les définitions extraites des Orientations de l'UNESCO :

- i. Le plus facilement identifiable est le paysage clairement défini, conçu et créé intentionnellement par l'homme, ce qui comprend les paysages de jardins et de parcs créés pour des raisons esthétiques qui sont souvent (mais pas toujours) associés à des constructions ou des ensembles religieux.
- ii. La deuxième catégorie est le paysage essentiellement évolutif. Il résulte d'une exigence à l'origine sociale, économique, administrative et/ou religieuse et a atteint sa forme actuelle par association et en réponse à son environnement naturel. Ces paysages reflètent ce processus évolutif dans leur forme et leur composition. Ils se subdivisent en deux catégories :
 - un paysage relique (ou fossile) est un paysage ayant subi un processus évolutif qui s'est arrêté, soit brutalement soit sur une période, à un certain moment dans le passé. Ses caractéristiques essentielles restent cependant matériellement visibles.
 - un paysage vivant est un paysage qui conserve un rôle social actif dans la société contemporaine, étroitement associé au mode de vie traditionnel et dans lequel le processus évolutif continue. En même temps, il montre des preuves manifestes de son évolution au cours des temps.
- iii. La dernière catégorie comprend le paysage culturel associatif. L'inscription de ces paysages sur la Liste du patrimoine mondial se justifie par la force d'association des phénomènes religieux, artistiques ou culturels de l'élément naturel plutôt que par des traces culturelles matérielles, qui peuvent être insignifiantes ou même inexistantes.



Poste d'éclusage de Hartwells.
Crédit : CCN.

Bien que nous nous en remettions à la définition des paysages culturels des Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO et que nous appliquions ces notions à l'ensemble du Tronçon d'Ottawa du canal Rideau, il est important de noter que le site du patrimoine mondial du canal Rideau n'est pas inscrit comme paysage culturel. Veuillez consulter les critères d'inscription dans l'appendice 1.

Le Tronçon d'Ottawa constitue essentiellement un paysage culturel conçu et créé expressément par les Ingénieurs du roi durant les premiers travaux de construction du canal et pendant son exploitation continue. Des strates de conception esthétique sont venues s'ajouter dans l'architecture du paysage afin de créer des parcs et des promenades, ainsi que des bâtiments et des ouvrages phares et des quartiers résidentiels. Le Tronçon d'Ottawa a évolué au fil des ans; toutefois, à la différence de certains paysages qui se sont transformés organiquement, le modèle de conception express a joué un rôle dans le modelage du Tronçon d'Ottawa pendant plus de deux siècles. Un des secteurs, notamment la vallée d'accès, réunit les caractéristiques d'un paysage associatif dans lequel les panoramas donnant sur la Colline du Parlement et sur les écluses d'Ottawa en direction de la rivière des Outaouais amènent le spectateur à apprécier vivement

l'envergure, la nordicité et la majesté du Canada, en plus de communiquer le sentiment de la richesse d'un territoire qui a été entièrement occupé par les peuples autochtones avant l'arrivée des Européens.

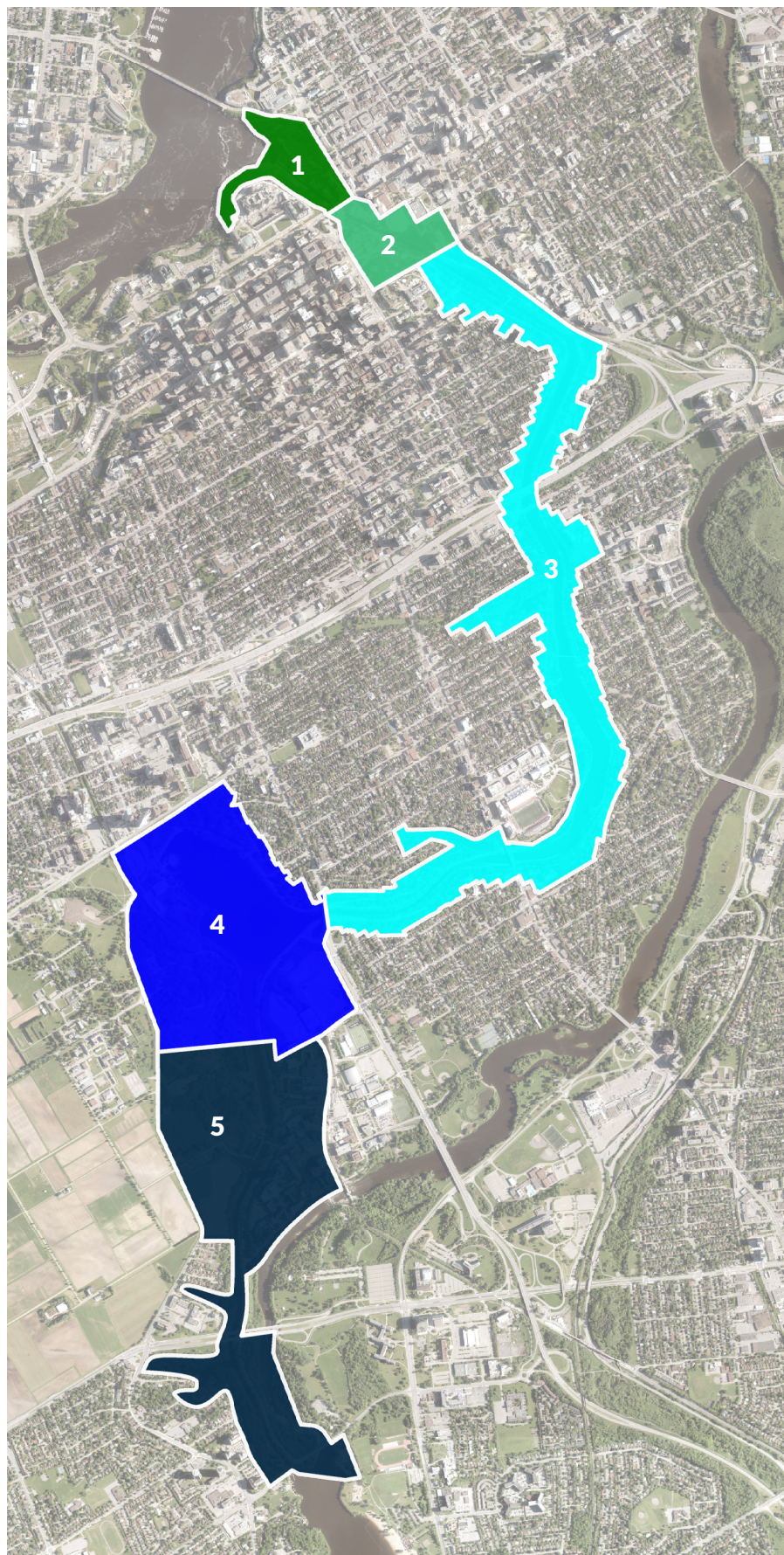
L'Étude confirme que, quelle que soit la définition ou la catégorie à laquelle on fait appel, la conservation du Tronçon d'Ottawa oblige à connaître la multiplicité des idées, des lieux et des significations qu'on trouve dans le paysage culturel, ce qui constitue une étape essentielle dans la protection de ses valeurs patrimoniales. Pratiquement, la conservation oblige à tenir compte de l'ensemble de l'évolution historique, et non seulement du lien entre le secteur et un magnifique ouvrage du génie.

L'Étude du Tronçon d'Ottawa comprend un énoncé de l'importance du Tronçon, qui est distinct de l'Énoncé de l'importance du canal Rideau. L'Énoncé de l'importance du Tronçon d'Ottawa tient compte des valeurs du SPM et du LHN du canal Rideau, en réunissant toutefois les autres valeurs qui ressortent de l'histoire, de la conception et de l'évolution du Tronçon comme secteur urbain dans lequel se sont déroulées, au cours des 125 dernières années, de nombreuses initiatives de planification de la municipalité et de la capitale. L'Énoncé de l'importance fait aussi état des valeurs et des éléments caractéristiques liés au patrimoine culturel. Ces valeurs correspondent à la fois au caractère du Tronçon d'Ottawa et aux résultats de la consultation publique de l'Étude.

Secteurs pittoresques

Carte 3

1 - 5



- 1. VALLÉE D'ACCÈS
- 2. ESPLANADE
- 3. ENTRE L'AVENUE LAURIER ET LE PONT BRONSON
- 4. LAC DOW
- 5. HARTWELLS ET HOGS BACK



- 6. PROMENADE REINE-ÉLIZABETH
- 7. PROMENADE DU COLONEL-BY ET PROMENADES ECHO
- 6+7

1.5 Synthèse des secteurs pittoresques

L'Étude du Tronçon d'Ottawa donne à la fois une vue d'ensemble du paysage culturel du canal Rideau dans l'aire de l'étude et des analyses plus détaillées de sept parties (dont certaines se chevauchent) du Tronçon d'Ottawa appelées les « secteurs pittoresques ». Chacun de ces secteurs pittoresques réunit les caractéristiques physiques ou historiques spécifiques qui illustrent la variation dans le paysage du Tronçon d'Ottawa et la manière dont s'intègre le paysage.

Secteurs pittoresques	Périmètre général	Caractéristiques
Vallée d'accès	Entre la rivière des Outaouais et le pont Plaza, des deux côtés du canal jusqu'à la périphérie de l'aire de l'étude.	La géographie, la topographie et l'histoire se conjuguent pour définir le périmètre de ce secteur, qui comprend des bâtiments, des ouvrages de génie et des ressources archéologiques qui expriment directement l'envergure du projet du canal et les réalisations de ses ingénieurs et constructeurs, dont le personnel militaire, les entrepreneurs, les manœuvres et les travailleurs spécialisés.
Esplanade	Entre le pont Plaza et le pont Laurier des deux côtés du canal	C'est ce secteur qui a été aménagé le plus densément dans le Tronçon d'Ottawa, non seulement en raison de sa liaison physique avec le cœur d'Ottawa et la Colline du Parlement, mais aussi parce qu'on a enlevé le bassin du canal, ce qui a permis de réaménager une partie du secteur. L'histoire de ce secteur est intimement liée aux initiatives de planification de la CCN.
Entre le pont de l'avenue Laurier et le pont Bronson	Entre le pont de l'avenue Laurier et le pont Bronson des deux côtés du canal	Vaste étendue du Tronçon d'Ottawa dans laquelle l'histoire de la région n'est pas aussi variée qu'on pourrait s'y attendre d'après sa longueur. La plus grande partie du secteur a une vocation résidentielle, sauf l'ensemble de bâtiments construits au début du siècle au sud de l'avenue Laurier, ce qui comprend le manège militaire de la place Cartier, les anciens dépôts militaires et le Lisgar Collegiate Institute. Bien qu'ils ne fassent pas partie de l'aire de l'étude, le parc Lansdowne et l'Université d'Ottawa dérogent aussi aux formes d'habitation présentes de part et d'autre du canal.
Lac Dow	Entre le pont Bronson et la section canalisée au nord du poste d'éclusage de Hartwells.	Ce secteur comprend le lac Dow, l'arboretum de la Ferme expérimentale centrale et le parc des Commissaires. Ce secteur est parfaitement reconnaissable en raison des valeurs écologiques qu'il regroupe. Ce secteur pittoresque comprend une partie de l'Université Carleton.
Hartwells et Hog's Back	Entre le lac Dow et le coin nord est de la baie Mooneys	Ce secteur est distinctif en raison de la section canalisée exiguë du Tronçon d'Ottawa qui regroupe deux postes d'éclusage historiques. Il comprend les ruisseaux de l'ouest du canal dans l'aire de l'étude, une partie de l'Université Carleton, les chutes du Prince-de-Galles et le secteur de Hog's Back, dont les terrains de Parcs Canada sur la rive est de la baie Mooneys non loin du pont Hog's Back.
Promenade Reine-Élizabeth	Toute la longueur de la promenade Reine Élisabeth entre le Centre national des Arts et la rue Preston	La CCN et ses prédécesseurs ont aménagé la promenade Reine Élisabeth pour en faire une promenade panoramique reliant les parcs et les lieux importants de la capitale. De par sa conception, elle continue de mettre en vitrine le canal comme paysage de pièce d'eau et met à l'honneur des parcs historiques, le ruisseau Patterson et l'étang Brown.
Promenade du Colonel-By et promenade Echo	Toute la longueur des deux routes	La promenade du Colonel-By et la promenade Echo ont toutes deux une histoire commune et une histoire distincte à la fois. Ensemble, elles définissent toutefois l'aménagement du côté est du canal Rideau.

Tableau 1 : Les grandes caractéristiques des secteurs pittoresques du Tronçon d'Ottawa

1.6 Consultation des Autochtones

L'histoire et les points de vue de la Nation Anishinabe Algonquine font partie intégrante de la compréhension du paysage du patrimoine culturel du Tronçon d'Ottawa du canal Rideau.

Des séances ont eu lieu en 2024 et en 2025 avec les Algonquins de la Première Nation algonquine de Pikwàkanagàn (PNAP) et les Algonquins de l'Ontario; on a entre autres présenté un exposé sur ce projet à l'occasion d'une réunion en présentiel du Comité consultatif des Algonquins (CCA) organisée par le Bureau de la consultation de la PNAP, dans le cadre d'un accord de collaboration. Avant et après cette réunion, les partenaires ont consulté directement le Bureau de la consultation de la PNAP. Parcs Canada a poursuivi ses échanges par correspondance avec les Algonquins de l'Ontario à la fois sur l'Étude du paysage culturel du canal Rideau – Tronçon d'Ottawa et sur l'ensemble de la consultation se rapportant au canal Rideau, au delà du secteur urbain d'Ottawa.

Plusieurs points d'intérêt ont été recensés, dont la conservation de la faune terrestre et aquatique, la qualité de l'eau, la protection des espèces végétales culturellement importantes, le rehaussement de la visibilité de l'histoire et de la culture algonquines, ainsi que la protection des lieux spirituels, archéologiques et patrimoniaux sur les berges du canal Rideau.

En s'inspirant de cette consultation, Parcs Canada, la Commission de la capitale nationale et la Ville d'Ottawa entendent tous travailler dans le cadre de leur mandat respectif afin de consulter significativement la nation algonquine sur la gestion des terres et des plans d'eau du Tronçon d'Ottawa du canal Rideau.

Les partenaires entendent poursuivre le dialogue et la consultation avec la nation algonquine dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de ce rapport et de la gestion continue du Tronçon d'Ottawa, et en ce qui a trait aux projets ou initiatives potentiels à réaliser.

« Le canal comme espace non programmé est l'un des éléments qui en font le succès. Il s'agit d'un lieu à découvrir à son rythme. Ce qu'il y a de plus merveilleux, entre autres, c'est qu'il permet aux gens de s'y trouver simplement. »

Commentaire exprimé dans les réunions en ligne de la consultation publique sur le Tronçon d'Ottawa

1.7 Participation du public

L'Étude du Tronçon d'Ottawa comprenait un programme de consultation qui a permis de rejoindre des particuliers et des groupes généraux et locaux. Nous avons réuni les commentaires du public grâce à un sondage en ligne, à deux kiosques de consultation publique et à des assemblées en ligne avec les parties prenantes.

Les kiosques de consultation publique ont été montés en novembre 2023 dans le Complexe récréatif Minto et dans le pavillon Aberdeen du parc Lansdowne. Ces kiosques installés pour une journée ont attiré plus de 335 participants. Le sondage de l'Étude du paysage culturel du canal Rideau, auquel ont répondu 2 640 personnes, s'est déroulé entre le 17 novembre et le 8 décembre 2023. Les dialogues en ligne avec les parties prenantes (groupes communautaires, entreprises et propriétaires de biens fonds dans l'aire de l'étude) ont eu lieu en septembre 2023 et en février 2024.

Voici les thèmes de la consultation publique :

1. Ce couloir est important pour le transport multimodal.
2. Les inquiétudes environnementales doivent entrer en ligne de compte dans les décisions à prendre.
3. Les espaces verts sont importants pour la détente et les loisirs.
4. Le canal est un haut lieu important.
5. Il faut reconnaître et préserver l'histoire du canal.
6. Il faut préserver le charme naturel du couloir.

Plusieurs grands thèmes se sont fait jour dans les travaux de consultation :

1. la valeur des espaces verts dans le Tronçon d'Ottawa;
2. la nécessité de protéger l'environnement du Tronçon d'Ottawa;
3. l'importance des réseaux de transport (transport actif et transport automobile) dans le Tronçon d'Ottawa;
4. l'importance historique du canal Rideau;
5. la valeur de sa vocation récréative.

La synthèse complète du programme de consultation est reproduite dans l'appendice 9 (Synthèse de la consultation du public), ainsi que dans un document distinct intitulé « Étude du paysage culturel du canal Rideau – Rapport de la consultation publique sur le Tronçon d'Ottawa (CCN, 2025).

2: Évolution du paysage du Tronçon d'Ottawa



La rivière Rideau sous les chutes du Prince-de-Galles, octobre 2024. Crédit : Matrix Heritage

2.1 Histoire

2.1.1 Période précédant la colonisation

Depuis l'aube des temps, les gens vivent en relation avec le territoire et les plans d'eau du réseau de cours d'eau de la rivière Rideau, qui évolue par cycle saisonnier sur de vastes régions. Dans la Vallée de l'Outaouais et le couloir Rideau, la Nation Algonquine ancestrale Anishinabe occupe la région depuis plus de 8 000 années.⁶

Les habitants se sont installés dans la région peu de temps après le recul des glaciers et le drainage de la mer de Champlain, qui ont transformé le paysage en delta fluvial il y a 10 000 ans environ. Ces groupes intrépides, appelés les « Paléoindiens » par les archéologues, s'en remettaient à différents végétaux et animaux pour se nourrir et parcouraient de vastes territoires. Si la région immédiate d'Ottawa ne réunit pas suffisamment de preuves archéologiques pour confirmer l'existence des Paléoindiens, les artefacts de cette période dans tout l'Est de l'Ontario, dont la région des lacs Rideau et l'île Thompson non loin de Cornwall, font clairement état d'une première présence humaine dans la région.

Lorsque le climat s'est réchauffé et que les populations ont augmenté, les communautés semi nomades ont peuplé la région pendant la période dite « archaïque » (de 8 000 à 1 000 ans avant l'ère commune).

L'accroissement de la stabilité s'est accompagné d'un progrès dans la technologie lithique et a donné naissance à de vastes réseaux de commerce. Souvent, les sites de l'époque étaient situés dans des îles, des cours d'eau et dans d'étroits passages sur les lacs et les rivières que traversaient les caribous et les chevreuils, ce qui laisse entendre qu'on faisait appel à des embarcations et à des techniques de pêche.⁷ C'est durant cette période qu'on a aménagé un vaste paysage culturel entre la chute des Chaudières et l'embouchure de la rivière Gatineau.

Situé dans la plaine inondable du delta de la rivière Gatineau, à la confluence de la rivière Rideau, de la rivière Gatineau et de la rivière des Outaouais, le parc du lac Leamy semble avoir été épisodiquement occupé par des groupes pendant la période archaïque avant de devenir un important lieu de rassemblement estival durant la période sylvicole moyenne (100 ans avant l'ère commune à 500 ans après l'ère commune). C'est ce qu'indique l'appellation algonquine donnée au parc du lac Leamy, soit « Kabeshinàn » ou « camp d'été ».⁸ Le complexe archéologique du lac Leamy est le plus vaste ensemble de sites archéologiques connus dans le bassin de drainage de la rivière des Outaouais et comprend un paysage culturel occupé continuellement par des groupes autochtones pendant plus de 6 000 ans.

Le couloir Rideau faisait probablement partie d'un vaste réseau menant à un ensemble de sites comme le lac Leamy. On a repéré des petits sites de campement de la période archaïque des Amériques et de la période sylvoicole (vers 1 000 avant l'ère commune jusqu'à 1 600 ans de l'ère commune) dans Manotick (le site du parc Washkà)⁹ et dans Barrhaven¹⁰. Ces sites pourraient représenter des points d'escale pour les groupes en transit qui se rendaient jusqu'au lieu de rassemblement du lac Leamy ou des sites de campement plus modestes utilisés pendant les autres saisons. On a relevé l'existence de chemins de portage le long du tracé du canal du Tronçon d'Ottawa dans les fouilles qui ont eu lieu dans le parc Vincent-Massey au pied d'un chemin de portage où se trouvaient des rapides avant la construction du barrage de Hog's Back et avant l'aménagement des chutes du Prince-de-Galles.¹¹ Les sites recensés du côté sud de la rivière des Outaouais dans la baie Governor et la baie Portage non loin du parc Rockcliffe révèlent l'existence d'un chemin de portage dans les alentours des chutes Rideau et d'une liaison entre la rivière Rideau et la rivière des Outaouais.¹²

Bien que la richesse du patrimoine archéologique d'Ottawa dans le cœur de la Ville reste essentiellement occultée ou a été bousculée par l'urbanisation, la connaissance autochtone de la région et l'archéologie témoignent du rôle intemporel du couloir Rideau comme axe charnière du transport et de l'occupation de la région pendant des millénaires. Ce patrimoine permanent met en relief l'interaction continue entre les habitants de la région et ses cours d'eau.

2.1.2 Racines d'Ottawa

Avant la construction du canal Rideau, les petites zones de peuplement du côté sud de la rivière des Outaouais étaient tributaires du commerce du bois d'œuvre et des perspectives économiques de Wrightville (qui s'appelle aujourd'hui Gatineau), fondée en 1800 sur les rives du Québec. La planification, la construction et la mise en service du canal entre 1826 et 1832 ont mené à l'établissement et au développement de Bytown (la ville aménagée par le lieutenant-colonel John By pour permettre de construire le canal) et ont doté cette nouvelle zone de peuplement d'une vocation et d'une économie qui lui étaient propres.

L'Acquisition du canal Rideau, qui a officialisé (du point de vue de la Couronne) la propriété par l'État du territoire compris entre Kingston et Ottawa, s'est enchaînée avec une série de transactions foncières menées en 1823 au nom de l'État par lord Dalhousie, gouverneur en chef de l'Amérique du Nord britannique. Les bandes de terre acquises par Lord Dalhousie se trouvaient du côté sud de la rivière des Outaouais entre le débarcadère de Richmond et la rivière Rideau. L'opération d'acquisition de lord Dalhousie permettait de s'assurer que ce territoire stratégique de prédilection serait toujours réservé au gouvernement, qui pourrait s'en servir pour répondre à ses besoins.

À titre officiel comme à titre personnel, lord Dalhousie a prôné l'aménagement du territoire et les communications par voie navigable au Canada afin de fortifier la défense militaire et les zones à peupler.¹³ Il entrevoyait avec beaucoup d'enthousiasme la construction des routes et des chenaux comme moyens d'encourager le peuplement et d'attirer au Canada les immigrants qui voulaient s'installer aux États-Unis.



Carte du canton de Nepean établie par Anthony Swalwell en 1830. Il faisait observer que « [l]e croquis ci dessus est une copie de la carte de Nepean de l'arpenteur général » avant que l'on construise le canal. Crédit : Bibliothèque et Archives Canada, 413246.



Carte de la région d'Ottawa Gatineau datée de 1825 et représentant l'aménagement de la région avant la construction du canal Rideau. Le canal s'ouvrait dans la baie Sleigh, qui fait aujourd'hui partie de la vallée d'accès du Tronçon d'Ottawa. Crédit : Bibliothèque et Archives Canada, 5067293.



Croquis de Bytown et du canal Rideau entre Hog's Back et la rivière des Outaouais en 1844. Crédit : The National Archives of the UK, MPH 1/ 918 / 19.

Un détachement de simples soldats britanniques (communément appelés les Habits rouges) était stationné sur la Colline des Casernes (qui s'appelle aujourd'hui la Colline du Parlement) afin d'aider à protéger l'établissement militaire de Bytown et de surveiller la construction du canal dans la localité. Dans la foulée de la construction de ce canal, on a réduit la garnison de Bytown. En 1832, les casernes du centre ont été rasées par les flammes et n'ont jamais été reconstruites, puisqu'elles n'étaient plus nécessaires parce qu'on avait réduit la garnison. Peu de temps après, entre 1832 et 1834, un autre ensemble de casernes a été rasé par les flammes, mais a ensuite été reconstruit. À l'époque, la garnison était rarement constituée de plus de 20 simples soldats, qui ont été rappelés en 1854 et remplacés par 25 soldats retraités qui vivaient de leur rente et qui servaient de garde nationale pour protéger les écluses et la propriété de l'Ordonnance jusqu'à ce que le canal soit cédé à la province du Canada en 1856.

2.1.4 Construction du canal

En mai 1827, John By, qui était arrivé à la fin de 1826, a commencé à réarpenter le circuit du canal et à prendre des dispositions pour attribuer les contrats de construction de chaque section du canal. Dans la conception, on faisait appel à l'approche de l'« eau morte », selon laquelle, dans toute la mesure du possible, les plans d'eau et les zones cuvettes existantes dans lesquelles on pouvait aménager des lacs artificiels étaient reliés grâce aux écluses et aux barrages pour créer une voie navigable continue. Dans le Tronçon d'Ottawa, les plans prévoyaient un chenal excavé, un lac artificiel (le lac Dow), une ravine naturelle élargie et approfondie et une longue tranchée profonde avant d'atteindre le sommet des huit écluses d'Ottawa menant à la rivière des Outaouais. Lorsqu'on a terminé, en 1832, l'aménagement des 202 kilomètres du canal Rideau, de 5 000 à 6 000 travailleurs environ (soit aussi bien les équipes recrutées que le Régiment royal des sapeurs et mineurs) avaient construit 52 barrages en encoffrement ou en pierre et 47 écluses en béton.¹⁴

C'est en 1827 que s'est déroulée la première campagne complète des travaux de construction : à l'époque, les travailleurs canadiens-français et irlandais ont commencé à aménager le chemin forestier, à construire des barrages et des écluses, à dynamiter et à excaver à la main les chenaux, souvent dans des conditions très dangereuses et imprévisibles. Bien qu'on ne connaisse pas le nombre exact de décès causés par la construction du canal, on estime que 1 000 Euro Canadiens, dont des travailleurs, des membres des familles et des personnes au service des travailleurs ont pu périr entre 1827 et 1832 sur l'ensemble de la tranchée du canal.¹⁵ On ne connaît pas le nombre d'Autochtones qui ont pu attraper des maladies infectieuses du fait de la présence de tant de nouveaux arrivants.¹⁶

La plupart des décès de travailleurs du canal et de membres de leur famille ont été le résultat des maladies de l'époque, dont les maladies de l'enfance et le paludisme. Pour les accidents qui se sont produits sur le chantier du canal et qui ont causé des décès, on menait normalement des enquêtes. Des incidents liés au dynamitage, aux travaux d'excavation et à l'abattage des arbres ont causé des accidents; certains travailleurs se sont noyés. En 1827, soit durant la première année des travaux, les documents indiquent que 10 hommes sont morts de maladies et que sept ont péri dans des accidents. Durant la même année, six femmes et 38 enfants sont aussi décédés, alors qu'on a enregistré 54 naissances.¹⁷ Parmi le Régiment royal des sapeurs et mineurs, 22 seraient morts pendant la construction du canal, dont 16 à cause de maladies et six à la suite d'accidents.

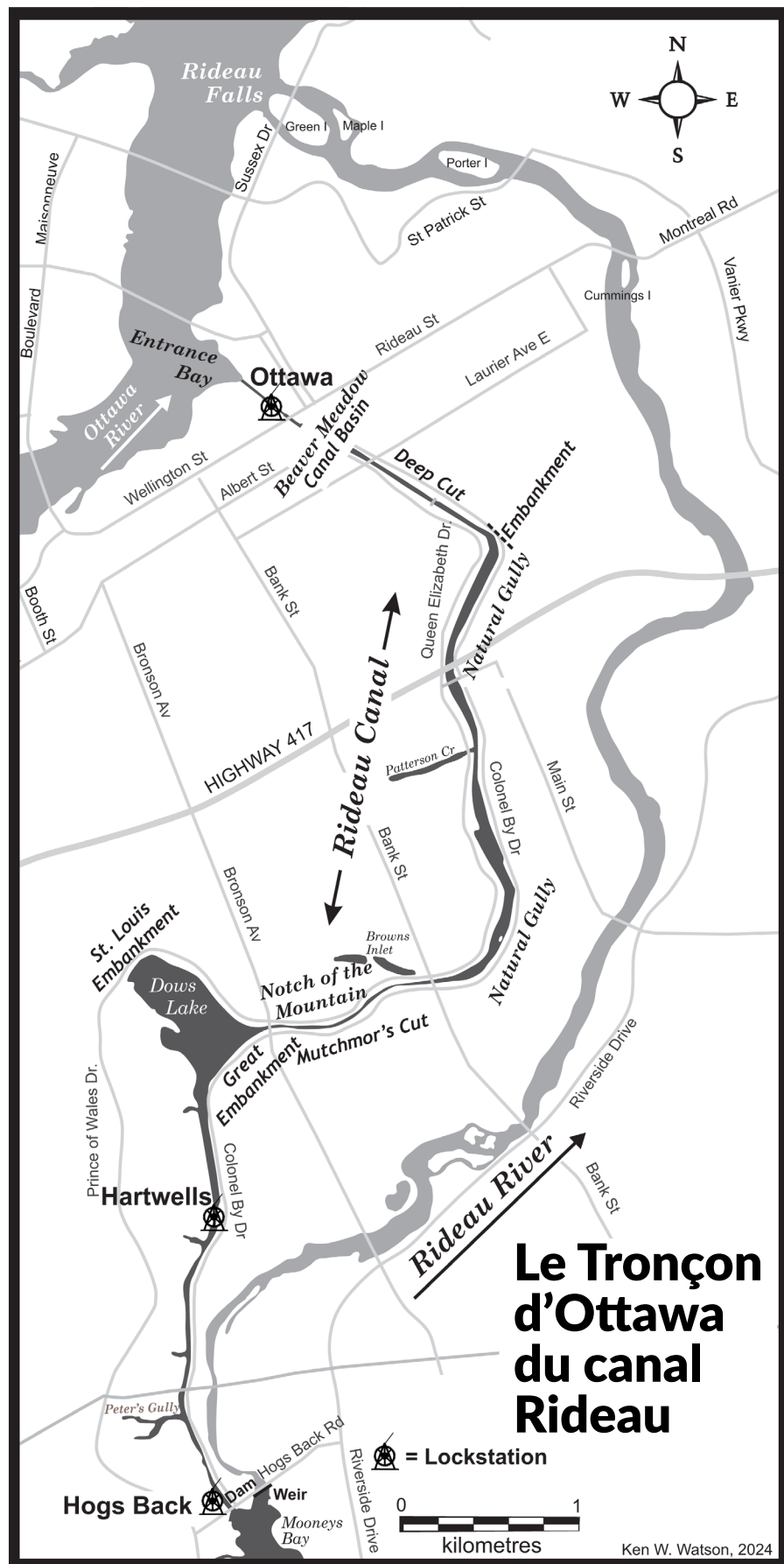
Quand le canal Rideau a été mis en service en 1832, les menaces militaires contre le Canada s'étaient apaisées et la voie navigable a été mise en service comme canal commercial pour promouvoir le développement de la région à l'époque où le nombre d'exploitations agricoles et de centres peuplés augmentait. Le Département de l'artillerie britannique a gardé la mainmise sur le canal jusqu'en 1856, lorsque la Commission des travaux publics de la province du Canada l'a repris en charge. En 1868, le canal a été cédé au ministère fédéral des Chemins de fer et Canaux (aujourd'hui Transports Canada) du gouvernement du Dominion du Canada nouvellement établi.



« Le premier campement, By-Town (Ottawa), en Ontario », 1826. Crédit : Dessin attribué au colonel John By (1781-1836), Musée McCord Stewart, M386.

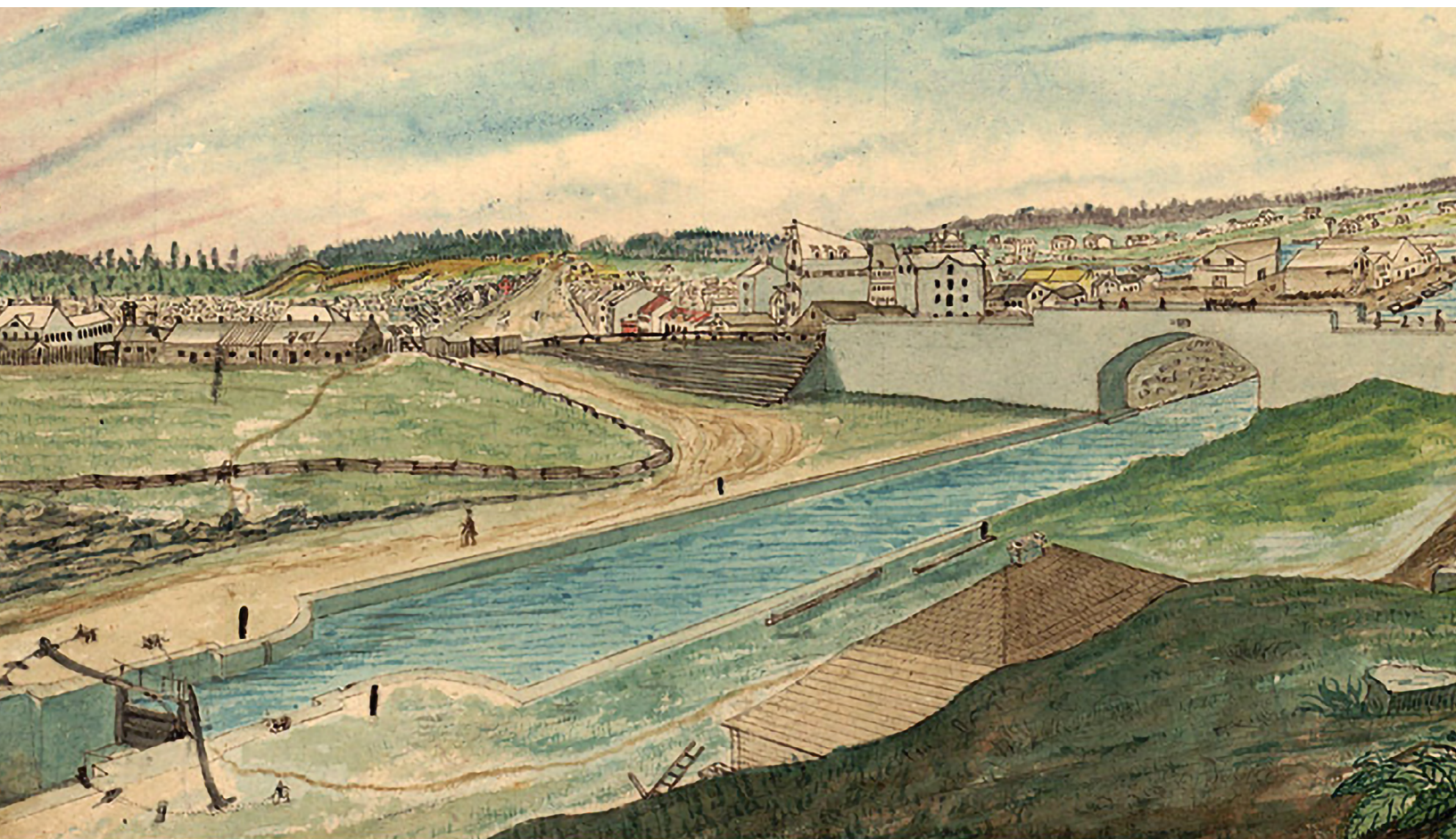


« Barrage du parc Hog's Back », représentant la brèche dans la maçonnerie de pierre en 1830. Croquis dessiné en juillet 1845 à partir du lit de la rivière. Crédit : Thomas Burrowes, Archives publiques de l'Ontario, dossier C 1-0-0-0-15.



Carte 5

Les principales constituantes du canal Rideau – Tronçon d'Ottawa.
Crédit : Carte reproduite avec l'aimable autorisation de Ken W. Watson, 2024.



Panorama du canal Rideau, pont des Sapeurs et Basse-Ville de Bytown, 1845.
Crédit : Thomas Burrowes, Archives publiques de l'Ontario, C 1-0-0-0-11.

2.1.5 Bytown, future capitale nationale

Lorsque le colonel By est arrivé pour commencer à construire le canal Rideau, il n'y avait que quelques « baraques » éparpillées dans la région. Il a aménagé la Haute-Ville (à l'ouest du canal) et la Basse-Ville (à l'est du canal) conformément au plan de réseau normalisé utilisé par les Britanniques dans d'autres zones de peuplement colonial militaires.

L'appellation « Bytown » était utilisée dans la correspondance en 1828. À la fin des travaux, la population de la ville se chiffrait à 1 500 habitants environ.¹⁸ Durant les travaux, le peuplement a été lent et erratique : les bûcherons itinérants et les bâtisseurs du canal arrivaient saisonnièrement selon la période au cours de laquelle ils devaient travailler. Nombreux sont ceux qui occupaient des lots choisis au hasard dans la Basse-Ville ou qui construisaient des maisons sur des terres louées à bail. À l'époque, Bytown était essentiellement un village de services qui répondait aux besoins des bâtisseurs du canal et du commerce du bois d'œuvre en plein essor sur la rivière des Outaouais. Les enterrements étaient problématiques, surtout en 1828, à l'époque où le paludisme et d'autres maladies fauchaient la vie de nombreuses personnes. On a réservé 0,20 hectare

(un demi acre) pour aménager un cimetière sur un site qui chevauche aujourd'hui la rue Elgin, la rue Metcalfe, la rue Queen et la rue Sparks.

Le canal Rideau a été relativement achalandé dans les premières décennies de sa mise en service : il servait à transporter les biens commerciaux et les produits agricoles des collectivités qui jalonnaient toute la longueur de ses rives. Il servait aussi de voie de transport des voyageurs, surtout avant que la Compagnie Bytown and Prescott Railway (B&PR) s'installe dans le village, rebaptisé Ottawa en 1855. En décembre 1854, le chemin de fer se rendait à peine à la périphérie d'Ottawa du côté est de la rivière Rideau, et en 1855, il s'étirait dans Ottawa en suivant la promenade Sussex non loin de l'avenue King Edward.

Les chemins de fer ont d'abord eu pour effet d'accroître l'achalandage du canal, puisque vendeurs et acheteurs pouvaient avoir accès à des réseaux plus vastes pour leurs échanges commerciaux. Les perspectives d'expansion du commerce ont mené à la construction de nouveaux entrepôts et de nouveaux quais tout juste en amont des écluses d'Ottawa, à l'extrémité nord du canal. Le paysage industriel ainsi aménagé est resté le même pendant des dizaines d'années.



La Colline du Parlement et la baie de l'entrée, en 1869. Crédit : William Notman, Collection Baldwin d'œuvres canadiennes, Archives de la Bibliothèque publique de Toronto, F95.



La Colline du Parlement et la baie de l'entrée, en 1910. Crédit : Archives de la Bibliothèque publique de Toronto, PCR-1831.

En 1857, soit deux ans après avoir été constituée, Ottawa a été sélectionnée par la reine Victoria comme siège du gouvernement et capitale de la province du Canada (Canada Est et Canada Ouest). Peuplée d'environ 10 000 habitants, la Ville était toujours relativement modeste; or, la population n'a cessé de s'accroître après le début des travaux consacrés aux édifices du Parlement, et on prévoyait de réinstaller à Ottawa les bureaux de Québec et de Kingston. En 1900, la population de la ville atteignait presque 58 000 habitants.¹⁹

La majestueuse architecture gothique des édifices du Parlement, achevés en 1876, et son paysage formel, qui continue de faire partie des exemples les plus éloquents de l'architecture néo gothique dans le monde, contrastait vivement avec le caractère rustique de la ville et le canal Rideau, qui longeait la Colline du Parlement.

**« Tout [le Tronçon d'Ottawa]
[me plaît]. Il y a tant à faire dans
les alentours du canal. »**

*Commentaire exprimé dans les kiosques de la
consultation publique sur le Tronçon d'Ottawa.*

2.1.6 Repenser la capitale

On a entamé les travaux d'embellissement du canal, qui étaient aussi liés à l'amélioration des passerelles sur les ponts et à l'augmentation du nombre de passerelles, après avoir constitué, en 1899, la Commission d'embellissement d'Ottawa (CEO), fondée pour respecter l'engagement de Wilfrid Laurier de faire d'Ottawa le « Washington du Nord ».²⁰ La Commission a été missionnée pour coopérer avec la Ville à l'aménagement de l'esthétique urbaine de la capitale et autorisée à faire l'acquisition de terrains dans la région d'Ottawa pour créer et entretenir les parcs, les rues et les promenades.²¹ On a attribué à la Ville d'Ottawa l'un des quatre postes de commissaires non rémunérés pour encadrer les travaux, sans toutefois financer de postes permanents.

Wilfrid Laurier s'inquiétait en particulier de l'aspect d'Ottawa lorsqu'il est arrivé en train, non loin du canal, dans l'ancienne gare Union. Le panorama du canal, surtout à proximité du centre ville, était encombré d'entrepôts et de zones de remisage. Les préoccupations esthétiques et la possibilité de moderniser le territoire qui appartenait déjà au gouvernement parce qu'il s'agissait des terrains de l'Ordonnance ont amené la CEO à donner la priorité à l'embellissement du secteur ouest du canal Rideau en construisant la promenade du canal Rideau (qui s'est plus tard appelée la promenade du Canal et qui s'appelle aujourd'hui la promenade Reine-Élisabeth).

Durant la première campagne de construction de la promenade, entre le milieu de 1900 et le milieu de 1905, on a créé et amélioré les routes existantes à partir de l'avenue Laurier, à la hauteur du manège militaire de la place Cartier, jusqu'au lac Dow. Toutefois, il n'y a pas eu de plan précis avant que la CEO recrute Frederick Gage Todd, le premier architecte paysagiste du Canada, pour mettre au point un plan directeur des parcs et des promenades. Dans son rapport de 1903, il recommandait d'apporter à la capitale de nombreuses améliorations et préconisait de continuer d'aménager la promenade longeant le canal jusqu'à la Ferme expérimentale centrale (FEC).²²

Promenade Reine Élisabeth vers 1950, avant la construction du Centre national des Arts.

Source : CCN.



Carte postale, « canal Rideau, amélioration d'Ottawa, Ottawa Ontario », vers 1890-1914. Crédit : Archives de la Ville d'Ottawa, MG344-1-12-6.



Le canal Rideau vers 1890, dans le sens sud depuis le pont des Sapeurs en direction du pont de la rue Maria, des voies ferrées à l'est et des entrepôts à l'ouest. Crédit : James Ricalton, don de Stanley G. Triggs, Musée McCord Stewart, MP-0000.25.860.



Photo à vol d'oiseau de 1928 représentant le pont Plaza et la gare Union d'Ottawa (en bas à gauche); la voie ferrée se déroule du côté est du canal. La zone du parc du côté sud du pont de l'avenue Laurier est aujourd'hui le siège de l'hôtel de ville d'Ottawa. Crédit : Musée Bytown, 2014.004.01.102.

Le canal a aussi exercé sur Ottawa, sous d'autres formes, une influence structurante. On a choisi le terrain du siège de l'Exposition du Canada central (aujourd'hui le parc Lansdowne), constitué en 1868 comme siège permanent du salon de l'agriculture de la région, afin de profiter de la proximité du canal Rideau, ce qui permettait aux agriculteurs et aux exposants de livrer par bateau, sur le site de l'Exposition, fruits et légumes, bétail et machines agricoles. Au fil du temps, on a agrandi les terrains de l'Exposition, en réaménageant peu à peu la section qui fait aujourd'hui partie de l'espace ouvert du côté est du secteur et qui constituait un vaste passage qui s'étendait profondément sur le site depuis le côté est de ce site, non loin de ce qui correspond aujourd'hui à l'entrée du stade du côté du canal.

La Commission du district fédéral (CDF), qui a succédé à la CEO en 1927, a continué d'agrandir les parcs et les promenades de l'organisation, souvent en faisant appel au financement des travaux de la Grande Dépression. Dans les années 1930, la CDF a fait appel aux programmes de la Grande Dépression pour continuer d'améliorer et d'agrandir les promenades, dont la promenade Echo (aujourd'hui devenue la promenade du Colonel-By). La CDF a aussi aménagé le parc des Commissaires sur le terrain issu de l'acquisition du parc à bois débité de J.R. Booth du côté est du lac Dow.

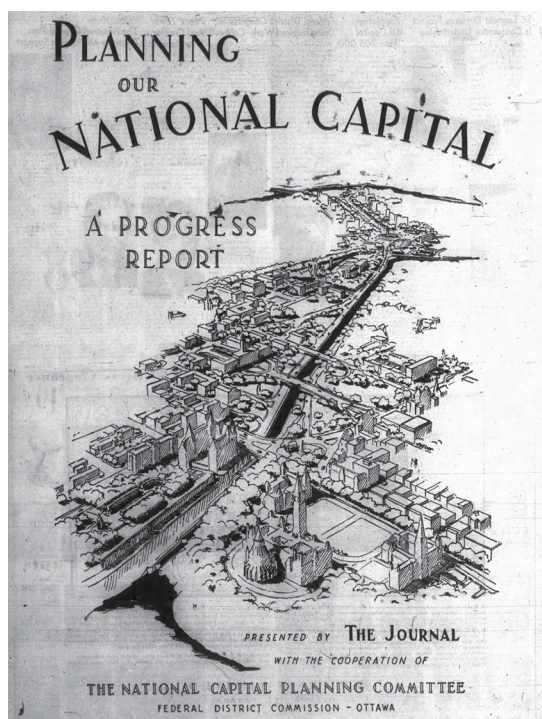
En 1936, après s'être rendu compte que l'amélioration et l'embellissement d'Ottawa continuaient de relever du défi, le premier ministre William Lyon Mackenzie King a pressenti Jacques Gréber, urbaniste français, pour préparer le plan directeur d'Ottawa. Les travaux de Gréber au service de la CDF et des urbanistes de la Ville d'Ottawa ont été retardés à cause de la Deuxième Guerre mondiale; c'est pourquoi le plan directeur n'a été déposé qu'en 1949.

Dans son « Rapport général sur le Plan de la région de la capitale nationale », Gréber a repris en les adaptant les idées des anciens plans qui faisaient basculer les priorités des travaux de la CDF, puis de la CCN en prévision de la croissance considérable de la capitale du point de vue de la population et des bureaux de l'État.

Dans le Tronçon d'Ottawa, on a franchi une importante étape en évitant que la voie ferrée traverse le cœur de la Ville ce qui permettait d'aménager le canal Rideau en prévision des travaux de réfection. On a prolongé la promenade du colonel By en suivant l'ancienne emprise ferroviaire pour assurer la liaison entre l'avenue Hawthorne et la rue Rideau. Les autres interventions liées au Plan Gréber et qui ont eu un impact retentissant sur le Tronçon d'Ottawa ont consisté à aménager l'Université Carleton, à installer le Centre national des Arts et à définir le site de l'Édifice Major général George R. Pearkes pour construire un complexe de bureaux du gouvernement fédéral.



Le canal Rideau dans le sens sud en direction de la gare Union en 1927. Source : Clifford M. Johnston, Bibliothèque et Archives Canada, PA-056251.



Numéro spécial de l'Ottawa Journal faisant état des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan de 1950 pour la capitale nationale. Crédit : Ottawa Journal, le 2 juillet 1952, page 29.



Panorama en carte postale du canal Rideau vers 1905, à l'est de l'avenue Bronson dans la tranchée de Mutchmor. Crédit : Archives de la Ville d'Ottawa, MG344-1-9-4.

La valeur du Tronçon d'Ottawa pour les activités récréatives a aussi pris de l'ampleur dans l'après guerre, en prévision de la croissance de la population de la ville. Au début des années 1960, on a achevé l'aménagement du parc Vincent Massey et du parc Hog's Back (qui sont aujourd'hui des parcs distincts) dans le cadre de l'aménagement des Buttes de la Confédération, ce qui a permis d'alléger la pression qui pesait sur d'autres parcs d'Ottawa. En 1967, les festivités du Centenaire du Canada ont eu pour effet d'accroître le rayonnement de la valeur patrimoniale du canal Rideau. En 1972, le ministère des Transports du Canada a cédé le canal à Parcs Canada : au lieu d'être consacré exclusivement au transport, le canal devenait ainsi un lieu historique de préservation et d'interprétation. Dans la même année, la CCN mettait en service la patinoire du canal Rideau, ce qui donnait naissance à la plus vaste patinoire du monde dans le cœur même de la capitale. La CCN a fondé le Bal de Neige en 1979, ce qui a permis de faire du Tronçon d'Ottawa un lieu officiel des manifestations culturelles de l'hiver.

Au début du XXI^e siècle, deux nouveaux ponts piétonniers — soit la passerelle de Corktown construite en 2006 et la passerelle Flora aménagée en 2019 — sont venus fortifier la position du canal Rideau comme unificateur municipal des quartiers, au lieu de constituer un obstacle parmi eux. Comme tous les ponts du Tronçon d'Ottawa, ces passerelles ont un profil discret et sont soutenues par des superstructures sous le tablier.

Grâce à ces initiatives — dans l'aménagement de l'espace et la mise en valeur de l'expérience offerte — le canal Rideau est devenu un ouvrage prisé d'Ottawa et de la capitale.

2.2 Environnement

L'histoire et l'écologie du canal Rideau sont inextricablement liées. La construction du canal a eu pour effet d'inonder de vastes secteurs, ce qui a remodelé en permanence la géographie et les réseaux hydrologiques de la région. Même si on a haussé ou manipulé les niveaux de l'eau dans le cadre de la construction du canal, les lacs, les milieux humides et les cours d'eau de la voie navigable du canal Rideau sont connus pour leur diversité et leur importance écologiques.²³ La qualité écologique et l'avenir du Tronçon d'Ottawa, qui s'intègrent dans le paysage urbain, suscitent l'intérêt et, dans certains cas, l'inquiétude. Font partie des menaces qui pèsent sur la santé des écosystèmes du Tronçon d'Ottawa :²⁴

- les niveaux de phosphore et des autres nutriments qui surpassent les recommandations du gouvernement provincial;
- les espèces envahissantes qui menacent la biodiversité et les espèces indigènes;
- l'augmentation de la biomasse des végétaux aquatiques et des algues nuisibles.

Les impératifs que représente l'accroissement de la population pour la région de la capitale nationale et les effets incontournables des dérèglements climatiques menacent aussi la qualité écologique du Tronçon d'Ottawa et de l'ensemble du bassin hydrographique du canal Rideau.²⁵ Le ruissellement des eaux urbaines et agricoles, la pollution et la quantité excessive de nutriments que comporte la rétention des eaux pluviales sont autant de difficultés pour l'avenir du bassin hydrographique.

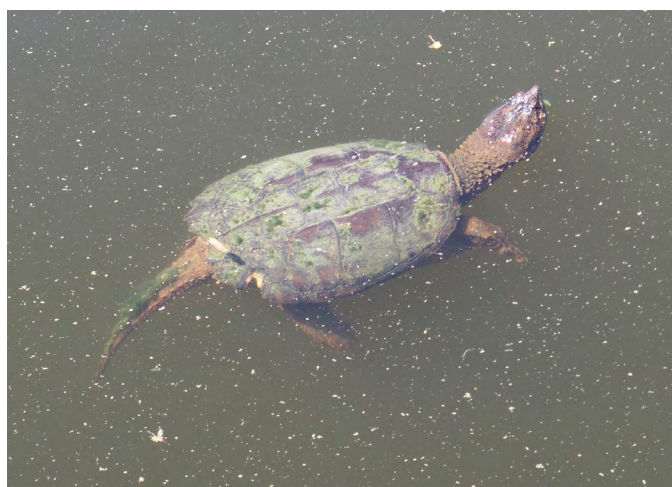
Comme l'indique le Rapport sur l'état du bassin versant de l'Office de protection de la nature de la vallée Rideau (2023), malgré les menaces existantes et le fait que les conditions environnementales sont généralement plus médiocres dans les zones très développées, les secteurs les plus urbanisés du bassin hydrographique du canal Rideau (qui comprend le Tronçon d'Ottawa) regroupent même des « pochettes d'excellente santé naturelle ».²⁶ La diversité et la résilience de la population des poissons du Tronçon d'Ottawa constituent un indicateur de cette « excellente santé naturelle ». En fait, le canal Rideau regroupe l'une des communautés de poissons les plus diverses du Canada et est considéré comme un important site de pêche récréative en zone urbaine en Ontario.

De surcroît, dans le Rapport sur l'état du bassin versant, on fait observer qu'au moment des sondages, la plupart des bassins versants ne révélaient pas d'importantes tendances dans l'évolution des niveaux de nutriments, et ceux qui révélaient ces tendances laissaient effectivement entendre que la qualité de l'eau s'améliorait. Parcs Canada, la Ville d'Ottawa et la CCN continuent de surveiller et de mener à bien des projets rehaussés de gestion des eaux pluviales.

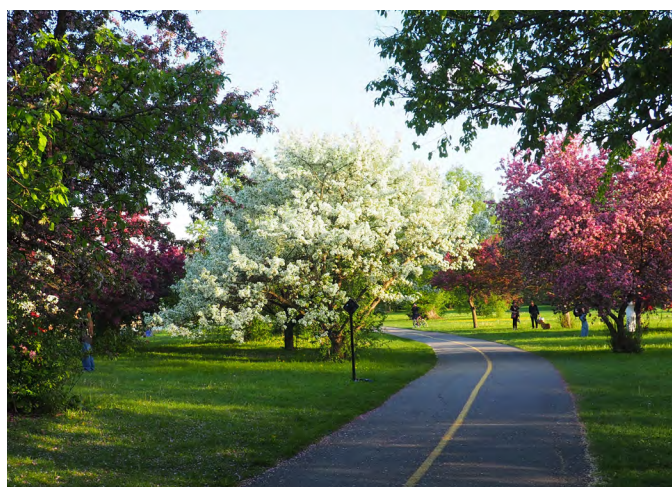
Si le canal Rideau a un couvert riverain naturel de 25 % seulement (soit le milieu humide, le terrain boisé, le pré et le fourré bordant la zone riveraine) entre la Colline du Parlement et Hog's Back en date de 2020, des efforts sont consacrés à la préservation et à l'accroissement de ce pourcentage.²⁷ Par exemple, la Ferme expérimentale centrale est le siège du Jardin écologique Fletcher,

exploité par le Club des naturalistes d'Ottawa et secteur dans lequel on encourage la culture des espèces de plantes indigènes dans un paysage naturalisé, ce qui permet de promouvoir la présence de la faune (oiseaux, reptiles, amphibiens et mammifères). Le Jardin écologique Fletcher comprend un pré de pollinisation assurant l'habitat du monarque, espèce en voie de disparition. Ce jardin est aussi fréquenté par la chouette rayée, qu'on trouve normalement dans les vastes forêts non fragmentées.

Dans l'ensemble, selon une expertise, le canal offre « un niveau assez élevé de qualité de l'eau » et « une santé écologique et une biodiversité satisfaisantes ».²⁸ Le Tronçon d'Ottawa est le siège à la fois divers et résilient d'une population faunique abondante, dont plusieurs espèces protégées, ainsi que d'un important paysage de flore qui continue de prospérer malgré l'urbanisation.



Tortue serpentine, mai 2024.
Crédit : Matrix Heritage.



Arboretum, mai 2024.
Crédit : Matrix Heritage.



Bateau à avirons de la CCN sur le canal Rideau à Ottawa, en juin 1973.

Crédit : Dick Darrell, archives photographiques du Toronto Star, Bibliothèque publique de Toronto, TSPA_0107378F.

3 : Structure cadre de planification et de conservation

Il existe déjà des outils de planification et de conservation qui permettent de rendre compte de l'à propos et du développement ainsi que des autres types de changements qui pourraient influencer sur la valeur de patrimoine culturel du canal Rideau et du Tronçon d'Ottawa. Or, il y a encore des difficultés lorsqu'il s'agit de savoir comment s'acquitter des responsabilités des administrations compétentes, ce qui pourrait amoindrir l'objectif de la conservation dans l'examen des changements proposés.

En plus de ces outils, les partenaires s'en remettent aux Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada afin de guider la gestion de nos ressources patrimoniales. Ils misent aussi sur une impressionnante base d'information fiable à propos du canal Rideau et du Tronçon d'Ottawa, produite par les partenaires, les universitaires, les groupes communautaires et les particuliers qui apportent généreusement leurs connaissances et leur savoir faire.

« Préserver les terrains des alentours [du canal]. »

Commentaire exprimé dans les kiosques de la consultation publique sur le Tronçon d'Ottawa

3.1 Site du patrimoine mondial du canal Rideau

L'UNESCO a inscrit en 2007 le canal Rideau dans la Liste du patrimoine mondial pour le caractère technologique de son ouvrage de génie et son rôle dans l'histoire mondiale. Selon la définition de l'Énoncé de valeur universelle exceptionnelle de l'UNESCO, la propriété inscrite comprend en partie « tous les éléments principaux du canal d'origine, ainsi que des modifications pertinentes apportées ultérieurement au lit du cours d'eau, aux barrages, aux ponts, aux fortifications, aux postes d'éclusage et aux ressources archéologiques associées ». ²⁹ Il s'agit du seul canal qui date de la grande époque nord américaine de la construction de chenaux au début du XIXe siècle et qui reste opérationnel selon son tracé originel, en gardant intactes la plupart de ses structures d'origine. Pour permettre de répondre aux impératifs de la protection et de la gestion du SPM du canal Rideau, on a aménagé une zone tampon de 30 mètres pour doter le site d'un autre niveau de protection. ³⁰

Dans la décision informelle d'inscrire le canal dans la Liste du patrimoine mondial, l'UNESCO a recommandé que « [d]ans la foulée d'une étude du contexte visuel du canal, il est tenu compte du renforcement de sa protection visuelle hors de la zone tampon afin de veiller à la protection des valeurs visuelles du contexte de concert avec les valeurs environnementales ».

L'inscription du canal à titre de SPM n'a pas d'incidence sur le statut juridique, sur la propriété, ni sur la gestion des terrains désignés. Le site ne relève pas de la compétence de l'UNESCO. Ni le gouvernement provincial ni l'État fédéral n'acquiescent de compétences à un autre niveau. Parce que l'UNESCO administre le Programme du patrimoine mondial, on peut retrancher le site dans la liste si les conditions de la Convention du patrimoine mondial ne sont pas respectées.

Dans les Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial (2021) en ce qui concerne les mesures de protection législatives, réglementaires et contractuelles des SPM, l'UNESCO précise (paragraphe 97) que :

tous les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial doivent avoir une protection législative, à caractère réglementaire, institutionnelle et/ou traditionnelle adéquate à long terme pour assurer leur sauvegarde. Cette protection devra inclure des limites correctement définies. De même, les États parties devront faire la preuve d'une protection législative adéquate aux niveaux national, régional, municipal, et/ou traditionnel d'un bien. »³¹

La protection de la valeur universelle exceptionnelle du site pour veiller à ce que le canal Rideau reste inscrit dans la Liste du patrimoine mondial relève de la compétence juridique du gouvernement fédéral et est étayée par les interventions provinciales et municipales dans la planification et la gestion de l'aménagement du territoire qui sont du ressort du gouvernement de l'Ontario et de la Ville.

En réaction à la recommandation de l'UNESCO de protéger les valeurs visuelles du contexte du canal, Parcs Canada a été en 2010 le fer de lance de la Stratégie d'aménagement du couloir Rideau, qui réunit les représentants des Premières Nations, de l'État fédéral, du gouvernement provincial, de l'administration du comté et de la municipalité, ainsi que les offices de protection de la nature, qui travaillent de concert pour assurer la planification et la gestion du couloir Rideau en améliorant la communication, l'échange de l'information et les initiatives de collaboration.

Le Plan de gestion préparé en 2005 dans le cadre de la candidature au titre de site du patrimoine mondial déposée par le gouvernement pour la gestion du Site du patrimoine mondial du canal Rideau vient étayer la gestion du canal. Ce plan de gestion fait état des valeurs du patrimoine mondial qui seront protégées, des lois et des politiques cadres pour la gestion du domaine, des éléments du système de gestion en place pour protéger ce domaine, ainsi que des mécanismes de surveillance et de compte rendu périodique.

3.2 Parcs Canada

Parcs Canada est responsable de la gestion et de l'exploitation du Lieu historique national et du Site du patrimoine mondial du canal Rideau. Cette responsabilité consiste entre autres à protéger l'intégrité commémorative et la valeur universelle exceptionnelle du site, la sécurité de la navigation sur cette voie navigable, la gestion des eaux et certains aspects de l'intendance environnementale. Ces travaux obéissent à un ensemble de règlements d'application, de politiques et de plans, à savoir :

- la Loi sur le ministère des Transports;
- la Loi sur les espèces en péril;
- la Loi sur l'évaluation d'impact;
- le Règlement sur les canaux ;
- les Politiques régissant les ouvrages riverains et en milieu aquatique de même que les activités connexes de 2007;
- la Politique sur les canaux historiques de 1994;
- la Politique sur la gestion des ressources culturelles de 2013;
- les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada;
- le Plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada du Canal-Rideau et du Blockhaus-de-Merrickville, de 2022;
- le Plan de gestion du site patrimoine mondial du Canal Rideau de 2005.

Outre ces documents et les autres textes listés dans la section Ouvrages consultés de ce rapport, l'Étude du paysage culturel du canal Rideau s'inspire essentiellement de l'Expertise 2022 2023 de la valeur patrimoniale des écluses 1 à 12 du canal Rideau dans l'analyse et la communication de la valeur patrimoniale et des éléments caractéristiques des trois postes d'éclusement du Tronçon d'Ottawa.

3.2.1 Le Plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada du Canal-Rideau et du Blockhaus-de-Merrickville (2022)

L'objectif premier du Plan directeur consiste à définir l'orientation stratégique de la gestion du canal Rideau pour les 10 prochaines années. Le plan indique que l'État fédéral, le gouvernement provincial et l'administration municipale ont tous un rôle à jouer dans la protection du caractère patrimonial du canal.

Les trois stratégies clés guident la gestion du canal Rideau sur l'horizon de 10 ans.

- Stratégie clé 1 : Faire progresser la compréhension, la conservation et la mise en valeur de l'environnement patrimonial culturel et naturel riche et complexe du canal Rideau.
- Stratégie clé 2 : Réaliser le plein potentiel du canal Rideau en tant que destination nature emblématique du Canada.
- Stratégie clé 3 : Administrer efficacement un canal du XIX^e siècle au XXI^e siècle.

Le Plan directeur confirme que les travaux individuels et cumulatifs d'aménagement et les activités exercées en deçà et au delà de la zone tampon de 30 mètres ont des répercussions négatives sur les valeurs culturelles, naturelles et panoramiques du canal Rideau. Dans le processus de planification de l'aménagement du territoire municipal et dans le processus de délivrance de l'approbation fédérale de la CCN dans la région de la capitale nationale, Parcs Canada commente, en collaboration avec les offices de protection de la nature, les demandes d'aménagement portant sur les terrains voisins et proches du canal Rideau afin de veiller à préserver l'intégrité commémorative et la valeur universelle exceptionnelle de la propriété. Parcs Canada participe aussi aux examens des plans officiels des comtés et des municipalités afin de les encourager à adopter des politiques plus rigoureuses qui reconnaissent, protègent et promeuvent la voie navigable.

3.2.2 Voie navigable Rideau à titre de rivière du patrimoine canadien

En 2000, on a attribué à la voie navigable Rideau la désignation de rivière du patrimoine canadien pour sa valeur de patrimoine culturel et sa valeur récréative.³²

Font partie de ces valeurs, les « éléments du site historique national, son contexte historique, la vaste gamme d'activités récréatives aquatiques qu'elle offre et la qualité de l'eau, qui rend la voie navigable propice aux loisirs »³³. D'un océan à l'autre, les rivières du patrimoine canadien offrent aux visiteurs l'occasion de découvrir des cours d'eau exceptionnels, d'apprendre leur histoire et de participer à leur intendance. Le Réseau des rivières du patrimoine canadien reconnaît 41 rivières et cours d'eau qui s'étendent sur plus de 10 000 kilomètres dans l'ensemble du pays. Parcs Canada est responsable de la gestion du programme du Réseau des rivières du patrimoine canadien. Ce réseau vise à encourager l'intendance citoyenne, le tourisme et la diffusion des récits, en plus de faire état des priorités suivantes pour 2020-2030 :

- Priorité 1 : Faire avancer la réconciliation avec les peuples autochtones par l'entremise du programme des rivières du patrimoine canadien.
- Priorité 2 : Renforcer le Réseau de rivières du patrimoine canadien.
- Priorité 3 : Exceller dans la gestion et la conservation des rivières.
- Priorité 4 : Faire participer les Canadiens à la mise en valeur et à l'intendance des rivières du patrimoine.³⁴

3.3 Commission de la capitale nationale

La Loi sur la capitale nationale attribue à la CCN quatre fonctions spécifiques : la planification à long terme des terrains fédéraux, l'intendance principale des lieux publics d'importance nationale, un partenariat créatif voué à l'excellence dans le développement et la conservation et la responsabilité de l'approbation dans la région de la capitale nationale (RCN). Les plans et les politiques guident les travaux de la CCN sur le domaine fédéral, dont les terrains fédéraux attenants au canal Rideau, qu'ils se trouvent ou non dans la zone tampon de 30 mètres. La programmation des événements spéciaux et des festivals qui se déroulent sur le domaine de la CCN relève de la responsabilité du ministère du Patrimoine canadien.

Dans le cadre du mandat qui lui est confié par la loi, la CCN coordonne l'aménagement des terrains fédéraux dans la RCN et travaille de concert avec les promoteurs, dans le cadre de l'approbation fédérale de l'utilisation du sol, du design et des transactions immobilières (AFUSDTI), pour veiller à ce que leurs objectifs soient atteints dans le cadre du programme et à ce que leurs projets concourent au patrimoine vivant de la capitale du pays. La CCN doit aussi s'acquitter des obligations de la conservation du patrimoine culturel dans le cadre de la Loi sur l'évaluation d'impact.

Dans la RCN, la CCN est aussi le gardien des paysages culturels, des édifices patrimoniaux, des monuments, des sites et collections archéologiques, ainsi que des documents et des relevés. Elle prend connaissance des propositions portant sur les travaux ou les transformations des biens-fonds patrimoniaux fédéraux, gère les édifices fédéraux désignés et les lieux historiques nationaux, encadre les résidences officielles, reconnaît les paysages culturels, gère les ressources archéologiques des terrains fédéraux et prête son concours aux activités commémoratives et aux programmes d'œuvres d'art public pour permettre de faire rayonner le patrimoine de la capitale. Le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 fait la synthèse du rôle de la CCN dans la gestion du Tronçon d'Ottawa; ce plan précise que « [l]a CCN continue de travailler en collaboration avec Parcs Canada afin de protéger et d'animer le Site du patrimoine mondial du canal Rideau et de s'assurer que les travaux d'aménagement respectent le Plan directeur du site du patrimoine mondial du canal Rideau soumis à l'UNESCO »³⁵.

En plus d'appliquer les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, soit la norme pancanadienne pour les directives et les conseils sur la conservation du patrimoine, la CCN s'inspire d'un ensemble de plans et de politiques pour la planification des terrains fédéraux dans le Tronçon d'Ottawa. Font partie des documents essentiels se rapportant au Tronçon d'Ottawa :

- le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067;
- le Plan des terrains urbains de la capitale de 2015;
- le Plan de secteur du cœur de la capitale de 2005 (en cours de révision);
- le Plan stratégique du Sentier de la capitale de 2020;
- la Stratégie de développement durable 2023-2027 de la CCN;
- le Plan sur l'accessibilité de la CCN de 2023-2026;
- le Plan lumière de la capitale de 2017 à 2027;
- les Lignes directrices de conception de la capitale de 2023;
- les Lignes directrices pour la planification et la conception des promenades (en cours de révision);
- le Guide de gestion des ressources archéologiques de (2008);
- les Lignes directrices de conception sûre pour les oiseaux établies par la CCN de 2021.



Les éclusiers de Parcs Canada dans les écluses d'Ottawa en 2022.
Crédit : Parcs Canada.

Le lecteur trouvera dans l'appendice 3 la synthèse des documents cadres de la CCN. L'Étude du paysage culturel du canal Rideau vise à éclairer le Plan du cœur de la capitale du Canada et les Lignes directrices pour la planification et la conception des promenades de la CCN (en cours de révision au moment d'écrire ces lignes), ainsi que le Plan des terrains urbains de la capitale, lorsqu'il aura été révisé.

3.4 Ville d'Ottawa

La Ville d'Ottawa est l'administration responsable de la planification de l'aménagement du territoire et de l'évaluation des demandes de permis d'aménagement des terrains privés de son territoire. Le Plan officiel (PO) de la Ville d'Ottawa (2022) et la Déclaration provinciale sur la planification (DPP) (2024) sont les principaux documents de planification et de politique qui guident les travaux de la Ville d'Ottawa sur le domaine privé.

Le rôle de la Ville dans le Tronçon d'Ottawa consiste à évaluer l'impact des travaux d'aménagement attenants au canal Rideau, en deçà comme au delà de la zone tampon de 30 mètres, ainsi qu'à gérer l'évolution des biens-fonds patrimoniaux désignés dans le périmètre de l'Étude. En plus du PO et de la DPP, la Ville applique la Loi sur le patrimoine de l'Ontario ainsi que les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada afin d'évaluer l'impact produit sur le canal Rideau.

3.4.1 Plan officiel (2022)

Le Plan officiel actuel de la Ville d'Ottawa, qui est entré en vigueur le 4 novembre 2022, guide l'aménagement de la Ville jusqu'à ce que sa population atteigne deux millions d'habitants et jusqu'en 2046. La synthèse des politiques pertinentes du PO est reproduite dans l'appendice 4, qui porte sur le Plan officiel, ainsi que dans l'appendice 5, qui est consacré au secteur spécial du canal Rideau.

3.4.2 Déclaration provinciale sur la planification (2024)

La Déclaration provinciale sur la planification (DPP), qui est mise à jour périodiquement, définit la politique cadre portant sur les questions d'intérêt provincial liées à la planification de l'aménagement du territoire et au développement des municipalités de l'Ontario. La version actuelle de la DPP a pris effet le 20 octobre 2024. Adoptée en vertu de l'article 3 de la Loi sur l'aménagement du territoire, la DPP oblige les municipalités et le gouvernement provincial à prendre, dans la planification de l'aménagement du territoire, des décisions qui cadrent avec cette déclaration.



Le lac Dow dans le sens nord en avril 2024.
Crédit : Matrix Heritage.

Le canal Rideau est un « paysage du patrimoine culturel » et est considéré comme un « bien patrimonial protégé » selon les définitions de la DPP. La section 4.6 (Patrimoine culturel et archéologique) de la DPP précise qu'un « bien patrimonial protégé » qui peut comprendre « des ressources du patrimoine bâti ou des paysages du patrimoine culturel » doit être conservé et que « [l]es offices d'aménagement ne permettent pas l'aménagement et la modification d'emplacements sur des terres adjacentes à des biens patrimoniaux protégés, à moins que les caractéristiques patrimoniales des biens patrimoniaux protégés soient conservées ». Les offices d'aménagement sont aussi invités à élaborer et à mettre en œuvre « des stratégies proactives de conservation des ressources du patrimoine bâti et des paysages du patrimoine culturel d'importance ». Toutefois, pour faire partie des ressources « d'importance » du patrimoine culturel, il faut constater que les ouvrages ont valeur ou intérêt de patrimoine culturel. Les processus et les critères de détermination de la valeur ou de l'intérêt de patrimoine culturel sont établis par le gouvernement provincial en vertu des pouvoirs conférés par la Loi sur le patrimoine de l'Ontario. À l'heure actuelle, le canal Rideau n'est pas considéré comme une ressource patrimoniale importante selon les définitions de la DPP.

3.4.3 Désignations patrimoniales en vertu des parties IV et V de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario

La Ville a désigné 15 biens-fonds individuels dans le Tronçon d'Ottawa en vertu de l'article 29 de la partie V de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario. La liste des biens-fonds désignés est reproduite dans l'appendice 7. La Ville a aussi désigné le district de conservation du patrimoine (DCP) de la promenade Clemow-Monkland et de la terrasse Linden en vertu de la partie V de la Loi sur le patrimoine de l'Ontario. La partie est du DCP fait partie du périmètre du Tronçon d'Ottawa.

3.5 Services publics et Approvisionnement Canada

3.5.1 Vision et plan à long terme de la Cité parlementaire

À la fin des années 1980, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a établi les plans détaillés d'aménagement du territoire, d'esthétique urbaine, de paysagement et les maquettes de la Cité parlementaire. La dernière version approuvée de la vision et du plan à long terme date de 2006.³⁶ Au moment d'écrire ces lignes, SPAC met à jour la version de 2006 de la vision et du plan à long terme (VPLT) pour la Cité parlementaire, au moment même où se déroule une initiative visant à lancer une mise à jour comparable du Plan directeur de la Cité judiciaire.

La vision et le plan à long terme constituent le principal document de planification des sous secteurs de la Cité parlementaire pour les terrains de SPAC et priment sur toutes les lignes de conduite de cette Étude du paysage culturel du canal Rideau.

La mise à jour qu'on est en train d'apporter à la VPLT comprendra les lignes de conduite stratégiques d'ensemble pour la conservation du patrimoine de la Cité parlementaire. Les documents comme les lignes de conduite sur la conservation du patrimoine, les déclarations du caractère patrimonial et d'autres textes décrivent plus complètement le caractère patrimonial de la Cité. Dans cette cité parlementaire, SPAC doit tenir compte, dans sa planification, de la conservation du patrimoine, de la durabilité environnementale, de la sécurité, de l'accessibilité universelle, des activités parlementaires, ainsi que des édifices et de l'exploitation des terrains.

3.5.1.1 Recoupement des valeurs patrimoniales

Les peuples autochtones exercent depuis des millénaires leur présence dans la vallée de l'Outaouais, qui comprend l'escarpement de la Colline du Parlement et la vallée d'accès. La Colline des Casernes a plus tard fait partie des terrains initialement réservés aux infrastructures militaires liées afin de protéger l'entrée du canal Rideau. Après la sélection d'Ottawa comme capitale des provinces unies du Canada à la fin de 1857 et sa sélection ultérieure en tant que siège du futur Parlement, la Colline des Casernes est devenue la Colline du Parlement. Depuis, l'association directe entre la vocation militaire commune du canal Rideau et de la Colline du Parlement a cédé la place à des identités différentes, qui se recoupent.

La Cité parlementaire continue d'évoluer tout autant que les paysages culturels fondés sur l'activité humaine. L'escarpement et la vallée d'accès ont d'abord été déboisés, avant de faire partie des paysages militaires, résidentiels et industriels, puis revégétalisés lorsque le lieu est devenu la Cité parlementaire du Canada. Si les impératifs des opérations ouvertes, sûres et sécuritaires du Parlement évoluent, SPAC travaillera de concert avec le Bureau d'examen du patrimoine fédéral (BEPF), Parcs Canada et la CCN pour veiller à ce que toutes les interventions dans l'escarpement et la vallée d'accès n'obstruent pas le panorama.

Il est entendu que toutes les valeurs patrimoniales liées au canal Rideau et attribuées aux terrains de SPAC dans la Cité parlementaire sont subordonnées à l'identité patrimoniale principale et aux grandes valeurs de la Colline du Parlement et se recoupent avec cette identité et ces valeurs. Le caractère patrimonial de la Colline du Parlement servira de caractère principal des terrains de SPAC dans l'évaluation des propositions soumises au Bureau d'examen du patrimoine fédéral.

Les panoramas emblématiques de la Colline du Parlement et sa grande importance dans la démocratie du Canada témoignent de sa primauté par rapport au paysage central de la capitale. L'image reproduite sur le billet de un dollar en circulation entre 1974 et 1989 donne une idée du rôle que joue l'escarpement dans le contexte pittoresque et le caractère patrimonial de la Colline du Parlement et dans son importance pour les Canadiens.



Sur le billet du dollar canadien émis en juin 1974 est reproduit l'image d'une bille échappée d'un barrage et flottant sur la rivière des Outaouais, en contrebas de la Colline du Parlement. Ce billet reprend la photo de 1963 de Malak Karsh. Crédit : Banque du Canada.

Comme le mentionne la CCN dans son étude Protection des panoramas de la capitale du Canada de 2007, « [l]es monuments d'importance canadienne – Les édifices parlementaires, judiciaires et culturels de la capitale du Canada et leur cadre paysager forment un ensemble unique et mémorable de grande importance locale, nationale et mondiale. Ils font partie de l'identité du pays et en sont une représentation ».

3.5.1.2 Caractère nocturne de la Colline du Parlement

Le caractère patrimonial du canal et des terrains attenants s'affirme aussi la nuit. Le Plan directeur de l'éclairage extérieur de la Cité parlementaire est un document auxiliaire qui guide l'éclairage nocturne de la Cité. On propose généralement que la zone de l'escarpement dont il est question dans l'étude reste non éclairée, hormis le sentier de la CCN, afin de préserver l'environnement naturel. Le traitement de l'éclairage des liaisons piétonnables sur les marches menant à l'escarpement n'a pas été étudié dans le détail et pourrait changer pour répondre aux inquiétudes sur l'accessibilité universelle (AU). Depuis qu'on a mis au point le plan d'éclairage en 2015, et surtout depuis que le Parlement a adopté la *Loi canadienne sur l'accessibilité*, les inquiétudes suscitées par l'AU prennent de plus en plus d'importance.



*Le parc des Commissaires et le lac Dow en avril 2024.
Crédit : Matrix Heritage.*

4: Énoncé de l'importance du paysage culturel du Tronçon d'Ottawa

4.1 Avant propos

Le paysage culturel du Tronçon d'Ottawa s'étend sur les 8,2 kilomètres de l'étendue nord du canal Rideau, qui s'étire sur 202 kilomètres, un Site du patrimoine mondial (SPM) de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), un lieu historique national du Canada (LHN) et une rivière du patrimoine canadien (RPC). Le paysage culturel du Tronçon d'Ottawa est à la fois contigu et indivisible du paysage culturel du canal Rideau dans son ensemble, mais distinguable parce qu'il s'agit d'une section exceptionnelle du canal, modelée par un ensemble particulier de forces locales, nationales et internationales.

Cet énoncé de l'importance porte expressément sur le Tronçon d'Ottawa, secteur qui se recoupe avec les paysages du canal Rideau et de la voie navigable Rideau, mais qui est aussi géographiquement et historiquement différent de ces paysages.

Le paysage culturel du Tronçon d'Ottawa s'étend depuis l'extrémité nord de la baie Mooneys, en amont des écluses de Hog's Back, jusqu'aux écluses d'Ottawa dans la rivière des Outaouais, soit le lieu où on a entamé la construction du canal Rideau. Comme pour l'intégralité du canal Rideau, le paysage culturel du Tronçon d'Ottawa offre une expérience linéaire singulière, dans laquelle on a cerné, dans le cadre de cette étude, sept différents secteurs pittoresques.

L'Énoncé de valeur universelle exceptionnelle du canal Rideau indique que le canal est un SPM en raison de son statut :

- d'exemple de canal en plans d'eau... le mieux préservé d'Amérique du Nord, et il illustre l'utilisation à grande échelle de cette technologie européenne en Amérique du Nord. C'est le seul canal datant de la grande époque de construction de canaux en Amérique du Nord, au début du XIXe siècle, qui soit encore opérationnel sur son parcours initial et qui conserve intactes la plupart de ses structures d'origine;
- d'exemple de grande envergure, bien préservé et significatif de canal utilisé à des fins militaires et illustrant une période significative de l'histoire humaine, celle de la lutte pour le contrôle du nord du continent américain.

On a fait valoir qu'il n'y a en fait « aucun autre canal [qui soit] comparable au canal Rideau comme système de chenaux à plans d'eau successifs », dans lequel on a fait appel à des barrages et à des remblais dans les cours d'eau existants pour créer des sections navigables.³⁷ Seulement 9 % (soit une vingtaine de kilomètres) de la longueur totale du canal Rideau ont dû être excavés.³⁸ Le canal Rideau a été le premier chenal conçu pour les navires à vapeur³⁹, et puisqu'en Europe et en Amérique du Nord, la majorité des chenaux étaient construits essentiellement pour exercer des activités commerciales, on a noté que « [le] canal Rideau est un rare exemple de chenal construit surtout pour des besoins militaires... massivement fortifié avec des fortins, des résidences de maîtres éclusiers, le fort Henry [à Kingston], et quatre tours Martello »⁴⁰ et qu'il représentait « à lui seul la plus grande dépense consacrée à des ouvrages publics dans l'histoire de l'Empire britannique au moment de sa construction »⁴¹.

La voie navigable Rideau, qui comprend la rivière Rideau et le canal Rideau, porte la désignation de rivière du patrimoine canadien pour « ses valeurs culturelles et récréatives exceptionnelles »⁴².

Le paysage culturel du Tronçon d'Ottawa est représentatif des valeurs universelles exceptionnelles listées ci dessus et de l'importance patrimoniale caractéristique du canal Rideau dans son ensemble, tout en faisant aussi la démonstration des valeurs patrimoniales complémentaires liées à son rôle de paysage de la Ville et de la capitale. Presque tous les aménagements actuels du canal dans le Tronçon d'Ottawa, ainsi que les parties du canal même sont le fruit des interventions locales menées pour des raisons propres à la Ville ou à la capitale.

4.2 Description du lieu historique

Le paysage culturel du Tronçon d'Ottawa correspond à la section de 8,2 kilomètres du canal Rideau qui s'écoule en aval entre l'extrémité nord de la baie Mooneys au dessus des écluses de Hog's Back et les écluses d'Ottawa de la rivière des Outaouais. Le périmètre de ce paysage correspond généralement aux limites du secteur spécial du canal Rideau exposées dans le Plan officiel de la Ville d'Ottawa.

Font partie du paysage culturel du Tronçon d'Ottawa :

- le canal Rideau entre les écluses d'Ottawa et les écluses de Hog's Back;
- une partie de l'escarpement en contrebas de la Colline du Parlement sur les berges de la rivière des Outaouais;
- les terrains fédéraux et municipaux bordant le canal, dont la promenade Reine-Élizabeth, la promenade du Colonel By, la promenade Echo et les sentiers polyvalents correspondants;
- le ruisseau Patterson et Brown's Inlet;
- l'extrémité nord de la baie Mooneys et les terrains administrés par Parcs Canada sur le côté nord est de la baie Mooneys;
- les chutes du Prince-de-Galles et une partie du parc Hog's Back;
- la première rangée de propriétés au delà des terrains fédéraux et municipaux, à savoir :
 - environ 380 lots résidentiels et deux écoles;
 - les édifices phares, dont le Château Laurier, le Centre national des Arts et le Centre Rogers;
 - les propriétés patrimoniales fédérales et municipales désignées, dont le manège militaire et l'édifice du Sénat du Canada;
 - le NCSM Carleton au lac Dow;
 - une partie de la Ferme expérimentale centrale, soit l'arboretum et les autres terrains du côté est de la promenade Prince of Wales;
 - une partie du terrain aménagé dans le campus Civic de l'Hôpital d'Ottawa;
 - une partie de l'Université Carleton.

Voici les quartiers municipaux qui comprennent des parties du périmètre du Tronçon d'Ottawa :

- la Basse-Ville;
- la Côte-de-Sable;
- le centre-ville;
- le Triangle d'or;
- le Glebe;
- le Vieil Ottawa-Est;
- le Vieil Ottawa-Sud;
- le lac Dow;
- la Petite Italie;
- la terrasse Rideauview;
- le Parc Courtland.

Le Tronçon d'Ottawa est aussi connu pour les grands événements associés au canal. La patinoire du canal Rideau s'étend sur le tronçon de 7,8 kilomètres du canal compris entre les écluses d'Ottawa et le poste d'éclusement de Hartwells. Aménagée par la CCN pour la première fois en 1972, la patinoire est rythmée par le Bal de Neige, fondé par la CCN en 1979. Ces événements sont bien connus pour leurs attractions, dont les sculptures de glace, la tire d'érable sur la neige et la pâtisserie favorite d'Ottawa : la queue de castor. Ces événements représentent des traditions définitives du milieu de l'hiver pour les résidents de la capitale et pour les visiteurs. La patinoire du canal Rideau vient s'ajouter aux liaisons qui traversent le Tronçon d'Ottawa et offre des panoramas de l'hiver depuis le milieu du canal.

Le Festival canadien des tulipes, autre événement signature, prévoit des activités de plantation et autres sur les berges du canal, surtout dans le parc des Commissaires du lac Dow et dans le parc Major's Hill. Le Festival canadien des tulipes a une importance citoyenne puisqu'il s'agit d'une tradition annuelle pour les familles d'Ottawa et les visiteurs de la région. Ce festival a aussi une importance nationale puisqu'il se veut un symbole de la relation entre le Canada et les Pays Bas, du rôle du Canada dans la libération des Pays Bas pendant la Deuxième Guerre mondiale, du rôle d'Ottawa comme hôte de la famille royale des Pays Bas pendant leur exil durant la Deuxième Guerre mondiale, ainsi que du lieu de naissance de la princesse Margriet à l'Hôpital Civic d'Ottawa, non loin du lac Dow.

4.3 Valeurs patrimoniales du Tronçon d'Ottawa

Le paysage culturel du Tronçon d'Ottawa est représentatif de l'Énoncé de valeur universelle exceptionnelle du site du patrimoine mondial et de l'Énoncé des objectifs de commémoration du lieu historique national, tout en faisant la démonstration d'autres valeurs patrimoniales.

4.3.1 Site du patrimoine mondial et valeurs historiques nationales du Tronçon d'Ottawa

Le paysage culturel du Tronçon d'Ottawa cadre avec l'Énoncé de valeur universelle exceptionnelle du site du patrimoine mondial (SPM) du canal Rideau. Cet énoncé précise en partie que :

- le canal Rideau est toujours l'exemple le mieux préservé d'un chenal à plans d'eau successifs en Amérique du Nord, qui démontre, à grande échelle, le recours à la technologie européenne des eaux mortes en Amérique du Nord. Il s'agit du seul canal datant de la grande époque de construction de chenaux en Amérique du Nord, au début du XIX^e siècle, qui soit encore opérationnel selon son tracé originel et qui ait gardé intacts la plupart de ses ouvrages d'origine;
- le canal Rideau est un exemple vaste bien préservé et important d'un chenal qui a été exploité pour des raisons militaires liées à une étape significative de l'histoire humaine — celle du combat mené pour maîtriser le nord du continent américain.

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a recommandé de déclarer l'importance historique nationale du canal Rideau pour les motifs suivants :

- Construit entre 1826 et 1832, il s'agit du canal le mieux préservé de la grande époque de la construction de chenaux en Amérique du Nord et qui soit toujours entièrement opérationnel.
- Ses ouvrages historiques et son environnement témoignent de l'ingéniosité de son étude, de sa réalisation et de sa vocation militaire, ainsi que de ses fonctions sociales et économiques.
- Il est l'exemple de la technicité de la conception des chenaux attribuable à l'ingénieuse approche des « eaux mortes » du lieutenant colonel John By, qui a créé une voie navigable à partir de cours d'eau et de lacs naturels à une échelle inédite en Amérique du Nord et parce qu'il s'agissait de l'un des premiers chenaux dans le monde construit expressément pour les navires à vapeur.

- Sa construction sur plus de 200 kilomètres de terrain boisé, de marécages et de lacs est un exploit colossal. Chaque année, les travaux réunissaient sur plus de deux douzaines de chantiers de 5 000 à 6 000 travailleurs. La grande majorité des manœuvres étaient des Irlandais et des Canadiens français qui s'échinaient sous la supervision d'entrepreneurs et des Ingénieurs du roi. En travaillant essentiellement à l'aide d'outils à main, dans des conditions extrêmement difficiles et dangereuses, ces manœuvres et travailleurs spécialisés, dont les maçons écossais, subissaient maladies et blessures, et nombreux sont ceux qui ont péri pendant la construction du canal.
- Dans le sillage de la Guerre de 1812, à l'époque où les relations avec les États-Unis étaient tendues, le canal a été construit pour servir de voie de navigation militaire et représentait une constituante fondamentale des moyens de défense de la Grande-Bretagne à l'intérieur de l'Amérique du Nord, en protégeant les circuits logistiques entre Montréal et le lac Ontario grâce à l'aménagement d'une voie de rechange plus facile à défendre sur les berges du Saint Laurent.
- Le canal a apporté un énorme concours au développement social et économique du Haut Canada et de l'Ontario avant 1850, à l'époque où il constituait une grande artère pour le transport des marchandises et des personnes dans et hors de la colonie. Par la suite, il a gardé toute son importance commerciale dans la localité jusque dans les années 1930. Depuis, il sert de populaire voie navigable récréative.

Le Tronçon d'Ottawa rend compte de ses valeurs grâce aux moyens suivants :

- On a construit le Tronçon d'Ottawa pour en faire un canal navigable :
 - en faisant appel aux infrastructures naturelles existantes, dont le Grand marais Dow, une ravine naturelle, une prairie de castors et la vallée d'accès;
 - en construisant un barrage sur les rapides Three Rock (aujourd'hui appelées Hog's Back) afin de créer un lac navigable dans la baie Mooneys;
 - en inondant le marécage Dow's Great pour créer le lac Dow.
- Le Tronçon d'Ottawa garde son circuit originel, et la plupart de ses ouvrages d'origine restent intacts, à savoir :
 - le chenal excavé du canal entre les écluses d'Ottawa et le lac Dow, ainsi qu'entre le lac Dow et le poste d'éclusage de Hog's Back;
 - les écluses 1 à 8 d'Ottawa, dont le sas des écluses, les parois des écluses en maçonnerie de calcaire, les portiques en bois d'œuvre des écluses, les treuils manuels en fonte, les parois de maçonnerie du canal et les ensembles de marches d'accès en pierre, les musoirs de pierre calcaire courbés jouxtant l'écluse du terminus, ainsi que les portes en bois d'œuvre des écluses;
 - les vestiges archéologiques stabilisées du bureau de l'Ingénieur du roi et le pont des Sapeurs;
 - les remblais du lac Dow;
 - le poste d'éclusage de Hartwells, les écluses 9 et 10, dont le sas des écluses, les musoirs de pierre calcaire courbés aux deux extrémités, les portes en bois d'œuvre des écluses, les treuils manuels en fonte, la vantelle et les parois de maçonnerie du canal;
 - le poste d'éclusage de Hog's Back, les écluses 11 et 12, dont le sas des écluses, les musoirs de pierre calcaire courbés aux deux extrémités, les portes en bois d'œuvre des écluses, les treuils manuels en fonte et les parois de maçonnerie du canal;
 - le bâtiment de l'intendance et le Musée Bytown;
 - le barrage de Hog's Back, qui reste essentiellement inchangé depuis 1832;
 - Le déversoir de Hog's Back, qui a été reconstruit au fil des années, mais qui constitue un élément fonctionnel du réseau du canal et qui vient modeler les chutes du Prince de Galles, en raison de l'aménagement du barrage et du déversoir;
- Le Tronçon d'Ottawa témoigne de l'importance du canal Rideau comme ouvrage militaire :
 - dans ses structures militaires correspondantes, dont le bâtiment de l'intendance et la résidence fortifiée du maître éclusier au poste d'éclusage de Hartwells;
 - le choix du tracé du canal qui permet de naviguer depuis la frontière avec les États-Unis;
 - les débuts de l'histoire de la Colline du Parlement, qui se trouve juste à côté des écluses d'Ottawa, dont la Colline des Casernes, baraque et fortification à vocation militaire;

- Même s'il existait à Wrightville une petite zone de peuplement européenne à l'endroit où se trouve aujourd'hui Gatineau, la construction du canal Rideau a donné lieu à l'aménagement de Bytown, qui s'appelle aujourd'hui Ottawa;
- L'établissement du canal Rideau a donné directement naissance à la fondation de Bytown, aujourd'hui devenue Ottawa, et aux modèles subséquents dans l'aménagement des premiers quartiers d'Ottawa.

4.3.2 Valeurs du Tronçon d'Ottawa pour la ville et la capitale

En plus de cadrer avec l'Énoncé de valeur universelle exceptionnelle et avec l'Énoncé des objectifs de commémoration, le paysage culturel du Tronçon d'Ottawa démontre les valeurs patrimoniales propres à son rôle de paysage important pour la ville et pour la capitale. Il y a un lien de réciprocité entre le canal Rideau et Ottawa dans son statut de ville et de capitale.

Valeur esthétique

Le paysage culturel du Tronçon d'Ottawa a une valeur patrimoniale parce qu'il témoigne de styles architecturaux et de concepts paysagers définis ou par ailleurs dignes de mention, à savoir :

- l'architecture militaire du XIX^e siècle du bâtiment de l'intendance et du Musée Bytown, ainsi que de la résidence fortifiée du maître-éclusier au poste d'éclusage de Hartwells;
- le mouvement d'embellissement de la Ville constaté dans les routes et les parcs et qui encourageait l'aménagement de quartiers résidentiels de grande qualité, surtout la terrasse Linden, la promenade Reine-Élisabeth, la promenade Echo et la promenade du Colonel-By à l'ouest du pont de la rue Bank;
- les parcs associés aux idées d'embellissement de la Ville, dont le parc du ruisseau Patterson, le parc Brown's Inlet et le parc des Commissaires;
- le rôle du premier parc d'Ottawa, soit le parc Major's Hill, comme lieu de rassemblement pour les événements protocolaires, dans lequel les panoramas de la rivière des Outaouais et de la Colline du Parlement concourent au sentiment de l'importance d'Ottawa comme capitale du pays; les paysages urbains des styles victorien et édouardien sur la promenade Reine-Élisabeth dans les quartiers du Triangle d'or et du Glebe;
- l'orientation des résidences dans le sens des promenades, du ruisseau Patterson et du parc Brown's Inlet;
- l'élégance, la majesté et la sérénité de l'arboretum de la FEC;
- un coup d'œil sur le passé rural dans un panorama depuis le poste d'éclusage de Hartwells en direction du terrain de la FEC;
- la variété des styles architecturaux représentée par le campus de l'Université Carleton, dont la Tour Dunton dans le style international, ainsi que plusieurs bâtiments construits dans le style brutaliste;
- les biens-fonds patrimoniaux reconnus et officiellement désignés dans l'ensemble du Tronçon d'Ottawa.

Valeur historique

Le paysage culturel du Tronçon d'Ottawa a une valeur historique parce qu'il s'agit d'un important ouvrage, à l'échelle nationale, de génie civil et militaire, comme on l'explique par rapport à l'Énoncé de valeur universelle exceptionnelle, et regroupe d'autres valeurs de la ville et de la capitale du point de vue des ouvrages de génie :

- la vaste étendue des chenaux excavés dans le Tronçon d'Ottawa⁴³;
- l'ensemble des écluses (1 à 8) d'Ottawa, qui représente la suite d'écluses la plus haute et la plus longue dans tout le réseau du canal Rideau et qui est constitué d'une série continue d'écluses avec un changement d'élévation de 24,1 mètres;
- la visibilité des changements dans les élévations entre le canal et la rivière Rideau au niveau de Hog's Back et entre le haut et le bas des écluses d'Ottawa;
- les modalités selon lesquelles les impératifs techniques de la capitale et de la ville sont adaptés au paysage du canal en faisant appel à différents moyens, notamment en construisant des ponts, en remblayant le Bywash et le bassin au sud du pont Plaza, en agrandissant les terrains du parc Lansdowne grâce au remblayage du ruisseau qui sortait du canal.

La valeur historique du paysage culturel du Tronçon d'Ottawa s'explique aussi par ses liens directs avec les événements, les activités et les personnalités associés au développement d'Ottawa comme ville, ainsi qu'au développement de la région, de l'Ontario et du Canada comme pays. Voici en quoi consistent ces liens :

- les bâtisseurs militaires et civils du canal, dont le lieutenant-colonel By, les ingénieurs du roi, le Régiment royal des sapeurs et mineurs, les massons britanniques et un important effectif local de Canadiens français, d'immigrants irlandais et de tiers, dont la plupart sont restés à Bytown et ont constitué le socle de la population qui est devenue Ottawa, surtout avant la Confédération;
- la fondation de Bytown, qui s'est ensuite appelée Ottawa, par le lieutenant-colonel By;
- l'association du canal Rideau avec les figures de proue de l'histoire d'Ottawa, dont Philomen Wright, John Redpath et Thomas McKay, tous entrepreneurs du canal Rideau sur ce site;
- son association avec lord Dalhousie, gouverneur en chef de l'Amérique du Nord britannique, et avec sa vision, qui consistait à construire le canal pour conforter les communications terrestres et nautiques, la défense militaire et les communications en général;
- la situation stratégique du canal Rideau comme voie navigable continentale à une certaine distance des États-Unis pendant une période de tension militaire, facteur qui s'est aussi répercuté sur le choix d'Ottawa comme capitale du Canada;
- l'établissement d'Ottawa comme capitale;
- la volonté du premier ministre sir Wilfrid Laurier de transformer la ville pour en faire une capitale plus attrayante, qui rendrait compte de l'identité nationale émergente du Canada dans la foulée de la fondation de la Commission d'embellissement d'Ottawa en partenariat avec la Ville et dans les efforts expressément consacrés à l'embellissement du Tronçon d'Ottawa, déterminés par les plans de Frederick Todd et de Jacques Gréber;
- la fondation du parc Major's Hill comme premier parc d'Ottawa;
- l'aménagement de la promenade Reine-Élisabeth comme première promenade panoramique d'Ottawa;
- l'importance du canal comme site de loisirs, lieu de majesté naturelle et siège d'activités publiques.

Valeur scientifique

Le paysage culturel du Tronçon d'Ottawa a une valeur patrimoniale parce qu'il s'agit d'une source importante de connaissances pour les travaux de recherche et les études, à savoir :

- d'importantes parties de la Ferme expérimentale centrale et de l'Arboretum du Dominion, qui sont des sites actifs d'enquêtes scientifiques, dont les expériences multigénérationnelles et la collecte des données;
- un couloir écologique dans un environnement urbain massivement transformé qui accueille quand même de nombreux oiseaux et animaux et une myriade d'espèces aquatiques, dont des espèces en péril;
- l'état de santé du Tronçon d'Ottawa et son rôle comme couloir migratoire.

Bien qu'il s'agisse de la section la plus urbaine du canal Rideau, le Tronçon d'Ottawa est aussi important pour :

- les milieux humides, les terrains boisés et les bandes riveraines de l'Arboretum du Dominion;
- les terrains boisés et les bandes riveraines du secteur des postes d'éclusage d'Ottawa et du parc Hog's Back;
- les habitats des oiseaux, des poissons et des animaux;
- la présence de nombreux arbres importants à la périphérie des promenades, sur les terrains résidentiels, dans les parcs et dans l'Arboretum du Dominion, dont ceux qui sont recensés par la CCN parmi les arbres remarquables de la capitale du Canada.

Valeur culturelle

Le paysage culturel du Tronçon d'Ottawa a une valeur culturelle en raison des nombreuses traditions et expériences culturelles qu'il favorise, à savoir :

- près de 200 années d'exploitation continue comme voie navigable;
- plus de 100 années comme cours d'eau récréatif;
- le programme de la patinoire du canal Rideau, qui permet d'exploiter la plus grande patinoire du monde sur les 7,8 kilomètres qui séparent les écluses d'Ottawa et le poste d'éclusage de Hartwells⁴⁴;

- les liaisons créées dans le cadre du Programme de la patinoire du canal Rideau dans le Tronçon d'Ottawa et des perspectives offertes pour profiter des panoramas distinctifs de l'hiver;
- le Festival canadien des tulipes, qui prévoit des campagnes de plantation et des activités sur les rives du canal, en particulier dans le parc des Commissaires du lac Dow et dans le parc Major's Hill non loin des écluses d'Ottawa;
- le déroulement du Festival canadien des tulipes, qui se veut une tradition annuelle pour les familles de la localité et des visiteurs; le Festival est un symbole impérissable de la relation entre le Canada et les Pays-Bas en raison du rôle du Canada dans la libération des Pays-Bas durant la Deuxième Guerre mondiale, dans l'hébergement de la famille royale des Pays-Bas pendant son exil durant la guerre et comme lieu de naissance de la princesse Margriet à l'Hôpital Civic d'Ottawa;
- l'expérience visuelle et la juxtaposition du canal, encadré par les secteurs paysagers et les promenades attenantes dans les paysages urbains du Tronçon d'Ottawa, selon le panorama offert à partir de la voie d'eau ou de la patinoire.

En plus d'être le siège de manifestations organisées, le Tronçon d'Ottawa est massivement encensé :

- pour ses réseaux de transport, dont la voie navigable, les routes, les promenades, les ponts et les sentiers polyvalents dans toutes les saisons;
- comme lieu où l'on peut se consacrer à des activités relaxantes et à des loisirs, dans des manifestations organisées et des activités informelles, ce qui permet de profiter du plein air dans un environnement majestueux;
- comme lieu de tranquillité et de répit dans le cœur de la Ville.

Valeur sociale

Le paysage culturel du Tronçon d'Ottawa fait partie des infrastructures les plus importantes de la Ville qui concourent à l'identité de la capitale et de la collectivité. Il a une valeur historique à l'échelle municipale, nationale et internationale, à savoir :

- le lien de réciprocité entre le canal Rideau et la Ville d'Ottawa, dont l'histoire de sa fondation et de son établissement en tant que capitale nationale est essentiellement liée au canal, qui a été embelli et n'a jamais perdu son importance en raison de son symbolisme pour la capitale et le pays;
- l'influence du canal Rideau sur le développement, la conception et l'histoire du caractère urbain d'Ottawa et de la capitale;
- l'ensemble des expériences offertes sur le canal et dans les environs et qui font partie de l'identité d'Ottawa et de la capitale, en plus de faire du Tronçon d'Ottawa un point de mire pour les visiteurs du Site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

4.4 Éléments caractéristiques

Le paysage culturel du Tronçon d'Ottawa regroupe certains éléments caractéristiques et prépondérants. Dans le paysage culturel, chacun des différents aspects du caractère indiqués dans ce rapport affiche d'autres éléments caractéristiques propres à chaque secteur.

Voici des exemples des éléments caractéristiques physique (tangible) les plus importants du paysage culturel du Tronçon d'Ottawa :

- son apport au caractère complet du paysage culturel comme système permanent d'ouvrages de génie et d'infrastructures auxiliaires, dont la voie navigable, les écluses, les fortins, les barrages, les déversoirs et les postes d'éclusage, ainsi que les résidences fortifiées des maîtres-éclusiers, les terres riveraines et les collectivités correspondantes, les vastes milieux humides et les lacs;
- le lit et les postes d'éclusage du canal;
- les ressources bâties à l'origine, en particulier la forme, le savoir-faire technique, les matériaux et les sites des premiers bâtiments d'Ottawa, les postes d'éclusage de Hartwells et de Hog's Back, dont les bâtiments de ces postes, les parois du canal, les écluses, les barrages et les déversoirs;

- les vestiges archéologiques de la construction du canal;
- les constituantes techniques, dont le tracé, les parois, les écluses, les déversoirs et les ponts du canal, par exemple les vestiges du pont des Sapeurs d'Ottawa;
- les technologies opérationnelles, dont le fonctionnement manuel de toutes les écluses;
- le lac Dow et les chutes du Prince-de-Galles formées par la construction du canal;
- l'exploitation continue du canal et tout ce qui prouve qu'on a continué de l'exploiter saisonnièrement depuis 1832 (en particulier le rôle crucial de ses ouvrages de génie dans le fonctionnement soutenu du réseau de navigation ainsi que dans l'aménagement historique pérenne et la configuration des écluses, dont leurs espaces ouverts réguliers et leurs voies de circulation);
- la continuité des liens historiques, écologiques et visuels avec les terres riveraines;
- la section proche du Centre national des Arts, dans laquelle la différence d'échelle entre le canal et les monumentaux édifices du gouvernement du XX^e siècle met en lumière l'évolution de la ville;
- le pont de la rue Bank, qui est un élégant exemple de l'architecture du style des beaux-arts et de l'architecture municipale, qui sont destinées à produire un impact positif sur le canal Rideau et sur son aménagement;
- la promenade Reine-Élisabeth et sa verdure, de concert avec les immeubles d'habitation qui conservent les zones boisées donnant sur le canal, ce qui crée une berge harmonieuse en périphérie du canal, en plus de pérenniser l'expérience des déplacements en voiture dans un aménagement qui s'apparente à un parc ou l'expérience vécue lorsqu'on emprunte des sentiers polyvalents;
- le parc panoramique Brown's Inlet et sa périphérie résidentielle;
- le pittoresque parc du ruisseau Patterson, le pavillon et le pont qui ont été gérés en continu par la CCN et par ses prédécesseurs;

- le profil généralement discret des bâtiments donnant sur le canal, masqués par les arbres matures;
- le lien entre le canal d'une part et, d'autre part, la Ferme expérimentale centrale et l'arboretum;
- la distinction entre les sections dotées de bajoyers et celles dotées de talus végétalisés des berges du canal;
- l'utilisation cohérente des accessoires de la CCN, dont les rambardes et l'éclairage;
- la légère empreinte au sol de la plupart des ponts dans le paysage, en raison des modèles de conception selon lesquels les ponts sont le plus discrets possible, sans superstructures massives.

Font partie des exemples des éléments caractéristiques culturels (intangibles) les plus importants du paysage culturel du Tronçon d'Ottawa :

- le rôle du Tronçon d'Ottawa comme lieu de repos;
- son rôle de couloir pour différents modes de transport;
- les événements qui se déroulent chaque année, dont le Festival canadien des tulipes, la patinoire du canal Rideau, du Bal de Neige et les manifestations récréatives organisées;
- les différentes activités récréatives qui se déroulent sur le canal et sur ses rives.



Une promenade le long de la section de la « tranchée profonde » du canal.
Crédit : CCN.

5: Secteurs pittoresques



Panorama dans le sens nord depuis le pont de l'avenue Laurier en 2014.
Crédit : Parcs Canada.

5.1 VALLÉE D'ACCÈS

Le secteur pittoresque 1 du Tronçon d'Ottawa



Vallée d'accès

Carte 6

Le secteur pittoresque 1 du Tronçon d'Ottawa



SIGLES :

RPC - RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN • BPF - BIEN PATRIMONIAL FÉDÉRAL • LHN - LIEU HISTORIQUE NATIONAL • Partie IV - OUVRAGE DÉSIGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ EN VERTU DE LA PARTIE IV DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO • Partie V - OUVRAGE DÉSIGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ EN VERTU DE LA PARTIE V DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO • SPM - SITE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO.

Panoramas sélectionnés (vallée d'accès)



Panorama depuis le pont Alexandra en direction de la vallée d'accès et de la Colline du Parlement.

Crédit : CCN.



Panorama depuis la terrasse du Château Laurier et le parc Major's Hill en direction des écluses d'Ottawa et de la Colline du Parlement.

Crédit : Matrix Heritage.



Vue en direction des biefs d'amont des écluses d'Ottawa, du pont Plaza et du Château Laurier.

Crédit : Parcs Canada.



Panorama dans le sens nord depuis le pont Plaza en direction des écluses d'Ottawa, de la rivière des Outaouais, de la Colline du Parlement, du Château Laurier, des salles de réunion de l'édifice du canal Rideau, du Musée canadien de l'histoire, du pont Alexandra et des collines de la Gatineau.

Crédit : Matrix Heritage.

5.1.1 Description

Le secteur pittoresque de la vallée d'accès, à l'endroit où le canal Rideau rejoint la rivière des Outaouais, comprend le poste d'éclusage d'Ottawa, la pente boisée de la Colline du Parlement du côté ouest de la vallée, la pente menant au parc Major's Hill du côté est avec les reliques du chemin de fer jadis exploité, le parc lui-même (site à partir duquel le lieutenant-colonel By a encadré la construction du canal), le Château Laurier et les vestiges du pont des Sapeurs sous le pont Plaza. Le poste d'éclusage d'Ottawa comprend le paysage du poste, qui constitue une ressource culturelle d'importance nationale et qui comprend : la majestueuse série de huit écluses aboutissant à la rivière des Outaouais; le bâtiment de l'intendance (aujourd'hui le Musée Bytown); le Bureau du maître-éclusier; les vestiges du bâtiment de l'Ingénieur du roi et du pont des Sapeurs; ainsi que les autres ressources archéologiques associées à la construction et à l'exploitation du canal Rideau.

En raison de son histoire, de sa conception technique, de sa localisation, de ses points de vue et de son aménagement, la vallée d'accès est une destination phare pour les visiteurs, dont on estime le nombre à un million de personnes par an, qui font des randonnées à pied ou à vélo sur les berges du canal et de la rivière des Outaouais, qui traversent les écluses en bateau, qui font des pique-niques, qui prennent les bateaux-taxis, qui font des excursions de croisière et qui admirent les spectaculaires panoramas de l'échelle de huit écluses, de l'escarpement de la Colline du Parlement, de la Colline du Parlement même, de la rivière des Outaouais, du pont Alexandra et du Musée canadien de l'histoire à Gatineau au Québec. La vallée d'accès est aussi le point où se rejoignent les populaires réseaux de sentiers de transport actif : le sentier de la Rivière-des-Outaouais et le sentier ouest du Canal-Rideau, ainsi que le sentier est du Canal-Rideau au sud du pont Plaza. Le secteur est aussi un point charnière du Tronçon d'Ottawa, où l'histoire et le patrimoine du canal Rideau se conjuguent dans le cadre des services offerts par Parcs Canada et le Musée Bytown.



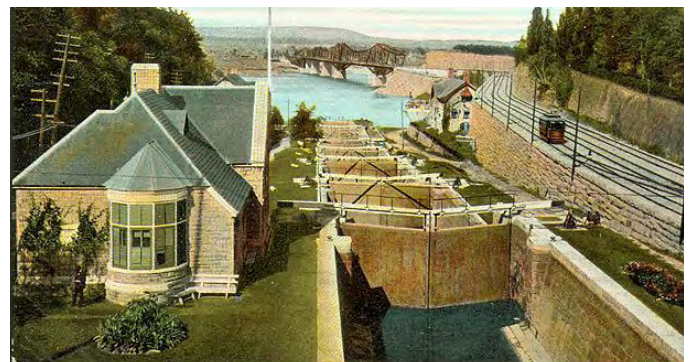
Panorama des écluses d'Ottawa depuis le pont des Sapeurs en 1864, dont la maison du colonel Coffin et le bureau du perceuteur (qui n'existent plus). Crédit : « Offert par Mme Montague Anderson », Archives de la Ville d'Ottawa, MG464-CA000224.

5.1.2 Valeur patrimoniale

La valeur patrimoniale du secteur pittoresque de la vallée d'accès s'explique par ses ressources historiques exceptionnellement bien préservées, sa topographie spectaculaire et pittoresque et ses activités expérientielles d'importance nationale et internationale. Centré sur le plus vaste ensemble d'écluses construites sur tout le canal en descendant vers la rivière des Outaouais, le secteur a servi de centre administratif pour les ouvrages du canal et pour les premiers jours de son exploitation. Les panoramas emblématiques qui donnent sur la vallée d'accès depuis le pont Plaza et le parc Major's Hill apportent des points de vue exceptionnels qui s'étendent à l'ensemble de la Colline du Parlement, des écluses d'Ottawa et de la rivière des Outaouais. Cet ensemble constitue une puissante image collective nationale de la capitale du pays.

Le secteur comprend des bâtiments et des ouvrages liés à la construction initiale et à l'exploitation continue du canal Rideau et témoigne du savoir-faire et de la volonté du lieutenant-colonel By, des Ingénieurs du roi, des manœuvres et des entrepreneurs qui ont su triompher des obstacles topographiques dans le contexte d'une région sauvage.

La vallée d'accès a aussi une valeur patrimoniale parce qu'il s'agit du lieu où les marchandises et les passagers changeaient jadis de voie navigable pour passer de la rivière des Outaouais au canal Rideau, et inversement, afin de se rendre à Montréal ou à Kingston depuis Ottawa pendant la première moitié du XIX^e siècle. L'aménagement ultérieur du Château Laurier (ancien hôtel ferroviaire) et les vestiges de la voie ferrée et du tunnel qui traversaient la pente de la vallée témoignent de l'évolution des modes de transport, au cours de laquelle les voies navigables ont cédé la place aux déplacements terrestres.



Les écluses d'Ottawa en 1910. Crédit : Collection Baldwin d'œuvres canadiennes, Archives de la Bibliothèque publique de Toronto, PCR-1887.

5.1.3 Éléments caractéristiques

Font partie des éléments caractéristiques représentant les principales constituantes du secteur pittoresque de la vallée d'accès :

- le poste d'éclusage d'Ottawa, qui fait partie d'un LHN, d'un SPM et d'une RPC;
- les falaises de l'escarpement et le ravin très pentu qui a été en partie construit en faisant appel à la pierre de carrière pour les écluses d'Ottawa, ce qui met en lumière la merveille du génie que représente le canal;
- les escarpements végétalisés qui surplombent chaque côté de la vallée, flanqués à l'ouest des édifices du Parlement et à l'est du parc Major's Hill et du LHN du Château Laurier;
- l'aménagement paysager du poste d'éclusage qui s'apparente à un parc, avec ses sentiers, ses marches, ses massifs de fleurs et ses murs de soutènement;
- les panoramas offerts depuis le pont Plaza surplombant la vallée, au-delà de cette vallée et depuis la rivière des Outaouais au sud sur la série de huit écluses;
- le panorama qui se déroule sous les yeux des visiteurs lorsqu'ils descendent en suivant les écluses pour se rendre à la rivière des Outaouais;
- les biens-fonds patrimoniaux désignés (cf. l'appendice 7).

Font partie des éléments caractéristiques du secteur pittoresque de la vallée d'accès associés au poste d'éclusage d'Ottawa :

- la spectaculaire série de huit écluses qui rehaussent et abaissent les embarcations sur une hauteur totale de 24,1 mètres dans la vallée d'accès, dont :
 - les mécanismes de verrouillage originaux;
 - les huit sas des écluses;
 - les murs de maçonnerie de pierre;
 - les treuils manuels en fonte et les autres perfectionnements technologiques historiques de verrouillage qui fonctionnent toujours selon leur modèle de conception d'origine;
 - les musoirs en aile courbés à l'entrée de la première écluse de la rivière des Outaouais et les murs attenants à l'ouest, qui servaient à amarrer les embarcations;
 - les portes des écluses en bois d'œuvre;
 - les marches d'accès en pierre;
 - la configuration du système de verrouillage (sa longueur, sa largeur et sa profondeur);
- les ruines in situ du Bureau des Ingénieurs du roi, construit en 1827 et démoli en 1911 ou 1912;
- le bâtiment de l'intendance d'origine (1827) et le Bureau du maître-éclusier (1884).



Les écluses d'Ottawa en 1910. Crédit : Archives de la Bibliothèque publique de Toronto, PCR-1934.

Font partie des éléments caractéristiques du secteur pittoresque de la vallée d'accès associés aux autres constituantes du secteur :

- le parc Major's Hill, qui constituait autrefois la cour de remisage des ouvrages d'origine pour le canal Rideau, qui doit son appellation au successeur du lieutenant-colonel By, soit le major Daniel Bolton; il s'agit du plus ancien parc public d'Ottawa (qui date de 1876) et qui réunit :
 - un réseau de sentiers aménagé dans les années 1870 par Robert Surtees, l'ingénieur de la Ville, afin de profiter des panoramas et des points de vue du parc et d'offrir des activités de loisirs passifs;
 - des ouvrages commémoratifs et des statues;
 - les Arbres remarquables de la CCN;
 - le site archéologique de la demeure du lieutenant-colonel By;
 - le BPF que constitue le bâtiment de l'entretien;
- les vestiges du remblai du chemin de fer et du tunnel du côté est de la vallée;
- l'étroite relation entre le canal et la Colline du Parlement, qui s'appelait auparavant la Colline des Casernes, acquise pour des fortifications (non construites) destinées à défendre le canal Rideau, mais qui a aussi servi à aménager les baraques militaires dans le cadre de la construction du canal et de sa mise en service;
- le LHN du Château Laurier.

5.1.4 Panoramas

La carte de ce secteur pittoresque (carte 6) représente certains panoramas associés à la vallée d'accès. Certains panoramas de la carte du secteur pittoresque de l'esplanade (carte 7) permettent aussi de capter certaines parties de la vallée d'accès.

5.1.5 Lignes de conduite propres au secteur

Hormis les recommandations portant sur le Tronçon d'Ottawa (section 6 – Recommandations sur l'ensemble de la conservation et de la gestion) et l'application des Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, nous recommandons d'adopter les lignes de conduite suivantes pour le secteur pittoresque de la vallée d'accès :

1. La vallée d'accès est valorisée en raison de l'intégrité historique du poste d'éclusage et du lien historique et physique étroit entre ce poste et l'ensemble de la vallée. Ces facteurs expliquent que la vallée d'accès soit vulnérable à d'éventuels impacts négatifs causés par les changements qui ne sont pas portés par des approches de conservation. Dans toutes les interventions ou dans tous les travaux de construction nouveaux, il faut tenir compte de l'échelle, de la matérialité et des panoramas phares, soit non seulement les panoramas éloignés, mais aussi ceux qui sont offerts dans le secteur même, parmi les caractéristiques historiques qu'on apprécie le mieux lorsqu'on se rapproche des écluses.
2. On recommande de préserver les éléments caractéristiques du poste d'éclusage d'Ottawa qui sont recensés dans cette étude et dans d'autres études de Parcs Canada.
3. On recommande de préserver le panorama emblématique offert depuis le pont Plaza et le panorama qui se déroule sous les yeux des visiteurs lorsqu'ils descendent en suivant les écluses pour se rendre à la rivière des Outaouais.
4. On recommande de minorer la signalétique et les autres éléments visuels encombrants et masquants, surtout les panneaux indicateurs qui nuisent au caractère historique du canal et de son aménagement. Il faudrait dimensionner attentivement les panneaux indicateurs et les autres éléments de repérage, dont la qualité de conception doit être supérieure et qu'il faudrait localiser attentivement.
5. On recommande de limiter ou de réduire le volume d'asphalte sur la ruelle Canal.
6. On recommande de veiller à ce que les nouvelles commodités comme les quais et les points d'accès des embarcations respectent toutes les normes et toutes les lignes directrices pour la préservation des valeurs patrimoniales de la vallée d'accès, qui se veut un secteur distinctif du Tronçon d'Ottawa et du canal Rideau.
7. On recommande d'améliorer l'accessibilité universelle de ce secteur en en préservant le caractère patrimonial pour qu'on soit plus nombreux à l'apprécier.

« Le canal Rideau est l'un des ouvrages les plus emblématiques d'Ottawa. »

Commentaire exprimé dans les kiosques de la consultation publique d'Ottawa.



Vestiges du pont des Sapeurs sous le pont Plaza en 2024.
Crédit : Matrix Heritage.



Panorama de la rivière des Outaouais en direction de la vallée d'accès.
Crédit : CCN.



Le bâtiment de l'intendance, qui est aujourd'hui le Musée Bytown, en septembre 2023.
Crédit : Matrix Heritage.

5.2 SECTEUR PITTORESQUE DE L'ESPLANADE

Le secteur pittoresque 2 du Tronçon d'Ottawa

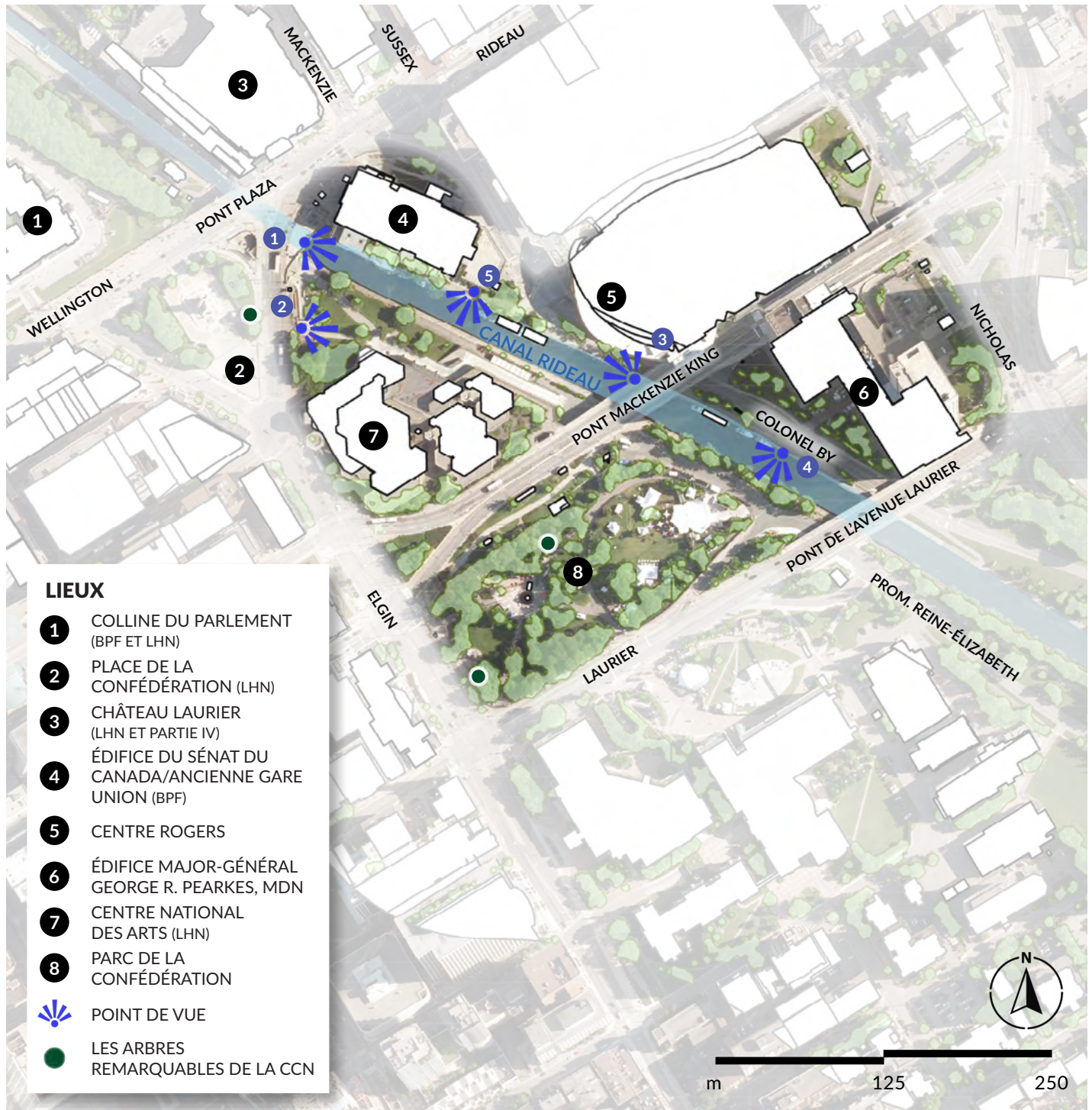
*La patinoire du canal Rideau dans le sens nord en
direction de la Colline du Parlement, de l'édifice
du Sénat du Canada et du Château Laurier.
Crédit : Mark Fryars.*



Secteur pittoresque de l'esplanade

Carte 7

Le secteur pittoresque 2 du Tronçon d'Ottawa



SIGLES :

RPC – RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN • BPF – BIEN PATRIMONIAL FÉDÉRAL • LHN – LIEU HISTORIQUE NATIONAL • Partie IV – OUVRAGE DÉSIGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ EN VERTU DE LA PARTIE IV DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO • Partie V – OUVRAGE DÉSIGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ EN VERTU DE LA PARTIE V DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO • SPM – SITE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO.

Panoramas sélectionnés (secteur pittoresque de l'esplanade)



1

Panorama depuis le pont Plaza en direction du canal, de l'édifice du Sénat du Canada et du Centre national des Arts (CNA).

Crédit : CCN.



2

Panorama du lieu historique national du Centre-National-des-Arts depuis la ruelle Canal.

Crédit : CCN.



3

Panorama depuis le pont Mackenzie-King en direction du pont Plaza, de l'édifice du Sénat du Canada, du Château Laurier, des édifices du Parlement et du canal.

Crédit : Mark Fryars.



4

Panorama du parc de la Confédération depuis le canal.

Crédit : Matrix Heritage.



5

Panorama du canal du lieu historique national du Centre-National-des-Arts.

Crédit : CCN.

5.2.1 Description

Le secteur pittoresque de l'esplanade se recoupe avec le secteur pittoresque de la promenade du Colonel-By et de la promenade Echo de par sa géographie, son histoire, sa valeur patrimoniale et les éléments définitoires de son caractère.

Le secteur pittoresque de l'esplanade est un court segment du Tronçon d'Ottawa (environ 0,5 kilomètre) situé entre le pont Plaza et le pont de l'avenue Laurier. Le secteur a un caractère essentiellement institutionnel, après avoir été soumis à une urbanisation plus dense que d'autres secteurs du Tronçon d'Ottawa. Le secteur comprend le parc de la Confédération, qui a une longue histoire comme parc depuis 1900.

Les principales constituantes du secteur pittoresque de l'esplanade sont le pont Plaza, l'édifice du Sénat du Canada (l'ancienne gare Union), le Centre national des Arts (CNA), l'édifice Major-général George R. Pearkes, le parc de la Confédération, ainsi que le pont Mackenzie-King et le pont de l'avenue Laurier. Une partie du LHN de la Place de la Confédération se trouve dans ce secteur et comprend des liens visuels sur l'ensemble d'une parcelle de terrain très pentue plantée d'arbres matures et rythmée de marches menant au niveau inférieur du canal à partir du pont Plaza. Font aussi partie des édifices phares, le périmètre vert rehaussant le domaine public attenant au canal.

Pendant la période industrielle, soit essentiellement entre les années 1850 et les années 1950, le secteur pittoresque de l'esplanade se distinguait des autres secteurs de la Ville et du canal Rideau en raison de ses multiples vocations (voie ferrée, industrie et fret maritime), ce qui met en exergue son apport considérable au développement économique d'Ottawa.

Le secteur pittoresque de l'esplanade est rythmé par les activités du canal et du parc de la Confédération, du CNA et du Centre Rogers. Durant la saison de la navigation, les passagers des bateaux de croisière visitent le secteur; les embarcations de plaisance sont souvent amarrées la nuit en face du CNA. Durant l'hiver, le secteur est le point de mire des événements de la capitale liés à la patinoire du canal Rideau et au Bal de Neige.

5.2.2 Valeur patrimoniale

Le secteur pittoresque de la valeur patrimoniale de l'esplanade est attribuable à deux siècles de l'évolution du canal, depuis ses origines militaires jusqu'aux activités industrielles puis récréatives qui s'y sont déroulées. La présence d'édifices et de ponts monumentaux et architecturalement importants crée un caractère distinctif dans l'ensemble du paysage du canal Rideau, alors que le parc de la Confédération joue le rôle d'important espace vert de la capitale.

Les hauts lieux et les espaces publics (édifices et parcs) du secteur pittoresque de l'esplanade sont essentiels à la vie culturelle de la capitale puisqu'ils constituent des établissements pour l'expression des arts, les festivals et les autres types de rassemblements. Les monuments commémoratifs de l'histoire canadienne viennent enrichir encore l'importance culturelle et historique du secteur.

Le canal reste un point de mire du secteur pittoresque de l'esplanade, puisqu'il permet d'exercer toute l'année différentes activités, dont le Bal de Neige et les spectacles de musique. De concert avec la vocation permanente du canal comme lieu de loisirs et de divertissements, ces événements fortifient la position du secteur comme carrefour communautaire florissant.

5.2.3 Éléments caractéristiques

Font partie des éléments caractéristiques du secteur pittoresque de l'esplanade :

- les grands points panoramiques pour l'appréciation de la Colline du Parlement, du Château Laurier, de l'édifice du Sénat du Canada et du CNA;
- la voie de navigation;
- le parc de la Confédération comme premier parc à monuments dans la capitale, avec ses arbres matures, ses lignes de mire sur le canal et plusieurs éléments commémoratifs d'envergure nationale :
 - le Monument national aux anciens combattants autochtones;
 - le Monument de la guerre d'Afrique du Sud;
 - la Fontaine du lieutenant-colonel John By;
- le lien étroit entre le parc de la Confédération et l'hôtel de ville, ce qui crée un vaste espace public qui relie le domaine municipal et le domaine de la capitale;
- les arbres matures du parc de la Confédération, dont plusieurs arbres remarquables de la CCN;
- le site archéologique de la résidence Curran (résidence du maître-éclusier);

- les vestiges de l'atelier du forgeron;
- les vestiges du pont des Sapeurs;
- les liaisons au niveau du pont de l'avenue Laurier et du pont Mackenzie-King, qui sont autant d'occasions de vivre l'expérience du canal, entre les bureaux, les parcs et les infrastructures commémoratives toutes proches;
- Le BPF de l'édifice du Sénat du Canada (aussi appelé le Centre de conférences du gouvernement) et l'ancienne gare Union, dont :
 - son architecture dans le style des beaux-arts;
 - sa taille et son échelle, surtout par rapport aux panoramas offerts depuis le niveau du canal;
- Le LHN du Centre national des Arts, ouvert en 1969 dans le cadre d'un projet du Centenaire, dont :
 - son rôle de grande institution culturelle nationale intégrée dans son contexte urbain;
 - son style brutaliste dans l'ensemble et ses surfaces de béton richement traitées;
 - sa connectivité et son lien visuel avec le canal, en passant par les terrasses privées et publiques et les espaces de programmation vitrés surplombant le canal;
- les éléments récréatifs, soit :
 - les sentiers polyvalents attenants au canal de part et d'autre;
 - la navigation et l'amarrage des embarcations le long du chenal;
 - la patinoire du canal Rideau et les éléments de son infrastructure distinctive.

5.2.4 Panoramas

Certains panoramas associés au secteur pittoresque de l'esplanade sont représentés dans la carte du secteur pittoresque (carte 7) et dans la page Panoramas sélectionnés. Les panoramas se rapportant au secteur pittoresque de l'esplanade sont aussi reproduits dans la carte du secteur pittoresque de la zone comprise entre l'avenue Laurier et l'avenue Bronson (carte 8), dans la carte du secteur pittoresque de la promenade Reine-Élisabeth (carte 13), dans la carte du secteur pittoresque de la promenade du Colonel-By et de la promenade Echo (carte 14) et dans les pages correspondantes des Panoramas sélectionnés.

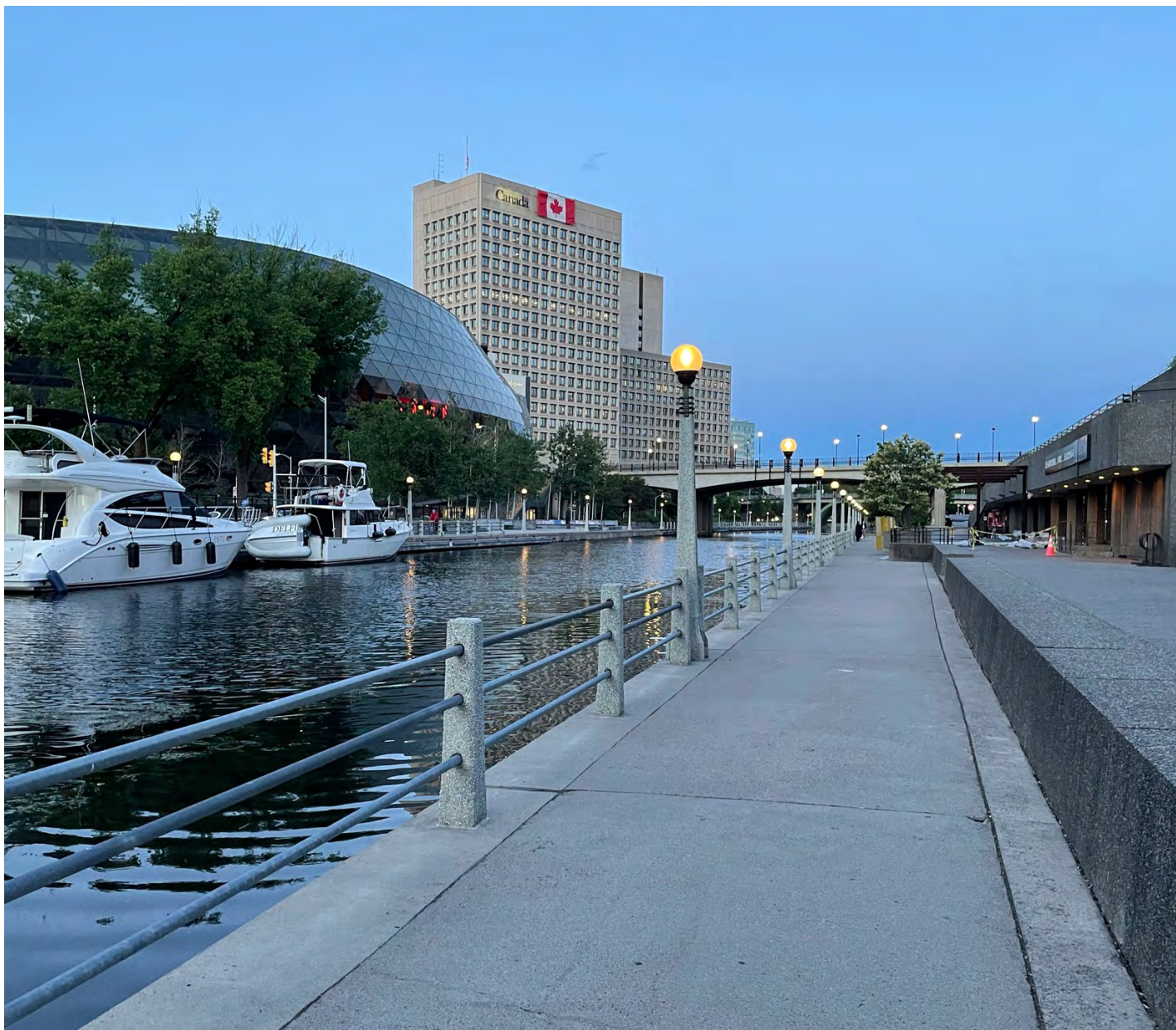
5.2.5 Lignes de conduite propres au secteur

Outre les recommandations portant sur le Tronçon d'Ottawa (section 6 – Recommandations sur l'ensemble de la conservation et de la gestion) et l'application des Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, on recommande d'adopter les lignes de conduite suivantes pour le secteur pittoresque de l'esplanade :

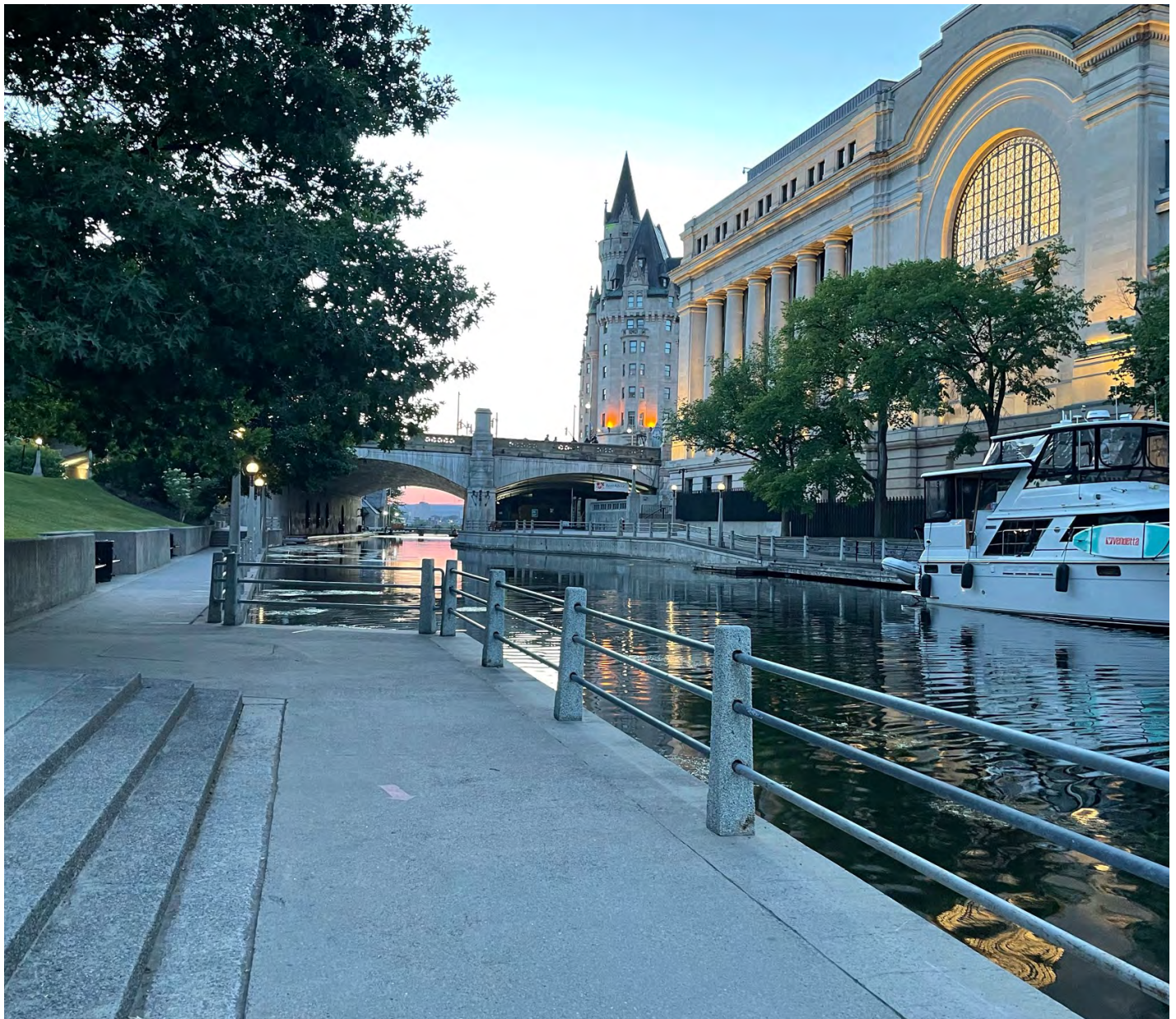
1. Protéger les panoramas monumentaux sur les hauts lieux du secteur, dont le Château Laurier, l'édifice du Sénat du Canada, le CNA, le pont de l'avenue Laurier et les hauts lieux de l'extérieur du secteur, dont le manège militaire de la place Cartier et la Colline du Parlement.
2. Protéger le panorama offert sous le pont Plaza en direction de la vallée d'accès et de la rivière des Outaouais.
3. Minorer ou limiter la signalétique et la pollution visuelle, surtout les panneaux indicateurs qui nuisent au caractère historique du canal et à son aménagement. Il faudrait dimensionner attentivement les panneaux indicateurs et les autres éléments de repérage, dont la qualité de conception doit être supérieure et qu'il faudrait localiser attentivement.
4. Améliorer l'accès au secteur en apportant des perfectionnements aux conditions de l'éclairage nocturne des sentiers aménagés sous les ponts.
5. Améliorer le couvert forestier et la verdure du côté est de la promenade du Colonel-By entre le pont de l'avenue Laurier et le pont Mackenzie-King.
6. Protéger les arbres existants et mettre en œuvre de nouveaux programmes de plantation d'arbres.
7. Améliorer l'accessibilité universelle du secteur en en préservant le caractère patrimonial pour qu'on soit plus nombreux à l'apprécier.

« Ce sont des paysages classiques d'Ottawa qui paraissent dans d'innombrables photos et qui attirent des touristes. Ottawa n'aurait pas aussi fière allure sans ces édifices. »

Commentaire exprimé dans le sondage en ligne de la consultation publique à Ottawa.



Le secteur pittoresque de l'esplanade dans le sens sud. Crédit : CCN.



L'édifice du Sénat du Canada (ancienne gare Union), le Château Laurier et le pont Plaza sur les rives du canal Rideau en 2023. Crédit : CCN.

5.3 ENTRE L'AVENUE LAURIER ET L'AVENUE BRONSON

Le secteur pittoresque 3 du Tronçon d'Ottawa

*La passerelle du ruisseau Patterson.
Crédit : Mark Fryars.*

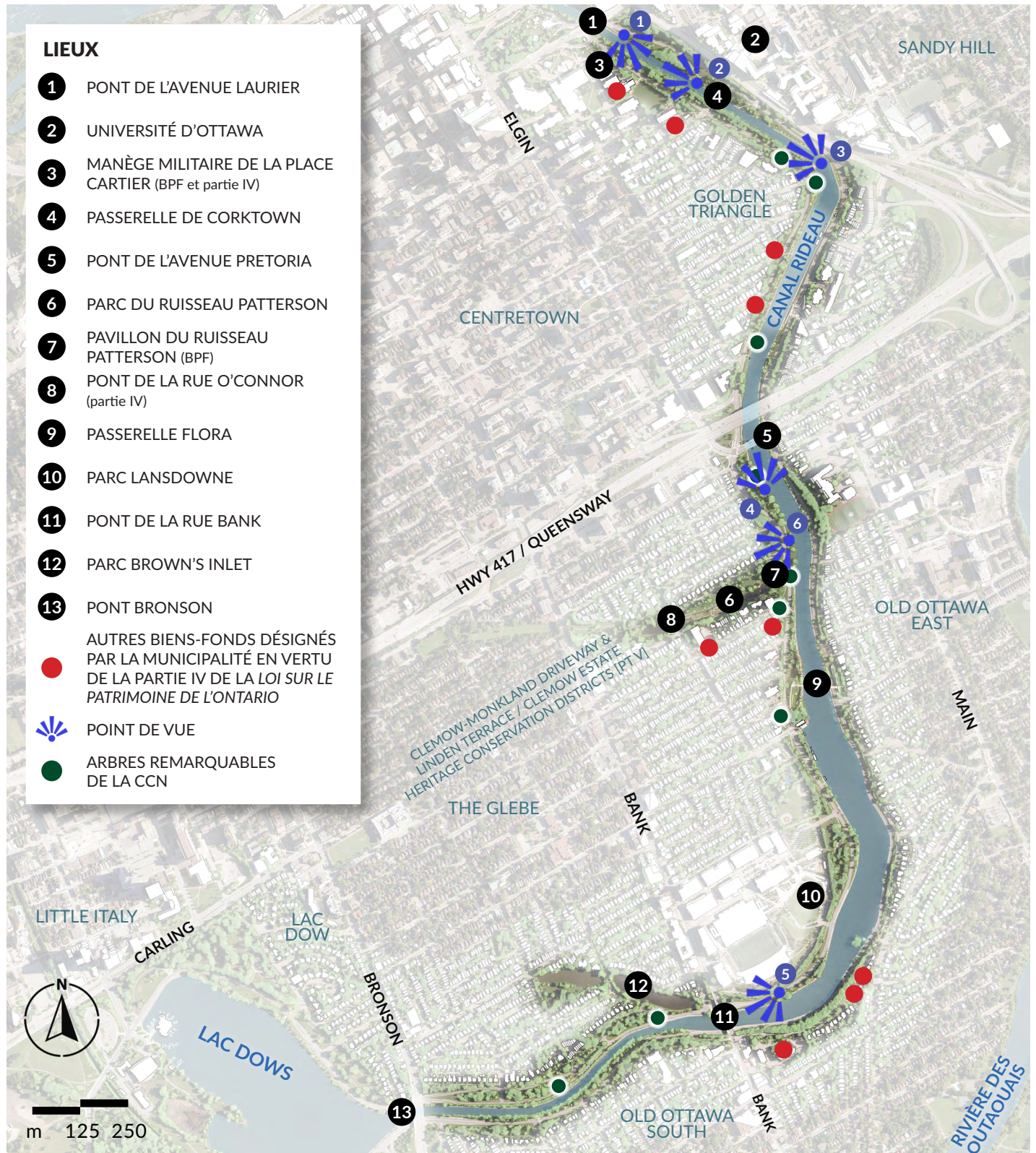




Secteur pittoresque compris entre l'avenue Laurier et l'avenue Bronson

Carte 8

Le secteur pittoresque 3 du Tronçon d'Ottawa



SIGLES :

RPC – RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN • BPF – BIEN PATRIMONIAL FÉDÉRAL • LHN – LIEU HISTORIQUE NATIONAL • Partie IV – OUVRAGE DÉSIGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ EN VERTU DE LA PARTIE IV DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO • Partie V – OUVRAGE DÉSIGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ EN VERTU DE LA PARTIE V DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO • SPM – SITE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO.

Panoramas sélectionnés (entre l'avenue Laurier et l'avenue Bronson)



1

Panorama, offert depuis le canal et la promenade, sur la rangée de grands édifices institutionnels du début du siècle du côté ouest du canal : le manège militaire, l'ancien dépôt militaire et l'édifice du Lisgar Collegiate Institute.

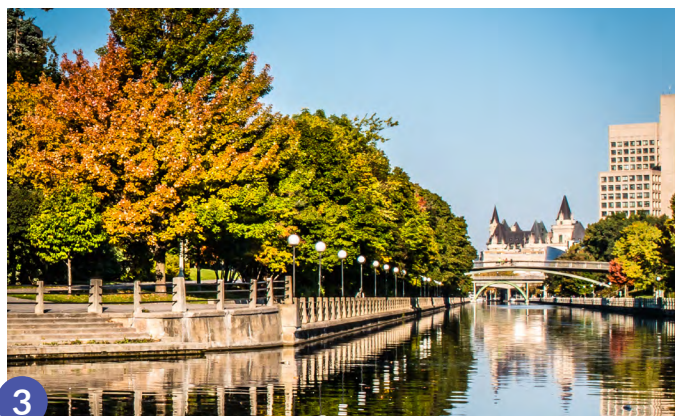
Crédit : Matrix Heritage.



2

Panorama offert depuis la passerelle de Corktown (donnant aussi sur le nord, représenté sur cette photo).

Crédit : CCN.



3

Panorama dans le sens nord sur les rives du canal, à l'endroit où le coude de la ravine naturelle rejoint la tranchée profonde non loin de la rue Frank.

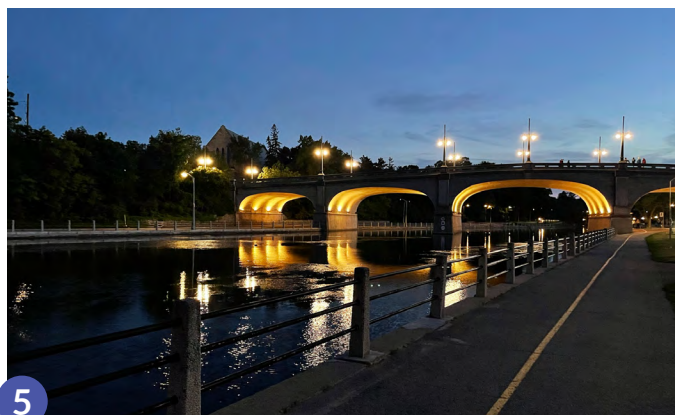
Crédit : Mark Fryars.



4

Panorama du pont de l'avenue Pretoria.

Crédit : Matrix Heritage.



5

Panorama des ponts éclairés la nuit (le pont de la rue Bank est représenté sur cette photo).

Crédit : CCN.



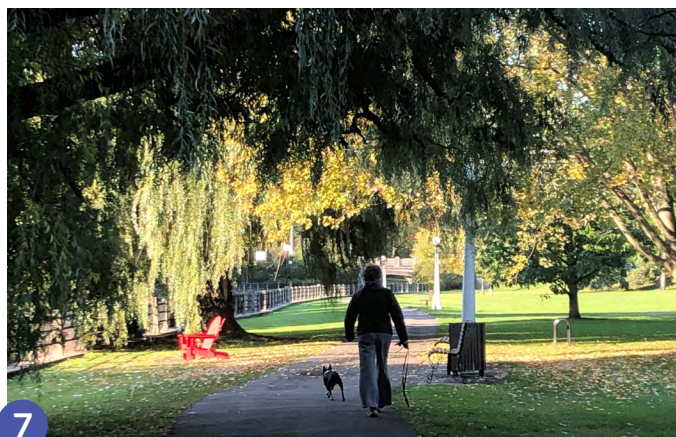
6

Panorama du ruisseau Patterson depuis la passerelle de ce ruisseau.

Crédit : CCN.



Panoramas sélectionnés (parc du ruisseau Patterson)



Panorama de l'ouest le long du ruisseau Patterson.

Crédit : CCN, 2024.



Panorama vers le nord ouest du parc du ruisseau Patterson.

Crédit : CCN, 2024.



Panoramas sélectionnés (parc Brown's Inlet)



Panorama de l'est le long de l'étang Brown.

Crédit : CCN, 2024.



Panorama nord ouest surplombant l'étang Brown.

Crédit : CCN, 2024.

SIGLES :
RPC – RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN • BPF – BIEN PATRIMONIAL FÉDÉRAL • LHN – LIEU HISTORIQUE NATIONAL • Partie IV – OUVRAGE DÉSIGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ EN VERTU DE LA PARTIE IV DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO • Partie V – OUVRAGE DÉSIGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ EN VERTU DE LA PARTIE V DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO • SPM – SITE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO.

5.3.1 Description

Le secteur pittoresque compris entre l'avenue Laurier et l'avenue Bronson se recoupe avec le secteur pittoresque de la promenade Reine-Élisabeth et avec le secteur pittoresque de la promenade du Colonel-By et de la promenade Echo de par sa géographie, son histoire, sa valeur patrimoniale et les éléments définitoires de son caractère.

Le secteur pittoresque compris entre l'avenue Laurier et l'avenue Bronson s'étend du 4,5 kilomètres au sud à partir de pont de l'avenue Laurier jusqu'au pont Bronson non loin du lac Dow. L'extrémité nord du secteur commence dans la tranchée profonde, qui fait environ 21 mètres de largeur et qui est très droite. Son côté ouest est bordé d'une terrasse-sentier aménagée dans les années 1910 par la CEO en faisant appel au déblai laissé par les bâtisseurs du canal. Non loin de l'embouchure de ce qui était jadis le ruisseau Neville (aujourd'hui proche de la rue Waverley), le canal devient beaucoup plus large (environ 56 mètres) en s'orientant dans le sens ouest et en suivant



« Le pittoresque canal Rideau, paradis des citoyens ». Le canal Rideau juste au-dessus de la rue Bank, sans date. Crédit : Archives photographiques du Toronto Star, Bibliothèque publique de Toronto, TSPA_0107381F.



Le canal Rideau au début des années 1920; photo représentant ce qui reste du terrassement dans la foulée de la construction du canal; le site a été paysagé dans les années 1910 par la CEO. On aperçoit le manège militaire de la place Cartier et l'ancien dépôt militaire, ainsi que la tour crénelée de l'édifice du Lisgar Collegiate Institute. Crédit : Ministère de l'Intérieur du Canada et Bibliothèque et Archives Canada, PA-034376.

la forme de la ravine naturelle qui a été excavée et aménagée en faisant appel aux remblais de terre (qui ont ensuite été reconstruits en béton) afin de réguler le débit de l'eau. Le canal s'élargit encore plus dans les alentours du parc Lansdowne avant de se rétrécir brusquement en traversant la section appelée la tranchée de Mutchmor. Dans cette dernière section, entre le pont de la rue Bank et le pont Bronson, le canal se rétrécit à nouveau et fait environ 22 mètres de large. Chacun de ces changements de largeur et de tracé du canal correspond aux conditions géographiques sous-jacentes qui ont influé sur le déroulement des travaux de construction du canal et sur l'évolution des rives de part et d'autre du canal.

Le secteur pittoresque compris entre l'avenue Laurier et l'avenue Bronson a généralement un caractère urbain lorsqu'on le considère dans son ensemble : certains édifices institutionnels les plus anciens d'Ottawa sont regroupés dans son extrémité nord (soit le manège militaire de la place Cartier, l'ancien dépôt militaire et l'édifice du Lisgar Collegiate Institute). Ce secteur met aussi à l'honneur d'importants espaces verts (parc du ruisseau Patterson et parc Brown's Inlet) et longues étendues de routes bordées d'arbres (promenade Reine-Élisabeth, promenade du Colonel-By et promenade Echo). Les sept ponts du secteur offrent des points panoramiques importants dans le Tronçon d'Ottawa.

5.3.2 Valeur patrimoniale

La valeur patrimoniale du secteur pittoresque compris entre l'avenue Laurier et l'avenue Bronson s'explique par ses ouvrages de génie réalisés dans le cadre de l'aménagement du canal Rideau, par son rôle multiple dans l'histoire de développement d'Ottawa et de la capitale, par ses qualités esthétiques et par l'expérience qu'il offre aux résidents et aux visiteurs d'Ottawa.

Cette section du Tronçon d'Ottawa témoigne de l'ingéniosité dont a fait preuve le lieutenant-colonel By dans l'utilisation des infrastructures artificielles et topographiques pour assurer la liaison entre les écluses d'amont et la rivière Rideau. C'est ce que démontre le long chenal excavé appelé la « tranchée profonde », qui a été créée pour assurer la liaison de la prairie des castors (devenue plus tard un bassin du canal) avec la « ravine naturelle », tranchée naturelle qui a réduit considérablement le volume de travaux d'excavation à réaliser, en plus des autres travaux d'excavation menés dans la « tranchée de Mutchmor »; toutes ces infrastructures continuent d'exister sur le parcours actuel du canal.

L'aménagement du canal et l'histoire des terrains expressément associés à son évolution et à sa fonction, par exemple l'ancien domaine By et la pointe de Neville, ont influé sur l'étude et l'implantation des propriétés de



Le canal Rideau; en arrière-plan, le lieu historique national du Canada du pavillon Aberdeen et le parc Lansdowne. Crédit : Mark Fryars.

part et d'autre du canal. Lorsque la Ville et la capitale ont apporté des améliorations aux rives du canal en aménageant des promenades et des parcs, d'imposantes demeures ont été bâties en face ou non loin du canal.

Le secteur pittoresque compris entre l'avenue Laurier et l'avenue Bronson regroupe aussi des éléments essentiels de la conception du lieu, dont la promenade du Colonel-By, la promenade Reine-Élisabeth et la promenade Echo, dont une partie est devenue un réseau de parcs et de promenades panoramiques de la capitale afin de promouvoir un mode de vie sain pour la population urbaine, ce qui explique l'évolution du paysage au début du XX^e siècle. Le parc du ruisseau Patterson, le parc Brown's Inlet et les sentiers aménagés en terrasses du côté ouest de la tranchée profonde ont été pensés pour rehausser la valeur esthétique et récréative du secteur. Essentiellement, on a créé une ambiance exceptionnelle d'intimité le long de la tranchée de Mutchmor entre le pont de la rue Bank et le pont Bronson grâce aux liens réunissant la topographie, l'exiguïté de la largeur du canal et les pentes végétalisées entre le canal et les promenades surélevées. Toute la section du canal dans ce secteur fait partie de la patinoire du canal Rideau et permet d'y exercer les activités qui y sont associées.

5.3.3 Éléments caractéristiques

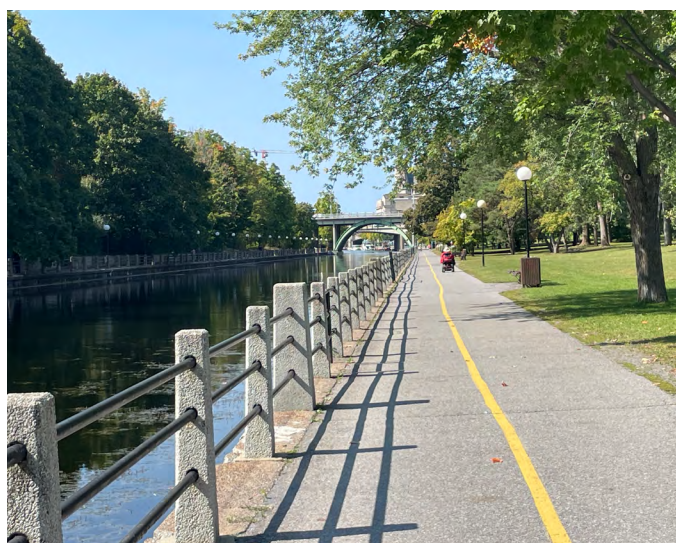
Font partie des éléments caractéristiques représentant les principales constituantes du secteur pittoresque compris entre l'avenue Laurier et l'avenue Bronson :

- la tranchée profonde distinctive et en ligne droite, la ravine naturelle curviligne et les sections de la tranchée de Mutchmor;
- la promenade Reine-Élisabeth, la promenade du Colonel-By, la promenade Echo et leurs sentiers polyvalents;
- les passerelles du canal qui réunissent les quartiers du Tronçon d'Ottawa (pont de l'avenue Laurier, passerelle de Corktown, pont de l'avenue Pretoria, passerelle Flora, pont de la rue Bank et pont Bronson);
- les panoramas surplombant la voie navigable à partir des points panoramiques des sept ponts, encadrés par les secteurs paysagés et la lisière arborisée de part et d'autre du canal;
- les biens-fonds patrimoniaux désignés (cf. l'appendice 7).

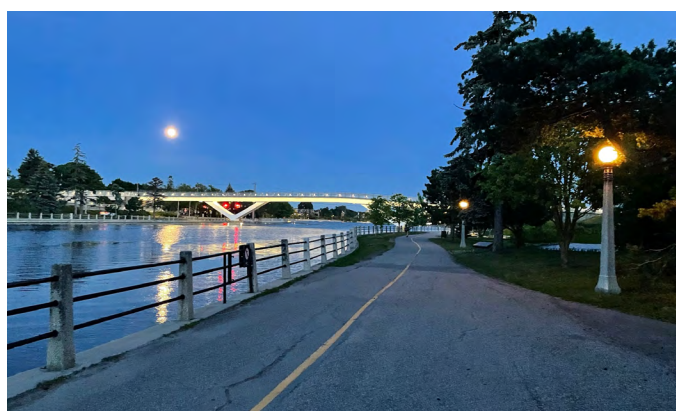
Font partie des éléments caractéristiques associés à la tranchée profonde :

- sa largeur droite exiguë et la forme de ses remblais;
- l'ensemble des ouvrages institutionnels historiques à l'extrémité nord (manège militaire de la place Cartier, ancien dépôt militaire et édifice du Lisgar Collegiate Institute);
- le paysagement du côté ouest de la tranchée profonde, à l'endroit où la CEO a intégré la pente artificielle dans un sentier aménagé en terrasse;

- l'influence du mouvement d'embellissement de la ville, comme on peut le constater dans le paysage et dans les améliorations apportées à la promenade Reine-Élizabeth et aux sentiers aménagés en terrasses, notamment en faisant appel à des lampadaires de rue;
- les bornes en agrégat de béton et les clôtures à trois glissières, dont les glissières tubulaires longent la plus grande partie de la longueur du secteur;
- l'effet concentré et continu de « collier de perles » la nuit grâce à la rangée de globes lumineux installés sur la périphérie du canal;
- les Arbres remarquables de la CCN et les autres spécimens importants et arbres historiques, dont certains sont liés directement aux plans de conception originels et aux arbres plantés à l'origine sur la promenade du canal Rideau.



Panorama dans le sens du pont de l'avenue Laurier en 2023.
Crédit : Matrix Heritage.



La passerelle Flora la nuit.
Crédit : CCN.

Font partie des éléments caractéristiques associés à la section de la ravine naturelle :

- sa largeur variable, qui s'explique par la topographie sous-jacente à laquelle on a fait appel pour construire le canal;
- sa forme à la périphérie du parc Lansdowne, profilée en remblayant les parcelles-cuvettes pour augmenter la taille des terrains de l'ancienne exposition et pour permettre de prolonger la promenade Reine-Élizabeth et d'en refaire le tracé;
- la variation dans la conception des ponts, qui s'explique par leur fonction et les époques de leur construction;
- les caractéristiques du paysage, dont les tracés routiers courbés et les sentiers sinueux, la végétation naturaliste, le parc du ruisseau Patterson et les points de vue pensés expressément pour la voie navigable grâce aux arbres, selon le plan établi par Frederick Todd en 1903;
- le parc du ruisseau Patterson, dont le pont du ruisseau Patterson, le pavillon de ce ruisseau et le pont de la rue O'Connor;
- l'île Pig, soit la seule île du Tronçon d'Ottawa;
- les sections bordant la promenade Reine-Élizabeth, sur un site où les demeures donnent sur des trottoirs et sur des sentiers polyvalents, plutôt que sur des rues;
- les bornes en agrégat de béton et les clôtures à trois glissières, avec les glissières tubulaires bordant la plus grande partie de la longueur du secteur;
- les Arbres remarquables de la CCN et les autres spécimens importants, ainsi que les arbres historiques.

Font partie des éléments caractéristiques associés à la promenade Reine-Élizabeth, à la promenade du Colonel-By, à la promenade Echo et à leurs sentiers (cf. les secteurs pittoresques des trois promenades pour prendre connaissance des autres éléments) :

- le couvert forestier presque continu de part et d'autre de la promenade Reine-Élizabeth;
- la promenade Echo, qui est centrée en longeant la partie supérieure de la « montagne » et qui s'abaisse au niveau originel du remblai du canal sur les deux rives;
- l'étang de plantes aquatiques réaménagé et ses zones riveraines, qui mettent en valeur les espèces indigènes, à côté de la passerelle Flora;
- les Arbres remarquables de la CCN et d'autres spécimens importants, ainsi que les arbres historiques.

Font partie des éléments caractéristiques associés à la section de la tranchée de Mutchmor du canal entre le pont de la rue Bank et le pont Bronson :

- la largeur exiguë du canal et son tracé courbé qui épouse la forme de la « montagne »;
- le sentier inférieur du côté ouest du canal, qui a un riche aspect naturel en raison du feuillage et de la position du sentier sous la route;
- le parc Brown's Inlet et ses espaces verts, qui s'étendent jusqu'au quartier Glebe;
- les paliers et les marches qui assurent la liaison entre les sentiers polyvalents et la promenade Reine-Élisabeth d'une part et la lisière du canal d'autre part;
- les points d'accès menant au canal de part et d'autre, qui rehaussent l'importance du Tronçon d'Ottawa comme aire d'agrément récréative pendant les quatre saisons;
- les Arbres remarquables de la CCN et les autres spécimens importants, ainsi que les arbres historiques.

5.3.4 Panoramas

Les panoramas sélectionnés associés au secteur pittoresque compris entre l'avenue Laurier et l'avenue Bronson sont représentés dans la carte du secteur pittoresque de ce secteur (carte 8), en plus de se recouper avec le secteur pittoresque de la promenade Reine-Élisabeth (carte 13), avec le secteur pittoresque de la promenade du Colonel-By et de la promenade Echo (carte 14), ainsi que dans les pages des Panoramas sélectionnés correspondants.

5.3.5 Lignes de conduite propres au secteur

Outre les recommandations portant sur le Tronçon d'Ottawa (section 6 – Recommandations sur l'ensemble de la conservation et de la gestion) et l'application des Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, on recommande d'adopter les lignes de conduite suivantes pour le secteur pittoresque compris entre l'avenue Laurier et l'avenue Bronson :

1. Reconnaître et préserver la promenade Reine-Élisabeth, qui constitue un rare exemple actuel d'une promenade aménagée avant la généralisation de l'automobile.
2. Tâcher de préserver les aménagements résidentiels qui se trouvent sous le couvert forestier, et dans les cas où on a déjà aménagé ou l'on planifie d'aménager des immeubles de grande hauteur, prioriser le paysagement pour assurer le complément du couvert forestier de part et d'autre de la route.
3. Encourager les propriétaires à préserver les arbres et à en planter pour raffermir le couvert forestier urbain et l'ambiance de parc du couloir.
4. Encourager à utiliser, dans la construction des nouveaux immeubles, un ratio de fenêtres et de murs pleins comparable à celui des formes résidentielles historiques, au lieu de faire appel à de vastes pans de verre.
5. Envisager de faire appel au ruisseau Patterson pour des activités de navigation adaptatives à l'intention d'un plus grand nombre de visiteurs pour qu'ils puissent profiter du canal.
6. Minorer la signalétique (surtout les enseignes éclairées) et les autres éléments de pollution visuelle masquant les panoramas patrimoniaux dans le Tronçon d'Ottawa, dont les ponts, les édifices patrimoniaux et les monuments.
7. Veiller à ce que l'intégration des nouvelles infrastructures et commodités comme les quais et les points d'accès des embarcations ou les cafés-terrasses soit compatible avec les éléments caractéristiques du canal et les autres sites patrimoniaux, dont les parcs, les édifices et les ponts.
8. Envisager d'apporter des améliorations au paysage de la promenade du Colonel-By, sur la périphérie de la plus grande partie du canal au sud de la passerelle de Corktown.
9. Assurer l'entretien des pentes végétalisées du côté ouest et du côté est du canal entre le pont de la rue Bank et le pont Bronson.
10. Envisager d'apporter des changements à la configuration de la promenade Echo aux endroits où les habitations donnent aujourd'hui directement sur le canal, sans zone tampon arborisée, afin d'aménager une bordure dans laquelle on pourrait planter des arbres au niveau de la chaussée sur le domaine public.
11. La réfection du nouveau pont du Queensway enjambant le canal Rideau offre l'occasion de créer un aménagement plus sensible au niveau de la rue, des sentiers et du canal pendant les quatre saisons.

« Aménager des espaces verts pour permettre de faire des randonnées, courir, patiner et pagayer augmente la probabilité que les gens fassent de l'exercice et restent en santé. »

Commentaire exprimé dans le sondage en ligne de la consultation publique sur le Tronçon d'Ottawa.



Le canal Rideau dans le sens de l'Église Unie Southminster sur la rue Bank. Crédit : Mark Fryars.

« La section dans laquelle je préfère patiner est comprise entre la rue Bank et le lac Dow [le long de la tranchée de Mutchmor]. Il s'agit de la section qui est plus étroite et qui est bordée de pins! »

Commentaire exprimé dans les kiosques de la consultation publique sur le Tronçon d'Ottawa.



Patinage dans le parc du ruisseau Patterson en 2008. Crédit : Parcs Canada.

5.4 LAC DOW

Le secteur pittoresque 4 du Tronçon d'Ottawa

*Le lac Dow dans le sens sud, en 2023.
Crédit : Matrix Heritage.*



Secteur pittoresque du lac dow

Carte 11

Le secteur pittoresque 4 du Tronçon d'Ottawa



SIGLES :

RPC – RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN • BPF – BIEN PATRIMONIAL FÉDÉRAL • LHN – LIEU HISTORIQUE NATIONAL • Partie IV – OUVRAGE DÉSIGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ EN VERTU DE LA PARTIE IV DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO • Partie V – OUVRAGE DÉSIGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ EN VERTU DE LA PARTIE V DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO • SPM – SITE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO.

Panoramas sélectionnés (lac Dow)



1

Panorama en direction de l'arboretum de la FEC et de la tranchée menant au sud jusqu'au poste d'éclusage de Hartwells depuis la promenade Reine-Élisabeth et le parc des Commissaires de l'autre côté du lac Dow.

Crédit : Matrix Heritage.



2

Panorama sur l'ensemble du lac Dow en direction du parc des Commissaires.

Crédit : Matrix Heritage.



3

Panorama offert depuis la promenade du Colonel-By sur l'ensemble de l'arboretum de la FEC.

Crédit : Matrix Heritage.



4

Panorama offert dans l'arboretum de la FEC en direction du canal.

Crédit : Matrix Heritage.



5

Panorama de la région marécageuse de lac Dow.

Crédit : Matrix Heritage.

5.4.1 Description

Le secteur pittoresque du lac Dow se recoupe avec le secteur pittoresque de la promenade Reine-Élizabeth, le secteur pittoresque compris entre l'avenue Laurier et l'avenue Bronson et le secteur pittoresque de la promenade du Colonel-By et de la promenade Echo de par sa géographie, son histoire, sa valeur patrimoniale et les éléments définitoires de son caractère.

Le secteur pittoresque du lac Dow comprend le lac, un court tronçon du canal à l'est menant jusqu'au pont Bronson, l'arboretum de la FEC à l'est de la promenade Prince of Wales, la partie nord de l'Université de Carleton et la tranchée artificielle du canal qui se rend presque jusqu'au poste d'éclusage de Hartwells. Font partie des autres parcelles du secteur, le garage de stationnement du nouveau campus Civic de l'Hôpital d'Ottawa, le parc des Commissaires (CCN), les immeubles d'habitation donnant sur ce parc, le Pavillon du lac Dow, le NCSM Carleton, ainsi que des sections de la promenade Reine-Élizabeth et de la promenade du Colonel-By.

Font partie des principales constituantes historiques du secteur pittoresque du lac Dow, le lac lui-même et les tranchées artificielles menant au pont Bronson du côté est du lac et au poste d'éclusage de Hartwells du côté sud-ouest. Les remblais des côtés nord et sud du lac ont été construits respectivement par Philemon Wright en 1827-1829 et par Jean-Baptiste Saint-Louis en 1828-1829 pour inonder le marécage jusqu'à une hauteur d'environ 6,1 mètres.⁴⁵

Le côté ouest du secteur pittoresque du lac Dow est constitué presque entièrement du terrain réservé pour la FEC et son arboretum, qui constitue aujourd'hui le LHN de la FEC. Le côté est constitué du parc des Commissaires, au-delà duquel se trouve le quartier du lac Dow qui a été aménagé parallèlement aux améliorations apportées à la promenade Reine-Élizabeth et au remplacement des cours de bois d'œuvre du parc des Commissaires au XIX^e siècle.

Dans le secteur pittoresque du lac Dow, les grands espaces verts du parc des Commissaires et de l'arboretum de la FEC ainsi que les nombreuses fonctions associées à la promenade Reine-Élizabeth et à la promenade du Colonel-By constituent un aménagement qui s'apparente à un parc pour le canal; cet aménagement est très prisé par le public. L'arboretum de la FEC et sa zone riveraine constituent aussi un habitat important pour la faune, surtout les oiseaux qui sont attirés par ses fourrés de conifères et par ses nombreux arbres fruitiers; certains oiseaux résident toute l'année dans l'arboretum (comme la mésange à tête noire et le cardinal rouge) et d'autres migrent (dont le pluvier kildir, le moucherolle et la paruline).⁴⁶

« Sur [le barrage remblayé de la rive sud du lac Dow] s'étend la route qui mène à Hog's Back, et la crête est si large que peu, parmi ceux qui profitent du lac, se rendent compte qu'ils se trouvent au sommet de l'un des barrages construits il y a plus de 100 ans [et aujourd'hui il y a presque deux siècles]. »

Citation de Robert Legget, Voie navigable Rideau, 1955.

Grâce au Pavillon du lac Dow, ce secteur offre des restaurants toute l'année, ainsi que des points d'amarrage des embarcations en saison et une marina; on peut y louer des bateaux à aubes et des bateaux de croisière. En hiver, le lac Dow fait partie de la patinoire du canal Rideau et sert de site pour l'organisation des événements du Bal de Neige.

Les constituantes institutionnelles sont de plus en plus présentes dans le secteur en raison de la construction de l'hôpital et des plans adoptés par l'Université Carleton pour aménager les parcelles proches du lac Dow.

5.4.2 Valeur patrimoniale

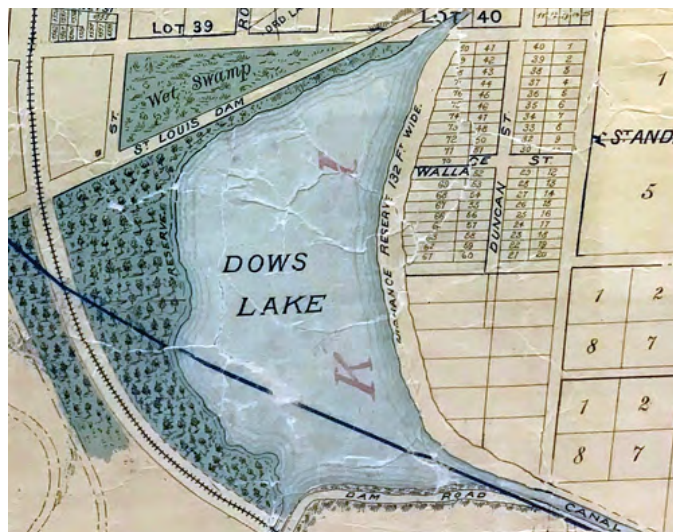
La valeur patrimoniale du secteur pittoresque du lac Dow est liée à son importance historique, à l'histoire de son ouvrage de génie, à ses liens avec les terrains des environs, à ses qualités expérientielles et à ses espaces naturels. Le secteur permet d'exprimer la transformation du canal, ouvrage militaire qui est devenu une voie navigable commerciale, puis récréative.

Le canal Rideau matérialise la technologie européenne du chenal à plans d'eau successifs appliquée à grande échelle en Amérique du Nord. Le secteur pittoresque du lac Dow est un excellent exemple de l'ensemble du Tronçon d'Ottawa qui démontre le système originel du chenal à plans d'eau successifs du lieutenant-colonel John By; il s'agissait d'une solution technique innovante qui assurait la liaison des vastes milieux humides, lacs et cours d'eau afin de créer une voie navigable. Essentiellement, la création du lac Dow artificiel à partir du Grand marécage Dow en faisant appel à deux barrages témoigne de cette ingéniosité dans la conception. On peut constater aujourd'hui l'ancien état des lieux du lac dans le milieu humide qui subsiste sur le côté nord-ouest du lac et dans les souches d'arbre sous la surface de l'eau.

La vocation de carrefour du lac Dow pour les embarcations remonte à la fin des années 1800 : à l'époque, des douzaines de remises à bateaux privées bordaient la rive ouest du lac. Dans les années 1930, ces remises ont finalement été remplacées par une remise publique aménagée sur des piliers de béton dans le coin nord-ouest du lac Dow. Cette tradition dans la navigation de plaisance se poursuit aujourd'hui, comme en témoignent les points d'amarrage, les bateaux à aubes et les bateaux de croisière qu'on peut louer et qui sont concentrés dans le coin nord-ouest du lac.

Ce secteur pittoresque a aussi une valeur culturelle et sociale puisqu'il constitue un aménagement réalisé il y a longtemps pour les expériences annuelles et plurisaisonnières offertes dans la capitale nationale. Il s'agit entre autres du Festival canadien des tulipes qui se déroule dans le parc des Commissaires et qui est le symbole de l'impérissable amitié internationale entre le Canada et les Pays-Bas dans la foulée de la Deuxième Guerre mondiale, ainsi que de la partie de la patinoire du canal Rideau qui constitue l'un des sites du Bal de Neige emblématique d'Ottawa comme capitale de l'hiver. Sur la plus vaste étendue d'eau ouverte dans le Tronçon d'Ottawa, en raison de tout l'espace du parc attenant, les activités récréatives qui se déroulent sur la terre ferme et sur l'eau et la glace dans ce secteur sont des expériences très prisées.

L'aménagement du lac Dow joue aussi un rôle utile de part et d'autre dans le paysage esthétique et culturel des sites importants tout proches, soit essentiellement l'arboretum de la FEC, le parc des Commissaires et la promenade Reine-Élisabeth. L'arboretum, qui fait partie de la FEC, témoigne de la doctrine de la recherche agricole du XIXe siècle, qui était consacrée à un ensemble de sciences d'enquête, d'études pratiques et de moyens de renforcer les idéaux du paysagisme britannique. Le canal et le lac ont été intégrés dans la fonction et la composition de la FEC. La promenade Reine-Élisabeth, bien connue pour son apport à l'embellissement urbain d'Ottawa, tire parti des qualités panoramiques apportées par le lac Dow. Avant la construction de la promenade Reine-Élisabeth sur la rive du lac Dow, une chaussée donnait accès à l'ensemble du lac, en reliant la promenade et la FEC. Construite entre 1900 et 1904, la chaussée du lac Dow est devenue irréparable après le nouveau tracé de la promenade et a été essentiellement démantelée en 1928. On peut constater l'existence de cette chaussée de terre et de pierre lorsque le niveau d'eau du lac baisse hors de la saison de la navigation.



Détail de la carte de la Ville d'Ottawa et de la Ville de Hull et leurs quartiers de banlieue attenants, compilée par John A. Snow et fils, en 1887. Crédit : Bibliothèque et Archives Canada, NMC 11412.



Section du plan de la Ferme expérimentale centrale en 1946, révision datant de 1926. La route qui longe le côté sud du lac Dow, qui fait aujourd'hui partie de la promenade du Colonel-By, s'appelait le chemin Canal. Le prolongement à l'est de l'avenue Bronson s'appelait la promenade de la Commission du district fédéral, qui assurait la liaison avec la promenade Echo (rebaptisée promenade du Colonel-By). Crédit : Collection personnelle, Julie Harris, Matrix Heritage.

« Le canal est un espace important pour ... la nature, la paix et la tranquillité, ainsi que pour le temps passé en famille. »

Commentaire exprimé dans une assemblée en ligne tenue pour la consultation publique sur le Tronçon d'Ottawa.



La promenade Reine-Élizabeth non loin du lac Dow, dans les années 1920.
Crédit : Bibliothèque et Archives Canada, article 3318616.



La promenade de la Commission du district fédéral (aujourd'hui appelée la promenade du Colonel-By) sur le remblai construit sur la rive sud du lac Dow, en 1929. Crédit : Bibliothèque et Archives Canada, e999908833.



Vue à vol d'oiseau du lac Dow représentant les parties restantes des cours à bois en prévision de l'expansion des lotissements du lac Dow; le parc des Commissaires est en voie d'aménagement. Crédit : Photothèque nationale de l'air, A3332.49; consultée grâce à l'index de la Photothèque nationale de l'air (PNA) de l'Université d'Ottawa.

Le lac Dow aide la Ville et la CCN à mener leurs efforts d'aménagement du lieu, en rehaussant l'attrait historique, visuel et récréatif de l'environnement urbain d'Ottawa. La qualité pittoresque de ce secteur crée grâce aux travaux d'embellissement réalisés par le CEO et par la CDF a eu une incidence sur le style et la qualité de l'aménagement résidentiel du secteur. Située sur la rive du lac Dow depuis la Deuxième Guerre mondiale, la division de la Réserve navale d'Ottawa (NCSM Carleton) étoffe la présence fédérale dans le secteur et conforte la longue histoire militaire du canal.

Les eaux du secteur, la zone riveraine ouest et l'arboretum de la FEC assurent l'habitat de nombreuses espèces animales aquatiques et de nombreux oiseaux, ainsi que de certains mammifères. L'âge, le nombre et la variété des arbres et des végétaux de l'arboretum de la FEC sont propres à la région de la capitale et ont des liens directs avec l'histoire de l'aménagement de la forêt urbaine d'Ottawa, dont les arbres plantés le long des promenades de la CCN.

5.4.3 Éléments caractéristiques

Font partie des éléments caractéristiques du secteur pittoresque du lac Dow :

- le lac Dow lui-même, en tant qu'ouvrage de génie et infrastructure nautique, dont sa forme, ses liens avec la tranchée de Mutchmor non loin du pont Bronson et la tranchée du canal en direction du poste d'éclusage de Hartwells, ainsi que les vestiges des deux barrages originels du lieutenant-colonel By, qui servaient de remblais du côté nord et du côté sud du lac Dow;
- le milieu humide cernant le coin nord-ouest du lac Dow et les souches d'arbre submergées dans le lac témoignent du marais Dow originel;
- les vestiges de la chaussée du lac Dow recoupant le lac;
- la topographie générale du secteur, ainsi que le relèvement du terrain dans l'arboretum de la FEC;
- la zone riveraine végétalisée du côté ouest, dont les étangs et les marais;
- l'arboretum de la FEC aménagé du côté ouest du lac et le long du chenal menant au poste d'éclusage de Hartwells;
- le parc des Commissaires et la promenade Reine-Élizabeth, qui constituent un ensemble de fonctions paysagères historiques et verdoyantes du côté ouest du lac, dont leurs compositions florales saisonnières;

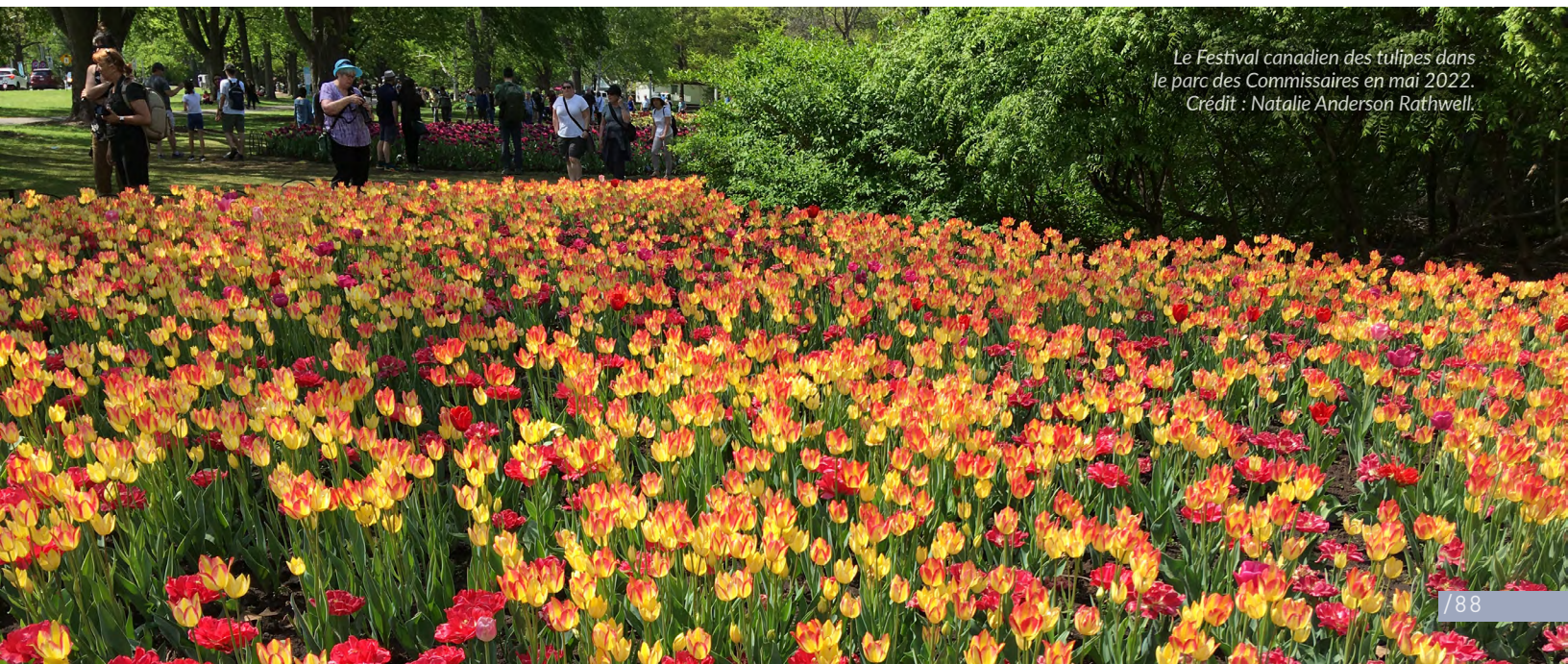
- la promenade du Colonel-By;
- les infrastructures permettant d'exercer des activités récréatives et expérientielles, dont :
 - la navigation de plaisance, l'amarrage et le pagayage;
 - le patinage sur le canal;
 - les vocations actives sur les sentiers;
 - la route panoramique;
 - les festivals et les événements spéciaux qui se déroulent dans le parc des Commissaires, dont le Festival canadien des tulipes;
- le quartier du lac Dow et la primauté de ses immeubles résidentiels de 2 et de 2,5 étages donnant sur le parc des Commissaires et sur le lac Dow, selon des styles et des types d'architecture qui s'inspirent de l'esthétique pittoresque du Parc des Commissaires.;
- les tracés expressément courbés de la promenade Reine-Élisabeth et de la promenade du Colonel-By pour les rapprocher de la forme du lac Dow, sans toutefois complètement l'épouser;
- les systèmes de circulation dans l'arboretum de la FEC, dont sa boucle panoramique, les marches (dont leurs vestiges) et ses sentiers;
- la présence de la flore et de la faune (dont les espèces migratoires);
- La collection d'arbres et d'espèces végétales, dont les arbres recensés parmi les Arbres remarquables de la CCN – dans l'arboretum de la FEC et dans le parc des Commissaires;



L'arboretum de la FEC et le lac Dow en avril 2024. Crédit : Matrix Heritage.

« Le Festival des tulipes est un magnifique événement qui est vraiment d'envergure mondiale. Et j'oublie toujours que les autres végétaux du paysagement sont aussi splendides tout au long de l'année. Il s'agit également d'un espace vert exceptionnel dans le cœur de la ville, qui offre un fabuleux panorama du lac Dow. »

Commentaire exprimé dans le sondage en ligne de la consultation publique sur le Tronçon d'Ottawa.



Le Festival canadien des tulipes dans le parc des Commissaires en mai 2022.
Crédit : Natalie Anderson Rathwell.

- la topographie de l'arboretum de la FEC, avec la pente douce du côté ouest du lac Dow et l'ingénieuse utilisation de la topographie et des plans d'eau, ainsi que l'intégration de la zone riveraine du canal Rideau, du lac Dow et des bassins dans la composition visuelle de l'arboretum;
 - les œuvres d'art public, les ouvrages commémoratifs, les végétaux et les marqueurs, surtout L'Homme aux deux chapeaux, œuvre d'art de l'artiste hollandais Henk Visch, qui conforte le lien entre la capitale et la libération des Pays-Bas et qui constitue l'ancrage géant servant de Monument national de la Réserve navale devant le NCSM Carleton.

5.4.4 Panoramas

Les panoramas sélectionnés se rapportant au caractère patrimonial du secteur pittoresque du lac Dow sont indiqués dans la carte du secteur pittoresque du lac Dow (carte 11). Les panoramas pertinents se trouvent aussi dans la carte du secteur pittoresque de la promenade Reine-Élisabeth (carte 13), qui se recoupe avec la carte précédente, dans la carte du secteur pittoresque de la promenade du Colonel-By et de la promenade Echo (carte 14) ainsi que dans les pages correspondantes des Panoramas sélectionnés.

5.4.5 Lignes de conduite propres au secteur

Outre les recommandations portant sur le Tronçon d'Ottawa (section 6 – Recommandations sur l'ensemble de la conservation et de la gestion) et en plus d'appliquer les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, nous recommandons d'adopter les lignes de conduite suivantes pour le secteur pittoresque du lac Dow.

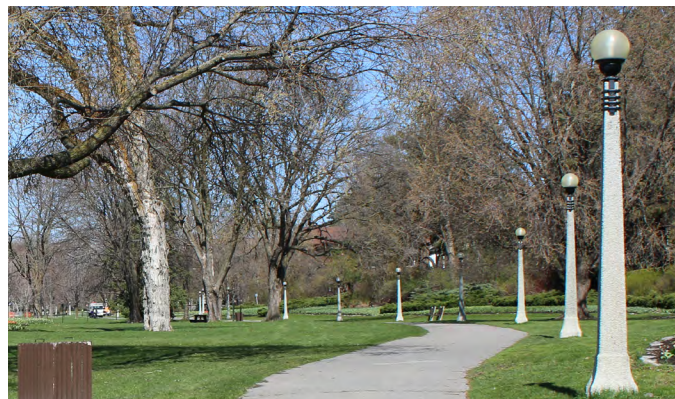
1. Établir la continuité des approches de conservation parmi les secteurs pittoresques liés (promenade Reine-Élisabeth, promenade du Colonel-By et secteur compris entre l'avenue Laurier et l'avenue Bronson).
2. Préserver le paysage panoramique ininterrompu existant depuis la promenade Reine-Élisabeth en direction de l'arboretum de la FEC, du côté est du lac Dow.
3. Conserver l'aménagement naturisé du secteur, caractérisé par le lac Dow, la zone riveraine ouest et l'arboretum de la FEC.

4. Conserver le paysage et les infrastructures de génie qui témoignent de l'état originel du grand marais Dow, dont les remblais, les milieux humides et les souches d'arbre submergées. Envisager de faire appel au ruisseau Patterson pour les activités de navigation adaptative afin de permettre à un plus grand nombre de visiteurs de profiter du canal.
5. Conserver les constituantes restantes de la chaussée du lac Dow.
6. Conserver et, le cas échéant, améliorer la végétation à la périphérie de la rive du lac Dow et entre le lac et les promenades :
 - a. en confortant les liens avec l'ensemble de l'aménagement naturel et son histoire grâce aux plans de végétalisation éclairés par les écologies locales historiques et les connaissances traditionnelles;
 - b. en remplaçant, s'il y a lieu, les arbres représentatifs des espèces historiques plantées.
7. Examiner les options de plantation de nouveaux arbres qui ont un lien direct avec l'ouvrage de la FEC et le réseau historique de stations de recherche, essentiellement Morden au Manitoba.
8. Pérenniser l'aide publique pour la conservation en encourageant les activités qui permettront au public de découvrir le paysage dans le cadre des expériences vécues, dont les visites à pied, les manifestations spéciales et les événements artistiques (par exemple les pièces de théâtre).
9. Minorer ou limiter la signalétique et la pollution visuelle, surtout les panneaux indicateurs qui nuisent au caractère historique du canal et à son aménagement. Il faudrait dimensionner attentivement les panneaux indicateurs et les autres éléments de repérage, dont la qualité de conception doit être supérieure et qu'il faudrait localiser attentivement.



Le Festival canadien des tulipes dans le parc des Commissaires en mai 2022.
Crédit : Natalie Anderson Rathwell.

10. Conserver les activités axées sur le lac Dow en préservant l'accès pour les loisirs nautiques.
11. Conserver les végétaux ornementaux comme caractéristiques essentielles du parc des Commissaires.
12. Conserver la forme du modèle bâti du côté est du lac en face du parc des Commissaires, à savoir :
 - a. la primauté des immeubles d'habitation de 2 ou de 2,5 étages;
 - b. les jardins résidentiels donnant sur le parc des Commissaires pour permettre de préserver le caractère de parc du secteur;
 - c. la primauté du paysagement végétalisé;
 - d. l'utilisation prépondérante des matériaux traditionnels comme la brique, la pierre, le bois et le stuc;
 - e. l'ensemble polyvalent des styles et des types d'architecture dans les habitations donnant sur le parc des Commissaires et sur le lac Dow, dont les habitations du style Arts et Métiers, du style du classicisme édouardien, du style des Prairies, du style néo-colonial espagnol et du style néo-tudor, qui constituent ensemble une ambiance de cohésion visuelle et qui rendent compte des styles architecturaux dominants du début du XX^e siècle.
13. Améliorer la qualité de la conception du domaine public dans le secteur des environs immédiats du Pavillon du lac Dow pour mieux l'harmoniser avec le parc des Commissaires et avec le point marquant le début de la promenade Reine-Élisabeth.
14. Encourager l'Université Carleton à s'inspirer des conditions historiques et naturelles du secteur pittoresque pour la végétation et les traitements paysagers des nouveaux bâtiments, par exemple en plantant des bosquets d'arbres qui adoucissent les panoramas donnant sur les nouveaux bâtiments.
15. Encourager la plantation de nouveaux arbres dans le cadre des nouveaux travaux d'aménagement d'habitations non loin du parc des Commissaires et de la promenade Reine-Élisabeth afin d'apporter une certaine continuité et de donner de la profondeur au couvert forestier.



Le parc des Commissaires en avril 2024. Crédit : Matrix Heritage.



Le lac Dow en septembre 2023. Crédit : Matrix Heritage.

5.5 : POSTE D'ÉCLUSAGE DE HARTWELLS ET HOG'S BACK

Le secteur pittoresque 5 du Tronçon d'Ottawa

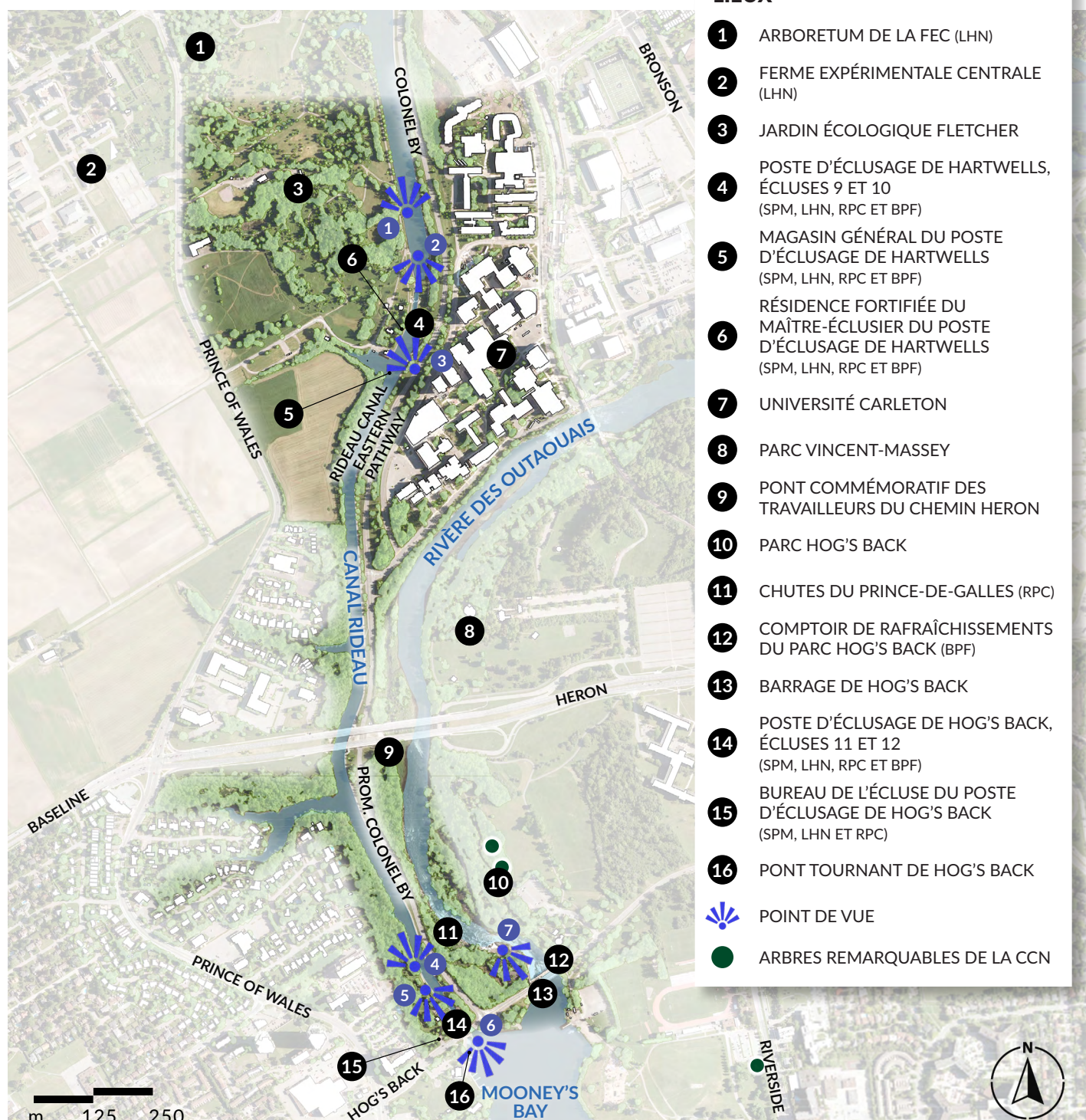
*Le poste d'éclusage de Hartwells en septembre 2023.
Crédit : Matrix Heritage.*



Secteur pittoresque du poste d'éclusage de Hartwells et de Hog's Back

Carte 12

Le secteur pittoresque 5 du Tronçon d'Ottawa



SIGLES :

RPC – RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN • BPF – BIEN PATRIMONIAL FÉDÉRAL • LHN – LIEU HISTORIQUE NATIONAL • Partie IV – OUVRAGE DÉSIGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ EN VERTU DE LA PARTIE IV DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO • Partie V – OUVRAGE DÉSIGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ EN VERTU DE LA PARTIE V DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO • SPM – SITE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO.

Panoramas sélectionnés (poste d'éclusement de Hartwells et Hog's Back)



1

Panorama dans le sens nord, le long du canal, depuis le poste d'éclusement de Hartwells en direction du lac Dow.

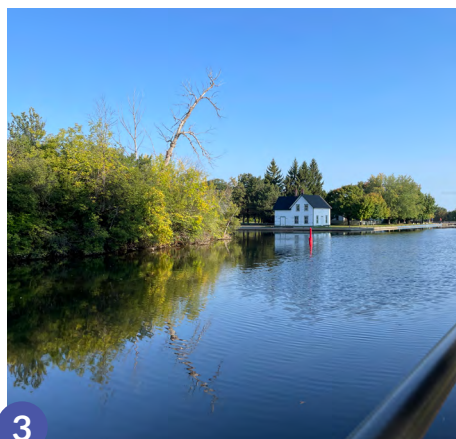
Crédit : Matrix Heritage.



2

Panorama du canal et du sentier à l'ouest en direction de la Ferme expérimentale centrale.

Crédit : Matrix Heritage.



3

Panorama dans le sens nord en direction du poste d'éclusement de Hartwells.

Crédit : Matrix Heritage.



4

Panorama en direction du Pont commémoratif des travailleurs du chemin Heron

Crédit : Parcs Canada.



5

Panorama dans le sens sud en direction du poste d'éclusement de Hog's Back.

Crédit : Matrix Heritage.



6

Panorama dans le sens sud en direction de la baie Mooneys non loin du pont tournant de Hog's Back.

Crédit : Matrix Heritage.



7

Panorama surplombant chutes du Prince-de-Galles.

Crédit : Matrix Heritage.

5.5.1 Description

Le secteur pittoresque de Hartwells et de Hog's Back se recoupe avec le secteur pittoresque de la promenade du Colonel-By et de la promenade Echo de par sa géographie, son histoire, sa valeur patrimoniale et les éléments définitoires de son caractère.

Le secteur pittoresque Hartwells et de Hog's Back occupe l'extrémité sud du Tronçon d'Ottawa entre le coin sud-ouest du lac Dow et les terrains de Parcs Canada sur la périphérie nord-est de la baie Mooneys. Ce secteur pittoresque comprend une partie de l'Université Carleton, le poste d'éclusage de Hartwells, les terrains de la Ferme expérimentale centrale, une partie de l'arboretum de la FEC, dont le Jardin écologique Fletcher, les étangs du côté ouest du canal Rideau, une section de la promenade du Colonel-By et le sentier est du canal Rideau, le poste d'éclusage de Hog's Back, dont le pont tournant de Hog's Back, le pont fixe de Hog's Back et les chutes du Prince-de-Galles, une partie du parc Hog's Back, ainsi que l'extrémité la plus septentrionale de la baie Mooneys, dont le terrain de Parcs Canada à la périphérie nord-est de la baie Mooneys. Ce secteur démarque le pan sud du Tronçon d'Ottawa, à l'endroit où se séparent le canal Rideau et la rivière Rideau.

Le poste d'éclusage de Hartwells témoigne des origines techniques et militaires du canal, dont les deux écluses, la vantelle pour gérer l'excédent d'eau et le bassin d'évitage,



Le poste d'éclusage de Hartwells vers 1890. Crédit : Topley Studio Fonds, Bibliothèque et Archives Canada, PA-012816, 3326196.



Le magasin général du poste d'éclusage de Hartwells; on aperçoit, derrière, la Ferme expérimentale centrale, en 2023. Crédit : Matrix Heritage.



L'écluse asséchée du poste d'éclusage de Hog's Back, en mars 2024. Crédit : Matrix Heritage.

ainsi que la résidence fortifiée du maître-éclusier, qui est aujourd'hui le Bureau de l'écluse (vers 1841), le logement de l'éclusier et un magasin général, tous aménagés dans un paysage d'importance nationale. Cet aménagement constitue l'un des contrastes avec les champs de la FEC et le Jardin écologique Fletcher du côté ouest et avec l'Université Carleton à l'est.

L'Université Carleton occupe l'essentiel du côté est du canal à partir du lac Dow jusqu'en deçà du poste d'éclusage de Hartwells; ses plus grands bâtiments sont toutefois décalés par rapport à la promenade du Colonel-By et sont suffisamment espacés pour continuer de constituer des bâtiments qui s'apparentent davantage à des pavillons qu'à un mur urbanisé dans le paysage.

Le poste d'éclusage de Hog's Back comprend le paysage du poste d'éclusage, ressource culturelle d'importance nationale, constitué d'une série d'ouvrages auxquels il a fallu faire appel pour construire et exploiter le canal, dont le pont fixe de Hog's Back, qui comprend des rondins de butée pour permettre de réguler le niveau de l'eau, le mur en aile et le trop-plein, le barrage de Hog's Back (qui est parfaitement visible par temps froid avant d'être masqué par la luxuriante végétation), le pont tournant de Hog's Back et les écluses.

Les terrains administrés par Parcs Canada à Hog's Back s'étendent à une parcelle dans le coin nord-est de la baie Mooneys en amont du barrage de Hog's Back. À l'heure actuelle, la propriété comprend des places de stationnement pour les visiteurs du canal et des parcs voisins, et on offre des visites en bateau.

Les immeubles d'habitation se trouvent du côté ouest du secteur pittoresque, au sud des terrains de la FEC; toutefois, la topographie élevée des quartiers voisins par rapport au niveau de l'eau du canal Rideau et le masquage massif des arbres sur sa rive ouest ne permettent d'apercevoir, au-dessus de la ligne des arbres pendant toutes les périodes de l'année, que l'ensemble des tours d'habitation à l'ouest du poste d'éclusage de Hog's Back.

« Il s'agit du lieu où l'on présente le canal Rideau aux étudiants et aux nombreux visiteurs de la ville et de l'Université Carleton. C'est aussi un lieu de réconfort et de calme pour les étudiants en proie au stress des examens ou nostalgiques du pays natal, entre autres. »

Commentaire exprimé dans le sondage en ligne de la consultation publique sur le Tronçon d'Ottawa.

5.5.2 Valeur patrimoniale

La valeur patrimoniale du secteur pittoresque du poste d'éclusement de Hartwells et de Hog's Back s'explique par son rôle dans l'histoire et les ouvrages de génie du canal; ce secteur continue d'être présent dans l'histoire de la Ville qu'est devenue aujourd'hui Ottawa depuis les années 1830, ainsi que dans les formes architecturales, les infrastructures naturelles et les qualités expérientielles.

Historiquement, le secteur est associé à l'une des décisions critiques prises par le lieutenant-colonel John By de séparer la voie navigable de la rivière Rideau en construisant le barrage Three Rock Rapids (ce qui a eu pour effet de créer Hog's Back et les chutes du Prince-de-Galles) dans le cadre de la construction du barrage de Hog's Back, en haussant le niveau d'eau de la voie de navigation. Reconstitué plusieurs fois, le barrage de Hog's Back a été l'un des projets de construction de barrage les plus difficiles dans l'ensemble du canal, ce qui témoigne de l'ingéniosité et de la persévérance des bâtisseurs du canal. Les entrepreneurs qui ont participé à la construction du canal, soit essentiellement, John Wright, John Redpath et Thomas McKay, ont été les figures de proue de l'histoire d'Ottawa, ce qui apporte un meilleur éclairage sur l'importance de ce secteur dans l'ensemble du discours sur l'aménagement de la ville.



Le pont tournant de Hog's Back en 2024. Crédit : Matrix Heritage.

La configuration des postes d'éclusement de Hartwells et de Hog's Back avec deux écluses a eu pour effet de réduire dans chaque cas l'importance des travaux d'excavation qu'il a fallu réaliser et a mis en vitrine l'approche stratégique adoptée pour gérer le paysage. Les deux écluses de Hog's Back sont exceptionnelles dans le Tronçon d'Ottawa, puisque l'une constitue une écluse à bateaux et l'autre, une écluse de garde en cas d'inondations. Les postes d'éclusement gardent leur aspect d'origine, en assurant un lien tangible avec le passé et en offrant aux visiteurs l'occasion d'apprécier le savoir-faire technique consacré à la construction du canal. Le poste d'éclusement de Hartwells témoigne aussi de l'importance du canal Rideau comme ouvrage militaire avec l'aménagement, en 1841, de la résidence fortifiée du maître-écluseur, qui surplombe le sas des écluses supérieur, soit l'un des 16 bâtiments en maçonnerie construits au milieu du XIX^e siècle dans l'ensemble du réseau du canal Rideau; ces bâtiments ont servi de moyen de protection du deuxième niveau pour quatre fortins substantiels. Le bâtiment, qui avait à l'origine un niveau, a été modifié en 1901 : il a été paré d'un revêtement de planches à clin et doté d'un deuxième niveau. On a monté un même ouvrage fortifié du côté est des écluses de Hog's Back; cet ouvrage a toutefois été démoli au début des années 1900.

Le secteur pittoresque de ce paysage est très utile pour démontrer l'évolution de plus d'un siècle de travaux de planification de la capitale et de conception des espaces verts. L'aménagement d'une partie du lieu historique national de la Ferme expérimentale centrale confirme les interventions du gouvernement fédéral dans le paysage avant 1900. L'aménagement du parc Hog's Back surplombant les chutes du Prince-de-Galles, le prolongement de la promenade du Colonel-By à l'ouest de l'avenue Bronson et l'aménagement du campus de l'Université Carleton rendent compte des grands travaux de planification urbaine menés au milieu du XX^e siècle par la Commission du district fédéral, qui s'en est remise aux recommandations du Plan pour la capitale nationale de 1950 de Gréber.

Les valeurs naturelles sont également évidentes dans le secteur, comme permet de le constater la densité de la végétation du côté ouest du secteur non loin du canal, sur les rives du canal et dans les panoramas de la Ferme expérimentale centrale, ainsi que dans la topographie du secteur, surtout dans les alentours des chutes du Prince-de-Galles.

« En tant que résident du centre de la ville, il s'agit du lieu le plus accessible où on peut complètement s'immerger dans la nature et fuir le bruit des rues et des voitures. »

Commentaire exprimé dans le sondage en ligne de la consultation publique sur le Tronçon d'Ottawa.

5.5.3 Éléments caractéristiques

Font partie des éléments caractéristiques du secteur pittoresque du poste d'éclusage de Hartwells et de Hog's Back :

- la clarté de la définition de la rive est du canal, bordée d'ouvrages de maçonnerie, qui contraste avec la rive ouest naturalisée et accidentée;
- le côté ouest massivement végétalisé du canal entre le poste d'éclusage de Hog's Back et le poste d'éclusage de Hartwells, ainsi que dans le secteur compris entre la promenade du Colonel-By et la rivière Rideau au sud de l'Université Carleton;
- la conception de la promenade du Colonel-By, avec :
 - ses espaces boisés apparentés à des parcs de part et d'autre de la route;
 - son aménagement courbé pour profiter de l'environnement plus naturel;
 - ses espaces sculptés et sa topographie montueuse, qui créent un aménagement spectaculaire et une promenade plus animée;
- la fonction qu'assure le poste d'éclusage de Hartwells comme passerelle pour les piétons et les cyclistes;
- le barrage de Hog's Back, qui n'a essentiellement pas changé depuis 1832;
- les parois en maçonnerie du canal;
- les infrastructures du poste d'éclusage de Hartwells, dont :
 - la résidence fortifiée du maître-éclusier, qui témoigne de l'importance du canal comme ouvrage militaire;
 - le logement de l'éclusier;
 - le magasin général;
 - le bassin d'évitage à vantelle;

- les deux sas des écluses, dont :
 - les murs en maçonnerie de calcaire des écluses;
 - les portes en bois d'œuvre des écluses;
 - les treuils manuels en fonte;
 - les marches d'accès en maçonnerie;
 - les remblais techniques de part et d'autre des écluses;
- les infrastructures du poste d'éclusage de Hog's Back, dont :
 - le Bureau de l'écluse;
 - le bâtiment de l'entrepôt;
 - les deux sas des écluses, dont une écluse de garde pour la protection contre les inondations, avec les parois de maçonnerie calcaire des écluses, les portes en bois d'œuvre des écluses et les treuils manuels en fonte;
 - le barrage;
 - le déversoir massif ajouté au barrage par le lieutenant-colonel By après avoir observé l'intensité de la crue printanière de la rivière Rideau qui menaçait d'endommager les écluses, infrastructure qui confirme encore mieux la capacité du lieutenant-colonel By à adapter rapidement l'ingénierie du canal aux conditions locales;
 - le pont tournant et le pont fixe;
 - les murs de calcaire courbés de l'aile à l'extrémité nord du déversoir;
- le lien entre le secteur et la FEC, dont son arboretum, comme on peut le constater :
 - dans la composition pastorale créée par la topographie, la végétation, la zone riveraine, le terrain marécageux et le plan d'eau libre;
 - les panoramas de l'arboretum depuis le poste d'éclusage de Hartwells;



Le comptoir de rafraîchissements (EFP), parc Hog's Back, mars 2024.
Crédit : Matrix Heritage.

- les écosystèmes qui dépendent des prés, des terrains boisés et des petits cours d'eau de l'arboretum;
- les sentiers polyvalents, les ponts, les arbres spécimens et les éléments du paysage comme les murs de soutènement et les marches qui mettent à l'honneur l'arboretum;
- le Jardin écologique Fletcher et les activités menées dans le jardin, dont les randonnées à pied et l'observation des oiseaux;
- les infrastructures permettant d'exercer les activités récréatives comme la navigation, le patinage, le vélo, la pêche, les promenades et les pique-niques sur les rives du canal, aux postes d'éclusement de Hartwells et de Hog's Back, sur les sentiers polyvalents et au pied des chutes du Prince-de-Galles;
- les arbres bordant le côté est du sentier est du canal Rideau;
- le lien entre le canal et la promenade du Colonel-By, notamment :
 - le terminus distinctif de la promenade du Colonel-By, créé par le poste d'éclusement de Hog's Back, les chutes du Prince-de-Galles et la baie Mooneys;
 - les éléments associés aux paysages pittoresques, dont les sentiers polyvalents courbés, les pelouses et les avenues arborisées;
 - les activités de loisirs auxquelles on peut se consacrer dans le calme sur les sentiers polyvalents et les bancs publics aménagés le long du sentier est du canal Rideau;
- les événements publics commémoratifs, dont ceux qui marquent la catastrophe du pont du chemin Heron de 1966 et la ligne de faille visible aux chutes du Prince-de-Galles.

5.5.4 Panoramas

Les panoramas sélectionnés relativement au secteur pittoresque du poste d'éclusement de Hartwells et du poste d'éclusement de Hog's Back sont représentés dans la carte du secteur pittoresque correspondante (carte 12), ainsi que dans la carte du secteur pittoresque de la promenade du Colonel-By et de la promenade Echo (carte 14), qui se recoupent avec la carte ci-dessus, ainsi que dans les pages des panoramas sélectionnés correspondants.

5.5.5 Lignes de conduite propres au secteur

Outre les recommandations déposées pour le Tronçon d'Ottawa (section 6 – Recommandations sur l'ensemble de la conservation et de la gestion), on recommande d'adopter les lignes de conduite suivantes pour le secteur pittoresque du poste d'éclusement de Hartwells et du poste d'éclusement de Hog's Back :

1. Le parc Hog's Back pourrait constituer, dans le Tronçon d'Ottawa, un lieu phare, dans lequel l'impact de la construction du canal sur le paysage sous-jacent et sur l'histoire de la nation algonquienne Anishinabe paraît le plus évident. Les partenaires pourraient travailler en collaboration avec la Première Nation aux moyens permettant de mieux interpréter l'importance du Tronçon d'Ottawa dans l'histoire et la culture algonquiennes et d'informer le public à ce sujet. Ils pourraient avoir des occasions d'explorer la possibilité de mieux connaître dans l'ensemble l'histoire du canal grâce aux activités exercées dans ce secteur.
2. Protéger les panoramas de la promenade du Colonel-By et le plan d'eau dans le sens sud.
3. Conserver et restaurer la zone riveraine naturalisée du côté ouest du canal, dans l'arboretum de la Ferme expérimentale centrale, ainsi que sa topographie très pentue, ses réseaux de sentiers et les denses collections d'arbres et d'arbustes.
4. Conserver les deux postes d'éclusement, qui continuent d'exprimer l'importance historique du canal.
5. Préserver le caractère panoramique de la promenade du Colonel-By, qui a été prolongée depuis la promenade Echo dans les années 1920 pour donner accès aux chutes du Prince-de-Galles et aux terrains de l'Ordonnance, qui sont devenus le parc Vincent-Massey et le parc Hog's Back.
6. Préserver l'architecture moderne du comptoir de rafraîchissements dans le parc Hog's Back.
7. Envisager de faire appel aux terrains administrés par Parcs Canada dans la baie Mooneys pour assurer les services d'interprétation liés à l'environnement naturel du canal Rideau.
8. Protéger les apports du secteur aux habitats de la vie animale, dont le Jardin écologique Fletcher et les autres secteurs naturalisés du paysage, grâce aux efforts de naturalisation sur le domaine privé.

5.6 : PROMENADE REINE-ÉLIZABETH

Le secteur pittoresque 6 du Tronçon d'Ottawa

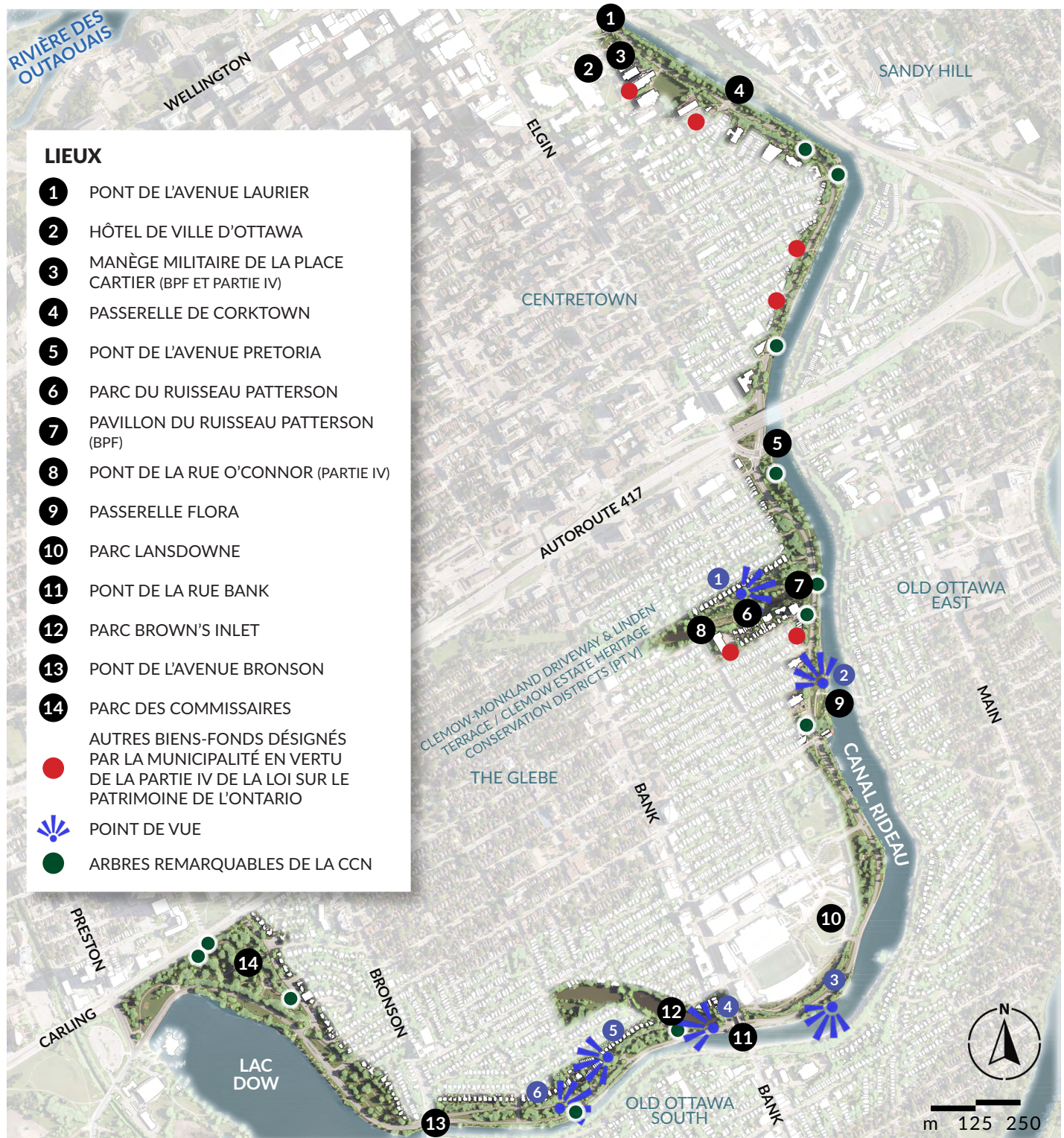
Activité de bienfaisance sur la promenade Reine-Élizabeth en 2023
Crédit : Matrix Heritage.



Secteur pittoresque de la promenade Reine-Élisabeth

Carte 13

Le secteur pittoresque 6 du Tronçon d'Ottawa



ASIGLES :

RPC – RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN • BPF – BIEN PATRIMONIAL FÉDÉRAL • LHN – LIEU HISTORIQUE NATIONAL • Partie IV – OUVRAGE DÉSIGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ EN VERTU DE LA PARTIE IV DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO • Partie V – OUVRAGE DÉSIGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ EN VERTU DE LA PARTIE V DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO • SPM – SITE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO.

Panoramas sélectionnés (promenade Reine-Élisabeth)



1

Panorama offert depuis le ruisseau Patterson sous la passerelle du ruisseau Patterson et en direction du canal.

Crédit : Parcs Canada



2

Panorama de l'étang de plantes aquatiques non loin de l'avenue Fifth et de la passerelle Flora.

Crédit : Matrix Heritage



3

Panorama offert depuis la promenade Reine-Élisabeth en direction de l'Église Unie Southminster.

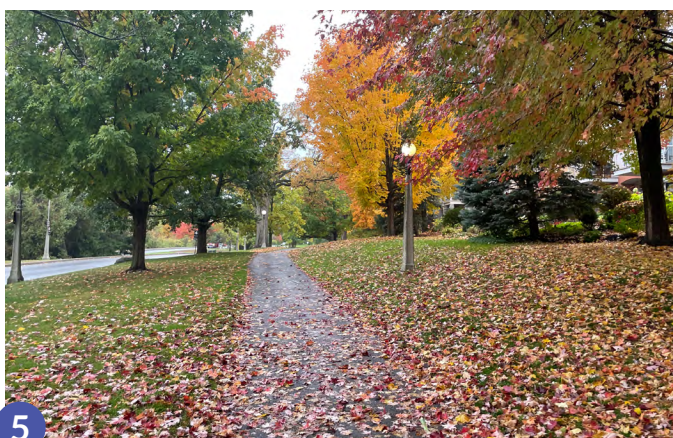
Crédit: Mark Fryars



4

Panorama du parc Brown's Inlet.

Crédit : Matrix Heritage



5

Panorama du quartier le long de la promenade Reine-Élisabeth.

Crédit : Matrix Heritage



6

Panorama offert le long du canal à partir du sentier inférieur compris entre le pont Bronson et le pont de la rue Bank.

Crédit : Matrix Heritage

5.6.1 Description

Le secteur pittoresque de la promenade Reine-Élisabeth se recoupe avec le secteur pittoresque compris entre l'avenue Laurier et l'avenue Bronson, ainsi qu'avec le secteur pittoresque du lac Dow de par sa géographie, son histoire, sa valeur patrimoniale et les éléments définatoires de son caractère.

Le secteur pittoresque de la promenade Reine-Élisabeth est un paysage linéaire qui s'étend sur 5,6 kilomètres du côté ouest du canal Rideau entre le Centre national des Arts à l'extrémité nord et la rue Preston au lac Dow, à l'endroit où la promenade Reine-Élisabeth rejoint la promenade Prince of Wales. Ce secteur comprend la promenade elle-même, ses sentiers polyvalents et son traitement paysagé, trois parcs, sept ponts et un panorama presque continu du canal Rideau. La promenade Reine-Élisabeth contourne aujourd'hui le parc Lansdowne; toutefois, à l'origine, la promenade du canal Rideau (telle qu'on la connaissait à l'origine) traversait les terrains du parc Lansdowne.

L'aspect verdoyant de la promenade Reine-Élisabeth a été fortement influencé par le plan établi par Frederick Todd en 1903; ce plan reprenait fidèlement les théories de l'influent architecte paysagiste Frederick Olmsted Sr, qui voulait que les promenades soient « des lieux de majesté sylvaine, et avec les bruits et les sites de l'activité urbaine normale, s'il n'était pas entièrement fermé, il faudrait l'éloigner un peu et le placer dans l'obscurité. Le site même s'apparenterait plutôt à un parc qu'à une ville ».⁴⁷

La promenade Reine-Élisabeth est dotée d'une assiette de chemin sinueuse et de monticules sculptés. Elle comprend aussi de vastes accotements végétalisés ainsi que trois constituantes linéaires : la chaussée à deux voies de circulation, un sentier aménagé du côté du canal de la promenade (ainsi que des sentiers polyvalents à



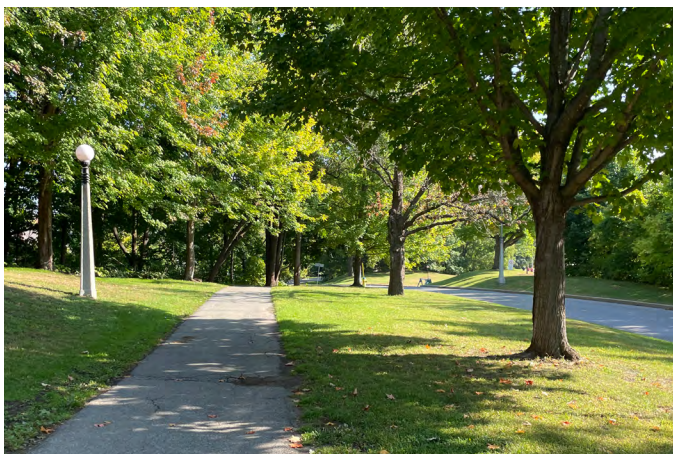
La promenade Reine-Élisabeth à la hauteur de la passerelle du ruisseau Patterson, vers 1910. Crédit : Topley Studio, Bibliothèque et Archives Canada, PA-009931.



Le ruisseau Patterson dans le sens est en direction du pont de la rue O'Connor, en avril 1930. Crédit : Archives photographiques du Toronto Star, Bibliothèque publique de Toronto, TSPA_0107534F.

deux niveaux différents du côté du canal pour la plus grande partie de la section comprise entre l'avenue Laurier et le pont Pretoria), ainsi qu'un autre sentier. Les nombreux arbres matures qui poussent sur les propriétés résidentielles attenantes sur toute la longueur de la promenade, ainsi que l'aménagement du parc du ruisseau Patterson, du parc Brown's Inlet et du parc des Commissaires lui donnent aussi un caractère évoquant l'ambiance d'un parc.

Le tracé routier courbé de la promenade, les allées cochères divisées, la végétation naturaliste, la séparation des sentiers et des routes, l'uniformité de l'éclairage et du mobilier urbain aménagés jusqu'au canal même, ainsi que les paysages panoramiques aménagés expressément pour le canal sont préservés depuis des dizaines d'années sous la gouverne de la CCN. En somme, la promenade Reine-Élisabeth garde un niveau d'authenticité et d'intégrité qui est rare parmi les centaines de styles comparables de promenades aménagées partout en



La promenade Reine-Élisabeth, entre la rue Bank et l'avenue Bronson, en septembre 2023. Crédit : Matrix Heritage.

Amérique du Nord.⁴⁸ Le caractère résidentiel du secteur pittoresque de la promenade Reine-Élizabeth se constate dans les aménagements attenants (tous résidentiels et essentiellement de faible hauteur) pour l'ensemble du tronçon compris entre la rue Lisgar (peu après le manège militaire) et le parc Lansdowne, ainsi qu'entre l'ouest de la rue Bank et l'avenue Carling; en outre, cette promenade est interdite aux véhicules commerciaux, on impose des limites de vitesse réduites et on limite le nombre d'intersections à feux.

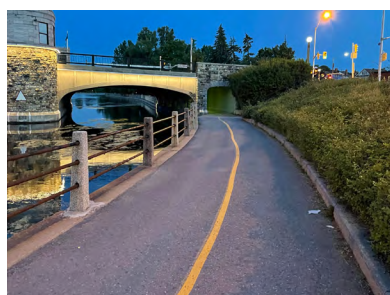
À partir de l'avenue Laurier au sud, la promenade se déroule devant des terrains appartenant à des particuliers et s'éloigne dans toute la mesure du possible du canal, pour créer une vaste étendue sur la rive du canal, ce qui prolonge les panoramas et crée des points de vue encadrés au travers des arbres. Dans cette section, la largeur du canal est comprise entre 45 et 50 mètres environ. La promenade se rapproche le plus du canal dans la section comprise entre le pont de la rue Bank et le pont Bronson; à cet endroit, le canal n'a que 22 mètres de largeur environ. La route se sépare alors en deux allées cochères étroites. Dans cette partie de la promenade Reine-Élizabeth, la composition de la promenade et le canal donnent l'impression d'avoir été pensés comme une seule et même unité, même si un siècle s'est écoulé entre la construction du canal et l'aménagement de la promenade.

« Je veux que [le canal] soit toujours ici quand mes enfants grandiront! »

Commentaire exprimé dans les kiosques montés pour la consultation publique sur le Tronçon d'Ottawa.



La promenade Reine-Élizabeth à l'ouest de la rue Bank, vers 1950. Crédit : Bibliothèque et Archives Canada, e999913333-u.



Le pont de l'avenue Pretoria et le sentier ouest du canal Rideau la nuit. Crédit : CCN.

5.6.2 Valeur patrimoniale

La valeur patrimoniale du secteur pittoresque de la promenade Reine-Élizabeth s'explique par son histoire, sa conception, ses panoramas et son contexte. Parce qu'il s'agit de la première promenade panoramique de la capitale et de l'un des premiers projets d'embellissement d'Ottawa, sa création à partir de 1899 comme route panoramique urbaine offrait la possibilité de se consacrer à des activités récréatives, en plus de permettre d'apprécier Ottawa comme capitale en assurant la liaison entre les espaces verts clés et les hauts lieux comme la Place de la Confédération, les terrains de l'Exposition du Canada central (parc Lansdowne) et la Ferme expérimentale centrale. Il semble aussi que la promenade Reine-Élizabeth soit l'une des rares promenades de ce type construites au début du siècle et qui existent encore après la courte transition (vers 1900-1910) entre l'ère de l'automobile et l'ère des autoroutes de 1950-1970, sans qu'on apporte de grands changements à son tracé, à sa largeur, à son éclairage ou à ses intersections.

La topographie variée, les monticules sculptés, les arbres spécimens ainsi que les compositions florales présentés le long de la promenade et caractéristiques des routes panoramiques de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle en Amérique du Nord font partie de l'aménagement paysager mis en valeur sur cette promenade et concourent à sa majesté naturelle. Les panoramas verdoyants et exigus compris entre le pont de la rue Bank et le pont Bronson offrent une expérience immersive et sereine, qui met en lumière l'interaction de la nature et de l'aménagement urbain, ce qui fait de la promenade Reine-Élizabeth une constituante très précieuse du patrimoine d'Ottawa.

La promenade Reine-Élizabeth a aussi joué un rôle crucial dans la définition du caractère des secteurs résidentiels voisins, surtout le Triangle d'or, le Glebe et le secteur du lac Dow. Le prolongement, dans le secteur de la promenade, des rues résidentielles comme l'avenue Clemow et l'avenue Monkland intègre cette route panoramique dans le paysage résidentiel, ce qui crée un environnement urbain cohérent.

« La promenade Reine-Élizabeth est le joyau de notre ville : ce chemin, qui mène au centre-ville, est rythmé par les plans d'eau, les magnifiques ponts et son paysagement historique. »

Commentaire exprimé dans les kiosques montés pour la consultation publique sur le Tronçon d'Ottawa.



Activité de bienfaisance sur la promenade Reine-Élizabeth, non loin du parc Lansdowne, en 2023. Crédit : Matrix Heritage.

La promenade Reine-Élizabeth est toujours une importante artère verte sociale et récréative d'Ottawa. Elle continue d'être un couloir de transport actif populaire, apprécié pour sa verdure et sa végétation mature, ainsi que pour ses différents parcs, dont le parc de la Confédération, le parc du ruisseau Patterson, le parc Brown's Inlet et le parc des Commissaires. L'interdiction des véhicules commerciaux, les limites de vitesse abaissées et le nombre limité d'intersections à feux préservent la vocation originelle de cette promenade comme route panoramique calme, ce qui permet d'en préserver le caractère historique.

La riche variété des arbres et des arbustes de toutes tailles plantés le long de la promenade fait partie intégrante de sa valeur; il s'agit entre autres des Arbres remarquables de la CCN, dont la plupart existaient à l'époque de la construction de la promenade, et d'autres arbres plantés selon les principes du mouvement d'embellissement de la Ville, qui a éclairé tous les aspects de la conception de cette promenade.

5.6.3 Éléments caractéristiques

Font partie des éléments caractéristiques qui représentent les principales constituantes du secteur pittoresque de la promenade Reine-Élizabeth :

- la conception de la promenade et de son réseau de sentiers, à savoir :
 - le sentier en contrebas au sud de l'avenue Laurier, créé au pied du remblai originel du canal;
 - le sentier en contrebas longeant la tranchée de Mutchmor entre le pont de la rue Bank et le pont Bronson;
 - les sentiers traversant le parc des Commissaires et longeant la périphérie du lac Dow;

- les points de vue panoramiques qui ont été pensés sur cette promenade et sur la voie menant au cours d'eau, parfois encadrés par les arbres et qui reprennent les principes du mouvement d'embellissement de la ville et les nombreuses recommandations du Rapport 1903 de Frederick Todd sur le paysagement;
- la périphérie résidentielle dans les quartiers du Triangle d'or, du Glebe et du secteur du lac Dow;
- les espaces verts du parc du ruisseau Patterson et du parc Brown's Inlet, ainsi que du secteur de l'étang des plantes aquatiques de l'avenue Fifth;
- plusieurs ponts esthétiquement dignes de mention : le pont de l'avenue Laurier, la passerelle de Corktown, le pont de l'avenue Pretoria, la passerelle Flora et le pont de la rue Bank;
- les biens-fonds patrimoniaux formellement désignés (cf. l'appendice 7).

Font partie des éléments caractéristiques de la promenade (route, végétaux et sentiers) dans le secteur pittoresque de la promenade Reine-Élizabeth :

- son tracé sinueux, qui révèle différents points de vue panoramiques sur toute sa longueur;
- son vaste espace vert urbain sous la forme de parc linéaire et sa chaussée intégrée;
- le nombre limité d'intersections à feux et les limites de vitesse abaissées, qui raffermissent la compréhension de la fonction principale et historique de la promenade comme route panoramique;

- le recours au modèle de luminaire adapté aux piétons (adopté en 1916 par la Commission d'embellissement d'Ottawa) le long de la promenade, et plus tardivement, les lampadaires T1 en forme de « sucette » – poteau d'acier noir surmonté d'un lampadaire en forme de globe de concert avec des pieux de clôture en agrégat de béton dans une séquence rythmique, le dixième pieu étant un peu plus gros que les pieux intermédiaires, en plus des garde-corps en acier laminé bordant le canal;
- les allées cochères aménagées dans le sens est et dans le sens ouest et séparées par un parc médian entre le pont de la rue Bank et le pont Bronson;
- la forme de la topographie, ponctuée de monticules sculptés entre le pont de la rue Bank et le pont de l'avenue Bronson, dont les vestiges des marches qui menaient autrefois à l'un des différents ouvrages rustiques en bois construits le long de la promenade pendant la période de l'intervention de la CEO.

Font partie des éléments caractéristiques des parcs du secteur pittoresque de la promenade Reine-Élisabeth :

- le secteur du parc Brown's Inlet, qui sert aussi à mieux apprécier le paysage sous-jacent qui date d'avant la construction du canal;
- le parc du ruisseau Patterson, dont l'aménagement est très fidèle au Plan Todd de 1903 et qui regroupe un ensemble d'éléments se rapportant expressément aux périodes de l'intervention de la CEO et de la CDF, à savoir :
 - la passerelle du ruisseau Patterson;
 - le BPF du pavillon du ruisseau Patterson;
 - le parc du ruisseau Patterson;
 - les Arbres remarquables de la CCN et les autres arbres spécimens et historiques importants.

Font partie des éléments caractéristiques des zones résidentielles du secteur pittoresque de la promenade Reine-Élisabeth :

- l'orientation des habitations, dont les façades principales donnent sur la promenade Reine-Élisabeth et sur le canal Rideau entre la rue McLeod et l'avenue Park, l'avenue Pretoria et la terrasse Linden, l'avenue First et l'avenue Second, l'avenue Broadway et l'avenue Bronson, et enfin la terrasse Lakeview et l'avenue Carling à la hauteur de la route du lac Dow;
- la prépondérance des résidences de deux et de trois étages.

**« Que serait une ville sans parcs?
Un désert de pierres. Les parcs
rehaussent l'habitabilité, favorisent
la santé et sont des lieux de
rapprochement. »**

Commentaire exprimé dans le sondage en ligne de la consultation publique sur le Tronçon d'Ottawa.



Luminaires dans le style distinctif de la CEO sur la promenade Reine-Élisabeth et dans ses sentiers, de même que dans certaines autres promenades de la CCN et dans certaines rues planifiées par la CEO.

Crédit : CCN.



Plates-bandes de tulipes dans le parc des Commissaires.

Crédit : CCN.

5.6.4 Panoramas

Les panoramas sélectionnés relativement au secteur pittoresque de la promenade Reine-Élisabeth sont représentés dans les cartes suivantes : la carte du secteur pittoresque de la promenade Reine-Élisabeth (carte 13), ainsi que la carte du secteur pittoresque de l'esplanade, qui se recoupe avec le secteur précédent (carte 7), la carte du secteur pittoresque compris entre l'avenue Laurier et l'avenue Bronson (carte 8), la carte du secteur pittoresque du lac Dow (carte 11) et les pages des panoramas sélectionnés correspondants.

5.6.5 Lignes de conduite propres au secteur

Outre les recommandations déposées pour le Tronçon d'Ottawa (section 6 – Recommandations sur l'ensemble de la conservation et de la gestion) et en plus d'appliquer les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*, on recommande d'adopter les lignes de conduite suivantes pour le secteur pittoresque de la promenade Reine-Élisabeth :

1. Reconnaître et préserver la promenade Reine-Élisabeth, qui se veut un rare exemple de promenade qui existe encore aujourd'hui et qui a été créée avant la généralisation de la voiture, mais qui a évolué pour s'adapter à l'ère de l'automobile.
2. Adapter les modèles de conception technique de la chaussée aux éléments caractéristiques de la promenade Reine-Élisabeth, dont son tracé et l'importance consacrée aux points de vue plutôt qu'à la vitesse des voitures.
3. Tâcher de veiller à ce que l'aménagement résidentiel reste inférieur au couvert forestier.
4. Encourager les propriétaires à conserver les arbres et à en planter pour fortifier le couvert forestier urbain et conforter l'ambiance de parc des petits espaces publics bordant la promenade Reine-Élisabeth.
5. Encourager la compatibilité des nouveaux projets de construction avec les édifices historiques du paysage urbain en faisant appel à des matériaux adaptés et au ratio du nombre de fenêtres par rapport à la surface murale du secteur.
6. Envisager d'aménager le parc du ruisseau Patterson dans les secteurs qui pourraient donner accès à des activités de navigation de plaisance adaptées, pour permettre à un plus grand nombre de visiteurs de profiter du canal.

7. Pour des raisons de sécurité, et surtout à l'intention des plus jeunes enfants qui se déplacent à vélo sans pédales et en trottinette et du plus grand nombre de cyclistes qui roulent sur des vélos électriques, envisager d'apporter des changements à la conception de la route afin d'encourager un plus grand nombre de cyclistes à emprunter cette route plutôt que les sentiers.
8. Minorer la signalétique (surtout les panneaux indicateurs éclairés) et les autres éléments de pollution visuelle masquant les panoramas patrimoniaux.
9. Veiller à intégrer les nouvelles infrastructures et commodités comme les quais et les points d'accès des embarcations ou les cafés-terrasses, en s'assurant qu'ils sont compatibles avec la valeur esthétique et historique de la promenade Reine-Élisabeth.
10. La construction du nouveau pont du Queensway, qui enjambera le canal Rideau, est l'occasion de créer une esthétique mieux adaptée au niveau de la rue, des sentiers et du canal pendant les quatre saisons.



5.7 : PROMENADE DU COLONEL-BY ET PROMENADE ECHO

Le secteur pittoresque 7 du Tronçon d'Ottawa

*Le canal Rideau et la bande de la pente boisée
longeant la promenade du Colonel-By, en juillet 2024.
Crédit : CCN.*



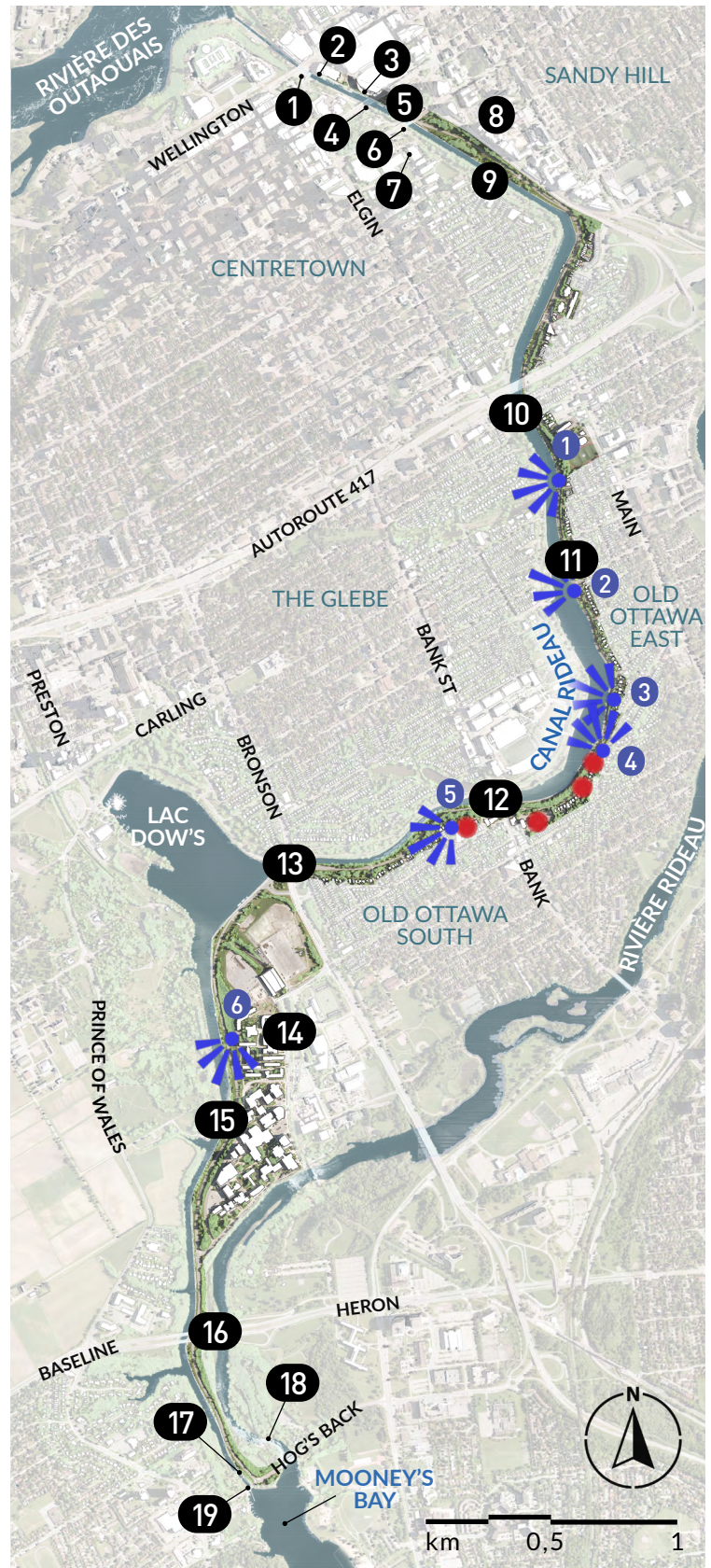
Secteur pittoresque de la promenade du Colonel-by et de la promenade Echo

Carte 14

Le secteur pittoresque 7 du Tronçon d'Ottawa

LIEUX

- 1 PONT PLAZA
 - 2 ÉDIFICE DU SÉNAT DU CANADA/ANCIENNE GARE UNION (BPF)
 - 3 CENTRE ROGERS
 - 4 PONT MACKENZIE-KING
 - 5 ÉDIFICE MAJOR-GÉNÉRAL GEORGE R. PEARKES, MDN
 - 6 PONT DE L'AVENUE LAURIER
 - 7 MANÈGE MILITAIRE DE LA PLACE CARTIER (BPF ET PARTIE IV)
 - 8 UNIVERSITÉ D'OTTAWA
 - 9 PASSERELLE DE CORKTOWN
 - 10 PONT DE L'AVENUE PRETORIA
 - 11 PASSERELLE FLORA
 - 12 PONT DE LA RUE BANK
 - 13 PONT DE L'AVENUE BRONSON
 - 14 UNIVERSITÉ CARLETON
 - 15 POSTE D'ÉCLUSAGE DE HARTWELLS, ÉCLUSES 9 ET 10 (SPM, LHN ET RPC)
 - 16 PONT COMMÉMORATIF DES TRAVAILLEURS DU CHEMIN HERON
 - 17 POSTE D'ÉCLUSAGE DE HOG'S BACK, ÉCLUSES 11 ET 12 (SPM, LHN ET RPC)
 - 18 CHUTES DU PRINCE-DE-GALLES (RPC)
 - 19 PONT TOURNANT DE HOG'S BACK
- AUTRES BIENS-FONDS DÉSIGNÉS PAR LA MUNICIPALITÉ EN VERTU DE LA PARTIE IV DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO
- ☀ POINT DE VUE
- ARBRES REMARQUABLES DE LA CCN



SIGLES :

RPC - RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN • BPF - BIEN PATRIMONIAL FÉDÉRAL • LHN - LIEU HISTORIQUE NATIONAL • Partie IV - OUVRAGE DÉSIGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ EN VERTU DE LA PARTIE IV DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO • Partie V - OUVRAGE DÉSIGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ EN VERTU DE LA PARTIE V DE LA LOI SUR LE PATRIMOINE DE L'ONTARIO • SPM - SITE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO.

Panoramas sélectionnés (promenade du Colonel-By et promenade Echo)



1

Vue de l'entrée du parc du ruisseau Patterson de l'autre côté du canal depuis la promenade du Colonel-By et la promenade Echo.

Crédit : CCN



2

Panorama des ponts du canal (la passerelle Flora est représentée sur cette photo).

Crédit : Matrix Heritage



3

Panorama du pavillon Aberdeen sur la rive opposée du canal depuis la promenade Echo.

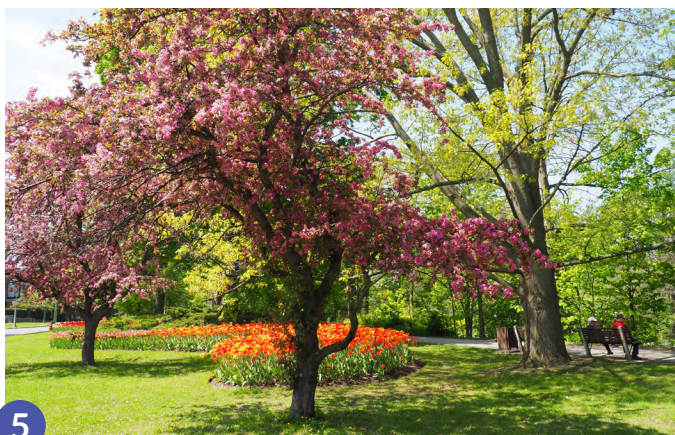
Crédit : Mark Fryars



4

Panorama des patineurs sur le canal entre la promenade du Colonel-By et la promenade Echo.

Crédit : Matrix Heritage



5

Panorama de la promenade du Colonel-By à l'ouest de la rue Bank le long de la section aménagée sur la promenade Echo.

Crédit : Matrix Heritage



6

Panorama du poste d'éclusement de Hartwells depuis la promenade du Colonel-By et les sentiers.

Crédit : Matrix Heritage

5.7.1 Description

Le secteur pittoresque de la promenade du Colonel-By et de la promenade Echo se recoupe avec le secteur pittoresque de l'esplanade, le secteur pittoresque compris entre l'avenue Laurier et l'avenue Bronson, le secteur pittoresque du lac Dow et le secteur pittoresque du poste d'éclusage de Hartwells et du poste d'éclusage de Hog's Back de par sa géographie, son histoire, sa valeur patrimoniale et les éléments définitoires de son caractère.

Le secteur pittoresque de la promenade du Colonel-By et de la promenade Echo est un paysage linéaire qui s'étend sur le côté est et le côté sud du canal Rideau à partir de la jonction du boulevard de la Confédération à la hauteur de la rue Rideau et de la promenade Sussex jusqu'au chemin Hog's Back. Le secteur comprend 10 ponts, des points de vue emblématiques sur le canal et depuis le canal, l'édifice du Sénat du Canada (auparavant la gare Union), plusieurs biens-fonds patrimoniaux désignés par la municipalité et les lisières de trois vieux quartiers : la Côte-de-Sable, le Vieil Ottawa-Est (aussi appelé Archville) et le Vieil Ottawa-Sud. L'Université Carleton occupe la périphérie du secteur à partir de l'avenue Bronson dans les alentours du remblai sud du lac Dow jusqu'à l'extrémité sud de la promenade University. La promenade du Colonel-By, qui porte la désignation de voie d'accès panoramique dans le Plan officiel de la Ville d'Ottawa, fait aussi partie du parcours d'honneur qui assure la liaison entre l'Aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa et le boulevard de la Confédération. La promenade Echo, qui est essentiellement parallèle à la section intermédiaire de la promenade du Colonel-By, se trouve au sommet de la pente du canal. Elle fait partie du réseau de rues municipal; elle est toutefois étroitement associée à l'histoire du canal et fait partie de son aménagement visuel.

La promenade Echo est une route municipale parallèle à la promenade du Colonel-By entre la rue Concord Nord et la rue Bank. En 1909, on a demandé au premier ministre Wilfrid Laurier d'approuver la cession du terrain de l'Ordonnance à la CEO dans le cadre d'un plan pour l'aménagement d'une promenade reliant le parc de Strathcona dans la Côte-de-Sable au pont de la rue Concession (reconstruit pour aménager le pont Bronson), à l'endroit où la promenade serait raccordée à la promenade Reine-Élisabeth existante.

Or, on a rapidement établi aussi des plans pour prolonger ce qui était alors la promenade Echo jusqu'au poste d'éclusage de Hartwells et pour améliorer le revêtement de la chaussée de cette promenade entre la rue Bank et l'avenue Pretoria. Dans les années 1920, le ministère des Chemins de fer et Canaux a construit des murs soutènement en béton sur la promenade du Colonel-By (qui s'appelait alors le chemin Canal) afin d'améliorer la route menant au chemin Hog's Back pour la conduite de plaisance jusqu'aux chutes de Prince-de-Galles (qui s'appelaient alors la cascade Hog's Back). En 1922, la CCN a achevé l'aménagement de la promenade du Colonel-By entre la rue Bank et l'avenue Bronson; les travaux se sont toutefois poursuivis jusqu'à la fin des années 1920 afin d'améliorer le paysagement.

La deuxième phase de l'aménagement des tranches fédérales de la promenade du Colonel-By s'est déroulée entre 1932 et 1936, lorsqu'on a réalisé des travaux pour aménager l'assiette de la route du côté est du canal entre la rue Bank et l'avenue Pretoria, en armant de béton les parois du canal et en



« La promenade Echo dans le sens ouest depuis le côté opposé de la rue Galt », vers 1927-1932

Crédit : Bibliothèque et Archives Canada, e999908818, 5026379.



« La promenade Echo dans le sens est depuis l'avenue Léonard », vers 1927-1932. L'arbre qu'on voit au premier plan était toujours en place en 2024.

Crédit : Bibliothèque et Archives Canada, e999908820.



« Les travaux de construction sur la promenade Echo et sur la promenade du Colonel-By actuelle, dans le sens sud depuis la rue Bank », vers 1927-1932.

Crédit : Bibliothèque et Archives Canada, e999908827.



Escalier en colimaçon descendant depuis le pont Mackenzie-King jusqu'à la promenade du Colonel-By en 1980. Crédit : CCN.

aménageant la route dans l'intercalaire. La dernière grande phase des travaux s'est déroulée dans les années 1960, lorsqu'on a achevé l'aménagement de la promenade du Colonel-By en la prolongeant sur le tracé de l'ancien chemin de fer menant à la gare Union (qui est aujourd'hui l'édifice du Sénat du Canada).

La pente descendante comprise entre la promenade Echo et la section de la promenade du Colonel-By aménagée dans les années 1930 est massivement boisée à l'est du pont de la rue Bank, ce qui a une incidence considérable sur l'aspect du canal Rideau et la perception que les environs du canal sont boisés. Par contre, l'aspect pentu plus à l'est, à l'endroit où la promenade Echo se termine et s'enchaîne avec la promenade du Colonel-By est constitué de pierre armée, ce qui contraste vivement avec l'aspect historique des murs talutés du canal.

« Il y a des sections de la promenade du Colonel-By qui pourraient s'améliorer naturellement : il s'agit des secteurs qui sont peu arborisés (Université d'Ottawa). Il faudrait en faire un couloir à couvert forestier. »

Commentaire exprimé dans les assemblées en ligne de la consultation publique sur le Tronçon d'Ottawa.

5.7.2 Valeur patrimoniale

La valeur patrimoniale du secteur pittoresque de la promenade du Colonel-By et de la promenade Echo est liée à ses associations historiques avec l'embellissement de la capitale et de la ville, ainsi qu'à ses qualités expérientielles. Les promenades et les rues du secteur avaient pour objectif de valoriser le statut d'Ottawa comme capitale nationale sur des routes panoramiques et des parcours d'honneur. Aujourd'hui, l'histoire intimement liée de chacune de ces routes et de chacun de ces parcours est essentiellement masquée par les routes aujourd'hui clairement différenciées et liées par les points de vue donnant sur l'ensemble du canal.

La promenade du Colonel-By fait partie du réseau fédéral de promenades qui assure des fonctions esthétiques et les fonctions de la capitale. Un peu comme le fait la promenade Reine-Élisabeth, la promenade du Colonel-By rehausse la majesté, les qualités expérientielles et le patrimoine du canal Rideau. La promenade du Colonel-By a été construite par sections à partir de 1920; elle est toutefois très fortement associée au Plan Gréber de 1950. En s'en remettant aux recommandations du Plan Gréber pour l'enlèvement de la voie ferrée sur la rive est du canal, on a achevé sur ce parcours, en 1967, la dernière section de la promenade du Colonel-By entre l'avenue Hawthorne

« Il faudrait planter plus d'arbres [du côté est du canal, surtout dans le secteur compris entre la passerelle Corktown et la passerelle Flora]! »

Commentaire exprimé dans les kiosques montés pour la consultation publique sur le Tronçon d'Ottawa.



Le sentier est du canal Rideau non loin de l'Université Carleton, en septembre 2023. Crédit : Matrix Heritage.

et la promenade Sussex. On a fait de cette promenade une partie d'un plus long parcours protocolaire entre l'Aéroport d'Ottawa et Rideau Hall, afin d'assurer la liaison des terrains à vocation de parc, des monuments nationaux, des nœuds fédéraux et des lieux historiques de la capitale. La promenade Echo, appellation donnée au segment originel de la promenade aménagée par la CEO et la CDF, a une valeur historique en tant que route municipale et route de la capitale. Positionnée à la lisière d'une haute falaise que les premières cartes décrivaient comme une « montagne », la promenade Echo met à l'honneur d'importants édifices institutionnels, soit l'Église Unie Southminster et l'ancien monastère des Sœurs du Précieux-Sang (qui abrite aujourd'hui le Collège royal des médecins et chirurgiens), à l'endroit où l'élévation de la promenade Echo offre des points de vue panoramiques sur le canal Rideau. Les lisières arborisées de la promenade Echo et la proximité du canal en font un site de prédilection pour les grandes résidences, ce qui concourt au caractère distinctif du secteur et à sa forte présence architecturale dans les quartiers du Vieil Ottawa-Est et du Vieil Ottawa-Sud.

L'aménagement résidentiel du secteur pittoresque de la promenade du Colonel-By et de la promenade Echo met encore plus en valeur son importance patrimoniale. Les majestueuses demeures longeant le canal ont été construites stratégiquement pour miser sur les points de vue panoramiques et sur la proximité du cours d'eau.

5.7.3 Éléments caractéristiques

Font partie des éléments caractéristiques du secteur pittoresque de la promenade du Colonel-By et de la promenade Echo :

- le tracé sinueux de la promenade du Colonel-By qui épouse celui du canal Rideau et qui révèle différents points de vue sur toute sa longueur;
- le statut de la promenade comme artère à deux voies de circulation, expressément conçue pour servir de route panoramique aménagée pour s'apparenter à un parc, conformément aux pratiques de la conception des promenades, avec une succession de points de vue et le parcours d'entrée officiel de la capitale pour les dignitaires arrivant de l'Aéroport;
- la conception esthétique de grande qualité grâce à des éléments comme les murs de soutènement en maçonnerie calcaire à mortier, les normes d'éclairage, les escaliers, les rocailles et la végétation;

- les éléments des modèles d'aménagement des routes, dans lesquelles l'aménagement du canal permettait d'utiliser des pans de terrain pour construire des chemins de fer et des routes;
- le remblai du côté sud du lac Dow, qui fait partie de l'un des barrages originels du canal qu'il a fallu aménager pour former le lac Dow;
- la périphérie rigoureusement définie de la promenade du Colonel-By au nord de l'avenue Pretoria, à l'endroit où se termine la promenade Echo;
- l'orientation des demeures (de deux et de trois étages), dont les façades principales donnent essentiellement sur la promenade Echo entre le passage supérieur de l'avenue Bronson et l'intersection de la rue Main;
- les propriétés résidentielles aménagées sur la promenade Echo près de la chaussée à la hauteur de la promenade du Colonel-By entre l'avenue Rosedale et le passage supérieur de l'avenue Bronson, qui sont séparées de la promenade du Colonel-By par un large terre-plein arborisé.

5.7.4 Panoramas

Les panoramas sélectionnés associés au secteur pittoresque de la promenade du Colonel-By et de la promenade Echo sont représentés dans la carte du secteur pittoresque de la promenade du Colonel-By et de la promenade Echo (carte 14), ainsi que dans la carte du secteur pittoresque de l'esplanade, qui se recoupe avec le précédent secteur (carte 7), dans la carte du secteur pittoresque compris entre l'avenue Laurier et l'avenue Bronson (carte 8), dans la carte du secteur pittoresque du lac Dow (carte 11), dans la carte du secteur pittoresque du poste d'éclusage de Hartwells et du poste d'éclusage de Hog's Back (carte 12) ainsi que dans les pages des panoramas sélectionnés correspondants.

5.7.5 Lignes de conduite propres au secteur

Outre les recommandations déposées pour le Tronçon d'Ottawa (section 6 – Recommandations sur l'ensemble de la conservation et de la gestion) et en plus d'appliquer les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, on recommande d'adopter les lignes de conduite suivantes pour le secteur pittoresque de la promenade du Colonel-By et de la promenade Echo :

1. Pour pallier la régression du couvert forestier, qui s'est étendue sur plusieurs dizaines d'années, dans ce secteur pittoresque et qui a donné lieu à un déficit du couvert forestier entre la promenade Reine-Élisabeth et la promenade du Colonel-By, il faudrait mener une campagne stratégique de plantation d'arbres sur cette promenade. Cette intervention permettra d'aménager un microclimat plus confortable, d'offrir une meilleure expérience aux automobilistes et aux piétons et d'améliorer, si elle est bien menée, les panoramas au lieu de les masquer.
2. Envisager de rétrécir sélectivement la promenade Echo pour permettre aux secteurs boisés du domaine municipal de masquer les grands immeubles et les imposantes habitations, tout en rehaussant le couvert forestier urbain.
3. Tâcher de veiller à ce que l'aménagement résidentiel reste inférieur au couvert forestier.
4. Encourager les propriétaires à conserver les arbres et à en planter pour fortifier le couvert forestier urbain et conforter l'ambiance de parc des petits espaces publics bordant la promenade.
5. Encourager à utiliser, dans la construction des nouveaux immeubles, un ratio de fenêtres et de murs pleins comparable à celui des formes résidentielles historiques, au lieu de faire appel à de vastes pans de verre.
6. Pour des raisons de sécurité, et surtout à l'intention des plus jeunes enfants qui se déplacent à vélo sans pédales et en trottinette et du plus grand nombre de cyclistes qui roulent sur des vélos électriques, envisager d'apporter des changements à la conception de la route afin d'encourager un plus grand nombre de cyclistes à emprunter cette route plutôt que les sentiers.
7. Minorer la signalétique (surtout les panneaux indicateurs éclairés) et les autres éléments de pollution visuelle masquant les panoramas patrimoniaux.

8. Veiller à intégrer les nouvelles infrastructures et commodités comme les quais et les points d'accès des embarcations ou les cafés-terrasses, en s'assurant qu'ils sont compatibles avec la valeur esthétique et historique de la promenade du Colonel-By.
9. Préserver les caractéristiques patrimoniales de la végétation, des sentiers et du tracé de la promenade du Colonel-By à l'ouest de la rue Bank, qui a été pensé par la CEO.
10. La construction du nouveau pont du Queensway, qui enjambera le canal Rideau, est l'occasion de créer une esthétique mieux adaptée au niveau de la rue, des sentiers et du canal pendant les quatre saisons.
11. S'il faut reconsolider la pente qui longe la promenade du Colonel-By non loin du pont de la rue Bank, il faudrait éventuellement adopter une approche pluriannuelle et sélective afin de préserver l'aspect d'un couvert forestier non rompu, éventuellement en abattant sélectivement des arbres et en installant des moyens d'ancrage et un ouvrage de pierre par petites sections.

« S'assurer que ... les plans d'investissement favorisent l'agrément du lieu, et envisager de consacrer ces investissements sur les 10 ou 20 prochaines années. »

Commentaire exprimé dans les assemblées en ligne de la consultation publique sur le Tronçon d'Ottawa.



La promenade du Colonel-By en mai 2024. Crédit : Matrix Heritage.



Massif fleuri à la lisière de la promenade du Colonel-By en mai 2024.

Crédit : Matrix Heritage.

La promenade du Colonel-By (auparavant la promenade Echo), vers 1938.

Crédit : CCN.



6 : Ensemble des recommandations sur la conservation et sur la gestion – Tronçon d'Ottawa



La promenade Reine-Élisabeth entre la rue Bank et l'avenue Bronson en octobre 2023. Crédit : Matrix Heritage.

6.1 À propos des recommandations

Les recommandations destinées aux partenaires visent à éclairer le rôle qu'ils joueront dans l'intendance du domaine public, des programmes publics et de l'aménagement du territoire. Ces recommandations sont destinées à respecter les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada et à s'appliquer à de nombreux types de projets, dont l'aménagement des routes, l'aménagement urbain, les passerelles, les améliorations de l'accessibilité universelle, l'aménagement commercial, les changements à apporter pour promouvoir les modes de transport actif, les services offerts aux visiteurs et l'interprétation.

6.1.1 Valeurs autochtones

Parcs Canada, la Commission de la capitale nationale et la Ville d'Ottawa continueront de rechercher les moyens de mieux transmettre et communiquer aux visiteurs des lieux historiques l'histoire et les voix des peuples autochtones. Il existe, pour Parcs Canada, des occasions de reconnaître et d'intégrer la présence autochtone de longue date dans les paysages des postes d'éclusage et dans l'ensemble du couloir du canal Rideau, s'il s'agit du vœu de la population autochtone locale.

6.2 Avis du public

La consultation publique menée dans le cadre de l'Étude du Tronçon d'Ottawa a permis de constater que les gens se passionnent pour le rôle du canal Rideau dans leur qualité de vie et dans la durabilité de leur communauté. Ils sont fiers du concours qu'ils apportent à la préservation et à la consécration de ce trésor national pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Compte tenu de son importante présence dans la région de la capitale, le canal Rideau offre une myriade d'occasions de collaborer avec les communautés et les groupes communautaires, les partenaires autochtones, les organismes à but non lucratif, les entreprises et l'ensemble de l'industrie touristique pour mieux faire connaître la valeur patrimoniale du Tronçon d'Ottawa et pour aider à promouvoir les initiatives de conservation. Les précédentes études ont aussi confirmé l'intérêt du public dans la préservation du patrimoine du canal, surtout les consultations qui ont porté sur le plan de gestion de Parcs Canada pour le canal Rideau et l'étude de 1998 intitulée *The Cultural Landscapes of the Rideau Canal Corridor* signée par Herb Stovel et son équipe. Dans cette étude, l'analyse du Tronçon d'Ottawa a nécessairement été limitée par l'envergure du projet; elle n'en est pas moins pertinente. Outre la recommandation (appliquée depuis) pour déposer la candidature du canal Rideau comme SPM, voici les principales recommandations de l'étude de Stovel qui sont intégrées dans les recommandations portant sur le Tronçon d'Ottawa :

- Renforcer l'appréciation publique du paysage culturel du couloir du canal et mieux sensibiliser l'opinion au sort de ce paysage culturel.
- Mettre au point des lignes de conduite à appliquer aux interventions dans les paysages culturels à l'échelle municipale.
- Mettre à l'essai des méthodes innovantes pour les inventaires culturels et la gestion.

6.3 Objectifs

Les objectifs des recommandations proposées ci-après pour le paysage culturel du Tronçon d'Ottawa consistent à :

1. préserver les éléments caractéristiques physique du Tronçon d'Ottawa, dont les différents biens-fonds patrimoniaux, les points de vue, les traitements paysagers et les systèmes de circulation;
2. préserver et rehausser le couvert forestier du domaine public et des propriétés attenantes;
3. préserver les valeurs du patrimoine naturel du Tronçon d'Ottawa;

4. étayer les activités publiques qui concourent :
 - a. à la préservation des éléments caractéristiques du Tronçon d'Ottawa;
 - b. à l'appréciation publique des valeurs patrimoniales;
 - c. à l'accès au Tronçon d'Ottawa pour profiter de ses aires d'agrément.

Ces recommandations confirment que le Tronçon d'Ottawa est une forme du patrimoine vivant, dans laquelle on peut s'attendre à des changements et dans laquelle les activités publiques contribuent à la valeur patrimoniale du paysage. Ces recommandations font état du lien de réciprocité entre le Tronçon d'Ottawa et les quartiers voisins. Le caractère boisé des quartiers concourt à la préservation de l'aménagement du canal, alors que dans le même temps, le canal Rideau, l'environnement naturel, les activités récréatives, les parcs et les promenades rehaussent la qualité des quartiers liés.

Il faut adopter des stratégies pour reconnaître et promouvoir ce lien avantageux de part et d'autre à l'heure où l'évolution se poursuit dans le contexte urbain du Tronçon d'Ottawa.

Les impératifs du développement prévu dans les zones résidentielles établies du Tronçon d'Ottawa réclament une planification attentive. Il est possible de densifier les logements pour respecter les politiques provinciales et le Plan officiel dans certains secteurs du Tronçon d'Ottawa si on met en place les mesures voulues pour protéger la valeur du patrimoine culturel du paysage et l'aménagement de ce site du patrimoine mondial.

« Il faut planter plus d'arbres du côté est au nord de l'avenue Pretoria. Il faut installer plus de bancs publics partout. Accès non commercial aux cours d'eau pour les canots et les kayaks. Toilettes. À traiter comme un parc linéaire (dans le même esprit que le parc High Line de New York ou le Lichtentaler Allee à Baden-Baden). »

Commentaire exprimé dans le sondage en ligne de la consultation publique sur le Tronçon d'Ottawa.

On reconnaît depuis longtemps la fragilité du paysage et la nécessité d'adopter des lignes de conduite. En 1976, Rupert H. Dobbin, plus tard devenu urbaniste à Port Hope en Ontario, a lancé une mise en garde, en rappelant que les promenades de la capitale (surtout la promenade Reine-Élisabeth) étaient souvent perçues uniquement comme des couloirs de transport, au lieu d'être mises en valeur pour leurs points de vue dynamiques et leurs panoramas sur les paysages des plans d'eau. Sans parler de ces panoramas linéaires, il a déclaré que les promenades « paraissent souvent constituer, pour les promoteurs comme pour les urbanistes, d'excellents lieux pour accroître la densité ». Il précisait que « cette pratique, si elle n'est pas concertée par une politique universelle, pourrait facilement produire un panorama disjoint et désagréable ». ⁴⁹ Pendant la consultation publique qui a porté sur l'Étude du Tronçon d'Ottawa, on a rappelé à maintes reprises qu'il fallait protéger les paysages des plans d'eau et l'aménagement apparenté à un parc du Tronçon d'Ottawa et qu'il s'agissait d'un important motif d'inquiétude.

Les recommandations proposées pour le Tronçon d'Ottawa visent aussi à étayer les orientations exposées dans les Lignes directrices de conception de la capitale de la CCN. Bien que ces lignes directrices ne soient pas obligatoires, elles expriment l'intention de la CCN en ce qui concerne les plans d'aménagement adaptés au domaine fédéral.

6.4 Recommandations

1. Adopter l'**Énoncé de l'importance du Tronçon d'Ottawa** comme source d'information supplémentaire pour l'expertise des impacts et pour faire des recommandations sur la conservation du paysage culturel, la maîtrise de l'impact sur le Tronçon d'Ottawa et l'expertise de l'à propos des nouveaux programmes et événements.
2. Prioriser la **conservation des éléments caractéristiques** du Tronçon dans les décisions d'aménagement du territoire pour les propositions internes et externes dans l'aire de l'étude.
3. Veiller à ce que les sections du Tronçon d'Ottawa qui ont un lien étroit avec la **planification et l'embellissement de la capitale** (surtout les secteurs hors des trois postes d'écluse et du secteur pittoresque de l'esplanade) respectent généralement les principes de Frederick Law Olmsted Sr et de son fils Frederick Law Olmsted Jr, dont les travaux et les idées ont influé essentiellement sur une grande partie des périodes au cours desquelles la CEO et la CDF ont exercé leurs activités. Les modèles de conception du paysage doivent s'inspirer de la nature et miser sur l'importance des compositions dans l'ensemble.
4. Adopter éventuellement les outils de conservation prévus dans la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, dont les **districts de conservation du patrimoine**, comme moyens de mieux prioriser la conservation dans le développement et le changement. Pourraient faire partie des aires d'étude potentielles pour les districts de conservation du patrimoine :
 - a. les biens-fonds donnant sur la promenade Reine Élisabeth et proches de cette promenade, entre la rue Somerset et le pont du Queensway (périmètre exact à préciser);
 - b. les biens-fonds donnant sur la promenade Reine Élisabeth et proches de cette promenade entre l'avenue Pretoria et le pont Bronson (périmètre exact à préciser);
 - c. les biens-fonds donnant sur la promenade Echo et sur la promenade du Colonel By entre l'avenue Hawthorne et l'avenue Bronson (périmètre exact à préciser);
 - d. les biens-fonds surplombant le parc des Commissaires (périmètre exact à préciser).
5. Faire appel aux outils potentiels prévus dans la *Loi sur l'aménagement* du territoire pour réglementer les travaux d'aménagement dans le secteur spécial du canal Rideau et pour adopter des lignes de conduite dans les travaux d'aménagement à l'échelle d'un quartier ou d'un site. Pourraient faire partie de ces outils :
 - a. un **plan secondaire, un plan de conception communautaire ou des politiques propres aux secteurs**, qui viendraient éclairer les demandes de permis d'aménagement, dont celles qui portent sur les modifications du Plan officiel, sur les modifications du Règlement de zonage, sur les approbations des plans d'implantation, sur les dérogations mineures et sur les consentements, entre autres;
 - b. un **règlement municipal sur les permis d'aménagement ou sur les permis de planification communautaire**, ce qui consisterait à regrouper les demandes listées ci dessus dans le même permis, qui serait délivré en conformité du Règlement municipal relatif aux permis de planification communautaire. La Ville d'Ottawamet actuellement à l'essai le système de délivrance des permis de planification communautaire dans d'autres secteurs de son territoire, selon le dénouement de ce projet pilote, la Ville pourrait envisager de mettre en œuvre le permis de planification communautaire dans le Tronçon d'Ottawa.

6. Envisager de créer un secteur pittoresque pour le **secteur spécial du canal Rideau** conformément à la section 4.5.13 du Plan officiel de la Ville d'Ottawa. Cette section permet à la Ville de recenser les secteurs ayant valeur de patrimoine culturel qui pourraient tirer parti des lignes de conduite sur la conception qui permettront de conserver et d'analyser ces secteurs. Pour le Tronçon d'Ottawa, ces lignes de conduite pourraient reprendre celles qui se trouvent dans la politique 4) du secteur spécial du canal Rideau dans la section 6.6.2.2, à savoir :
- 4) l'alinéa (i) de la politique 4) a) : les travaux d'aménagement doivent respecter les modèles existants de l'empreinte, la hauteur, la volumétrie, l'échelle, les marges de retrait et le caractère paysager des bâtiments par rapport au paysage de rue correspondant. Ce paysage de rue sera déterminé par les propriétés de faible hauteur existantes sur un des deux côtés de la même rue ou sur les deux côtés, s'il y a lieu, dans le même quadrilatère que les propriétés visées;
- 4) l'alinéa (iii) de la politique 4) a) : il faudra examiner attentivement le lien visuel entre le site et le canal, dont les promenades fédérales voisines ou proches et la préservation des arbres matures en assurant la continuité des modèles du paysage existant, l'orientation des bâtiments et la préservation des panoramas donnant sur le canal et offerts depuis ce canal.
7. Ce document comprend un échantillon de **points de vue, de belvédères ou de panoramas importants**, d'après la preuve historique et l'opinion généralement

admise, de même que ceux qui correspondent aux résultats de la consultation publique menée dans le cadre de ce projet. Nous recommandons de procéder à une analyse et à une évaluation complémentaires pour mettre au point les moyens de conserver et de protéger, en faisant appel à un mécanisme approprié, les points de vue indiqués dans le présent document ou dans d'autres documents.

8. Envisager de mettre en œuvre un processus de **protection des arbres** dans lequel les propriétaires fonciers et des promoteurs immobiliers concluent des accords non seulement pour s'engager à protéger des arbres sur les propriétés attenantes dans le cadre des projets d'aménagement, mais aussi à mettre en œuvre des stratégies d'atténuation à long terme pour assurer la survie des arbres, surtout dans les cas où le couvert forestier est important pour masquer les éventuels aménagements.
9. Mettre au point une **stratégie d'interprétation** pour le Tronçon d'Ottawa, en tâchant d'encourager un plus grand nombre de groupes et de particuliers à devenir des ambassadeurs pour la conservation des valeurs du patrimoine culturel et naturel du secteur, de même qu'à mieux comprendre les points de vue des Autochtones. On pourrait par exemple offrir des programmes d'incitation ou des activités de formation aux partenaires communautaires en contrepartie d'une meilleure participation aux services d'interprétation à offrir, par exemple dans les visites à pied, les conférences et les visites en bateau menées par la collectivité, entre autres.



La statue du lieutenant-colonel John By, Ingénieur du roi, dans le parc Major's Hill. Crédit : Matrix Heritage.

10. Envisager d'utiliser la petite **parcelle de la baie Mooneys** dans le Tronçon d'Ottawa pour assurer les services d'interprétation liés à l'environnement naturel du canal Rideau.
11. Examiner les impératifs et les perspectives de l'**accessibilité universelle** pour le Tronçon d'Ottawa et de penser à ajouter des quais pour les embarcations adaptatives dans le parc du ruisseau Patterson, au lac Dow, dans la baie Mooneys et sur la rivière des Outaouais.
12. **Minorer la signalétique** (surtout les panneaux indicateurs éclairés) et les autres éléments de la pollution visuelle qui peuvent avoir un impact négatif sur la qualité visuelle des points de vue et des précieuses constituantes du Tronçon d'Ottawa. Dans les cas où il faut prévoir des panneaux indicateurs et d'autres éléments d'orientation, il faut les dimensionner attentivement, faire appel à des éléments dont la conception est d'une grande qualité et les placer dans les endroits qui ne nuisent pas à la valeur de patrimoine culturel du canal.
13. S'assurer que toutes les **nouvelles fonctions et commodités** comme les quais et les points d'accès des embarcations ou les cafés terrasses aménagés dans le Tronçon d'Ottawa sont compatibles avec les éléments caractéristiques du canal et des autres lieux patrimoniaux, dont les parcs, les édifices et les ponts.
14. Respecter les **principes du Plan lumière de la capitale de la CCN** dans l'éclairage des édifices et des espaces sur les rives du canal Rideau, dont le principe 1 (Adopter des pratiques de gestion environnementale responsables), le principe 2 (Révéler la beauté du paysage central de la capitale), le principe 5 (Équilibrer le rôle de la lumière et celui de l'obscurité) et le principe 6 (Collaborer et coordonner pour appuyer l'image nocturne globale).

15. Il faut consigner par écrit et gérer, dans la mesure du possible, les **ressources archéologiques** recensées dans le paysage culturel du canal Rideau, conformément aux protocoles et aux politiques pertinents.

Les lignes de conduite propres à chaque secteur pittoresque sont indiquées dans les sections suivantes :

- 5.1.5 – Lignes de conduite propres au secteur (secteur pittoresque de la vallée d'accès)
- 5.2.5 – Lignes de conduite propres au secteur (secteur pittoresque de l'esplanade)
- 5.3.5 – Lignes de conduite propres au secteur (secteur pittoresque compris entre l'avenue Laurier et l'avenue Bronson)
- 5.4.5 – Lignes de conduite propres au secteur (secteur pittoresque du lac Dow)
- 5.5.5 – Lignes de conduite propres au secteur (secteur pittoresque du poste d'éclusage de Hartwells et du poste d'éclusage de Hog's Back)
- 5.6.5 – Lignes de conduite propres au secteur (secteur pittoresque de la promenade Reine-Élisabeth)
- 5.7.5 – Lignes de conduite propres au secteur (secteur pittoresque de la promenade du Colonel-By et de la promenade Echo)

7 : Conclusion



Panorama nocturne du pont Plaza. Crédit : CCN.

Le Tronçon d'Ottawa est un paysage enchevêtré, dans lequel sont étroitement imbriquées les valeurs du pays, de la capitale et de la ville. Ottawa doit sa localisation et sa fondation à la construction du canal Rideau, qui a aussi fini par exercer une influence structurante essentielle dans l'aménagement urbain de la ville. Officiellement à partir de 1899, la CCN (et ses prédécesseurs, soit la CEO et la CDF) a, avec l'intervention de la Ville d'Ottawa, investi des fonds publics dans les promenades, les routes, les plans d'éclairage et les projets d'aménagement de parcs afin de rehausser l'aspect de la capitale. Le premier projet d'amélioration de la capitale, soit la promenade Reine-Élizabeth (qui s'appelait alors la promenade du Canal), visait à améliorer l'aspect du canal Rideau, surtout les points de vue offerts depuis le chemin de fer menant à la gare Union (qui abrite aujourd'hui l'édifice du Sénat du Canada).

Les travaux de la CEO et de la CDF visaient aussi à améliorer les conditions urbaines. Les promenades étaient appelées à devenir les catalyseurs de projets d'aménagement résidentiel de grande qualité. Presque tous les travaux d'aménagement qui se sont déroulés dans le Tronçon d'Ottawa au sud de l'avenue Laurier entre 1900 et le milieu du XX^e siècle ont porté sur des formes résidentielles de moindre envergure, mais très soignées. La CCN et la Ville sont restées fidèles à leur rôle dans la préservation des points de vue et des activités d'agrément public. En 1925 par exemple, la Ville d'Ottawa a essayé de bloquer la construction d'une habitation donnant sur la terrasse Lakeview. Elle a fait valoir que

cette habitation « bloquerait le panorama dans un tronçon important de la promenade » et a demandé à la Commission d'embellissement d'Ottawa (CEO) de faire l'acquisition de la propriété.⁵⁰

Les résidents d'Ottawa sont depuis longtemps à l'avant-garde des efforts de préservation du patrimoine dans le Tronçon d'Ottawa. Depuis des générations, les propriétaires privés de biens-fonds à la périphérie du canal reconnaissent la majesté du lieu et se soucient du patrimoine préservé grâce à l'attention qu'ils portent à leur partie du paysage culturel. Les défenseurs du domaine public ont protégé le canal contre différents plans de réaménagement et ont réussi à mettre fin au projet de démolition du pont Pretoria, de l'édifice du Sénat du Canada, du bâtiment de l'intendance et du Musée Bytown, ainsi que du pont de la rue Bank et d'autres ouvrages qui étaient essentiels à la préservation des valeurs patrimoniales du Tronçon d'Ottawa.

Aujourd'hui, des pressions encore plus fortes s'exercent pour faire autoriser la construction de tours et d'immeubles d'habitation de grande hauteur, dont l'empreinte au sol est plus vaste, non loin des rives du canal. Ces changements ont des incidences sur les panoramas et sur les conditions naturelles, dont l'éclairage et l'envergure du couvert forestier, créées par les arbres sur le domaine public comme sur le domaine privé. Comme le précisent les lignes de conduite de cette étude, on peut toutefois s'attendre à une évolution qui devrait être souhaitable; or, les valeurs patrimoniales devraient constituer la pierre d'assise permettant d'analyser et d'évaluer les impacts avant d'approuver ces projets.

8 : Renvois

- 1 Frederick G. Todd, Preliminary Report to the Ottawa Improvement Commission, 1903 : 1. Consulté en ligne sur le site <https://ncc-website-2.s3.amazonaws.com/documents/Preliminary-Report-to-The-Ottawa-Improvement-Commission-1903-Frederick-G.-Todd.pdf>.
- 2 « Wants whole canal closed » [lettre à la rédaction] *The Ottawa Citizen*, édition du 4 novembre 1910. Document consulté en ligne sur le site [Newspapers.com](https://www.newspapers.com).
- 3 Commission de la capitale nationale (CCN), Travailler avec les paysages culturels : un guide pour la région de la capitale nationale (Ottawa : Commission de la capitale nationale, janvier 2023). Document consulté en ligne sur le site https://publications.gc.ca/collections/collection_2023/ccn-ncc/W93-77-2023-fra.pdf.
- 4 Cette définition se trouve aussi dans les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, deuxième édition; il s'agit d'un ouvrage de consultation pancanadien pour les activités et les décisions portant sur le patrimoine culturel. Document consulté en ligne sur le site <https://www.historicplaces.ca/fr/pages/standards-normes.aspx>.
- 5 UNESCO, « Annexe 3 : Orientations pour l'inscription de types spécifiques de biens sur la Liste du patrimoine mondial », Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial (2008) : 86.
- 6 Gordon D. Watson, « Paleo-Indian and Archaic Occupations of the Rideau Lakes », *Ontario Archaeology*, volume 50 (1990) : 9.
- 7 Alan D. McMillan, *Native Peoples and Cultures of Canada* (Vancouver : Douglas and McIntyre, 1995).
- 8 Jean-Luc Pilon et Randy Boswell, « Below the Falls; An Ancient Cultural Landscape in the Centre of (Canada's National Capital Region) Gatineau », *Journal canadien d'archéologie* 39, édition 2 (2015) : 257-292.
- 9 Paterson Group, Stage 4 Archaeological Mitigation: Washkà Site (BhFw-116) 5721, 5731, and 5741 Manotick Main Street, Concession A, Part Lot 5 Geographic Township of North Gower, Ville d'Ottawa (Ontario) (Ottawa, 2016).
- 10 Golder Associates Ltd., Stage 3 Archaeological Assessment Riverside South Phase 12 Lands, Site BhFw- 110, Part Lot 20, Broken Front Concession, Rideau Front, Geographic Township of Gloucester, Ottawa, (Ontario) (Ottawa, 2016).
- 11 Fisher Archaeological Consulting, Stage 4 Assessment, BiFw-101, parc Vincent-Massey, Ottawa, 2009.
- 12 Jean-Luc Pilon, « Getting Over the Falls: The Archaeological Heritage of Rockcliffe Park », *Arch Notes* 13, no 1 (2008) : 7-16.
- 13 Peter Burroughs, « Ramsay, George, 9th Earl of Dalhousie », *Dictionary of Canadian Biography*, volume 7, Université de Toronto / Université Laval, 2003. Document consulté en ligne sur le site https://www.biographi.ca/fr/bio/ramsay_george_7F.html.
- 14 Ken Watson, « Statistics of the Rideau Canal », site Web rideau- info.com. Document consulté en ligne sur le site www.rideau-info.com/canal/statistics.html.
- 15 Ken Watson, « Death – A Rideau Mythconception », site Web rideau-info.com. Document consulté en ligne sur le site www.rideau-info.com/canal/articles/death.html.
- 16 Les travaux de recherche sur le canal Rideau ont porté essentiellement sur l'histoire technique et militaire et sur le lien entre le canal d'une part et, d'autre part, le peuplement et le développement de l'Est de l'Ontario. Comme l'indique l'historienne Gabrielle McLaren, « Il n'y a pas d'ouvrages historiques à propos de l'impact de la canalisation sur les communautés autochtones de l'Ontario, ce qui reste problématique. » Cf. : Gabrielle McLaren, « Not so very fine and healthy as has been reported : Settlers, Malaria, and the Construction of the Rideau Canal (1826-1832) », thèse de maîtrise, Université Concordia, 2022 : 23. Document consulté en ligne sur le site https://spectrum.library.concordia.ca/id/eprint/990920/1/McLaren_MA_F2022.pdf.
- 17 Documents d'A.J. Christie (1826 et 1827), dont il est question dans l'ouvrage de Ken Watson intitulé « History of the Rideau Canal », site Web rideau-info. com. Document consulté en ligne sur le site www.rideau-info.com/canal/history/hist-canal.html.
- 18 Robert Legget, *Rideau Waterway*, édition révisée (Toronto : Presse de l'Université de Toronto, 1972) : 205.
- 19 Canada. Bureau du Recensement, Quatrième Recensement du Canada, 1901, volume I, Population. Document consulté en ligne sur le site <https://archive.org/details/1901981901FV11902engfra/page/18/mode/2up?q=ottawa>.
- 20 « Here for the Convention » (Ottawa), *Daily Citizen*, le 20 juin 1893 : 5. Document consulté sur le site [Newspapers.com](https://www.newspapers.com).
- 21 K. Hillis, « A History of Commissions: Threads of An Ottawa Planning History », *Revue d'histoire urbaine*, volume 21, numéro 1 : 47. Document consulté en ligne sur le site www.erudit.org/en/journals/uhr/1992-v21-n1-Uhr0883/1019246ar.pdf.

- ²² Jennifer A. Cousineau, « Frederick Gage Todd (1876-1948) », Commission des lieux et monuments historiques du Canada et Parcs Canada, Rapport de présentation – en personne, numéro du rapport : 2019-23 : 12-13.
- ²³ Parcs Canada, Rideau Waterway: 2000-2012, Réseau des rivières du patrimoine canadien, Rapport de surveillance, 2012 : 3. Document consulté en ligne sur le site https://chrs.ca/sites/default/files/2020-03/CHRSRideau_10yearReport.pdf.
- ²⁴ Robinson Consultants Inc., Lower Rideau Watershed Strategy: Executive Summary, 2005 : 5. Document consulté en ligne sur le site <https://app06.ottawa.ca/calendar/ottawa/citycouncil/pec/2006/10-24/ACS2006-PGM-POL-0080%20Document%203%20English.pdf>.
- ²⁵ Office de protection de la nature de la vallée Rideau (OPNVR), Rapport sur l'état du bassin versant, 2023 : 87.
- ²⁶ OPNVR, Rapport sur l'état du bassin versant : 176.
- ²⁷ OPNVR, Rapport sur l'état du bassin versant : 143.
- ²⁸ OPNVR, Rapport sur l'état du bassin versant : 176.
- ²⁹ UNESCO, Convention du patrimoine mondial – Decision 31 COM 8B.35. Document consulté en ligne sur le site https://whc.unesco.org/fr/decisions/?id_decision=1333&.
- ³⁰ L'UNESCO a adopté le concept des « zones tampons » avant l'inscription du canal Rideau comme site du patrimoine mondial; toutefois, comme l'a fait savoir l'UNESCO, une zone tampon ne permet pas « de se prémunir contre toutes les menaces ou de réagir à chaque occasion ou enjeu, puisque certains débordent le cadre de la zone tampon. Un troisième concept, soit la zone d'influence, peut être utile pour certains sites qui ne comporteraient pas de limites ni de périmètre, mais dans lesquels il faudrait tenir compte de tout ce qui se trouve dans le secteur et qui a une incidence sur un bien-fonds du patrimoine mondial ». L'Étude du Tronçon d'Ottawa cadre avec l'idée de la définition de la « zone d'influence », dans laquelle l'influence s'exerce sur le canal. La zone d'influence du canal Rideau sur la Ville d'Ottawa serait beaucoup plus vaste. Cf. : UNESCO, document 25 du patrimoine mondial : Patrimoine mondial et zones tampons, 2008. Document consulté en ligne sur le site <https://whc.unesco.org>.
- ³¹ UNESCO, « 98. II.F Protection et gestion », Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial (2008) : 25.
- ³² Réseau des rivières du patrimoine canadien, « Désignation, Voie navigable Rideau ». Document consulté en ligne sur le site <https://www.chrs.ca/fr/rivers/voie-navigable-rideau>.
- ³³ Parcs Canada, « 2.0 Importance », Le plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada du Canal Rideau et du Blockhaus-de-Merrickville (2022), 5.
- ³⁴ Réseau des rivières du patrimoine canadien, « Objectifs et priorités », dans l'ouvrage « À propos de nous ». Document consulté en ligne sur le site <https://www.chrs.ca/fr/propos-de-nous>.
- ³⁵ CCN, « Une culture et un patrimoine vivants : Principales orientations stratégiques pour les 50 prochaines années » article j. dans Le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 (Ottawa : 2017) : 64. Document consulté en ligne sur le site <https://ccn-ncc.gc.ca/nos-plans/le-plan-de-la-capitale-du-canada-2017-2067>.
- ³⁶ Canada, Vision et plan à long terme pour la Cité parlementaire – Rapport annuel de 2019-2020. Document consulté en ligne sur le site <https://www.canada.ca/fr/services-publics-appvisionnement/services/infrastructure-immeubles/cite-parlementaire/planifier-avenir-campus/rapports-annuel/2019-2020.html>.
- ³⁷ Parcs Canada, Mise en candidature (2006) du Canal Rideau par le gouvernement du Canada en vue de son inscription sur la Liste du patrimoine mondial (2006) : 87.
- ³⁸ Parcs Canada, Mise en candidature (2006) du Canal Rideau par le gouvernement du Canada, 2006 : 86; Herb Stovel et coll., The Cultural Landscapes of the Rideau Canal Corridor, Phase II Study (Ottawa : Parcs Canada, mars 1998) : 189.
- ³⁹ Stovel et coll., The Cultural Landscapes of the Rideau Canal Corridor : 189.
- ⁴⁰ Parcs Canada, Mise en candidature (2006) du Canal Rideau par le gouvernement du Canada en vue de son inscription sur la Liste du patrimoine mondial (2006) : 88.
- ⁴¹ Stovel, The Cultural Landscapes of the Rideau Canal Corridor : 190.
- ⁴² Réseau des rivières du patrimoine canadien, « Voie navigable Rideau ». Document consulté en ligne sur le site <https://chrs.ca/fr/rivers/voie-navigable-rideau>.

- ⁴³ Alors que seulement 9 % de l'ensemble du canal Rideau sont constitués de chenaux excavés, environ 43 % du Tronçon d'Ottawa sont excavés. Ces chiffres tiennent compte des parties du Tronçon d'Ottawa qui ont été entièrement excavées et excluent les 3 kilomètres de la ravine naturelle et le 0,5 kilomètre traversant le lac Dow, à l'endroit où les infrastructures naturelles ont été inondées et là où le niveau des travaux d'excavation de l'ouvrage d'origine est plus incertain. Ken Watson, « The Rideau Canal in Ottawa », Rideau Reflections (automne 2014). Document consulté en mai 2024 sur le site <https://www.rideau-info.com/canal/articles/canal-in-ottawa.html>.
- ⁴⁴ La patinoire du canal Rideau, mise en service par la CCN en 1972, et le festival correspondant, soit le Bal de Neige, fondé par la CCN en 1979, ainsi que leurs attractions, dont les sculptures de glace, la tire d'érable sur la neige et la queue de castor, pâtisserie favorite lancée localement à Ottawa, représentent la tradition définitoire du milieu de l'hiver pour les résidents d'Ottawa et constituent une attraction pour les visiteurs.
- ⁴⁵ Ken W. Watson, « Engineered Landscapes: The Rideau Canal's Transformation of a Wilderness Waterway » (Elgin, Ontario : Ken W. Watson, 2006) : 230.
- ⁴⁶ Friends of the Experimental Farm, infolettre de l'automne 2012, volume 24, numéro 4; Friends of the Experimental Farm, infolettre de l'automne 2012, volume 24, numéro 4.
- ⁴⁷ Citation de Charles Beveridge, The Best Planned City: The Olmsted Legacy in Buffalo (Burchfield Art Center, 1992 : 29. Cf. le site de Buffalo-Toronto Public Media pour Frederick Law Olmsted : Designing America. Document consulté en ligne sur le site <https://www.wned.org/television/wned-productions/wned-history-productions/frederick-law-olmsted-designing-america/learn-more-olmsted/olmsteds-buffalo-park-system/>.
- ⁴⁸ De nombreuses promenades comparables, dont la promenade Humboldt à Buffalo, ont été élargies en enlevant la végétation sur la périphérie où ont été converties en autoroutes.
- ⁴⁹ Rupert E. Dobbin, Visual Perception in Land Use Policy Adjacent to Parkways: A Case Study, Ottawa, Canada, thèse de maîtrise, Université du Vermont, 1976 : 16.
- ⁵⁰ « Agrees to plan for ski jump at Rockcliffe Park », The Ottawa Citizen, le 8 juillet 1925 : 5. L'article comprend des nouvelles générales d'intérêt municipal et local. Le dénouement de la discussion n'a pas été parfaitement confirmé durant la recherche qui a porté sur l'Étude du Tronçon d'Ottawa.
- ⁵¹ Politiques du Plan officiel de la Ville d'Ottawa 4.5.1.6 et 4.5.2.4.
- ⁵² Politique du Plan officiel de la Ville d'Ottawa 4.6.1.4.
- ⁵³ Politique du Plan officiel de la Ville d'Ottawa 4.6.2, annexe C13.
- ⁵⁴ Politique du Plan officiel de la Ville d'Ottawa 4.6.2.4.
- ⁵⁵ Politique du Plan officiel de la Ville d'Ottawa 4.6.2.5.
- ⁵⁶ Plan officiel de la Ville d'Ottawa, sous-section 6.6.2.1.
- ⁵⁷ Plan officiel de la Ville d'Ottawa, sous-section 6.6.2.4.
- ⁵⁸ Plan officiel de la Ville d'Ottawa, sous-section 6.6.2.2.
- ⁵⁹ Plan officiel de la Ville d'Ottawa, sous-section 6.6.2.2.
- ⁶⁰ Plan officiel de la Ville d'Ottawa, politique 6.6.2.2.1.c.
- ⁶¹ Plan officiel de la Ville d'Ottawa, sous-section 6.3 et annexe B.
- ⁶² Plan officiel de la Ville d'Ottawa, sous-section 7 et annexe C12.
- ⁶³ Cf. le Plan secondaire du cœur du centre et de l'est du centre-ville.
- ⁶⁴ Plan officiel de la Ville d'Ottawa sous-section 4.3
- ⁶⁵ Plan officiel de la Ville d'Ottawa sous-section 6.2.2.4.
- ⁶⁶ Cf. le Plan directeur du campus de l'Université Carleton, préparé par Brook McIlroy en date du 24 avril 2023.
- ⁶⁷ « Étude du paysage culturel du canal Rideau », Participons Ottawa, le 11 décembre 2023 : <https://participons.ottawa.ca/canalrideau>.

9 : Sources



Le canal Rideau dans le sens nord depuis la passerelle de Corktown. Crédit : Matrix Heritage.

La sélection des sources ci après comprend les documents consultés pour préparer l'Étude du Tronçon d'Ottawa, ainsi que les ouvrages qui pourraient être utiles pour quiconque mènent d'autres travaux de recherche sur le canal Rideau et sur le Tronçon d'Ottawa.

Anderson, Peter Grant, 2016, « Comparing Nineteenth and Twenty-First Century Ecological Imaginaries at Ottawa's Central Experimental Farm », *Revue canadienne de recherche urbaine*, 25(1): 38–48. Document consulté en ligne sur le site <https://cjur.uwinnipeg.ca/index.php/cjur/article/view/25/20>.

Andrews, M. E., 1998, *For King and Country: Lieutenant Colonel John By, R.E., Indefatigable Civil Military Engineer*, Heritage Merrickville Foundation, Merrickville (Ontario).

Armstrong-Reynolds, Marilyn E., 1991, « Eleven Buildings, Northern Area, Rideau Canal, Ontario- Building reports 91-131 to 91-134 and 91-175 », Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, Parcs Canada.

Bond, Courtney C.J., *The Ottawa Country: A Historical Guide to the National Capital Region*, Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1968.

Burroughs, Peter, 2003, « RAMSAY, GEORGE, 9e comte de DALHOUSIE », dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, volume 7, Université de Toronto/ Université Laval. Document consulté en ligne sur le site. http://www.biographi.ca/fr/bio/ramsay_george_7F.html.

Bush, Edward F., 1981, *Navigation commerciale sur le canal Rideau, 1832-1961*, Ottawa, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Environnement Canada.

Bush, Edward F., et Parcs Canada, 1976, *The Builders of the Rideau Canal, 1826-32*, [Ottawa] : Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada

Canada-Ontario Rideau-Trent-Severn Study Committee, *The Quinte-Kingston Area of Canada's Unique 425-Mile Waterway Corridor*, 1973. Document consulté en ligne sur le site <http://parkscanadahistory.com/publications/corts/ytt-quinte-kingston-area.pdf>.

Canada-Ontario Rideau-Trent-Severn Study Committee, [1971], *Yesterday, Today, Tomorrow – the Rideau Trent Severn, Canada's Unique 425-Mile Waterway Corridor, a Report on Optimum Recreational Development*. Document consulté en ligne sur le site <http://parkscanadahistory.com/publications/corts/ytt-rideau-trent-severn.pdf>.

Réseaux des rivières du patrimoine canadien, 2000, document de mise en candidature de la rivière Rideau.

Université Carleton, 2023, *Campus Master Plan Update: Part 2: Campus Design Guidelines*. Document consulté en ligne sur le site https://carleton.ca/fmp/wp-content/uploads/2023-01-05-Carleton-U-CMPU_Part-2_web.pdf.

Ville d'Ottawa Ottawa, 2020, *Le Plan du district de conservation du patrimoine de la promenade Clemow-Monkland et terrasse Linden*. Document consulté en ligne sur le site https://documents.ottawa.ca/sites/default/files/clemow_monkland_hcd_fr.pdf.

Ville d'Ottawa, 2005, *Lower Rideau Watershed Strategy Executive Summary*. Document consulté en ligne sur le site <https://app06.ottawa.ca/calendar/ottawa/citycouncil/pec/2006/10-24/ACS2006-PGM-POL-0080%20Document%203%20English.pdf>.

Ville d'Ottawa, 2022, *Plan officiel 2022*. Document consulté en ligne sur le site <https://ottawa.ca/fr/urbanisme-amenagement-et-construction/plans-officiel-et-directeurs/nouveau-plan-officiel>.

Cousineau, Jennifer A., 2019, « Frederick Gage Todd (1876-1948) », Commission des lieux et monuments historiques du Canada et Parcs Canada, rapport de présentation – en personne, rapport no 2019-23.

De Jonge, James, 1983, *The Military Establishment at Bytown 1826-1832*. Microfiche Report Series, 109. Document consulté en ligne sur le site <http://parkscanadahistory.com/series/mf/109.pdf>.

Dillon Consulting, 2012, *Stratégie d'aménagement du corridor Rideau : Évaluation de caractérisation du paysage et recommandations sur la planification et la gestion*. Document consulté en ligne sur le site <https://parcs.canada.ca/lhn-nhs/on/rideau/info/services-immobiliers-realty/sacr-rcls>.

Dobbin, Rupert H., 1976, « Visual Perception in Land Use Policy Adjacent to Parkways: A Case Study, Ottawa, Canada », dissertation. Document consulté en ligne sur le site https://library.uvm.edu/collections/theses?search_type=item&bid=589246.

Fisher Archaeological Consulting, 2009, « Stage 4 Assessment, BiFw-101, Vincent Massey Park, Ottawa ».

French, Landon, 1995, « Cultural Landscapes Project, The Parkway System: Historical Study », rapport non publié pour la Commission de la capitale nationale.

Fulton, Gordon, 1995, « Refreshment Stand, Hog's Back Park – Building Report 95-132 », Parcs Canada, Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine et Direction des services historiques.

Golder Associates Inc., *Stage 2 Archaeological Assessment: North-South Light Rail Transit (LRT) Corridor Geographic Townships of Gloucester and Nepean, Ottawa (Ontario)*, PIF no 2006-P051-0119, 2018.

Golder Associates Inc., *Stage 2 Archaeological Investigation of the Plaza Bridge*, PIF no 96-018, Heritage Quest, 1996.

Golder Associates Ltd., « Stage 3 Archaeological Assessment Riverside South Phase 12 Lands, Site BhFw-110, Part Lot 20, Broken Front Concession, Rideau Front, Geographic Township of Gloucester, Ottawa, Ontario », 2016.

Gordon, David, 2001, « Weaving a Modern Plan for Canada's Capital: Jacques Gréber and the 1950 Plan for the National Capital Region », *Revue d'histoire urbaine* 29(2) : 43–61. Document consulté en ligne sur le site <https://www.erudit.org/fr/revues/uhr/2001-v29-n2-uhr0878/1019205ar/>.

Haig, Robert, 1970, *Ottawa, City of the Big Ears*, Ottawa, Haig and Haig Publishing.

Heydon, Naomi Slater, 1980, *Looking Back: Pioneers of Bytown and March*, Ottawa, Nemo Publications, 1980.

Hillis, K. 1992, *A History of Commissions: Threads of an Ottawa Planning History*, *Revue d'histoire urbaine*, volume 21, numéro 1 : pp. 46–60.

Conseil international des monuments et des sites, [évaluation du conseil consultatif (ICOMOS)], 2007. The Rideau Canal : rapport no 1221. Document consulté en ligne sur le site <https://whc.unesco.org/document/152082>.

Jennings, Sarah, 2019, *Art and Politics: The History of the National Arts Centre*, deuxième édition, Montréal, McGill Queen's University Press.

Legget, Robert Ferguson, 1955, *Rideau Waterway*, Toronto, Presse de l'Université de Toronto.

MacNiven, J.A. et coll., 1965, *The Aesthetic Design of Roadways*, manuscrit non publié pour la Commission de la capitale nationale.

Maitland, Leslie, 1993, « Pavillon du ruisseau Patterson – rapport du bâtiment 93-85 », Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine, Parcs Canada.

Maltby, Janet, 1983, *Archaeological Excavations at the Lock Office, Entrance Valley, Rideau Canal*, Ottawa, 1983, série de rapports sur microfiches 353, Ottawa, Parcs Canada.

Martin, Linda et Kerry Savage, 1983, *City Parks of Canada*, Arbour Books, Oakville, Mosaic Press.

McKenna, Katherine M. J., 1981, *Working Life at the Isthmus, Rideau Canal, During its Construction, 1827-1831: The Human Cost of a Public Work*, série de rapports sur microfiches 34, Ottawa, Parcs Canada.

Miguelé, Alain, 2015, *Transforming Ottawa: Canada's Capital in the Eyes of Jacques Gréber*, Ottawa (Ontario), Old Ottawa Press.

Commission de la capitale nationale, 2007, *La protection des vues dans la capitale du Canada : Protéger l'intégrité visuelle et la primauté symbolique de nos monuments nationaux*. Document consulté en ligne sur le site https://publications.gc.ca/collections/collection_2016/ccn-ncc/W93-23-2007-fra.pdf.

Commission de la capitale nationale [2017], *Plan lumière de la capitale de 2017 à 2027*. Document consulté en ligne sur le site <https://ccn-ncc.gc.ca/nos-plans/plan-lumiere-de-la-capitale>.

Commission de la capitale nationale, 2020, *Plan stratégique du Sentier de la capitale*. Document consulté en ligne sur le site <https://ccn-ncc.gc.ca/nos-plans/plan-strategique-du-sentier-de-la-capitale>.

Commission de la capitale nationale, 2015, *Plan des terrains urbains de la capitale*. Document consulté en ligne sur le site <https://ncc-website-2.s3.amazonaws.com/documents/Plan-des-terrains-urbains-de-la-capitale-modifie-janvier-2025.pdf>.

Commission de la capitale nationale, 2017, *Le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067*. Document consulté en ligne sur le site <https://ccn-ncc.gc.ca/nos-plans/le-plan-de-la-capitale-du-canada-2017-2067>.

Commission de la capitale nationale, 2023, *Travailler avec les paysages culturels : un guide pour la région de la capitale nationale*. Document consulté en ligne sur le site <https://ouvert.canada.ca/data/fr/info/88306bae-7f7b-4998-b2a4-4196750af604>.

Nixon, Don, 2012, *The Other Side of the Hill: Behind the Scenes Stories of Parliament Hill*, troisième édition, Carleton Place (Ontario), Don Nixon Consulting Inc.

Osborne, Brian, 1982, *Thomas Burrows and the Rideau Canal*, série de rapports sur microfiches 34, Ottawa (Ontario) : Parcs Canada. Document consulté en ligne sur le site <https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/download/11019/11954/>.

Commission d'embellissement d'Ottawa, 1925, *The Capital of Canada: Parks and Driveways*. Document consulté en lien sur le site <https://recherche-collection-search.bac-lac.gc.ca/fra/accueil/notice?app=fonandcol&ldNumber=5877490&q=HALLIDAY&ecopy=e999908714-u>.

- Parcs Canada, 2022, *Le plan directeur des lieux historiques nationaux du Canada du Canal-Rideau et du Blockhaus-de-Merrickville*. Document consulté en ligne sur le site <https://parcs.canada.ca/lhn-nhs/on/rideau/info/plan/plan-2022>.
- Parcs Canada, 2022, *Ce que nous avons entendu — Examen du plan directeur, rapport de consultation publique*, Lieu historique national du canal Rideau. Document consulté en ligne sur le site <https://parcs.canada.ca/lhn-nhs/on/rideau/info/plan/consultation>.
- Passfield, Robert, 1974, *Rideau Canal: Preliminary Site Study Series*, volume Vol. II, édition no 1, The Ottawa Area, Ottawa, Direction des lieux et parcs historiques nationaux.
- Passfield, Robert, 1976, *Historic Bridges on the Rideau Waterways System*, rapport manuscrit numéro 212, Ottawa, Parcs Canada. Document consulté en ligne sur le site <http://parkscanadahistory.com/series/mrs/212rev.pdf>.
- Passfield, Robert, 1980, *Engineering the Defence of the Canadas: Lt. Col. John By and the Rideau Canal*, Bibliothèque nationale du Canada, collection des publications officielles du Canada.
- Passfield, Robert, 1982, *Construction du canal Rideau : histoire illustrée*, Toronto : Fitzhenry & Whiteside, en collaboration avec Parcs Canada.
- Passfield, Robert W., 1983, A Wilderness Survey: Laying out the Rideau Canal, 1826-1832, *HSTC Bulletin : Revue d'histoire des sciences, des techniques et de la médecine au Canada*, 7(2) : 80.
- Passfield, Robert, 1983, *Canal Lock Design and Construction: The Rideau Canal Experience, 1826-1982*, rapport sur microfiches 57, Ottawa, Parcs Canada.
- Passfield, Robert, 1988, Waterways, in *Building Canada: A History of Public Works*, Robert Passfield.
- Passfield, Robert et coll., 1974, *Rideau Canal: Preliminary Site Study Series*, volume I, édition no 1, The Ottawa Area, Ottawa, Direction des lieux et parcs historiques nationaux.
- 9 Paterson Group, Stage 4 Archaeological Mitigation: Washkà Site (BhFw-116) 5721, 5731, and 5741 Manotick Main Street, Concession A, Part Lot 5 Geographic Township of North Gower, Ottawa (Ontario) (Ottawa, 2016).
- Pilon, Jean-Luc, 2008, « Getting Over the Falls: The Archaeological Heritage of Rockcliffe Park », *Arch Notes*, no 1 : 7-16.
- Pilon, Jean-Luc et Randy Boswell, 2015, « Below the Falls; An Ancient Cultural Landscape in the Centre of (Canada's National Capital Region) Gatineau », *Journal canadien d'archéologie* 39(2) : 257-93.
- Plousos, Suzanne, 1996, « Working with Tools: Work, Identity, and Perception Communicated through the Material Culture of Work in the Context of the Rideau Canal Construction 1826-1832 », dissertation, [Cornwall (Ontario)], l'autrice. Document consulté en ligne sur le site <https://dx.doi.org/doi:10.21220/s2-kgzt-ek59>.
- Plousos, Suzanne, 1984, *The Evolution of the Landscape at Entrance Valley*, Parcs Canada, série de rapports sur microfiches 159.
- Price, Karen, 1976, *Construction History of the Rideau Canal*, série de rapports manuscrits 193, Parcs Canada. Document consulté en ligne sur le site <http://www.rideaufriends.com/db-mr193.html>.
- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Direction de la conservation du patrimoine, Écluses 11 et 12 du canal Rideau, Évaluation de la valeur patrimoniale, 2022-2023.
- Office de protection de la nature de la vallée Rideau, « Subwatershed Reports [for the Lower Rideau] ». document consulté en ligne sur le site <https://watersheds.rvca.ca/subwatersheds/lower-rideau/subwatershed-report-lower-rideau>.
- Ritchie, W. A., 1969, *The Archaeology of New York State*, document révisé, Cité-jardin : The Natural History Press.
- Spalding-Smith, Fiona et Barbara A. Humphreys, 1999, *Legacy in Stone: The Rideau Corridor, Erin (Ontario)*, Buffalo, New York), Boston Mills Press.

Stovel, Herb et Institute for Heritage Education, 1998, *The Cultural Landscapes of the Rideau Canal Corridor: Phase II Study* [Ottawa, Ontario] : The Institute. Document consulté en ligne sur le site <http://parkscanadahistory.com/publications/rideau/cult-landscapes-1998.pdf>.

Tulloch, Judith, 1981, *The Rideau Canal: Defence, Transport, and Recreation*, Ottawa : Approvisionnement et Services Canada. Document consulté en ligne sur le site <http://parkscanadahistory.com/series/ha/50.pdf>.

Tulloch, Judith, 1981, *The Rideau Canal 1832-1914*, rapport manuscrit no 177, Ottawa, Parcs Canada. Document consulté en ligne sur le site <http://www.parkscanadahistory.com/series/mrs/177.pdf>.

Turner, Larry, 1992, *Rideau Canal Bibliography, 1972-1992*, Smith Falls (Ontario), Amis du Canal-Rideau.

Université d'Ottawa/Urban Strategies Inc., 2015, *Université d'Ottawa : Le plan directeur d'UOttawa*. Document consulté en ligne sur le site <https://www.uottawa.ca/notre-universite/administration-services/immeubles/a-propos/plan-directeur>.

Valentine, Jaime, 1985, *Supplying the Rideau: Workers, Provisions and Health Care during the Construction of the Rideau Canal, 1826-32*, série de rapports sur microfiches 249, Environnement Canada et Parcs Canada. Document consulté en ligne sur le site <http://parkscanadahistory.com/series/mf/249.pdf>.

von Baeyer, Edwinna, 1993, *Hog's Back and Vincent Massey Parks Landscape History*, rapport non publié pour la Commission de la capitale nationale.

von Baeyer, Edwinna, 2002, *The Cultural Landscape of the Queen Elizabeth Driveway*, Ottawa, from 1826 to 2002, rapport non publié pour la Commission de la capitale nationale.

Watson, Gordon D., 1990, « Paleo-Indian and Archaic Occupations of the Rideau Lakes », *Ontario Archaeology*, volume 50 : 5-26.

Watson, Ken W., 2006, *Engineered Landscapes: The Rideau Canal's Transformation of a Wilderness Waterway*. Elgin (Ontario) : K.W. Watson.

Watson, Ken W., *Rideau Canal Waterway: Celebrating all aspects of the Rideau Canal World Heritage Site*. Document consulté en ligne sur le site www.rideau-info.com.

Watson, Ken W. et Amis du Canal-Rideau, 2000, *A History of the Rideau Lockstations*. Smith Falls (Ontario), Amis du Canal-Rideau.

Watson, Ken W., 2007, *The Rideau Route: Exploring the Pre-Canal Waterway*. Elgin (Ontario), K.W. Watson.

Watson, Ken W., 2010, *Tales of the Rideau*, Elgin (Ontario), K.W. Watson.

Wylie, William, 2008, *Poverty, Distress and Disease: Labour and the Construction of the Rideau Canal, 1826-32, Labourers on the Rideau Canal 1826-1832 : From Work Site to World Heritage Site*, rédaction : Katherine M. J. McKenna, Ottawa : Borealis Press.

Wylie, William, 1981, *Transience and Poverty: A Study of the Rideau Canal Construction Workers, 1826-32*, rapport non publié, Parcs Canada.

10 : Remerciements

L'équipe centrale des partenaires du projet

Parcs Canada : Susan Millar, Jennifer Drew et Tom Green

CCN : Heather Thomson, Pascale Guindon, Jasmine Guest, Monica Maika et Kayla Araujo

Ville d'Ottawa : Lesley Collins, MacKenzie Kimm et Taylor Quibell

Nous remercions aussi les nombreux membres du personnel des différentes divisions de Parcs Canada, de la CCN et de la Ville qui ont pris connaissance des versions provisoires du document et qui ont apporté leurs compétences professionnelles pour en éclairer le contenu.

Nous remercions les membres suivants de Patrimoine Ottawa pour le concours qu'ils ont apporté : John Zvonar, Hunter McGill, Johanne Fortier, David Jeanes, Leslie Maitland et David Flemming.

Nous remercions en particulier Ken Watson (Amis du Canal-Rideau) pour avoir mené un examen circonstancié et compétent du rapport provisoire et pour avoir apporté son éclairage sur l'histoire et l'évolution du canal. Nous remercions aussi Manuel Stevens, ancien Planificateur de Parcs Canada, pour ses conseils et sa collaboration.

Nous remercions aussi les associations communautaires, les dépositaires fédéraux et les autres principales parties prenantes qui ont pris part aux séances de consultation, ainsi que tous ceux et toutes celles qui ont participé aux séances de consultation éphémères et qui ont répondu au sondage, de nous avoir fait part des aspects importants du canal à leurs yeux.

L'équipe d'experts conseils

Matrix Heritage : Julie Harris (cheffe de projet et coautrice), Natalie Anderson Rathwell (coautrice), Nadine Kopp (Archéologie), Duncan Williams (Cartographie), Kristian Johnson et Anne Brazeau (Soutien)

George Harris Collaborative : George Harris, Jackson Brandt et Kaitlyn Pilloud
(Architecture paysagère, Cartographie et Production de rapports)

Novatech : Miranda Virginillo et Greg Winters (Planification)

Sally Coutts : (Planification du patrimoine et coautrice)

Roger Gaudet : (Consultation publique)

11 : Appendices

Appendice 1 : Énoncé de valeur universelle exceptionnelle du site du patrimoine mondial du canal Rideau, 2007

Source : UNESCO, Propositions d'inscription de biens naturels, mixtes et culturels sur la liste du patrimoine mondial – Canal Rideau, décision 31, COM8B.35, 2007. Document consulté en ligne sur le site whc.unesco.org/fr/decisions/1333.

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné les documents WHC-07/31.COM/8B et WHC-07/31.COM/INF.8B.1,
2. Inscrit le **Canal Rideau, Canada**, sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères (i) et (iv)**,
3. Adopte la suivante déclaration de valeur universelle exceptionnelle :

Le canal Rideau est un grand canal stratégique construit à des fins militaires qui a joué un rôle crucial dans la défense par les forces britanniques de la colonie du Canada contre les États-Unis d'Amérique, ce qui contribua au développement de deux entités politiques et culturelles distinctes dans le nord du continent américain ce qui peut être considéré comme une période significative de l'histoire humaine.

Critère (i) : Le canal Rideau reste l'exemple de canal à plans d'eau le mieux préservé d'Amérique du Nord, et il illustre l'utilisation à grande échelle de cette technologie européenne en Amérique du Nord. C'est le seul canal datant de la grande époque de construction de canaux en Amérique du Nord, au début du XIXe siècle, qui soit encore opérationnel sur son parcours initial et qui conserve intactes la plupart de ses structures d'origine.

Critère (iv) : Le canal Rideau est un exemple de grande envergure, bien préservé et significatif de canal utilisé à des fins militaires et illustrant une période significative de l'histoire humaine, celle de la lutte pour le contrôle du nord du continent américain.

Le bien proposé pour inscription conserve tous les éléments principaux du canal d'origine, ainsi que des modifications pertinentes apportées ultérieurement au lit du cours d'eau, aux barrages, aux ponts, aux fortifications, aux postes d'éclusage et aux ressources archéologiques associées. Le plan original du canal ainsi que la forme des canaux sont restés intacts. Le canal Rideau répond à sa fonction dynamique d'origine, celle d'être un cours d'eau praticable et ce, sans interruption depuis sa construction. La plupart de ses portes d'écluse et de ses vannes d'arrêt sont toujours actionnées par des treuils manuels.

Tous les éléments du bien proposé pour inscription (canal, bâtiments associés et forts) sont protégés en tant que sites historiques nationaux en vertu du Historic Sites and Monuments Act 1952-1953. Une zone tampon a été établie. Les réparations et la conservation des écluses, des barrages, des parois et des rives du canal sont directement réalisées sous le contrôle de l'Agence Parcs Canada. Chaque année, un tiers des installations du canal font l'objet d'une inspection exhaustive conduite par des ingénieurs. Il existe donc un inventaire complet de l'état de conservation de toutes les parties du site. Celui-ci indique que l'état de conservation de la plus grande partie du site est jugé de correct à bon. Un plan de gestion existe pour le canal (complété en 1996 et mis à jour en 2005), et des plans sont en cours de finalisation pour le fort Henry et les fortifications de Kingston. Le plan de gestion du canal est renforcé par le règlement sur les canaux historiques, qui offre un cadre d'application pour toutes les activités susceptibles d'avoir un impact sur les valeurs culturelles d'un monument.

4. Recommande que, une fois l'étude de l'environnement visuel du canal achevée, il soit envisagé de renforcer la protection visuelle de celui-ci au-delà de la zone tampon, afin d'en protéger les valeurs visuelles à l'instar de ses valeurs environnementales.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Lieu historique national

du canal Rideau

Site du patrimoine Mondial

de l'UNESCO

2024-07-16 16:10

Légende

Canal Rideau

Zone tampon de 30 mètres du canal Rideau

Dénégation de la responsabilité : Le CCN ne garantit pas que cette information géographique est exacte, à jour ou complète. Cette carte est destinée à servir exclusivement d'ouvrage de référence générale. L'utilisateur est seul responsable s'il lui donne une autre vocation, auquel cas il le fait à ses propres risques.



Carte 15 Site du patrimoine mondial du canal Rideau : zone tampon de 30 mètres, Tronçon d'Ottawa 1/3 – Entre la rivière des Outaouais et le ruisseau Patterson. Crédit : CCN



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Lieu historique national

du canal Rideau

Site du patrimoine Mondial

de l'UNESCO

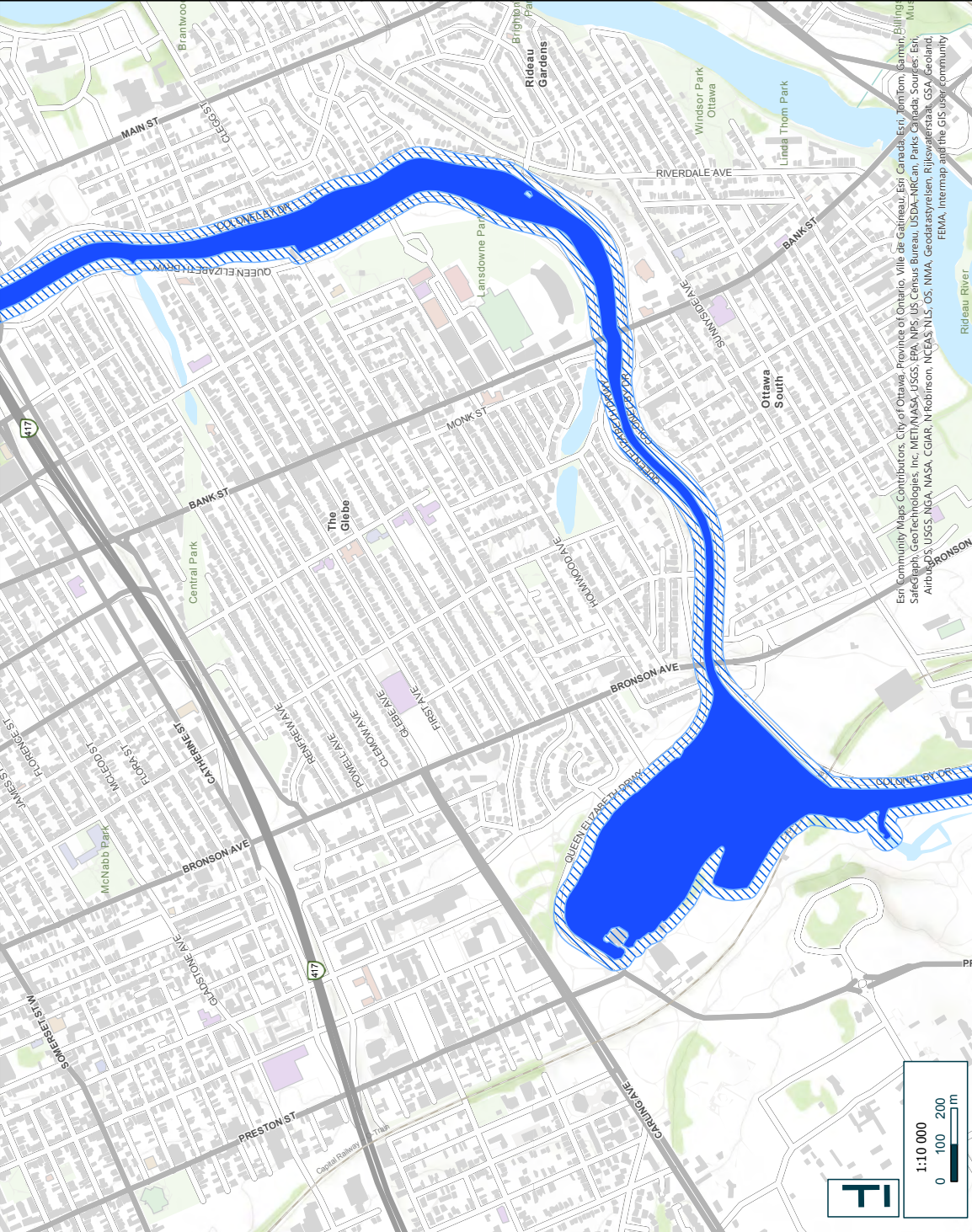
2024-07-16 16:10

Légende

Canal Rideau

Zone tampon de 30 mètres du canal Rideau

Dénégation de la responsabilité : Le CCN ne garantit pas que cette information géospatiale est exacte, à jour ou complète. Cette carte est destinée à servir exclusivement d'ouvrage de référence générale. L'utilisateur est seul responsable s'il lui donne une autre vocation, auquel cas il le fait à ses propres risques.



Carte 16

Site du patrimoine mondial du canal Rideau : zone tampon de 30 mètres, Tronçon d'Ottawa 2/3 - Entre le pont de l'avenue Pretoria et le lac Dow. Crédit : CCN.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

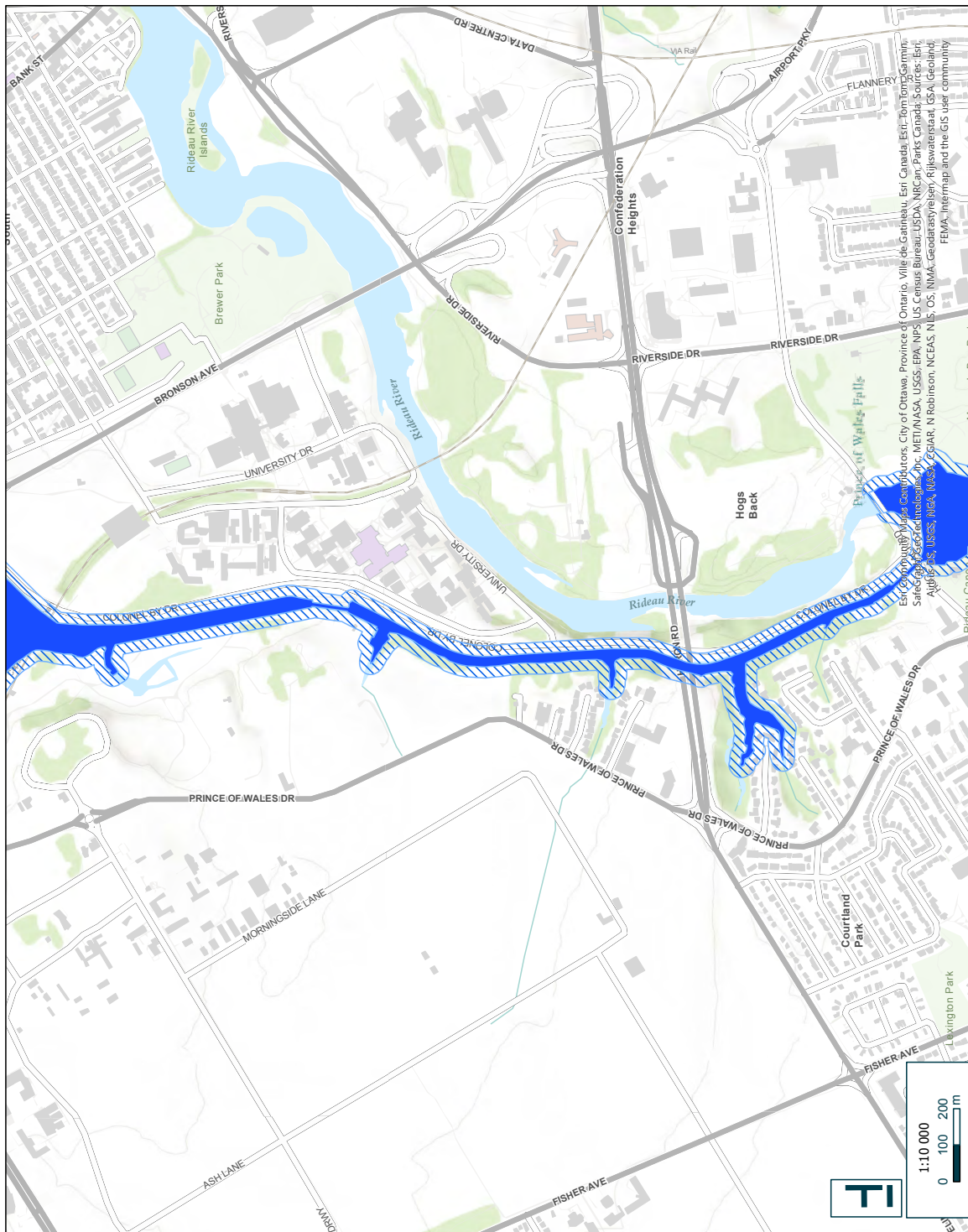
**Lieu historique national
du canal Rideau
Site du patrimoine Mondial
de l'UNESCO**

2024-07-16 16:10

Légende

- Canal Rideau
- Zone tampon de 30 mètres du canal Rideau

Dénégation de la responsabilité : Le CCN ne garantit pas que cette information géographique est exacte, à jour ou complète. Cette carte est destinée à servir exclusivement d'ouvrage de référence générale. L'utilisateur est seul responsable s'il lui donne une autre vocation, auquel cas il le fait à ses propres risques.



Carte 17

Zone tampon de 30 mètres du site du patrimoine mondial du Canal Rideau, Tronçon d'Ottawa 3/3 - Entre le lac Dow et le poste d'éclusage de Hog's Back. Crédit : CCN.

Appendice 2 : Commission des lieux et monuments historiques du Canada : Objectifs de commémoration du lieu historique national du canal Rideau, mise à jour de décembre 2011

La [Commission des lieux et monuments historiques du Canada] a recommandé de faire du canal Rideau un ouvrage d'importance historique nationale pour les motifs suivants :

- construit entre 1826 et 1832, le canal Rideau, encore entièrement opérationnel de nos jours, est le canal le mieux conservé de tous ceux bâtis pendant la grande période de construction de canaux en Amérique du Nord : ses structures historiques et son environnement témoignent de sa conception ingénieuse, de la qualité de sa construction et de sa vocation militaire, ainsi que de ses fonctions sociales et économiques;
- le canal constitue un exemple de conception révolutionnaire en raison de l'approche innovatrice du lieutenant-colonel John By dans l'utilisation des « eaux dormantes », qui a permis de créer une voie navigable à partir de voies d'eau et de lacs naturels, à une échelle encore jamais vue en Amérique du Nord, et parce qu'il s'agissait de l'un des premiers canaux au monde qui soit conçu spécifiquement pour les navires à vapeur;
- sa construction qui s'étend sur plus de 200 kilomètres de forêts, de marécages et de lacs relève de l'exploit. Chaque année, de 5 000 à 6 000 ouvriers étaient répartis dans plus d'une vingtaine de chantiers. La grande majorité d'entre eux étaient Irlandais ou Canadiens français et travaillaient sous la supervision d'entrepreneurs privés et des Royal Engineers. Ces travailleurs, ainsi que les ouvriers qualifiés comme les maçons écossais, utilisaient principalement des outils à main et étaient exposés à des conditions extrêmement difficiles et dangereuses. Ils souffraient de maladies et subissaient des blessures, et nombre d'entre eux ont perdu la vie pendant la construction du canal;
- le canal a été construit à des fins militaires à la suite de la guerre de 1812, alors que les relations avec les États-Unis étaient tendues. Il représentait alors un élément fondamental du système de défense des Britanniques au cœur de l'Amérique du Nord, assurant les axes de ravitaillement entre Montréal et le lac Ontario et offrant une voie de rechange plus facile à défendre que celle longeant le fleuve Saint-Laurent;
- il a contribué considérablement au développement social et économique du Haut-Canada et de l'Ontario jusqu'en 1850 en servant d'artère essentielle pour le transport des biens et des personnes à l'intérieur et à l'extérieur de la colonie. Il a ensuite conservé une vocation commerciale à l'échelle locale jusque dans les années 1930. Il est depuis un endroit très fréquenté, qui sert essentiellement à des fins récréatives.

Appendice 3 : Synthèses des documents de planifications-cadres de la CCN

Le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067

Le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 décrit la vision à long terme de la CCN pour la gestion des terrains fédéraux dans la région. Font partie des grandes politiques cadres du Plan de la capitale du Canada applicables au Tronçon d'Ottawa :

- la transformation des couloirs des promenades en espaces de verdure linéaires servant le cœur urbain. Ces espaces linéaires mettront en lumière les caractéristiques panoramiques du canal. Pour ce faire, la CCN préparera les plans des zones riveraines pour décrire dans leurs grandes lignes les efforts de promotion de l'accès public, tout en protégeant les éléments écologiques sensibles, les paysages culturels ainsi que le patrimoine archéologique et bâti;
- l'amélioration des terrains riverains pour repenser la culture des plans d'eau perdus en créant de nouveaux espaces ouverts passifs pour mieux donner accès aux plans d'eau et pour favoriser les activités récréatives de moindre impact;
- travailler en collaboration avec Parcs Canada afin de protéger et de raviver le site du patrimoine mondial du canal Rideau;
- analyser le tissu patrimonial de la capitale et son patrimoine bâti, ses paysages culturels et son archéologie afin d'assurer l'intendance responsable de ces actifs;
- protéger la promenade du Colonel-By et la promenade Reine-Élisabeth.

Le Plan des terrains urbains de la capitale (2015) de la CCN porte sur les terrains fédéraux de l'intérieur de la Ceinture de verdure du côté ontarien de la rivière des Outaouais. L'objectif de ce plan consiste à mettre à l'honneur le caractère naturel et pittoresque et l'habitabilité de la région de la capitale nationale et à assurer l'orientation et l'encadrement de l'utilisation et de l'intendance des terrains fédéraux conformément à la *Loi sur la capitale nationale*. Les autres objectifs consistent à :

- enrichir et protéger le patrimoine culturel de la capitale;
- rehausser la végétation urbaine, la promotion de l'urbanisme durable et la gestion du domaine public.

Dans le Plan, le canal Rideau porte la désignation d'Espace vert urbain de la capitale. L'objectif de cette désignation consiste à offrir des perspectives pour les vocations passives et actives. Les politiques portent sur :

- la préservation des terrains applicables;
- la promotion de l'expérience de la capitale grâce au patrimoine bâti, aux ressources archéologiques et aux paysages culturels;
- l'aménagement des points d'accès;
- l'entretien des zones tampons végétalisées.

Le parc des Commissaires et la Ferme expérimentale centrale font partie de la désignation du parc de la Capitale et de la désignation de la recherche agricole et horticole. Les politiques et les objectifs de ces désignations dans l'aménagement du territoire viennent étayer l'aménagement du Tronçon d'Ottawa.

Les grands principes de planification applicables au Tronçon d'Ottawa

Le Plan indique que le canal Rideau est une propriété fédérale phare qui concourt aux caractéristiques panoramiques, symboliques et culturelles de la capitale, qu'il faut préserver. Ce plan précise aussi que la CCN doit s'assurer que l'on tient compte des intérêts fédéraux et que les travaux d'aménagement sont adaptés aux sites voisins de la capitale et qu'ils sont compatibles avec ces sites, dont fait partie le Tronçon d'Ottawa. Les projets doivent :

- mettre en équilibre la densité de l'aménagement du territoire et la préservation de sa valeur écologique, scénique et culturelle;
- concourir à la qualité de vie et à la durabilité de la région de la capitale nationale;
- être consacrés à l'urbanisme durable et à la conception adaptée au contexte en respectant l'esprit du lieu;
- permettre de s'assurer que l'intendance appropriée des actifs contribue à la dignité, à la signification, au symbolisme et au prestige du domaine de la capitale;
- mettre en œuvre les principes communs de la planification régionale, en priorisant l'urbanisme durable.

La CCN a approuvé en 2020 le Plan stratégique du Sentier de la capitale. Ce plan constitue une structure cadre pour assurer la liaison des hauts lieux emblématiques et des sites patrimoniaux et pour les mettre en lumière, tout en respectant le contexte et le caractère de leurs environs.

Le Tronçon d'Ottawa comprend trois sentiers de la capitale : le sentier du canal Rideau Est, le sentier du canal Rideau Ouest et le sentier de la Ferme expérimentale.

L'essentiel du plan est prescriptif et porte sur des questions comme la signalétique, l'accessibilité, la connectivité et les sentiers polyvalents projetés. La section 3.4.2 (Esthétique des installations adaptées au contexte) du plan est la plus pertinente pour le Tronçon d'Ottawa; elle précise que :

- le réseau de sentiers doit assurer la liaison des points d'intérêt national et les mettre en lumière;
- les points de vue panoramiques et les panoramas emblématiques sont rehaussés grâce à la conception du sentier, et on recense les points de vue et les panoramas importants;
- les sentiers respectent leurs environs en s'adaptant à la typologie de leurs paysages.

Le Plan de secteur du cœur de la capitale (2005) de la CCN est en train d'être révisé et devrait être approuvé en janvier 2025. Le nouveau plan guidera la planification et la valorisation des éléments les plus essentiels de la capitale, afin de permettre d'avoir accès aux plans d'eau et aux zones riveraines, de créer et de convertir les actifs de la CCN pour améliorer l'expérience publique de la capitale et d'aménager des infrastructures publiques qui promeuvent le transport actif.

La Stratégie de développement durable 2023-2027 décrit dans leurs grandes lignes les ambitions de la CCN pour un avenir plus durable. Elle porte sur la durabilité régionale et sur les difficultés que posent les dérèglements climatiques et décrit dans leurs grandes lignes les moyens grâce auxquels la CCN mettra en œuvre les objectifs de la *Loi fédérale sur le développement durable* dans le cadre de ses fonctions de planificateur à long terme et d'intendant principal des terrains et des actifs fédéraux, de même qu'à titre de partenaire créatif pour l'aménagement et la préservation du District de la capitale nationale. Les Nations Unies ont adopté 17 objectifs de développement durable que les organismes fédéraux doivent mettre en œuvre, dont l'Objectif 11 :

Améliorer l'accès au logement abordable, à l'air pur, aux transports, aux parcs et aux espaces verts, ainsi qu'au patrimoine culturel au Canada.

L'Objectif 11 est celui qui s'applique le plus à l'intervention de la CCN dans le Tronçon d'Ottawa, surtout dans l'aménagement d'une nouvelle promenade et dans l'élaboration de lignes de conduite de planification et de conception qui prioriseront le transport actif. On met actuellement au point des plans pour améliorer l'accès non seulement au réseau de promenades, mais aussi aux infrastructures modernisées. Les autres objectifs de développement durable associés au Tronçon d'Ottawa consistent à continuer d'organiser les Vélos-dimanches et à améliorer les parcs urbains comme le parc des Commissaires.

Guide de la Commission de la capitale nationale (CCN) pour l'approbation fédérale de l'utilisation du sol, du design et des transactions immobilières (AFUSDTI)

Conformément au mandat attribué à la CCN dans la *Loi sur la capitale nationale*, toutes les demandes de propositions portant sur les terrains fédéraux de la région de la capitale nationale doivent respecter les plans pertinents, dont le plan principal de l'aménagement du territoire de la CCN, soit le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067. Dès le début du processus, on donne à tous les promoteurs des projets de l'information sur les politiques et les documents cadres qu'ils doivent consulter dans le processus de planification. Le Guide du processus des approbations fédérales d'utilisation du sol, de design et de transaction à l'intention du requérant de la CCN comprend les lignes de conduite applicables au traitement des demandes.

Dans l'étude des propositions patrimoniales des projets admissibles dans le Tronçon d'Ottawa, le « processus décisionnel de conservation » prévu dans les « Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada » de Parcs Canada. Pour les projets à réaliser dans la capitale et qui ne portent pas sur ces édifices, la CCN est le fondé de pouvoir d'approbation.

L'AFUSDTI prévoit trois niveaux de projets :

- Niveau 1 – Projets simples ayant des incidences mineures sur la nature, le caractère et l'importance de la capitale nationale (soit les améliorations mineures apportées aux édifices, les projets temporaires et les enseignes hors du cœur de la capitale, entre autres).
- Niveau 2 – Projets modérément complexes ayant des incidences modérées sur la nature, le caractère et l'importance de la capitale nationale (soit les nouveaux immeubles et les changements majeurs apportés aux édifices existants, ainsi que les monuments commémoratifs et œuvres d'art public de faible envergure).
- Niveau 3 – Projets d'envergure ayant des incidences majeures sur la nature, le caractère et l'importance de la capitale nationale (soit les projets touchant un édifice ou un site désigné par le gouvernement fédéral et les monuments commémoratifs et œuvres d'art public de grande envergure).

Tous les promoteurs doivent consulter la CCN dès le début des projets afin de se familiariser avec le processus d'approbation.

Le *Plan lumière de la capitale de 2017 à 2027* est consacré à l'éclairage et à la mise en lumière du paysage nocturne du cœur de la capitale. Ses objectifs consistent à :

- embellir le paysage nocturne de la capitale;
- enrichir l'expérience que vivent les résidents et les visiteurs;
- promouvoir des pratiques de mise en lumière responsables sur le plan environnemental;
- appuyer les stratégies de planification, de conservation du patrimoine et de design urbain actuelles.

La plus grande partie du Tronçon d'Ottawa porte la désignation de « Zone d'ombre » dans le Plan. Dans les zones d'ombre, il faut réduire le plus possible l'éclairage pour le confort et la sécurité des usagers, en le détournant des habitats naturels et des plans d'eau et pour créer une ambiance « chaleureuse ».

Dans le Tronçon d'Ottawa, les écluses d'Ottawa et le Musée Bytown sont désignés distinctement comme secteur de la capitale dont on propose de mettre en valeur le caractère symbolique et historique. C'est pourquoi on recommande dans le Plan de mettre au point un projet d'éclairage propre au site, en adoptant une approche de mise en lumière sobre et en minorant le débordement de l'éclairage et la pollution lumineuse. Les recommandations plus spécifiques consistent à :

- repenser l'éclairage des sentiers afin de réduire l'éblouissement;
- tenir compte des panoramas importants de la journée en mettant au point une stratégie nocturne;
- favoriser un traitement sobre de l'éclairage pour les écluses;
- garder dans l'obscurité les éléments du paysage des environs, par exemple le remblai de la voie ferrée et l'escarpement de la Colline du Parlement;
- minorer l'éclairage du quai;
- envisager d'adopter un concept d'éclairage global à long terme en collaboration avec Parcs Canada pour l'ensemble du Tronçon d'Ottawa.

Le Plan tient également compte des voies publiques, dont la promenade Reine-Élisabeth et la promenade du Colonel-By, qui sont deux secteurs pittoresques du Tronçon d'Ottawa, en recommandant d'améliorer la normalisation des niveaux d'éclairage et d'utiliser des tons de blanc pour des raisons de sécurité et d'esthétique.

Appendice 4 :

Synthèse du Plan officiel de la Ville d'Ottawa

Le Plan officiel d'Ottawa (2022) comprend les politiques se rapportant au paysage culturel du canal Rideau. Les politiques applicables à l'ensemble du territoire de la Ville pour le patrimoine culturel, l'archéologie et l'esthétique urbaine démontrent que la Ville promeut et valorise le paysage culturel du Tronçon d'Ottawa.⁵¹

Secteurs prioritaires de la conception : La Ville recense, dans tout son territoire, les secteurs prioritaires de la conception (SPC), qui définissent l'image d'Ottawa comme capitale du Canada et comme ville de quartiers florissants, ainsi que comme carrefour de l'activité économique. Le secteur spécial de la Cité parlementaire et du boulevard de la Confédération et le secteur spécial du canal Rideau sont considérés comme des SPC du palier 1, qui sont destinés à accueillir un fort achalandage de piétons, qui sont des destinations populaires pour les touristes et les résidents et qui regroupent des sites importants, qui ont valeur de patrimoine culturel. Ces secteurs sont destinés à assurer l'excellence de l'esthétique, en partie grâce à la reconnaissance et à la conservation des ressources du patrimoine culturel situées sur tout le territoire de la Ville, dont les bâtiments, les paysages urbains et les paysages naturels.⁵²

Routes panoramiques et parcours panoramiques d'entrée dans la capitale : Les routes qui permettent d'entrer dans la Ville d'Ottawa portent dans le Plan la désignation de secteurs afin de prioriser l'excellence de l'esthétique dans les nouveaux projets d'aménagement pour maximiser les occasions de promouvoir les qualités panoramiques. Ces parcours constituent ce qu'on appelle des routes panoramiques et des parcours panoramiques d'entrée dans la capitale. La promenade du Colonel-By comme la promenade Reine-Élisabeth sont toutes deux des parcours panoramiques d'entrée dans la capitale.⁵³ Les projets d'aménagement et d'infrastructures sur ces routes panoramiques doivent permettre de créer un contexte souhaitable en protégeant les points de vue donnant sur les infrastructures du patrimoine naturel et du patrimoine culturel, en préservant les arbres et la végétation, la forme du territoire et les sentiers longeant les routes, en orientant les bâtiments vers les routes panoramiques et en permettant aux piétons d'y avoir accès, s'il y a lieu.⁵⁴ Pour les parcours panoramiques d'entrée dans la capitale, les projets d'aménagement et d'infrastructures doivent aussi permettre de rehausser les points de vue panoramiques donnant sur les symboles nationaux, les paysages culturels et les autres caractéristiques de la capitale et de contribuer à l'image d'Ottawa comme capitale en améliorant le paysage et l'esthétique.⁵⁵

Transects : Le Plan officiel divise la ville en six secteurs stratégiques concentriques que l'on appelle les « transects ». Chaque transect réunit des caractéristiques précises pour l'évolution planifiée de l'environnement bâti qui y est aménagé, à partir du secteur le plus urbain (le cœur du centre ville) jusqu'au secteur le moins urbain (secteur rural). Le Tronçon d'Ottawa comprend essentiellement deux des transects du Plan officiel — le cœur du centre ville et le secteur urbain intérieur — et s'étend jusqu'au transect du secteur urbain extérieur seulement à la périphérie ouest de Hog's Back. Le transect du cœur du centre ville correspond à la section du canal comprise entre la rivière des Outaouais et l'autoroute 417, et le transect du secteur urbain intérieur correspond à la section du canal comprise entre l'autoroute 417 et Hog's Back. Les politiques sur les transects du Plan donnent des lignes de conduite générales sur l'environnement bâti dans ces secteurs. En principe, le transect du cœur du centre ville est planifié pour assurer la plus grande densité et le plus large éventail de vocations dans les immeubles de grande hauteur, dans le cadre d'un réseau de transport qui priorise les piétons, les cyclistes et les transports en commun. De même, le transect du secteur urbain intérieur est destiné à prioriser les options du transport actif et un ensemble de vocations, tout en assurant l'aménagement de moyennes et de grandes densités.

Secteurs spéciaux : La Ville donne des lignes de conduite pour l'aménagement et la transformation des sites du Tronçon d'Ottawa essentiellement en désignant trois secteurs spéciaux : le secteur spécial de la Cité parlementaire et du boulevard de la Confédération, le secteur spécial du parc Lansdowne et le secteur spécial du canal Rideau. L'objectif des secteurs spéciaux consiste à renforcer les liaisons entre la politique sur l'aménagement et les moteurs culturels et économiques de la ville, dont le tourisme et l'hôtellerie.

Les politiques du secteur spécial de la Cité parlementaire et du boulevard de la Confédération s'appliquent à la longueur du canal Rideau comprise entre la rivière des Outaouais et le passage supérieur de l'avenue Laurier (6.6.2.1).⁵⁶ Les lignes de conduite prépondérantes obligent à protéger les symboles nationaux et à préserver les biens fonds ayant valeur de patrimoine culturel comme le canal Rideau. La grande qualité de la conception et les améliorations apportées au paysage urbain doivent rendre compte de l'importance nationale et du caractère patrimonial du secteur spécial et être concertées avec les caractéristiques du patrimoine culturel.

Le secteur spécial du parc Lansdowne comprend l'intégralité de ce parc entre la rue Bank, l'avenue Holmwood et la promenade Reine-Élisabeth.⁵⁷ L'objectif de la désignation consiste à étayer le rôle du parc Lansdowne comme destination et lieu de rassemblement accessibles toute l'année pour différentes activités. Ses politiques permettent de promouvoir le transport actif et de réduire l'importance de l'automobile, tout en favorisant les projets d'aménagement de plus grande densité. S'agissant du canal Rideau, le PO précise qu'il faut « consacrer beaucoup d'attention pour veiller à ce que les valeurs universelles du canal Rideau, site du patrimoine mondial de l'UNESCO, ne soient pas fragilisées ni diminuées ». Les politiques de ce secteur spécial invitent à se pencher sur les nouvelles possibilités d'animer le domaine public, en donnant la priorité à la protection de l'aménagement visuel du canal.

Secteur spécial du canal Rideau : (appendice 4) Les politiques du secteur spécial du canal Rideau s'appliquent à la longueur du canal comprise entre le passage supérieur de l'avenue Laurier et le poste d'éclusement de Hartwells.⁵⁸ Ces politiques sont destinées à préserver le paysage du patrimoine culturel du canal Rideau, en encourageant les nouvelles possibilités adaptées à l'animation et rehaussant les expériences offertes aux résidents et aux visiteurs, en veillant à ce que les nouveaux projets d'aménagement dans la première rangée des biens fonds donnant sur le canal respectent et raffermissent le caractère physique existant du lieu.

L'Étude du paysage culturel du canal Rideau et le plan secondaire correspondant que la Ville prévoit de lancer comprendront des lignes de conduite spécifiques.⁵⁹ Les recommandations de l'étude de planification secondaire permettront, entre autres objectifs, de recenser, de caractériser, de gérer et de prioriser la protection des secteurs visuels ou panoramiques de qualité supérieure et la diversité du caractère du paysage du patrimoine culturel de l'aménagement du canal Rideau comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO, dont les panoramas importants offerts sur le cours d'eau et à partir de ce cours d'eau.⁶⁰

Le Plan prévoit que les partenaires se concerteront pour respecter la valeur universelle exceptionnelle du canal Rideau comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO et pour protéger les paysages du patrimoine culturel :

Les projets d'aménagement et d'infrastructures attenants au canal Rideau pourraient obliger à mener une évaluation des répercussions patrimoniales. Il pourrait se révéler nécessaire d'adopter des mesures d'atténuation afin de préserver le paysage du patrimoine culturel et les valeurs patrimoniales du canal Rideau comme site du patrimoine mondial et lieu historique national. Le paysage du canal Rideau a valeur de patrimoine culturel. Ces mesures comprennent, sans toutefois s'y limiter, le canal même et son paysage tampon, les sentiers, les promenades, les plates bandes, la forêt mature, la pelouse tondue et les terrains arborisés.

La première rangée de biens fonds bordant le canal Rideau doit suivre des lignes de conduite précises en ce qui a trait au nouveau projet d'aménagement et de transformation du site. Dans les zones résidentielles de faible hauteur, les nouveaux projets d'aménagement sont destinés à respecter la forme bâtie et à s'accorder généralement avec cette forme, en plus de se pencher attentivement sur le lien visuel entre le site et le canal, dont les promenades et la continuité des motifs existants du paysage. On envisage de densifier davantage l'aménagement de certains secteurs comme le côté est du canal le long de la promenade du Colonel-By entre la rue Main et l'avenue Hawthorne. Dans ces secteurs, l'objectif consiste à aménager de meilleures liaisons piétonnables et cyclables et des façades actives, à planter d'autres arbres et à amoindrir la visibilité des débarcadères, des services et des moyens d'accès automobile à destination et au départ du canal.

Outre les secteurs spéciaux désignés, la plupart des terrains qui font partie de l'aire de l'étude et qui la jouxtent directement font partie des quartiers désignés ou des espaces verts. La désignation de quartier s'applique aux secteurs essentiellement résidentiels et de faible hauteur. L'objectif de la désignation de quartier consiste à permettre d'aménager différentes formes bâties généralement de faible hauteur, ainsi qu'à réaliser des travaux d'aménagement graduels, intégrés, durables et adaptés au contexte.⁶¹

Espace vert : La désignation d'espace vert comprend les parcs, les espaces ouverts et les infrastructures du patrimoine naturel dans tout le Tronçon d'Ottawa.⁶² L'objectif de cette désignation consiste à protéger et à valoriser, dans la mesure du possible, les espaces verts du secteur urbain qui assurent collectivement la biodiversité, la climatorésilience, les loisirs et un mode de vie sain, entre autres bienfaits pour les résidents d'Ottawa. La plupart des politiques se rapportent à la protection, à l'acquisition et à la conception des espaces verts sur le domaine appartenant à la municipalité.

On envisage d'accroître la densité dans l'aménagement de certains biens fonds essentiels par rapport aux espaces verts ou aux quartiers désignés des environs de l'aire de l'étude. L'accroissement de la densité consiste à aménager des immeubles de grande hauteur, de 10 étages ou plus, ainsi que des établissements d'envergure comme des institutions d'enseignement secondaire, des stades et des centres d'événements, qui constituent, dans la région, des destinations pour un nombre considérable de visiteurs et qui peuvent avoir une incidence considérable sur l'achalandage et sur d'autres infrastructures. Font partie de ces biens fonds essentiels :

- le Centre Rideau et le Centre Rogers : aménagement d'immeubles de grande hauteur et d'un établissement d'envergure. Les travaux d'aménagement prévus permettront d'améliorer l'accès des piétons à la promenade du Colonel-By et de réaménager le paysage urbain grâce à des façades actives.⁶³
- l'Université d'Ottawa : aménagement d'immeubles de grande hauteur et d'un établissement d'envergure.⁶⁴
- le parc Lansdowne : aménagement d'immeubles de grande hauteur et de différents établissements d'envergure.⁶⁵
- l'Université Carleton : aménagement d'immeubles de grande hauteur et d'un établissement d'envergure.⁶⁶

Appendice 5 : Le secteur spécial du canal Rideau – Extraits du Plan officiel d'Ottawa

Source : Ville d'Ottawa, « Plan officiel : section 6 : Les désignations urbaines ». https://documents.ottawa.ca/sites/default/files/section6_op_fr.pdf.

Le canal Rideau est un site du patrimoine mondial de l'UNESCO, un lieu historique national, un cours d'eau du patrimoine canadien et une icône définitoire du secteur du cœur du centre-ville et du secteur urbain intérieur de la capitale du Canada et d'Ottawa. C'est un lieu prisé des résidents et des visiteurs pendant toutes les saisons. Ce secteur spécial s'étire sur 6 kilomètres entre le pont de l'avenue Laurier et les écluses Hartwell non loin du lac Dow. Il comprend le canal Rideau, son paysage tampon, les promenades fédérales et la première rangée de propriétés donnant sur le canal.

L'intention des politiques du secteur spécial du canal Rideau consiste à en préserver le paysage à valeur de patrimoine culturel en encourageant les nouvelles possibilités d'aménagement sensibles pour l'animation afin de rehausser l'expérience offerte aux résidents et aux touristes.

En ce qui a trait à la première rangée de propriétés, représentées dans l'annexe B2, l'intention des politiques consiste à veiller à ce que les nouveaux projets d'aménagement respectent et solidifient le caractère physique existant.

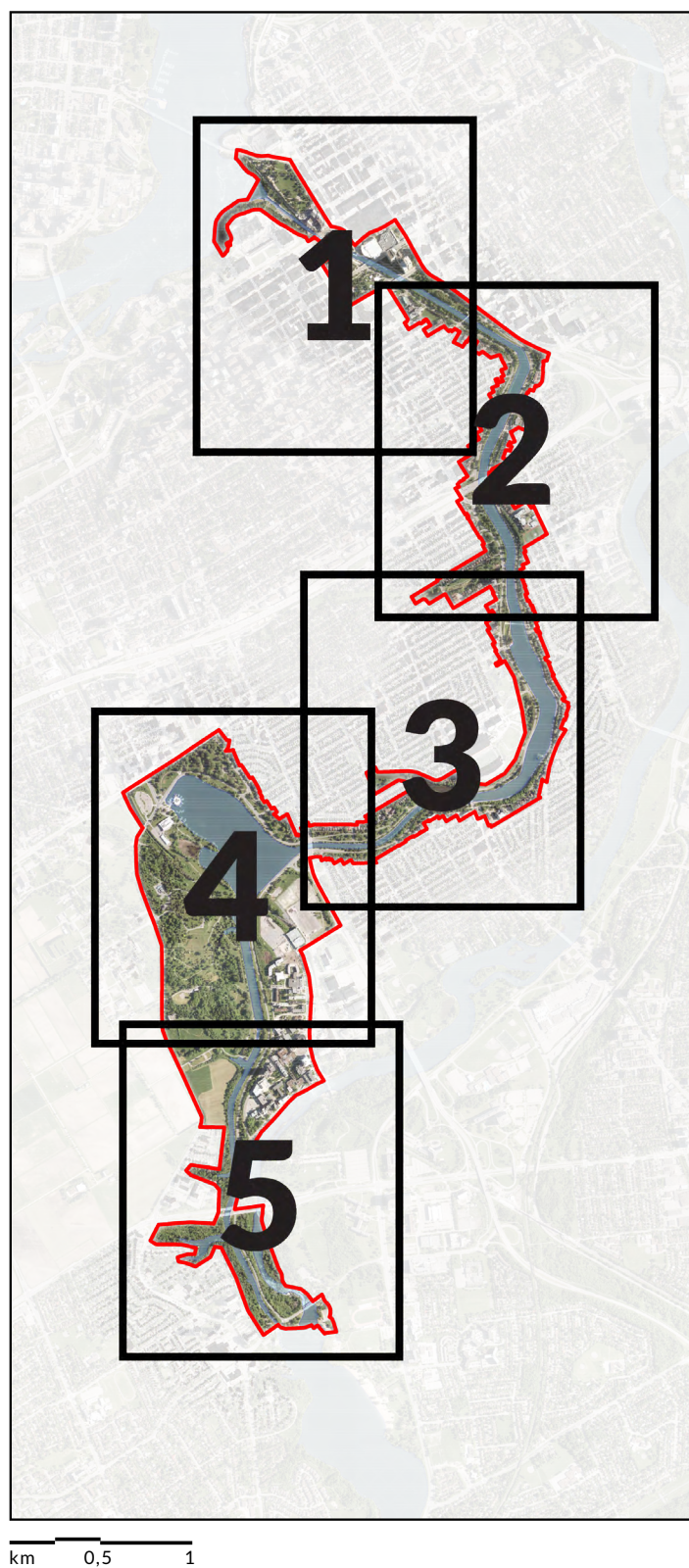
1. Pour tenir compte de l'importance du secteur spécial du canal Rideau pour l'identité de la Ville et afin de définir le cadre des travaux d'aménagement éventuels, la Ville mènera une étude de planification secondaire de concert avec Parcs Canada, la Commission de la capitale nationale et les autres intervenants. Le périmètre du secteur spécial du canal Rideau pourra être affiné dans le cadre du processus d'établissement des plans secondaires. Les recommandations de l'étude de planification secondaire :
 - a. orienteront l'aménagement de la première rangée de propriétés dans les secteurs suivants :
 - i. le transect du cœur du centre-ville le long de la promenade Reine-Élisabeth dans le Triangle d'or;
 - ii. le transect urbain intérieur le long de la promenade Reine Élisabeth dans le Glebe;
 - iii. la promenade Reine-Élisabeth entre la rue Bank d'une part et, d'autre part, le parc des Commissaires et les rives proches du lac Dow;
 - iv. la promenade Echo;
 - v. le long de la promenade Colonel By, non loin du Centre Rideau, du Centre des congrès et de l'Université d'Ottawa;
 - vi. la promenade du Colonel By entre la rue Bank et les écluses Hartwell.
 - b. pour les secteurs définis dans les politiques v) et vi) ci-dessus, des lignes directrices précises seront publiées en ce qui a trait au rôle des bâtiments donnant sur le canal et à leur incidence sur la silhouette urbaine;
 - c. définiront, caractériseront, encadreront et prioriseront la protection des zones visuelles ou panoramiques de grande qualité et le caractère divers du paysage du patrimoine culturel du contexte du canal Rideau, site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'agit entre autres des panoramas importants qui donnent sur le cours d'eau ou qui sont offerts depuis ce cours d'eau.
 - d. comprendront des options, le cas échéant, pour la protection patrimoniale rehaussée dans les secteurs qui font actuellement l'objet des politiques patrimoniales de la refonte du *Règlement de zonage* no 2008-250 sur la promenade du Colonel By et sur la promenade Reine Élisabeth;
 - e. examineront les possibilités d'étendre le réseau du quadrillage des rues afin d'ajouter de nouvelles liaisons dans les promenades et de permettre d'améliorer les liaisons piétonnières et cyclables afin de renforcer les connexions dans l'emprise publique du canal Rideau;
 - f. repenseront la promenade Reine Élisabeth et la promenade du Colonel By afin de réduire l'importance des routes comme parcours de navettage en privilégiant l'activité piétonnière et les liaisons avec les espaces verts, en tenant compte des passages chevauchant le canal. Il pourra s'agir de limiter entre autres l'accès des véhicules et de réduire la vitesse de circulation automobile;
 - g. permettront de se pencher sur les nouvelles occasions d'animation sensibles aux caractéristiques du paysage à valeur de patrimoine culturel de la promenade et du canal Rideau. Il s'agit entre autres des nouvelles initiatives touristiques et de l'amélioration des espaces verts représentatifs de la capitale, ce qui pourrait comprendre l'aide à offrir aux artistes et artisans de la localité, l'installation d'étals de vente en plein air et l'offre de produits alimentaires.

2. Les politiques reproduites dans cette section, en plus des politiques ou des recommandations de l'étude de planification secondaire projetée, éclaireront les normes d'aménagement du *Règlement de zonage*.
3. En travaillant de concert avec des partenaires, dont Parcs Canada et la Commission de la capitale nationale, pour respecter le statut de site patrimonial mondial de l'UNESCO du canal Rideau et protéger les paysages du patrimoine culturel, on appliquera les conditions suivantes :
 - a. Les projets d'aménagement et d'infrastructures attenants au canal Rideau pourraient obliger à mener une évaluation des répercussions patrimoniales. Il pourrait se révéler nécessaire d'adopter des mesures d'atténuation afin de préserver le paysage du patrimoine culturel et les valeurs patrimoniales du canal Rideau comme site du patrimoine mondial et lieu historique national. Le paysage du canal Rideau a valeur de patrimoine culturel. Ces mesures comprennent, sans toutefois s'y limiter, le canal même et son paysage tampon, les sentiers, les promenades, les plates bandes, la forêt mature, la pelouse tondue et les terrains arborisés.
 - b. L'ensemble de l'éclairage et les lampadaires, les panneaux indicateurs commerciaux et numériques, dont ceux qui sont situés sur le domaine privé et sur le domaine institutionnel, ne doit pas écraser les panoramas à long terme du canal Rideau, ni distraire le regard de ces panoramas, conformément aux modalités indiquées dans le Plan d'éclairage de la capitale, ni nuire à l'expérience vécue sur les promenades, les sentiers et les espaces verts fédéraux, qui sont cernés par les lampadaires emblématiques qui assurent l'éclairage nocturne et qui attirent visuellement l'attention le jour.
4. Les politiques suivantes s'appliquent à la première rangée de propriétés le long du canal Rideau.
 - a. Dans les cas où les propriétés sont situées dans les secteurs résidentiels de faible hauteur établis ou à la lisière de ces secteurs, les projets d'aménagement sont subordonnés à toutes les conditions suivantes :
 - i. les travaux d'aménagement doivent respecter les modèles existants de l'empreinte, la hauteur, la volumétrie, l'échelle, les marges de retrait et le caractère paysager des bâtiments par rapport au paysage de rue correspondant. Ce paysage de rue sera déterminé par les propriétés de faible hauteur existantes sur un des deux côtés de la même rue ou sur les deux côtés, s'il y a lieu, dans le même quadrilatère que les propriétés visées;
 - ii. afin de cadrer avec les aménagements résidentiels de faible hauteur à proximité, il faudra se demander, dans l'établissement du plan secondaire prévu pour le secteur visé dans la politique 1) de la sous-section 6.6.3, si le *Règlement régissant la réglementation du plan d'implantation* peut s'étendre au secteur spécial du canal Rideau;
 - iii. il faudra examiner attentivement le lien visuel entre le site et le canal, dont les promenades fédérales voisines ou proches et la préservation des arbres matures en assurant la continuité des modèles du paysage existant, l'orientation des bâtiments et la préservation des panoramas donnant sur le canal et offerts depuis ce canal;
 - b. À l'extérieur des zones résidentielles de faible hauteur, du côté est du canal Rideau le long de la promenade du Colonel By et dans les cas où les propriétés jouxtent la rue Main et le chemin Hawthorne, les travaux d'aménagement sont subordonnés à toutes les politiques suivantes :
 - i. rehausser la liaison des nouveaux bâtiments avec le canal en tenant compte des façades actives et des liaisons piétonnières et cyclables optimisées;
 - ii. étudier attentivement la relation visuelle entre le site et le canal, dont les promenades fédérales voisines ou proches en assurant la continuité des modèles de paysages existants, en réduisant le plus possible la visibilité des charges, de la viabilisation et de l'accès automobile et orientant le bâtiment pour encadrer et protéger les panoramas donnant sur le canal et offerts depuis le canal;
 - iii. prévoir de nouveaux arbres le long de la façade des nouveaux travaux d'aménagement dans la première rangée de propriétés cernant le canal;
 - iv. les politiques des deux propriétés à l'intersection de la promenade du Colonel By et de la promenade Echo (rue Main : 10, rue Main; 113 et 115, promenade Echo) font partie du Plan secondaire de l'ancien quartier d'Ottawa-Est.

Appendice 6 : Cartes de base

Carte 18

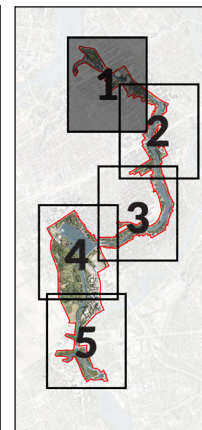
Carte principale pour les cartes de base



Carte de base 1 du Tronçon d'Ottawa

Carte 19

Entre la rivière des Outaouais et la rue Somerset



Carte de base 2 du Tronçon d'Ottawa

Entre la rue Somerset et la rue Clegg



Carte de base 3 du Tronçon d'Ottawa

Entre l'avenue Second et l'avenue Bronson



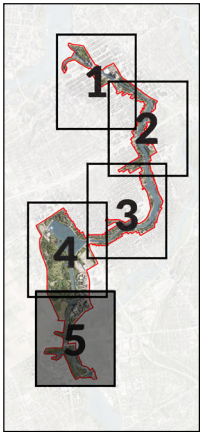
Carte de base 4 du Tronçon d'Ottawa

Entre l'avenue Bronson et le poste d'éclusage de Hartwells



Carte de base 5 du Tronçon d'Ottawa

Entre le poste d'éclusement de Hartwells et la baie Mooneys



Appendice 7 : Les biens fonds patrimoniaux désignés dans l'aire de l'étude

LHN – lieu historique national

EFP – édifice fédéral du patrimoine

Ville d'Ottawa

Partie IV : Désignations des différentes propriétés

- Lisgar Collegiate Institute, 29, rue Lisgar
- Adam House, 29, rue Somerset
- 13, avenue Delaware
- 6, rue McLeod
- Terrasse Queale, 304-312, promenade Reine-Élisabeth
- Echo Bank, 700, promenade Echo
- 692, promenade Echo
- Collège royal des médecins et chirurgiens, 774, promenade Echo
- Pont de la rue O'Connor
- Château Laurier, 1, rue Rideau
- 1040, rue Bank (Église Unie Southminster)

Partie V : Désignations

- District de conservation du patrimoine de la promenade Clemow-Monkland et de la terrasse Linden (partiellement dans l'aire de l'étude du Tronçon d'Ottawa)

Patrimoine mondial

- Site du patrimoine mondial du canal Rideau

Patrimoine fédéral

Lieux historiques nationaux

- Lieu historique national de la Ferme expérimentale centrale
- Lieu historique national du Château Laurier
- Lieu historique national de la Place de la Confédération
- Lieu historique national du canal Rideau
- Lieu historique national du Centre national des Arts

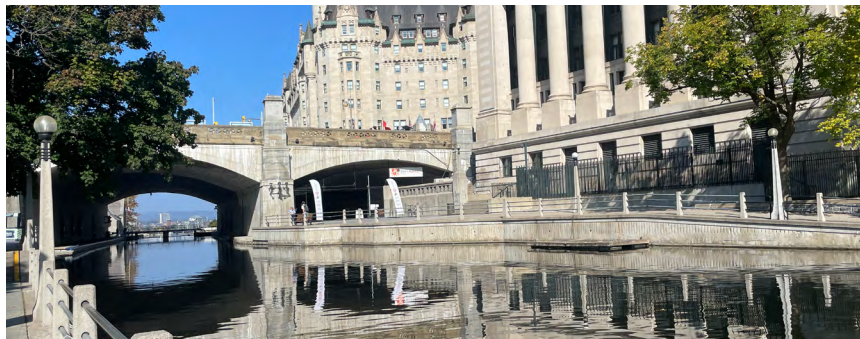
Édifices fédéraux du patrimoine

- Bâtiment de l'intendance, 3, ruelle Canal (aussi connu sous l'appellation de Musée Bytown) (édifice fédéral du patrimoine)
- Résidence fortifiée du maître-éclusier, poste d'éclusage de Hartwells (édifice fédéral du patrimoine)
- Manège militaire (aussi appelé « manège militaire de la place Cartier ») (édifice fédéral du patrimoine)
- Bureau de l'écluse, 3, ruelle Canal (édifice fédéral du patrimoine)
- Bâtiment d'entretien, parc Major's Hill (édifice fédéral du patrimoine)
- Pavillon du ruisseau Patterson (édifice fédéral du patrimoine)
- Comptoir de rafraîchissements, parc Hog's Back (édifice fédéral du patrimoine)
- Magasin général, poste d'éclusage de Hartwells (édifice fédéral du patrimoine)
- Centre de conférences du gouvernement (aussi connu sous l'appellation « édifice du Sénat du Canada ») (édifice fédéral du patrimoine)

Réseau des rivières du patrimoine canadien

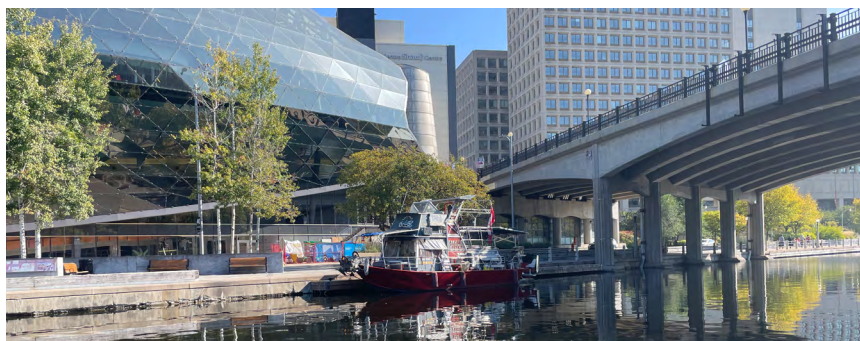
- Statut de rivière du patrimoine canadien de la voie navigable Rideau (dont le canal et la rivière Rideau)

Appendice 8 : Les ponts du Tronçon d'Ottawa



Pont Plaza (1912)

Crédit : Matrix Heritage.



Pont Mackenzie-King (1951)

Crédit : Matrix Heritage.



Pont de l'avenue Laurier (1900)

La patinoire du canal Rideau au début de la saison dans le sens nord en direction du pont de l'avenue Laurier et du Château Laurier.

Crédit : CCN.



Passerelle de Corktown (2006)

Crédit : Matrix Heritage.



Pont de l'autoroute 417/du Queensway (1965)

Crédit : Matrix Heritage.

**Pont de l'avenue Pretoria
(1918; reconstruit en 1981)**

Crédit : Matrix Heritage.



Passerelle du ruisseau Patterson (1910)

Crédit : HP Engineering.



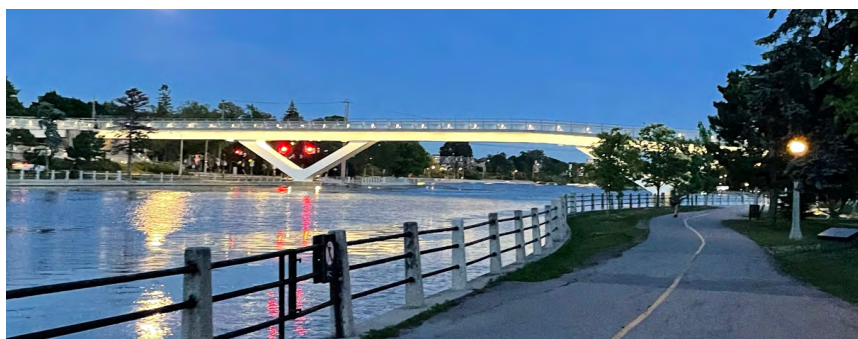
Pont de la rue O'Connor (1907)

Crédit : Matrix Heritage.



Passerelle Flora (2019)

Crédit : CCN.



**Pont de la rue Bank (1912;
remis à neuf en 1993)**

Crédit : Matrix Heritage.





Pont Bronson (1960)

Crédit : Matrix Heritage.



Pont commémoratif des travailleurs du chemin Heron (1967)

Le Pont commémoratif des travailleurs du chemin Heron; on aperçoit le canal Rideau à gauche et la rivière Rideau au premier plan.

Crédit : CCN.



Pont fixe de Hog's Back (1977)

Crédit : Matrix Heritage.



Pont tournant de Hog's Back (1976)

Crédit : Matrix Heritage.



Passerelle du sentier

*(parfois appelée le pont Heart)
arboretum de la FEC*

Crédit : Matrix Heritage.

Appendice 9 : Synthèse de la consultation publique

L'Étude du paysage culturel du canal Rideau – Tronçon d'Ottawa a été réalisée afin de connaître les meilleurs moyens de préserver et d'améliorer la valeur culturelle du Tronçon d'Ottawa du canal Rideau.⁶⁷ Les partenaires ont demandé de prévoir, dans ce projet, un programme de consultation à mener auprès du public de la localité et du grand public. Nous avons fait appel à trois techniques :

- les kiosques montés pour la consultation publique;
- le sondage en ligne;
- les assemblées en ligne avec les groupes communautaires, les représentants des dépositaires fédéraux et les propriétaires de biens fonds.

La consultation publique qui s'est déroulée dans les kiosques a eu lieu en novembre 2023 dans le Complexe récréatif Minto et dans le pavillon Aberdeen du parc Lansdowne. Cette consultation a duré une journée et a attiré plus de 335 participants.

Le sondage en ligne de l'Étude du paysage culturel du canal Rideau, auquel ont répondu 2 640 personnes, s'est déroulé dans la période comprise entre le 17 novembre et le 8 décembre 2023.

Des entretiens en ligne ont eu lieu en septembre 2023 et en février 2024 avec les parties prenantes (groupes communautaires, entreprises et propriétaires de biens fonds dans l'aire de l'étude).

Il a été question des thèmes généraux suivants pendant toutes les activités de consultation, sans égard au quartier dans lequel les participants habitaient ou travaillaient :

1. la valeur des espaces verts dans le Tronçon d'Ottawa;
2. la nécessité de protéger l'environnement du Tronçon d'Ottawa;
3. l'importance des réseaux de transport (transport actif et transport automobile) dans le Tronçon d'Ottawa;
4. l'importance historique du canal Rideau;
5. la valeur des vocations récréatives du canal Rideau pour le patinage, les randonnées à vélo et à pied et les visites touristiques.

Kiosques de consultation publique

Les deux kiosques de consultation publique installés dans le Complexe récréatif Minto dans la banlieue de Barrhaven à Ottawa et au pavillon Aberdeen du parc Lansdowne étaient montés dans des secteurs très achalandés, dans le premier cas entre les zones panoramiques de la piscine et de la patinoire de hockey et dans le deuxième cas à l'entrée est du pavillon. Ces kiosques étaient animés dans les deux langues par Matrix Heritage avec des représentants des organismes partenaires présents.

La situation du kiosque de Barrhaven, monté un samedi matin dans un centre de loisirs multiplexe, comportait deux avantages :

1. on pouvait rejoindre les groupes hors de la zone centrale d'Ottawa;
2. on avait l'occasion de consulter des familles complètes.

La situation du kiosque dans le parc Lansdowne un dimanche pendant la période du Marché de Noël comportait deux avantages :

1. On pouvait s'attendre à ce que de nombreuses personnes participent à la consultation.
2. On pouvait s'attendre à consulter différentes personnes habitant non loin du Tronçon d'Ottawa et les personnes qui souhaitaient se rendre à ce tronçon, pour vivre une expérience urbaine.

De nombreuses familles ont participé à la consultation. Nous avons consulté proportionnellement plus d'adultes au pavillon Aberdeen que dans le Complexe récréatif Minto.

Dans les kiosques, on avait monté des maquettes d'information sur le canal Rideau et sur l'Étude du paysage culturel du canal Rideau – Tronçon d'Ottawa, ainsi que des cartes sur lesquelles les participants pouvaient indiquer, au moyen de papillons, ce qu'ils considéraient comme les lieux les plus importants du Tronçon, ainsi que des panneaux pour permettre aux participants de répondre aux questions guides (« Le canal Rideau à Ottawa : pourquoi est-il si exceptionnel à vos yeux? ») ou donner suite à la mention les invitant à donner de l'information complémentaire en faisant appel à des notes autocollantes.

On avait aussi monté des tables pour aménager un vaste centre dans lequel les participants pouvaient remplir un document de notation afin de répondre à la question « À votre avis, en quoi la notation de ces lieux fait-elle du paysage du canal Rideau un site exceptionnel, intéressant, historique ou majestueux? » ou dessiner des croquis sur

des cartes du Tronçon d'Ottawa. Les jeunes enfants qui préféraient colorier pendant que leurs parents discutaient du Tronçon d'Ottawa avec le personnel avaient à leur disposition des crayons et des feuilles de papier libres.

Ceux et celles qui ont participé à la consultation qui s'est déroulée dans le kiosque ont souvent spontanément exprimé des inquiétudes environnementales à propos de la flore, de la faune et de la qualité de l'eau, en plus d'affirmer qu'ils souhaitaient protéger les espaces verts existants et même de les étendre. Ils ont aussi parlé de l'importance du Tronçon d'Ottawa dans leur vie personnelle et familiale, par exemple en mentionnant qu'ils s'étaient fiancés pour se marier sur les rives du canal ou qu'ils faisaient des randonnées dans la zone riveraine de l'arboretum avec des visiteurs et des membres de la famille.

Plus de 335 personnes ont participé à la consultation qui s'est déroulée dans ces kiosques.

Nous avons recueilli et soumis aux partenaires les réponses indiquées au moyen de notes autocollantes, les fiches de notation et les commentaires destinés à l'équipe chargée de la consultation publique.

Sondage en ligne

Le sondage en ligne animé par la CCN, auquel ont répondu 2 640 personnes, comportait une série de 15 questions qualitatives et de notation sur le Tronçon d'Ottawa du canal Rideau, ainsi que des questions démographiques.

- 1 % des répondants au sondage en ligne se sont auto identifiés comme des Autochtones.
- 6 % des répondants au sondage en ligne se sont auto identifiés comme des membres de minorités visibles.
- 12 % des répondants au sondage en ligne se sont auto identifiés comme des personnes en situation de handicap.

Lorsqu'on leur a demandé de noter l'**importance de l'environnement pour le Tronçon d'Ottawa sur un barème de 1 point à 10 points (la note 1 voulant dire que l'environnement était sans importance, et la note 10, que c'était extrêmement important), 91 % des répondants ont attribué une note de 8 points ou plus.** En exprimant leurs sentiments sur l'environnement, les répondants ont évoqué des thèmes comme la préservation et l'augmentation des espaces verts, l'intérêt porté à la flore et à la faune dans les alentours du canal, ainsi que les bienfaits des espaces de loisirs pour la santé mentale.

Les réponses apportées au sondage nous apprennent que les activités les plus populaires menées dans le Tronçon d'Ottawa sont les randonnées à pied et à vélo, le patinage, les promenades en voiture et les événements (par exemple lorsqu'il s'agit de participer au Festival canadien des tulipes dans le parc des Commissaires). Ces résultats font ressortir l'importance du Tronçon d'Ottawa et de ses sentiers polyvalents, qui constituent un couloir important pour le transport multimodal et les loisirs.

Les répondants au sondage ont généralement affirmé que l'importance historique et la notoriété nationale du canal sont intimement liées. Ils ont fait observer que la désignation de site du patrimoine mondial de l'UNESCO du canal et ses désignations nationales sont un motif de fierté. Les répondants ont insisté sur l'importance de préserver l'histoire des travailleurs qui ont bâti le canal, et non seulement de ceux qui en ont dirigé la construction. **Lorsqu'on leur a demandé dans quelle mesure les édifices historiques des rives du canal étaient importants pour « faire du paysage du canal Rideau un site exceptionnel, intéressant, historique et majestueux », 80 % des répondants ont fait savoir que c'était « très important ».**

L'importance du Tronçon d'Ottawa comme site de divertissement et d'activités de loisirs est un autre grand thème qui s'est fait jour dans cette consultation publique. D'après les répondants, le secteur des environs du Tronçon d'Ottawa promeut l'activité physique, la socialisation et la détente dans un aménagement en plein air; ce sont autant de facteurs qui concourent au sentiment de bien-être des résidents. La splendeur du lieu, son accessibilité pendant les quatre saisons et l'absence relative de voitures font du Tronçon d'Ottawa un site populaire pour les loisirs.

Les répondants au sondage estimaient que les promenades et les sentiers polyvalents constituaient les infrastructures les plus importantes du canal, alors que ceux et celles qui ont participé à la consultation qui s'est déroulée dans les kiosques étaient d'avis que l'arboretum de la FEC était le site le plus important dans le Tronçon d'Ottawa.

On peut consulter les résultats du sondage dans le Rapport de l'Étude du paysage culturel du canal Rideau (2024) compilé par la Direction de l'audit, de la recherche, de l'évaluation et de l'éthique de la CCN.

Assemblées en ligne avec les groupes communautaires, les représentants des dépositaires fédéraux et les propriétaires de biens fonds

Nous avons consulté plusieurs groupes spécifiques dans le cadre des assemblées virtuelles qui ont eu lieu pendant l'étude. Il s'agit entre autres des groupes communautaires, ainsi que les représentants des dépositaires fédéraux et des propriétaires de biens fonds dans l'aire de l'étude. Des séances d'information ont été organisées pour les parties prenantes en octobre 2023 et pour les résidents dans le mois suivant.

En février 2024, on a invité les parties prenantes à participer à l'un des deux « cafés Zoom » de 90 minutes organisés par Matrix Heritage avec des représentants des organismes partenaires. Après leur avoir présenté l'étude, on invitait les participants à répondre aux questions débats suivantes :

1. **Environnement naturel** – Comment peut-on faire cadrer la protection du patrimoine culturel avec la protection du patrimoine naturel dans le Tronçon d'Ottawa du canal Rideau? Quelles mesures doit-on adopter?
2. **Expériences collectives** – Quels seraient les changements positifs, les perspectives ou les aspirations pour les activités liées aux expériences collectives?
3. **Regard sur l'avenir** – Quelles sont vos aspirations pour le paysage culturel?
4. **Autres commentaires** – Avez-vous d'autres avis que vous souhaiteriez exprimer et dont nous n'avons pas parlé dans nos discussions jusqu'à maintenant en ce qui concerne le patrimoine culturel du Tronçon d'Ottawa du canal Rideau?

On a encouragé les participants à livrer leurs commentaires pendant les assemblées et en faisant appel à la fonction de « clavardage ».

Les participants aux assemblées étaient d'accord pour dire que le caractère patrimonial du Tronçon d'Ottawa et son environnement naturel étaient en péril et qu'il fallait mettre en place de nouveaux outils pour le protéger. Font partie des risques, les projets d'aménagement et les autres menaces qui pèsent sur la périphérie du paysage culturel du Tronçon d'Ottawa, les changements apportés aux lois, les nouvelles pressions comme l'augmentation du nombre de chiens dans les parcs, les espèces envahissantes et les enjeux dans le chevauchement des compétences des administrations. Les participants ont fait savoir qu'ils s'inquiétaient de la surveillance de la

santé environnementale des ruisseaux et des autres secteurs qui constituent des habitats. Le secteur compris entre le pont de l'avenue Pretoria et le lac Dow inquiétait vivement les participants du point de vue de sa sensibilité. On a suggéré d'encourager les piétons à emprunter la promenade Reine Élisabeth, de ralentir le rythme de la circulation tout en encourageant l'accès et d'améliorer les vocations existantes de la voie navigable en faisant appel par exemple à des bateaux taxis et en aménageant des quais pour les canots non loin des écluses et des restaurants existants. On a rappelé et insisté pour dire qu'il fallait d'abord s'en remettre, pour apporter des améliorations, à la diffusion de l'histoire du canal, à la signalétique et aux liaisons de circulation, en pensant à ce qu'il y a déjà et en le valorisant. Nombreux sont ceux qui étaient d'avis que les mesures de protection du patrimoine ne suivent pas le rythme des fortes pressions que font peser sur le Tronçon d'Ottawa les projets d'aménagement, la circulation automobile et les vocations communautaires et qui s'inquiétaient de la commercialisation des manifestations culturelles.

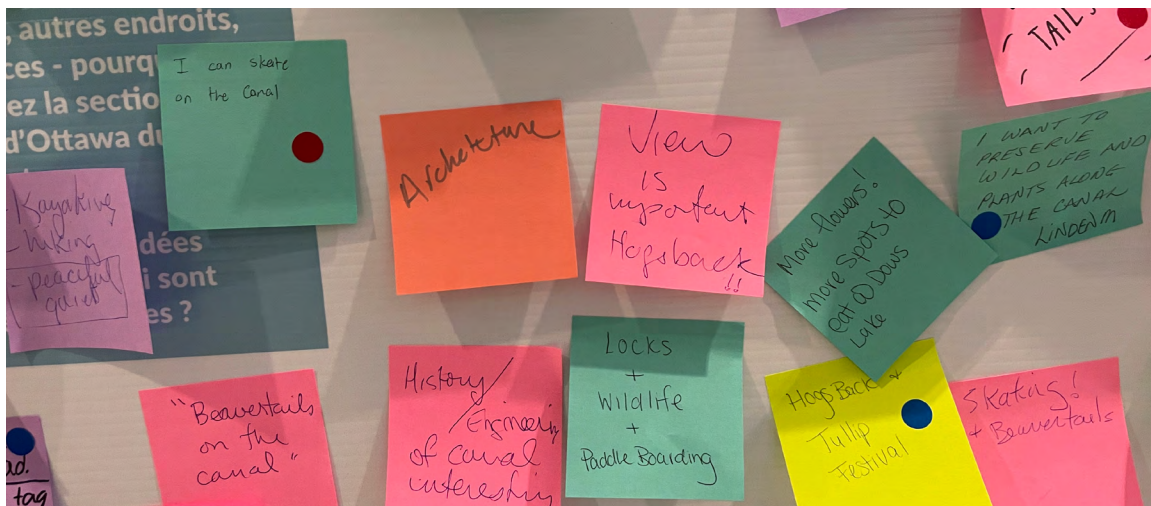
Les participants souhaitaient ardemment accroître le couvert forestier sur les rives du canal, surtout aux endroits où ce couvert est minimal à l'heure actuelle, par exemple dans certaines parties de la promenade du Colonel By, en évoquant l'idée d'un couloir arborisé. Il a aussi été question de la notion d'une approche holistique à adopter pour considérer que le canal fait partie de la Ville d'Ottawa et pour assurer le maillage des « joyaux de la ville ».

Les participants ont fait savoir qu'il est essentiel d'adopter pour le canal un plan directeur, plutôt que les différents plans qui mettraient au point les organismes partenaires, en attirant l'attention sur la nécessité d'établir un plan de gestion pour le Tronçon d'Ottawa et un plan de gestion plus efficace pour le canal.

Résultats

Nous avons communiqué directement aux partenaires (Parcs Canada, la CCN et la Ville d'Ottawa) les résultats de toutes les activités de la consultation publique, ainsi que les conclusions et les recommandations de l'Étude du paysage culturel du canal Rideau – Tronçon d'Ottawa.

Les partenaires mènent directement auprès de la Nation Anishinabe Algonquine une consultation sur le canal Rideau, indépendamment de ce rapport.

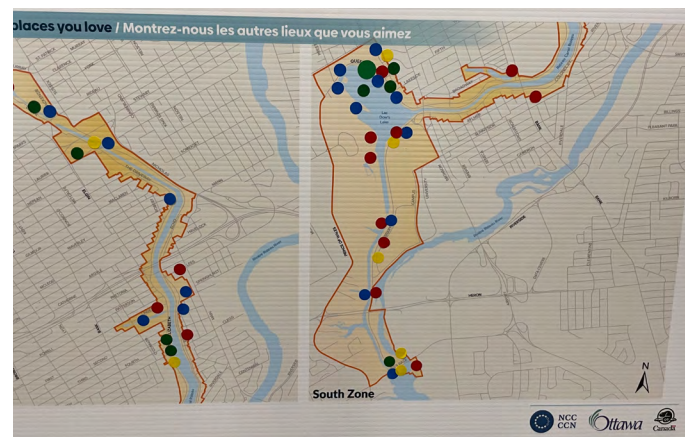


La consultation publique dans un kiosque du Complexe récréatif Minto en 2023.

Crédit : Matrix Heritage.



La consultation publique dans le kiosque du parc Lansdowne en 2023.
Crédit : Matrix Heritage.



La consultation publique dans le kiosque du Complexe récréatif Minto.
Crédit : Matrix Heritage.

ONLINE ENGAGEMENT SESSION 28 FEBRUARY 2024 AGENDA		SESSION D'ENGAGEMENT EN LIGNE 28 FÉVRIER 2024 ORDRE DU JOUR
Welcome, Agenda, Partners, Objectives		Accueil, Ordre du Jour, Partenaires, Objectifs
Overview of public engagement results		Survol des résultats de l'engagement du public
Discussion 1 NATURAL ENVIRONMENT	15 minutes	Discussion 1 ENVIRONNEMENT NATUREL
Discussion 2 COMMUNITY EXPERIENCES	15 minutes	Discussion 2 EXPÉRIENCES COMMUNAUTAIRES
Discussion 3 LOOKING FORWARD	15 minutes	Discussion 3 VERS L'AVENIR
Discussion 4 OTHER FEEDBACK	15 minutes	Discussion 4 AUTRES COMMENTAIRES
Next Steps and Closing The Chat will stay open for an extra 15 minutes		Prochaines étapes et clôture Le fonction « chat » restera ouvert pendant 15 minutes supplémentaires

La consultation publique dans les assemblées en ligne en 2024. Crédit : Matrix Heritage.



Brown's Inlet.
Crédit : Matrix Heritage